

Pierre Blet

PIE XII et la Seconde Guerre mondiale

d'après les archives du Vatican

Cet ouvrage est paru à la Librairie Académique Perrin en 1997, ISBN : 2-262-01324-1.

Abréviations employées dans les notes

ADSS = Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre Mondiale

Akten... = *Akten zur deutschen auswärtigen Politik (1918-1945)*

DDI = *Documenti diplomatici italiani*

DBFP = *Documents on British Foreign Policy 1919-1939*

FRUS = *Foreign Relations of the United States, Diplomatic Papers*

Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale, édités par Pierre Blet, Robert A. Graham, Angelo Martini, Burkhard Schneider, Libreria Editrice Vaticana, Citta del Vaticano, 1965-1981, 12 volumes :

1. *Le Saint-Siège et la guerre en Europe, 1939-1940.*
2. *Lettres de Pie XII aux évêques allemands, 1939-1944.*
3. *Le Saint-Siège et la situation religieuse en Pologne et dans les Pays baltes, 1939-1945, 2 vol.*
4. *Le Saint-Siège et la guerre en Europe, juin 1940-juin 1941.*
5. *Le Saint-Siège et la guerre mondiale, juillet 1941-octobre 1942.*
6. *Le Saint-Siège et les victimes de la guerre, mars 1939-décembre 1940.*
7. *Le Saint-Siège et la guerre mondiale, novembre 1942-décembre 1943.*
8. *Le Saint-Siège et les victimes de la guerre, janvier 1941-décembre 1942.*
9. *Le Saint-Siège et les victimes de la guerre, janvier-décembre 1943.*
10. *Le Saint-Siège et les victimes de la guerre, janvier 1944-juillet 1945*
11. *Le Saint-Siège et la guerre mondiale, janvier 1944-mai 1945.*

Ouvrages du même auteur

Le Clergé de France et la monarchie. Étude sur les assemblées générales du clergé de 1615 à 1666, Université Grégorienne, Rome, 1959, 2 vol. (ouvrage couronné par l'Académie française et par le CNRS, médaille d'argent).

Les Assemblées du clergé et Louis XIV de 1670 à 1693, Université Grégorienne, Rome, 1972 (ouvrage couronné par l'Institut).

Le Clergé de France, Louis XIV et le Saint-Siège de 1695 à 1715, Archivio Segreto Vaticano, Città del Vaticano, 1989 (ouvrage couronné par l'Institut).

Histoire de la représentation diplomatique du Saint-Siège des origines à l'aube du XIXe siècle, Archivio Segreto Vaticano, Città del Vaticano, 1982, 2e éd., 1990 (ouvrage couronné par l'Institut).

Girolamo Ragazzoni évêque de Bergame nonce en France. Correspondance de sa nonciature 1583-1586, De Boccard, Paris-Université Grégorienne, Rome, 1962.

Correspondance du nonce en France Ranuccio Scotti 1639-1641, De Boccard, Paris-Université Grégorienne, Rome, 1965 (ouvrage couronné par l'Institut).

Le Clergé du Grand Siècle en ses assemblées, Le Cerf, Paris, 1995, (ouvrage publié avec le concours du ministère de la Culture, direction des Archives de France).

Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale, en collaboration avec Robert Graham, Angelo Martini, Burkhardt Schneider, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano, 1965-1982, 12 vol.

Avant-propos

En décembre 1965, les éditions du Vatican publiaient le premier volume des *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*. Il existait déjà plusieurs collections d'histoire diplomatique dont de nombreux volumes étaient consacrés à la Seconde Guerre mondiale, *Documenti diplomatici italiani*, *Documents on British Foreign Policy*, *Foreign Relations of the United States*, *Diplomatic papers*, *Akten zur deutschen Auswärtigen Politik (1918-1945)*. En regard de ces collections, il avait paru bon de permettre aussi l'étude sur pièces du rôle et de l'activité du Saint-Siège durant cette période, critique entre toutes, en portant à la connaissance des historiens les documents du Vatican.

Facilement, l'historiographie des temps modernes passe sous silence le rôle de la papauté dans la vie internationale, ou se contente de quelques allusions. Ainsi, les ouvrages généraux ne consacrent le plus souvent que des mentions assez sommaires aux démarches de Benoît XV pour limiter la guerre de 1914 et pour en hâter le terme, malgré les quelques études approfondies qui lui ont été consacrées.

Dans le cas de la guerre de 1939, au silence de l'historiographie s'ajouta dès les années 1964-1965 une vague de dénigrement systématiques de la personne et de l'action de Pie XII. Le pape Pacelli avait été, au lendemain de sa mort le 9 octobre 1958, l'objet d'un concert d'hommages admiratifs et reconnaissants. Quelques années plus tard, il était devenu le héros d'une légende noire : durant la guerre, par calcul politique ou par pusillanimité, il aurait assisté impassible et silencieux aux crimes contre l'humanité qu'un discours de ses lèvres aurait arrêtés (!).

Pour revenir de la fiction à la réalité, de la légende à l'histoire, il n'existe qu'un moyen : recourir aux documents originaux, qui expriment directement l'action du pape. D'où la décision prise en 1964 par le pape Paul VI, qui avait été, comme substitut de la Secrétairerie d'État, l'un des plus proches collaborateurs de Pie XII, d'autoriser la publication des documents du Saint-Siège relatifs à la guerre.

Les archives de la Secrétairerie d'État conservent en effet les dossiers dans lesquels on peut suivre souvent au jour le jour, parfois d'heure en heure, l'activité du pape et de ses services. On y trouve les informations reçues au Vatican, les propositions du secrétaire d'État et de ses collaborateurs, les décisions prises par le pape, les instructions expédiées aux nonces, les notes remises aux ambassadeurs. L'essentiel de ces pièces peut se classer en cinq catégories : 1° Les messages et discours du pape. 2° Les lettres échangées entre le pape lui-même et des dignitaires civils et ecclésiastiques. Ces lettres sont ordinairement conservées sous forme de minutes, que le pape a corrigées de sa main. 3° Des notes de la Secrétairerie d'État, notes de service, rédigées par les subalternes à l'intention des supérieurs pour communiquer des informations ou des propositions, et par surcroît des notes privées, en particulier celles de Mgr Tardini qui avait l'habitude, fort heureuse pour les historiens, de réfléchir la plume à la main. 4° Les notes diplomatiques échangées entre la Secrétairerie d'État et les ambassadeurs ou ministres accrédités près le Saint-Siège. 5° La correspondance échangée entre la même Secrétairerie d'État et les représentants du Saint-Siège à l'extérieur, nonces, internonces et délégués apostoliques. Beaucoup de ces documents sont signés du secrétaire d'État ou du secrétaire de la première section de cette Secrétairerie d'État, et très peu par le pape lui-même : cela n'empêche qu'ils traduisent les intentions non du signataire, mais du pape, à qui appartient l'ultime décision.

C'est ce matériel qui a été publié dans les onze tomes en douze volumes des *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, qui offrent à l'historien un moyen de connaître ce que furent réellement l'attitude et l'action du pape et du Saint-Siège pendant la guerre. Cette documentation fait voir la situation dans laquelle la guerre plaça le pape, avec les informations plus ou moins complètes qui lui parviennent, les recours que l'on fait à son influence morale et religieuse, que d'aucuns s'imaginent illimitée et que chacun cherche à utiliser dans l'intérêt de sa cause, ses efforts pour sauver ce qui peut encore être sauvé, en gardant l'impartialité entre les partis en lutte, ses démarches pour détourner le fléau, les tentatives pour le contenir et, quand il fut déchaîné à l'échelle européenne puis mondiale, ses efforts pour adoucir les souffrances et secourir les victimes.

Sans doute aucun fonds d'archives, même le plus complet, ne rend-il jamais compte de la réalité totale. Par exemple, ce n'est que de façon exceptionnelle que les documents du Vatican révèlent le déroulement

d'une audience et les propos échangés entre le pape et celui qu'il a reçu. Ces documents nous disent bien, par exemple, que, le 30 juin 1944, Pie XII a donné audience au général de Gaulle, et *l'Osservatore Romano* précise qu'elle était fixée à 9 heures, mais ces documents ne nous rapportent pas un mot de la conversation : ce sont les Mémoires du général qui nous renseignent à cet égard. Il s'en faut aussi de beaucoup que les nonces rendent compte au jour le jour de toutes leurs activités. Les documents qui témoignent des démarches multipliées pour le sauvetage des victimes de la persécution raciale fournissent très peu d'indications sur les résultats obtenus : à cet égard, on se trouve le plus souvent réduit aux remerciements adressés à tel ou tel nonce en particulier ou au Saint-Siège et au pape par les bénéficiaires de cette action. En dépit de ces limites, auxquelles sont habitués les historiens qui travaillent sur pièces d'archives, ces documents n'en demeurent pas moins la source essentielle et irremplaçable de l'histoire du Saint-Siège pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mais l'expérience des quinze années écoulées depuis la parution du dernier volume montre que le contenu, sinon même l'existence de cette publication, ont encore échappé à beaucoup de ceux qui parlent et écrivent sur le Saint-Siège pendant la guerre. C'est pourquoi nous avons essayé de donner une première idée de leur contenu en un volume plus maniable. Chacun des onze tomes précités est précédé d'une introduction où se trouve déjà indiqué l'essentiel des documents imprimés. Avec l'autorisation de la Secrétairerie d'État, editrice des douze volumes, nous avons repris ces introductions, sous une forme néanmoins plus synthétique, mais sans nous interdire de reproduire les textes que nous avons déjà publiés.

Pour rendre plus accessible le résultat de ce travail, nous avons voulu en réduire les dimensions, quitte à sacrifier bien des détails, et même des volets entiers de l'activité du Saint-Siège durant la guerre, comme les secours envoyés aux camps de prisonniers et aux régions éprouvées, les efforts inutiles pour atténuer les blocus qui affamaient les populations, les efforts laborieux pour établir le service de renseignements entre les prisonniers de guerre et leurs familles. En cela nous avons considéré que tous ceux qui voudront des informations plus complètes ou des précisions de surcroît, et nous souhaitons qu'ils soient nombreux, pourront facilement recourir à ces douze volumes. C'est dans le même esprit que nous avons allégé le présent ouvrage de l'apparat des références aux sources, en nous limitant à indiquer au début de chaque chapitre le ou les volumes dans lesquels ces documents sont publiés : l'ordre chronologique et la date devraient rendre la vérification aisée. Ajoutons que, par souci de fidélité à ces documents, nous avons pris soin, dans tout ce que nous avons récrit, de nous en tenir à leur vocabulaire, qui demeure parfaitement intelligible aujourd'hui et nous avons soigneusement évité un vocabulaire postérieur, qui traîne facilement avec soi des conceptions anachroniques.

Il me faut, en terminant cet avant-propos, rendre justice à mes collègues et confrères avec qui j'avais travaillé, de 1965 à 1982, à cette édition des *Actes et Documents*, et dont j'utilise ici le labeur, les pères Robert A. Graham, Angelo Martini et Burkhard Schneider. Deux sont pour ainsi dire morts à la tâche : le P. Burkhard Schneider, professeur à la faculté d'histoire ecclésiastique de la Grégorienne, qui ajouta à ses tâches d'enseignement et d'administration l'édition des lettres de Pie XII aux évêques allemands (volume II), et travailla spécialement aux volumes VI, VIII et IX, jusqu'au jour où la maladie nous l'enleva en 1976, et le P. Angelo Martini, collaborateur de la *Civiltà Cattolica* et spécialiste reconnu en histoire contemporaine, qui consacra les quinze dernières années de sa vie à cette œuvre, sans en voir l'ultime achèvement. Il lui fut seulement donné d'avoir en main les dernières épreuves du douzième et dernier volume. Le P. Robert Graham, qui nous avait rejoints en 1967, était demeuré à Rome jusqu'en juillet 1996, date à laquelle il regagna sa Californie natale, pour y mourir le 11 février 1997. Bien qu'il fût notre doyen d'âge, il avait pu travailler jusqu'à l'achèvement de la collection et même la compléter tout au long de ces quinze dernières années, par des publications parues le plus souvent sous forme d'articles dans la *Civiltà Cattolica*. C'est là encore une source de renseignements que pourront consulter avec profit les historiens de la Seconde Guerre mondiale.

1

La diplomatie vaticane contre la guerre

Le jeudi 2 mars 1939, un peu après 6 heures du soir, le premier cardinal de l'ordre des diacres, Camillo Caccia Dominioni, lançait de la loggia centrale de la basilique Saint-Pierre à la foule massée entre les colonnades du Bernin la nouvelle impatientement attendue : *Annuntio vobis gaudium magnum : habemus papam, Eminentissimum et Reverendissimum Dominum Eugenium Pacelli, qui sibi nomen imposuit Pium XII*, « Je vous annonce une grande joie : nous avons un pape, c'est le cardinal Eugenio Pacelli, qui a pris le nom de Pie XII ». Le troisième tour de scrutin d'un conclave qui n'avait pas duré vingt-quatre heures donnait pour successeur à Pie XI celui qui avait exercé à ses côtés pendant dix ans les fonctions de secrétaire d'État, le cardinal Pacelli. Le lendemain matin, à 11 heures, avait lieu à la chapelle Sixtine la troisième « adoration » des cardinaux. Après avoir reçu l'obédience de ses pairs de la veille, le nouveau pape lut un message qui, au-delà des princes de l'Église rassemblés devant lui, s'adressait au monde entier. Il salua les pasteurs de l'Église, ses missionnaires, ses prêtres, ses fidèles, et puis tous les hommes, ceux-là même situés en dehors de l'Église catholique. À tous, le pape voulait adresser un vœu, un vœu pour la paix, « la paix, désir de toutes les âmes bien faites, la paix, fruit de la charité et de la justice ». Dès le premier jour de son pontificat, Pie XII montrait qu'il entendait reprendre la tâche que s'était assignée son prédécesseur, la défense de la paix du monde.

Ce faisant, Pie XII répondait à l'attente générale. Son élection avait été saluée par un concert d'approbations. Tandis qu'à Berlin on se tenait sur une réserve assez froide, aux États-Unis, en France, en Angleterre, l'élection de Pacelli était exaltée comme une victoire sur les États totalitaires. De divers points de l'horizon, on attendait du nouveau pontife une détente et une action efficace en faveur de la paix. L'organe du parti socialiste français, *Le Populaire*, ironisait sur l'attitude de la presse italienne qui se félicitait de l'élection du secrétaire d'État, la préférant à celle d'un pape religieux, prêt à lancer des foudres sur les fauteurs de guerre : « Nous n'avons pas besoin que l'on foudroie les dictateurs le jour où ils auraient déclaré la guerre. Ce que nous demandons ardemment, c'est qu'on nous aide à les empêcher de la déclencher. »

Il était malaisé de répondre à tous les espoirs. Du moins, Eugenio Pacelli avait été préparé à un degré exceptionnel à la tâche diplomatique et religieuse que les nécessités de l'heure imposaient à la papauté. Il semblait unir en sa personne le « pape religieux » et le « pape politique » que la voix populaire se plaît à opposer. Son visage ascétique, son recueillement intense dans les cérémonies solennelles frappaient les âmes les moins mystiques. D'autre part, son intelligence très vive, servie par une mémoire prodigieuse, avait été mûrie par une expérience diplomatique privilégiée. Entré sous Léon XIII à la Secrétairerie d'État, il avait été chargé sous Pie X du dossier, délicat entre tous, de l'Église de France, et il était devenu secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Benoît XV l'avait envoyé auprès de l'empereur d'Autriche, puis auprès de l'empereur d'Allemagne pour rechercher les possibilités de limiter ou de mettre un terme rapide à la Première Guerre mondiale. Nonce à Munich en 1917, puis à Berlin en 1925, il avait rapporté de ses douze ans de mission en Allemagne la connaissance directe des problèmes de ce pays, avec un attachement particulier pour ce peuple, appréciant comme lui la ponctualité et le travail appliqué. Pie XI l'avait rappelé en 1929 pour en faire son secrétaire d'État. Ses légations en France lui avaient fourni l'occasion de manifester une familiarité intime avec la culture et la tradition françaises. Enfin, il était le premier des papes à avoir foulé le sol de l'Amérique du Nord. Son périple de 1936 aux États-Unis est à

l'origine de sa correspondance directe avec le président Roosevelt, correspondance qui enrichira la Secrétairerie pontificale de formules assez nouvelles, adressées au pape, « *You, whom I have the privilege of calling an old friend and a good friend* », mais qui représenta pendant quelque temps un espoir pour la paix du monde.

Ces antécédents n'étaient pas l'effet du hasard. Pie XI avait sciemment préparé son secrétaire d'État à devenir son successeur. Sur ce point, le témoignage de Mgr Tardini est formel et précis : le secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires écrivait sous la date du 22 février 1939 :

Plusieurs fois, Sa Sainteté Pie XI me parla de son successeur. Pour lui, il n'y avait pas de doute. Le futur pape devait être son secrétaire d'État. Le Saint-Père me dit que c'était justement pour le préparer à la tiare qu'il l'envoyait souvent à l'étranger et jusque dans les deux Amériques. Un jour, pendant que l'Éminentissime, en octobre-novembre 1936, était aux États-Unis, après m'avoir fait un grand éloge de son secrétaire d'État, il conclut, en me regardant bien dans le visage, avec ses yeux scrutateurs : « Ce sera un pape magnifique! » (*Sarà un bel papa*) il ne dit pas : « Il serait », ou « il pourra être », mais « il sera », sans admettre aucune incertitude. Ces paroles furent prononcées exactement le 12 novembre.

Après l'élection pontificale, la décision la plus attendue parmi les diplomates était la nomination du secrétaire d'État. Le nom fut connu le 11 mars, la veille du couronnement : le cardinal Maglione prenait le poste devenu vacant par l'exaltation du cardinal Pacelli à la chaire de saint Pierre. Luigi Maglione était entré pendant la dernière guerre à la Secrétairerie d'État. Envoyé en Suisse comme représentant du Saint-Siège, puis comme nonce apostolique, il avait été transféré en 1926 à la nonciature de Paris, qu'il occupa dix ans, et où il laissa un souvenir flatteur.

Immédiatement au-dessous du secrétaire d'État, Mgr Domenico Tardini remplissait, depuis 1937, la charge de secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et première section de la Secrétairerie d'État. Causeur spirituel et même caustique, il aimait pourtant réfléchir en écrivant. Les nombreuses notes laissées par lui témoignent d'un labeur inlassable pour transmettre les ordres du pape, qu'il entendait servir avec une entière loyauté, comme aussi d'une réflexion critique sur les problèmes du jour. Le substitut de la Secrétairerie d'État, placé à la tête de la seconde section, était alors Mgr Giovanni Battista Montini. Les questions diplomatiques relevaient en principe de son collègue Tardini. Mais il n'était pas rare qu'un ambassadeur sût trouver une raison pour venir exposer ses vues à Mgr Montini, avec l'espoir de trouver près de lui, comme l'a écrit l'un d'eux, « une généreuse compréhension ».

Mais comment le pape et ses auxiliaires pourraient-ils, avec quelque chance de succès, prolonger l'effort pacifique de Pie XI Depuis que l'Allemagne était devenue le IIIe Reich, soumis à la dictature d'Adolf Hitler, l'Europe se rapprochait chaque jour du moment où elle aurait à choisir entre la guerre ou la servitude. Les garanties dont le traité de Versailles avait cru entourer la paix future tombaient l'une après l'autre. Les succès du Führer augmentaient son audace et fortifiaient la confiance de ses partisans et de ses alliés. Tandis que la France ne répondait que par des notes diplomatiques au réarmement allemand, à la remilitarisation de la Rhénanie, à l'absorption de l'Autriche, le gouvernement italien, aigri par les sanctions consécutives à sa guerre d'Éthiopie, ne voyait plus d'avenir que dans une entente avec le IIIe Reich. Deux blocs se formaient en Europe, celui des démocraties nanties, somnolant sur les lauriers de 1918, et celui des dictatures besogneuses, qui consacraient leurs économies à l'armement. En septembre 1938, le choc avait failli se produire. Au dernier moment, alors que la mobilisation était en cours, la conférence de Munich, inspirée par Mussolini, avait paru tout sauver. Le pape Pie XI, qui avait adressé aux peuples un vibrant appel à la paix, ne s'y était pourtant pas trompé : pour lui, Munich avait été non seulement la capitulation, mais la culbute des démocraties.

Et de fait, on comprit très vite que Hitler, loin d'être satisfait de ses dernières acquisitions en Tchécoslovaquie, « méditait de se soustraire, de nouveau, à des obligations dont l'encre n'était pas encore sèche ». La crainte de nouveaux coups de force pesait sur le monde à l'heure où le cardinal Pacelli accédait au souverain pontificat.

La crainte était justifiée. Pie XII venait à peine de ceindre la tiare, le 12 mars, devant les délégations de trente-cinq nations venues des quatre coins du monde, quand une fois encore, le tonnerre éclata sur Europe. Le 15 mars, les troupes allemandes entraient à Prague. La note de protestation immédiatement portée à la

Wilhelmstrasse par l'ambassadeur de France ne recevait du secrétaire d'État Weizsäcker qu'une réponse hautaine. Quelques jours plus tard, un ultimatum allemand contraignait la Lituanie à céder au Reich la ville de Memel. Et la Pologne, qui n'avait pas hésité l'année précédente à prendre sa part des dépouilles de la Tchécoslovaquie, se trouvait à son tour menacée. Varsovie recevait de Berlin une note sur le retour au Reich de la ville de Dantzig et sur les communications de l'Allemagne avec la Prusse Orientale. Un rapport du nonce à Varsovie en informa la Secrétairerie d'État, qui répondit en enjoignant au nonce de ne pas hésiter à user du télégraphe pour les nouvelles importantes.

L'occupation de Prague provoqua une « révolution dans la politique anglaise ». L'opinion britannique s'inquiéta de l'accroissement de la puissance allemande et fut choquée par la violation de l'accord librement consenti en septembre précédent. Désormais, l'Angleterre entendait s'opposer, au besoin par les armes, à des annexions ultérieures du Reich. Considérant la Pologne comme la première menacée, Chamberlain déclarait le 31 mars devant les Communes : « Au cas d'une action quelconque mettant nettement en danger l'indépendance polonaise et à laquelle le gouvernement polonais estimerait être de son intérêt vital de résister avec ses forces nationales, le gouvernement de Sa Majesté se considérerait comme tenu immédiatement de soutenir la Pologne par tous les moyens. » Et le gouvernement français précisait le 13 avril : « La France et la Pologne se garantissent immédiatement et directement contre toute menace directe ou indirecte qui porterait atteinte à leurs intérêts vitaux. » Le même jour, la France et l'Angleterre étendaient leur garantie à la Grèce et à la Roumanie.

Mais déjà, pour se dédommager des agrandissements du Reich en Europe centrale, l'Italie s'était tournée vers les Balkans. Le 7 avril, des avions italiens bombardaient Tirana, et l'Albanie était occupée. Le 7 avril de cette année 1939 tombait le vendredi saint.

Le surlendemain, le souverain pontife célébrait la messe pontificale du jour de Pâques. Aux prélats et aux fidèles rassemblés autour de lui dans la basilique Saint-Pierre, et par-delà les présents à tous les hommes qui voudraient l'écouter, le pape parla de la paix, des dangers qui la menaçaient et des moyens de la conserver. Les troubles actuels semblaient présager des malheurs bien pires. Pie XII montrait la racine de ces troubles et de ces dangers dans la misère de beaucoup, dans la mauvaise répartition des ressources naturelles, dans le manque de confiance mutuelle entre les nations, dans la violation des accords conclus et de la parole donnée : il devenait chaque jour plus difficile de limiter la course aux armements et d'apaiser les esprits.

Des États-Unis, le président Roosevelt tenta une voie plus directe. Il adressa un long message à Hitler et à Mussolini, en leur faisant remarquer que les peuples vivaient dans l'angoisse d'une agression, et il les invitait à s'engager, pour une période de dix ans, à n'attaquer aucun des trente et un pays dont il donnait la liste. Dans l'intervalle, les revendications des uns et des autres pourraient être discutées et résolues pacifiquement. Roosevelt fit aussi demander à Pie XII d'intervenir auprès de Hitler et de Mussolini pour appuyer son message du 14 avril. Du Vatican, on répondit au président que le pape suivait avec attention ses efforts pour la paix mais qu'il ne lui était pas possible d'agir en ce moment dans le sens désiré auprès de Hitler. Du côté de Mussolini, avec lequel les rapports étaient plus aisés, le Saint-Siège avait fait une démarche, sans avoir beaucoup d'illusions sur le résultat.

La réserve du Vatican s'avéra justifiée. Dans un discours prononcé le 28 avril devant le Reichstag, Hitler lançait contre la Pologne une nouvelle attaque, encore plus menaçante que les précédentes, dénonçait l'accord naval anglo-allemand et tournait en ridicule le message du président des États-Unis.

À la vue de l'orage qui montait à l'horizon, des âmes inquiètes se tournaient vers le pape comme vers un suprême espoir. Une Anglaise, qui signe « *a very ordinary English woman* », écrivait de Bournemouth : « Je vous supplie d'user de votre grande autorité comme d'une puissance de paix. » D'autres ne se contentent pas de lui demander d'intervenir, mais avancent des plans de toute sorte, une nouvelle trêve de Dieu, une nouvelle ligue des nations, avec milice et comité exécutif. Au milieu d'idées plus ou moins chimériques, il en est une cependant qui revient avec une certaine insistance : que le pape convoque une conférence mondiale pour rechercher une solution pacifique aux problèmes pendants. En Angleterre, le *Catholic Herald* avait lancé une pétition pour demander au pape de prendre l'initiative d'une conférence de paix, et plusieurs lettres et télégrammes disaient leur adhésion à ce projet.

En présence de ces appels et du péril croissant, Pie XII résolut de tenter les voies de la diplomatie, en suggérant la réunion d'une conférence internationale. Le 21 avril, le P. Tacchi Venturi qui, depuis la négociation des accords du Latran, avait souvent servi d'intermédiaire entre le Vatican et le palais de Venise, était convoqué par le pape. Le surlendemain 23, il écrivait à Mussolini pour demander une entrevue qui lui

fut accordée le 1er mai. Un quart d'heure d'entretien fut suffisant au jésuite pour expliquer au Duce les intentions du pape : devant le péril évident que courait la paix, Pie XII songeait à inviter les cinq puissances européennes, France, Allemagne, Angleterre, Italie et Pologne, à une conférence qui permettrait de discuter les points litigieux d'où risquait de jaillir une conflagration générale. Le Duce prétextait de l'heure tardive pour remettre sa réponse au lendemain. Pourtant, il jugeait lucidement de la situation : « L'Allemagne ne peut pas se figurer qu'elle réussira avec la Pologne ce qui lui a réussi avec la Tchécoslovaquie : la Pologne se défendra ; elle sera écrasée par la supériorité des forces allemandes, et nous aurons le début d'une guerre européenne. »

Le lendemain, le P. Tacchi Venturi reçut la réponse définitive de Mussolini, qui se déclarait d'accord avec Pie XII. Selon le Duce, la démarche du pape devait rencontrer l'approbation du monde civilisé.

Le lendemain 3 mai partirent quatre télégrammes du cardinal Maglione pour les représentants du Saint-Siège en France, en Allemagne, en Angleterre et en Pologne. Les nonces, ou délégués apostoliques, étaient chargés d'informer les gouvernements que le pape, « vivement préoccupé par le danger toujours croissant de voir éclater la guerre, se proposait d'envoyer un message aux cinq puissances, France, Allemagne, Angleterre, Italie, Pologne, pour les inviter à résoudre entre elles au moyen d'une conférence les questions qui menaçaient de déchaîner le conflit ». La conférence aurait pour objet les questions qui divisaient, d'une part l'Allemagne et la Pologne, et d'autre part la France et l'Italie. Le télégramme adressé au nonce de Varsovie l'invitait en outre à recommander au colonel Beck la plus grande modération dans son prochain discours.

L'accueil ne fut pas ce qu'avait fait espérer le chef du gouvernement italien. Du côté des puissances occidentales, les déceptions qui avaient succédé à la conférence de Munich étaient trop récentes pour que l'on fût très enthousiaste à l'idée de renouveler l'expérience. En France, le gouvernement se montra très réservé vis-à-vis du projet pontifical. On ajoutait d'ailleurs courtoisement que ce n'était pas là un refus : mieux valait conserver intacte l'autorité du pape pour le cas où il n'y aurait plus d'autre moyen de sauver la paix. La réponse du gouvernement britannique, qui avait d'abord tenu à se consulter avec ses alliés français et polonais, exprima les mêmes réserves.

En Allemagne, la démarche pontificale prit une forme plus spectaculaire. Le 4 mai, le nonce à Berlin, Orsenigo, avait demandé d'urgence une entrevue avec Hitler. Le chancelier se trouvait à Berchtesgaden. Le lendemain, un avion spécial fut mis à la disposition du nonce et, le 5 mai à 16 heures, le représentant du Saint-Siège exposait au Führer les intentions du pape. L'entretien, auquel se trouva également présent le ministre des Affaires étrangères, Ribbentrop, dura une heure. Les remerciements du chancelier à l'adresse du pape, ses assurances qu'il n'y avait pour l'heure en Europe aucune question qui ne pût se régler sans conflit n'étaient pas de nature à dissiper toute inquiétude. Bien qu'il n'eût pas encore conclu d'alliance militaire avec Mussolini, Hitler se déclarait complètement solidaire de l'Italie. Autrement dit, un conflit franco-italien entraînerait une intervention allemande. Puis Hitler se déchaîna contre l'Angleterre. La garantie britannique accordée à la Pologne était la véritable cause de l'actuelle tension en excitant l'intransigeance du gouvernement de Varsovie. Finalement, le chancelier du Reich et son ministre des Affaires étrangères, qui était justement en route vers Milan, remirent leur réponse définitive au moment où ils auraient pu s'entendre avec l'Italie.

Le lendemain, à Milan, Ribbentrop rencontrait le gendre et ministre des Affaires étrangères de Mussolini, le comte Ciano. Parmi les nombreux problèmes envisagés, on en vint à la conférence proposée par le pape, et le protocole des séances conclut sur ce point : « On s'est accordé pour remercier le pape de son initiative, et en même temps pour le prier de renoncer à son appel aux cinq puissances. » La réponse fut communiquée le 9 mai au cardinal Maglione par l'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège.

Finalement, le gouvernement polonais exprima à son tour une réponse négative : on craignait à Varsovie que la conférence ne fût un échec, qui aggraverait plutôt le péril de guerre, et l'on préférait une intervention plus discrète du pape pour favoriser des conversations bilatérales entre la Pologne et l'Allemagne.

Bref, ni les puissances occidentales, qui gardaient le cuisant souvenir de la conférence de Munich et de ses suites, ni l'Allemagne et l'Italie, qui apparemment n'osaient plus espérer de gagner encore au jeu qui leur avait réussi en septembre précédent, ne voulaient de la conférence. Berlin et Rome se contentaient pour le moment de resserrer leur accord, la Pologne se satisfaisait de la garantie franco-britannique, et les deux puissances occidentales préféraient compléter leur préparation diplomatique du côté de la Russie et des États-Unis. Néanmoins, l'accueil réservé par les gouvernements aux premières démarches du Vatican semblait

ouvrir la voie à des interventions ultérieures, car tous avaient reconnu que l'autorité du Saint-Siège pourrait être, au moment le plus aigu de la crise, l'ultime ressource pour sauver la paix. Le gouvernement britannique s'était montré spécialement accueillant. En priant le pape de renoncer pour le moment à son invitation à la conférence, il n'entendait pas, avait dit Halifax, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, priver la cause de la paix du secours que pourrait lui apporter dans les moments critiques la diplomatie pontificale.

À défaut de la conférence à cinq, une voie demeurait ouverte, celle des bons offices, aptes à favoriser des conversations directes entre l'Allemagne et la Pologne, comme entre la France et l'Italie. Durant les deux mois qui suivirent, juin, juillet, l'action du Vatican fut orientée dans ce sens.

La conversation que le nonce à Berlin eut avec Ribbentrop le 17 mai n'était pourtant pas propre à dissiper les inquiétudes qu'avait laissées subsister l'entrevue de Berchtesgaden. La violence de la presse nazie, déchaînée contre la Pologne, semblait préluder à une offensive de la Wehrmacht. Le nonce demanda à Ribbentrop s'il ne craignait pas la guerre avec les puissances occidentales. Le ministre des Affaires étrangères répondit avec assurance que jamais la France et l'Angleterre ne franchiraient les défenses occidentales de l'Allemagne ; que les sous-marins allemands défiaient la flotte britannique, et que si jamais la Pologne commettait la folie de se lancer dans la guerre, elle serait écrasée en moins de rien : « En cas de guerre avec un peuple comme le nôtre, de 85 millions d'habitants, armé jusqu'aux dents, la Pologne n'aura que très peu de jours à combattre : elle sera écrasée de façon foudroyante, car elle sera attaquée en même temps de dix côtés à la fois. » Devant ces confidences, le nonce se hasarda à poser la question de l'attitude de la Russie. Ribbentrop souleva devant l'envoyé du Saint-Siège un coin du voile qui enveloppait les négociations germano-soviétiques : le seul point de désaccord actuel entre le Reich et la Russie des Soviets est celui de la propagande communiste. Mais, « si la Russie renonce à cette propagande, rien n'interdit un rapprochement entre nous ». Après cela, les réflexions du nonce Orsenigo étaient d'un optimisme très modéré.

Quelques jours plus tard, le 22 mai, Ciano et Ribbentrop signaient à Berlin, en présence de Hitler et de Göring, un traité d'alliance, le fameux pacte d'Acier. Il y était dit que « si malgré les désirs et les espoirs des parties contractantes, il devait arriver que l'une d'elles se trouvât engagée dans des opérations militaires avec une ou plusieurs puissances, l'autre partie contractante interviendrait immédiatement comme alliée à ses côtés, et la soutiendrait avec toutes ses forces militaires, sur terre, sur mer et dans les airs ». Cependant, avant de signer, Mussolini avait averti Hitler que l'Italie ne serait pas prête à la guerre avant 1943.

Ainsi, les garanties franco-anglaises assurées à la Pologne et à la Roumanie d'un côté, l'axe Rome-Berlin de l'autre, tendaient de plus en plus à dresser l'un contre l'autre deux blocs hostiles. Cette situation semblait pourtant offrir un moyen d'agir en faveur de la paix. Certains pensaient alors que Mussolini jouissait d'une grande influence sur Hitler, et que par le Duce l'on pourrait exercer sur le Führer une action modératrice. C'est avec cet espoir que François Poncet avait abandonné l'ambassade de France à Berlin pour le palais Farnèse. Et ce fut un moment l'espoir du Vatican. Le pape voulait rapprocher la France et l'Italie non seulement afin d'éviter un conflit entre les deux nations, mais aussi dans l'espoir de gagner Mussolini à la cause de la paix générale.

Le 20 mai, le cardinal secrétaire d'État, recevant l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, Charles-Roux, avait demandé un double effort de la France, pour inviter la Pologne à la modération dans ses rapports avec l'Allemagne, et pour améliorer ses propres relations avec l'Italie, « qui est la seule puissance qui ait une influence non négligeable sur l'Allemagne, et qui puisse la retenir ». Pour le cardinal, Mussolini, au fond, ne désirait que la paix, mais il fallait éviter de l'exciter par des attaques de presse.

Après cette démarche en direction de la France, le Vatican se retourna vers l'Italie. Cette fois encore, l'intermédiaire choisi fut le P. Tacchi Venturi. Le secrétaire d'État lui remit une note dont la substance devait être communiquée oralement au chef du gouvernement italien :

Il serait très utile pour la cause de la paix que le chef du gouvernement italien, Son Excellence M. Mussolini, usât de sa grande influence sur le chancelier Hitler et sur le gouvernement allemand pour obtenir que la question de Dantzig soit traitée avec le calme que la délicate situation internationale actuelle rend plus nécessaire que jamais.

Le 6 juin, le P. Tacchi Venturi se retrouvait chez Mussolini. L'accueil du Duce fut glacial. Mussolini écouta sans un mot l'exposé du jésuite qui, maîtrisant le trouble dont il était saisi, dit enfin : « Mais Votre Excellence croit la guerre inévitable ? »

- Très certainement, répondit le Duce.
- Peut-être parce que, à ce que l'on croit, la Russie est en train de conclure une alliance avec la France et l'Angleterre ?

- Cela ne fait absolument rien, répondit Mussolini. Ce qu'elle fait est parfaitement indifférent ».

Pie XII ne prit pas au tragique la mauvaise humeur de Mussolini : il en conclut que ce dernier désirait pousser le Saint-Siège à une nouvelle intervention.

Seulement, l'Allemagne maintenait ses prétentions vis-à-vis de la Pologne et il paraissait clair que les puissances occidentales, de plus en plus confiantes dans leur préparation militaire, espérant aussi parvenir bientôt à un accord avec la Russie, ne céderaient plus devant les menaces de Hitler. Le 10 juin, le nonce à Paris rencontrait le secrétaire général du quai d'Orsay, Léger, qui représentait la tendance la plus belliqueuse au sein du gouvernement français. Léger ne voulait pas entendre parler de conférence avec les puissances totalitaires et il se montrait plein d'optimisme sur l'issue d'un conflit. La situation intérieure de l'Allemagne devenait chaque jour plus critique ; la génération actuelle y était mal nourrie et physiquement faible. En cas de guerre, elle n'irait pas au-delà de la mobilisation générale. Le scepticisme poli du nonce ne parut pas ébranler sa conviction.

Trois jours plus tard, le 13 juin, le nonce en Italie s'entretenait avec le comte Ciano. De ce côté, les nouvelles étaient meilleures. Ciano affirmait catégoriquement que d'ici six mois, il n'existait aucun péril de guerre, car l'Allemagne n'avait pas l'intention d'attaquer la Pologne. A son avis, le seul péril était constitué par la Pologne « qui, dans la crainte d'être attaquée, peut d'un moment à l'autre faire quelque folie » : c'était donc sur la Pologne que le pape devrait faire œuvre de persuasion.

Ciano fut écouté et le nonce Cortesi reçut l'ordre de renouveler les conseils de modération que le pape avait déjà adressés aux Polonais, et d'intervenir aussi auprès du cardinal primat de Pologne afin que le calme fût recommandé au clergé et aux fidèles. Ensuite de quoi, le cardinal Maglione se retourna vers Berlin, et informa Orsenigo des démarches qui avaient été effectuées en direction de la Pologne : après cela, le Saint-Siège était en droit d'espérer que le gouvernement allemand ferait tout son possible pour éviter les incidents et les motifs de conflit. Le 30 juin, le nonce en Italie, Borgongini Duca, retourna à l'audience du comte Ciano. Il lui communiqua comment, sur ses propres conseils, le Saint-Siège était intervenu pour exhorter le gouvernement polonais à la prudence. Maintenant, le Saint-Siège comptait sur l'Italie pour exercer une influence modératrice sur Hitler. La réponse du ministre fut des plus rassurantes : « L'Allemagne ne bougera pas sans notre consentement, et ni Mussolini ni moi ne voulons la guerre. » Seulement, ces affirmations pouvaient signifier non pas que Hitler renonçait à ses projets sur Dantzig, mais simplement qu'il comptait les réaliser sans déclencher de guerre.

Or, ni à Paris ni à Londres on ne l'entendait ainsi. L'équivoque pouvait être fatale. Justement, le 30 juin, l'ambassadeur britannique en France communiquait à son gouvernement des nouvelles parvenues à Paris : Hitler s'appêtait à organiser à Dantzig un mouvement populaire pour proclamer le rattachement de la ville au Reich. Le Führer était persuadé que ni la France ni l'Angleterre ne bougeraient, et même qu'elles imposeraient à la Pologne l'acceptation du fait accompli. Selon le président du Conseil, Daladier, le seul moyen de couper court à ces desseins était une déclaration très ferme des Français et des Anglais pour prévenir qu'à Berlin on s'illusionnait à cet égard et qu'un coup de force sur Dantzig signifierait la guerre générale.

Le ministre britannique près le Saint-Siège, Osborne, dut être averti aussitôt, il vint déclarer au cardinal Maglione que peut-être l'Italie se leurrerait en pensant que si Hitler occupait Dantzig, l'Angleterre ne réagirait pas : au contraire, en pareil cas, l'Angleterre entrerait en guerre. Le précédent de l'Allemagne de 1914 déclarant la guerre à la France en comptant sur la neutralité britannique était dans tous les esprits. Le cardinal Maglione fit appeler l'ambassadeur d'Italie et, le 3 juillet, lui communiqua la décision de l'Angleterre.

Le lendemain, à Paris, Mgr Valeri rédigeait un rapport sur la situation internationale. L'opinion française dans son ensemble avait bien accueilli les démarches du pape en faveur de la paix. Mais le nonce avait l'impression que ni la France ni l'Angleterre ne prêchaient la modération à Varsovie. « Les deux grandes puissances occidentales, comme il a été publiquement déclaré, sont donc prêtes à marcher aux côtés de la Pologne quand celle-ci, pour défendre ses droits menacés, déciderait de prendre les armes contre l'Allemagne. C'est donc dans les mains de la Pologne que la France et l'Angleterre ont remis la décision du casus belli. » Le gouvernement français ne s'illusionnait pas et complétait ses préparatifs militaires. Et le nonce, qui avait déjà signé sa dépêche, ajoutait un post-scriptum. Il venait d'apprendre de l'ambassadeur d'Italie que le

ministre des Affaires étrangères avait remis à l'ambassadeur d'Allemagne une note pour lui signifier la décision irrévocable de la France et de l'Angleterre de se porter au secours de la Pologne si elle était attaquée. Malgré cela, l'ambassadeur d'Allemagne lui-même craignait que l'entourage de Hitler ne se fit des illusions à cet égard. Ainsi, l'Allemagne répéterait son erreur de 1914.

La lettre du nonce porte la date du 4 juillet. Le 7 juillet au matin, par ordre du pape, le secrétaire d'État déclara de nouveau à l'ambassadeur d'Italie que l'Angleterre comme la France défendraient la Pologne et Dantzig. Le cardinal reprenait ici les tournures du nonce Valeri : « Il y a encore près de Hitler des personnes qui se font des illusions à cet égard. Une erreur de jugement comme celle de 1914 serait fatale pour l'Allemagne et... pour l'Italie. » Le jour même, l'ambassadeur d'Italie informait son gouvernement.

Cependant, le mois de juillet se passa au Vatican dans un calme relatif. Avec le mois d'août, la situation se précipita de nouveau. Depuis longtemps le sénat de Dantzig supportait difficilement le contrôle des douaniers polonais et s'efforçait de l'entraver. Le 4 août, le gouvernement polonais remettait au président du sénat de la ville libre une note explosive. Il apprenait, disait-il, que les autorités locales avaient fait savoir aux douaniers polonais qu'elles s'opposeraient à toute inspection de leur part. Le gouvernement polonais donnait jusqu'au 5 août à 18 heures pour annuler cette mesure. Dans l'intervalle, les douaniers polonais exerceraient leurs fonctions en armes. Le 9 août, le chargé d'affaires polonais à Berlin recevait du secrétaire d'État Weizsäcker une note de protestation : le gouvernement allemand avait appris avec une grande surprise l'intervention de Varsovie auprès du sénat de Dantzig. De Varsovie, on répliqua sur le même ton : le gouvernement polonais « avait pris connaissance avec la plus vive surprise » de la déclaration allemande. Il considérerait désormais comme autant d'actes d'agression les interventions du Reich au détriment de ses droits et de ses intérêts. Pendant cet échange de notes, le sénat mettait la ville en état de défense, et des « touristes » arrivant du Reich venaient augmenter les effectifs du mouvement qui se préparait pour proclamer le retour de la ville libre à l'État allemand.

Le 11 août, Hitler rencontra à Berchtesgaden le haut-commissaire de la Société des Nations à Dantzig, Burckhardt. Le chancelier du Reich manifesta une extrême irritation contre les Polonais. Il réaffirma néanmoins que le règlement définitif de la question territoriale pouvait attendre, mais il fallait que les minorités allemandes situées en territoire polonais ne fussent plus exposées aux vexations des Polonais, car alors l'honneur allemand serait engagé.

Le pape n'était pas encore au courant de cette conversation, quand, le 14 août, le nonce de Varsovie télégraphiait au Vatican que depuis quinze jours, l'Allemagne amassait des troupes sur la frontière polonaise. Dès le lendemain, le cardinal Maglione télégraphiait à Cortesi « de demander discrètement à ce gouvernement [de Varsovie] s'il croit que la Secrétairerie d'État puisse faire quelque chose, et quoi ». En attendant la réponse, le 16 août, le cardinal secrétaire d'État recevait l'ambassadeur de Pologne : aux yeux de ce dernier, la question de Dantzig était un prétexte pour attaquer la Pologne, afin d'arriver à l'Ukraine et aux puits de pétrole de Roumanie, mais la Pologne attendait l'attaque dans le calme, sûre d'être défendue par les puissances occidentales. Du côté de la Russie, l'ambassadeur n'avait pas d'inquiétudes. Le cardinal n'était pas si tranquille. D'autres informations, dont sa note ne précise pas la source, lui confirmaient bien que pour Hitler, Dantzig n'était qu'un prétexte à attaquer la Pologne, mais elles avertissaient aussi que la Russie s'entendrait avec l'Allemagne pour un nouveau partage de la Pologne. Néanmoins, à Berlin, on nourrissait encore l'illusion fatale que l'Angleterre et la France laisseraient faire.

En effet, les 11, 12 et 13 août, Ciano avait rencontré à Salzbourg Hitler et Ribbentrop. Ces derniers n'avaient plus caché que l'attaque contre la Pologne était imminente. Ciano avait essayé en vain de les persuader de résoudre le problème de Dantzig par les voies diplomatiques. Osborne, qui communiquait ces nouvelles à Mgr Tardini dans une note du 19 août, confessait de vive voix qu'il ne voyait plus comment on éviterait la guerre.

Un mois plus tôt, l'ambassadeur de France à Londres avait remis au Foreign Office un mémorandum soulignant l'urgence de conclure le traité d'assistance mutuelle avec la Russie. En cas d'échec de ces négociations, écrivait-il, « tout le dispositif de sécurité franco-anglais en Europe serait ébranlé... l'issue des négociations pouvait, de façon définitive, tenir la paix ou la guerre en suspens au cours des semaines à venir ». Or, le 21 août, tard dans la soirée, l'agence de presse allemande, le Deutsches Nachrichtenbüro, communiquait :

Le gouvernement allemand et le gouvernement soviétique se sont mis d'accord pour conclure ensemble un pacte de non-agression. Le ministre des Affaires étrangères, Herr von Ribbentrop, se rendra à Moscou le mercredi 23 août dans le but de conclure les négociations.

Il était facile de tirer les conclusions, telles que les avait indiquées à l'avance le mémorandum français. Dès le lendemain, le président du Conseil, Daladier, disait à l'ambassadeur britannique qu'il pensait que Hitler allait marcher sur la Pologne d'ici deux ou trois jours. Il est vrai, comme le note Ciano dans son diaire, au 23 août, que « la France et l'Angleterre font savoir aux quatre vents qu'elles interviendront également dans un conflit éventuel ». Le gouvernement de Varsovie affectait de prendre la nouvelle avec beaucoup de détachement, et l'ambassadeur Papée remettait à la Secrétairerie d'État une note disant qu'il n'attachait pas trop d'importance au pacte germano-soviétique : la Russie voulait demeurer en dehors du conflit et n'interviendrait pas contre la Pologne.

Au Vatican, où l'on prévoyait l'événement depuis un certain temps, on jugeait les choses de façon plus réaliste. Dès le 22 août au soir, Osborne remettait au secrétaire d'État une note de lord Halifax, sur les moyens dont disposait le Saint-Siège « pour écarter une catastrophe qui semblait s'approcher ». Le gouvernement britannique était disposé à faire tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser une solution équitable des problèmes pendants, au moyen de libres négociations entre l'Allemagne et la Pologne. Mais un événement imprévu pourrait mettre le gouvernement britannique dans l'impossibilité d'agir par les voies diplomatiques. Halifax espérait qu'alors le pape jetterait dans la balance tout le poids de son autorité par un ultime appel à la raison. Le lendemain, Osborne revenait porter à Mgr Tardini ses suggestions en vue d'un radio-message solennel dans lequel lord Halifax plaçait un dernier espoir.

Le même jour, 23 août, l'ambassadeur britannique à Berlin, Neville Henderson, se rendit en avion à Berchtesgaden pour remettre à Hitler une lettre de Chamberlain, et avertir que la Grande-Bretagne entrerait en guerre pour défendre la Pologne si elle était attaquée. La Grande-Bretagne avait donné sa garantie à la Pologne. Elle devait tenir sa parole. Jamais au cours des siècles la Grande-Bretagne n'avait violé sa parole. Elle cesserait d'être l'Angleterre si elle le faisait. Le dictateur ne devait donc pas se leurrer sur la possibilité de dévorer la Pologne en évitant une guerre européenne. L'avertissement ne pouvait être plus clair ; on ne dirait pas que l'Angleterre avait été responsable de la guerre par l'ambiguïté de son attitude. Mais, écrivait Henderson le lendemain, « ma conversation d'hier avec lui [Hitler] a confirmé mon point de vue, qu'il est particulièrement inutile de discuter avec lui ». Henderson n'était guère plus tendre pour les Polonais, qui s'étaient conduits de façon insensée, ni pour les Russes, dont la trahison plaçait l'Angleterre dans une position très défavorable. C'était bien le moment du suprême appel à la raison, que le pape pouvait encore lancer.

La journée du 24 août 1939 fut, au Vatican comme dans les autres capitales, une journée de trépidation et de travail fiévreux. La matinée voit un défilé d'ambassadeurs à la Secrétairerie d'État. À 9 h 45 c'est Charles-Roux, l'ambassadeur de France, très pessimiste. Aujourd'hui même, ou demain, Hitler va attaquer la Pologne. Le pape devrait condamner l'agression contre un pays catholique. A 10 h 30, c'est le ministre d'Angleterre, qui revient pour la troisième visite, au moins, en trois jours : il communique à Mgr Tardini le sommaire de la lettre de Chamberlain avertissant Hitler de l'irrévocable décision anglaise de secourir la Pologne attaquée. À Osborne succède le marquis Giustiniani, conseiller de l'ambassade d'Italie près le Saint-Siège. Il confesse qu'après le pacte germano-soviétique, l'Italie n'a plus les moyens d'intervenir efficacement, et il ne voit pas comment on pourra éviter la guerre. À midi et quart, arrive l'ambassadeur Papée. Il répète que la Pologne n'avait jamais compté sur l'assistance de la Russie. Il voudrait du Saint-Père une condamnation de l'agression imminente. A une heure de l'après-midi, c'est encore le ministre de Yougoslavie, qui vient aux informations.

Dans la journée arriva un télégramme du nonce de Berlin. Orsenigo rapportait la démarche de Henderson près de Hitler, la fureur de ce dernier qui, après vingt ans d'efforts pour rapprocher l'Allemagne de l'Angleterre, voyait celle-ci s'opposer à toutes ses revendications nationales. À Berlin, on regardait la guerre comme imminente : on parlait déjà d'un armistice pour sauver la paix.

Pendant que Mgr Tardini recevait les diplomates, qui tous confirmaient l'imminence du péril, on préparait, à la Secrétairerie d'État, le texte du radio-message pontifical dans lequel certains voyaient *l'ultima ratio* de la paix. Quatre textes différents, au moins, furent préparés et soumis au pape : il choisit celui qu'avait rédigé le substitut Montini, et le corrigea de sa main. Le soir, à 19 heures, Pie XII adressait au monde son appel à la négociation et à la paix :

Voici de nouveau que sonne une heure grave pour la grande famille humaine, heure de délibérations terribles, dont ne peut se désintéresser Notre cœur, dont ne doit pas se désintéresser Notre autorité spirituelle, qui Nous a été donnée par Dieu pour conduire les âmes dans les sentiers de la justice et de la paix.

Sans autres armes que la parole de Vérité, mais parlant au nom de Dieu, Père de tous les hommes, du Christ, en qui tous sont frères, de l'Esprit d'amour, le souverain pontife adjurait les gouvernants de chercher dans des négociations pacifiques la solution des problèmes qui plaçaient l'humanité au bord d'un épouvantable conflit :

C'est par la force de la raison et non par celle des armes que la justice fait son chemin. Et les empires qui ne sont pas fondés sur la justice ne sont pas bénis de Dieu. La politique émancipée de la justice trahit ceux qui la veulent ainsi.

Le péril est imminent, mais il est encore temps.

Rien n'est perdu avec la paix. Tout peut être perdu par la guerre [...].

Que les forts Nous écoutent pour ne pas devenir faibles dans l'injustice. Que les puissants Nous écoutent s'ils veulent que leur puissance soit non pas destruction, mais soutien pour les peuples et protection de la tranquillité dans l'ordre et le travail. Nous les en supplions par le sang du Christ, dont la force victorieuse du monde fut la douceur dans la vie et dans la mort [...].

On ne pouvait attendre que la parole du pape eût un écho très profond dans l'âme des dirigeants du IIIe Reich. Cependant, Hitler, qui avait décidé d'attaquer la Pologne dans la nuit du 25 au 26 août, eut une dernière hésitation et suspendit l'ordre de marche, il voulut tenter un dernier effort pour détacher de la Pologne l'Angleterre et la France. Le 25, à une heure et demie de l'après-midi, le chancelier du Reich remettait à l'ambassadeur britannique une note verbale, réitérant à l'Angleterre l'offre de son amitié. L'ambassadeur de France, Coulondre, reçut des déclarations analogues. Puis, le même jour, Ciano téléphonait à l'ambassadeur d'Italie à Berlin une lettre de Mussolini à Hitler et, à 17 h 30, Attolico l'apportait à la Wilhelmstrasse. Le Duce expliquait au Führer que l'Italie n'était pas en mesure de le seconder militairement dans un conflit qui éclaterait en cet instant à la suite d'une attaque allemande contre la Pologne. L'appel du pape fut suivi d'un temps d'arrêt dans la course à l'abîme.

Les diplomates profitèrent du répit pour essayer de reprendre la trame des négociations, et Pie XII renouela ses efforts pour inspirer de nouveaux pourparlers. Les télégrammes se croisèrent entre le Vatican et les nonciatures de Berlin et de Varsovie avec des propositions sur le sort des minorités ethniques, qui paraissait alors le point crucial. Mais, le 28 août, Tardini devait communiquer à Orsenigo qu'un plan élaboré à cet égard n'était pas réalisable.

Le même jour, l'ambassadeur de France apporte à Mgr Montini un article de Georges Goyau sur la Pologne et sa fidélité catholique à travers les siècles. Charles-Roux voudrait au moins un geste, une parole publique du pape en faveur de la Pologne, « avant qu'elle n'entre dans la grande épreuve qui va s'abattre sur elle ». La requête fut transmise à Pie XII, dont Mgr Tardini a noté la réponse « Sa Sainteté dit que ce serait trop. On ne peut oublier qu'il y a dans le Reich 40 millions de catholiques. À quoi seraient-ils exposés après un pareil acte du Saint-Siège ? Le pape a déjà parlé, et clairement. »

Pourtant, Pie XII n'abandonnait pas encore la partie. Le 29 août, le cardinal secrétaire d'État communiquait au P. Tacchi Venturi les instructions du pape. Il irait dire à Mussolini : 1° Que le pape était très content des efforts que lui, Mussolini, avait multipliés pour la paix. 2° Qu'il le priait d'intensifier encore ces efforts, en ce moment où croissait le péril. Le jour même, à 5 heures de l'après-midi, Mussolini recevait Tacchi Venturi. Cette fois, le Duce se montra flatté de l'appel que faisait le pape à ses bons offices. Il déclara lui-même que c'était un crime de déchaîner pour Dantzig une guerre qui pouvait marquer la fin de l'actuelle civilisation. Mais l'Allemagne était maintenant très forte, plus forte qu'en 1914, alors qu'il avait fallu le monde entier pour l'abattre. Il pensait pourtant qu'il restait une voie de salut, si la Pologne faisait des concessions substantielles à l'Allemagne. Le Duce avait rédigé de sa main un schéma comme base de pourparlers entre l'Allemagne et la Pologne. D'une part, la Pologne ne s'opposerait pas au retour de Dantzig au Reich ; et d'autre part, elle demanderait à entamer des discussions directes avec l'Allemagne sur les

conditions du commerce polonais dans le port de Dantzig, sur la question du Corridor, et sur la situation des minorités. Mussolini pria donc le pape d'adresser par son nonce à Varsovie un message au président de la République polonaise pour lui expliquer que, devant l'imminence du péril, il lui suggérait d'examiner ces propositions. Mussolini pensait que Hitler devrait accepter, et qu'il accepterait, ces propositions. Que, s'il s'y refusait, alors il aurait tout le monde contre lui et la Pologne se trouverait dans une situation excellente. Le P. Tacchi Venturi avait eu l'ordre de poser aussi la question de la neutralité italienne en cas de guerre. Il n'y manqua pas ; et cette seconde partie de sa mission fut encore plus aisée que la première. Dès qu'il aborda le sujet, il comprit que Mussolini « avait déjà considéré le moyen de pouvoir, sans manquer à l'Axe, se dispenser de descendre dans le champ de bataille ».

Lorsque la Secrétairerie d'État eut la réponse de Mussolini, Pie XII fit préparer un télégramme pour Varsovie. Ce faisant, le Vatican entreprenait une démarche dont il ne se dissimulait pas les risques, et Mgr Tardini crut devoir en souligner les inconvénients dans une lettre personnelle adressée au cardinal secrétaire d'État. En premier lieu, « le Saint-Siège semblerait faire le jeu de Hitler. Ce dernier mangerait encore une bonne bouchée, Dantzig, et au printemps prochain, il recommencera à zéro ». En second lieu,

le Saint-Siège semblerait avoir provoqué un nouveau Munich. Munich avait consisté en ceci : Hitler cria, menaça et obtint tout ce qu'il voulait. Ainsi pour Dantzig les cris et les menaces de Hitler obtiendraient, sous les auspices du Saint-Siège, ce retour de Dantzig au Reich que l'on n'avait pu obtenir par des négociations pacifiques. En troisième lieu, le Saint-Siège semblerait un peu trop lié à Mussolini, car il sera facile de savoir que c'est lui qui a suggéré la chose.

Néanmoins, dans une extrême tentative pour sauver la paix, le chef de la première section de la Secrétairerie d'État n'osait pas rejeter le projet. Le télégramme contenant les propositions de Mussolini partit dans la journée du 30 août. Parlant au nom du Saint-Père, le nonce en ferait l'objet d'une communication personnelle au président de la République polonaise, Moscicki. Avant d'expédier la dépêche, le cardinal Maglione en avait communiqué la substance au ministre de Grande-Bretagne, qui se montra d'accord avec la démarche du Saint-Siège, et en informa son gouvernement.

Le lendemain, 31 août, parvenait au Vatican la réponse du nonce de Varsovie : il lui semblait difficile de demander une audience au président de la République, qui n'avait pas la direction effective des affaires. En outre, la mobilisation générale était décrétée, et le nonce ne pensait pas que l'idée des concessions proposées pût trouver un accueil favorable. Pie XII ne céda pas, mais modifia ses instructions, et deux télégrammes repartirent pour Varsovie dans la journée du 31 août : le nonce ferait au président du Conseil la communication qui lui avait été envoyée à l'intention du président de la République, et il insisterait auprès du gouvernement polonais pour qu'il admît le principe d'un contrôle international sur les prétendues vexations des minorités allemandes.

Enfin, le même jour, 31 août, le pape renouvela, sous une forme moins solennelle, l'appel du 24 août. Il fit remettre aux ambassadeurs des cinq puissances immédiatement intéressées, ainsi qu'à l'ambassadeur d'Espagne et même, passant par-dessus tout scrupule protocolaire, à l'ambassadeur des États-Unis auprès du Quirinal, une suprême invitation à la négociation et à la paix. Tous les ponts n'étaient pas rompus entre Berlin, Rome, Londres et Paris, et un négociateur polonais était attendu à Berlin. Le pape ne voulait pas renoncer à l'espoir :

Sa Sainteté supplie par conséquent, au nom de Dieu, les gouvernements d'Allemagne et de Pologne de faire ce qui leur est possible afin d'éviter tout incident et de s'abstenir de prendre toute mesure susceptible d'aggraver la tension actuelle. Elle prie les gouvernements d'Angleterre, de France et d'Italie d'appuyer Sa demande.

Ce message fut remis aux destinataires le 31 août entre 13 h 20 et 13 h 45. En fait, l'heure des tractations était passée. Celles qui eurent lieu à la Wilhelmstrasse le 31 août à 18h30 entre Ribbentrop et l'ambassadeur de Pologne ne furent qu'un simulacre. De Varsovie, à 23 h 30, le nonce Cortesi informait qu'il avait transmis au gouvernement les dernières communications du Saint-Siège et qu'il attendait une réponse pour le lendemain.

Quand cette réponse parvint à Rome le 1er septembre, les armées allemandes avaient pénétré en territoire polonais. Aussi, lorsque, dans la matinée de ce 1er septembre, l'ambassadeur de France vint demander au cardinal secrétaire d'État une condamnation explicite de l'agression allemande, Maglione répliqua « que les documents et les faits parlaient d'eux-mêmes ».

Hitler avait cru longtemps que la guerre serait localisée à l'Est. La mobilisation générale décrétée en France pouvait lui faire prévoir que les engagements contractés vis-à-vis de la Pologne par les puissances occidentales seraient tenus. Le 2 septembre, Mussolini communiqua à Hitler un projet de conférence pour le 5. Mais l'Angleterre et la France firent savoir qu'elles y mettaient comme condition le retour des troupes allemandes sur leurs bases de départ. Mussolini retira sa proposition et, le lendemain 3 septembre, l'Angleterre et la France déclaraient la guerre à l'Allemagne.

Le 9 septembre, le ministre de Grande-Bretagne près le Saint-Siège, sir d'Arcy Osborne, écrivait à Maglione :

Dans la dernière conversation que j'ai eue avec vous, vous m'avez demandé si je croyais que le Saint-Siège avait fait tout ce qui lui était possible dans l'intérêt de sauver la paix. J'ai répondu sans hésitation que j'en étais convaincu. J'ai référé cette conversation à lord Halifax, qui m'a chargé de dire à Votre Éminence qu'il est entièrement d'accord avec ce que je vous ai répondu.

2

Pie XII, Roosevelt et Mussolini

À l'heure où le grondement du canon semblait imposer silence à toutes les autres voix, Pie XII ne voulut pas interrompre son discours pacifique. Limiter le conflit, ramener au plus tôt une paix dans la justice et la sécurité demeuraient les buts de sa diplomatie du temps de guerre.

D'abord, s'opposer à une extension de la guerre. Jusqu'au début de septembre 1939, les interventions du pape auprès de Mussolini avaient visé à sauver la paix de l'Europe. Mussolini et Ciano avaient effectivement tenté de retenir Hitler et Ribbentrop sur le sentier de la guerre, mais en vain. Du moins, le Duce et son ministre des Affaires étrangères avaient averti le Führer que dans les circonstances présentes, l'Italie ne pouvait entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne. À cet égard, les vœux de Pie XII avaient été exaucés. Pourtant, il fallait compter avec les vieilles rancunes que Mussolini gardait contre les Alliés, avec les divergences idéologiques qui séparaient l'Italie fasciste des démocraties occidentales, enfin avec le pacte d'Acier. Aussi, tout en requérant le concours de Mussolini pour sauver la paix du monde, le Saint-Siège se souciait-il également de ce que ferait l'Italie. Lorsque, le 29 août, le P. Tacchi Venturi avait, au nom du pape, demandé au Duce un ultime effort pour sauver la paix, ce dernier avait donné à cet égard des espoirs très modérés, mais il avait été tout à fait rassurant sur la question de la neutralité italienne. Le surlendemain 31 août, le nonce Borgongini Duca avait eu une audience avec Ciano, qui lui déclara que Mussolini et lui se battaient comme des lions pour empêcher la guerre. Et comme le nonce demandait sans détour : « Quoi qu'il arrive, je pense que l'Italie ne bougera pas ? », le ministre répondit en souriant : « Cela, c'est une autre question. Avant de bouger, l'Italie y regardera à deux fois. » Et de fait, le 1er septembre, au moment où les troupes allemandes entrèrent en Pologne, l'Italie annonça sa non-belligérance.

Néanmoins, des rumeurs inquiétantes parvenaient au Vatican. Le 5 septembre, le prince Aldobrandini déclarait au substitut de la Secrétaire d'État que, d'après Ciano lui-même, la neutralité italienne était encore très incertaine. L'accord ne régnait pas à cet égard au sein du gouvernement. Le ministre des Affaires étrangères, les sous-secrétaires d'État à la Guerre, à la Marine et à l'Aviation étaient pour la neutralité, mais Mussolini et certains ministres voulaient se ranger immédiatement aux côtés de l'Allemagne, et les premiers succès allemands en Pologne avaient réveillé les ardeurs belliqueuses du Duce. Le 6 septembre au matin, Pie XII fit appeler le P. Tacchi Venturi et le chargea d'aller porter à Mussolini les félicitations du pape pour ce qu'il avait fait en faveur de la paix, et le conseil de se maintenir dans la ligne de la neutralité.

Le soir même, à 17 h 45, Tacchi Venturi fut reçu par Ciano, auquel Mussolini l'avait renvoyé, et le ministre fit au nom du chef du gouvernement la communication suivante : 1° La déclaration de non-belligérance de l'Italie, du 1er septembre, « équivalait vraiment et proprement à une déclaration de neutralité. 2° Cette déclaration demeure ferme, et c'est l'intention de Mussolini qu'elle demeure telle jusqu'à la fin du conflit, qui pourrait bien d'ailleurs se terminer dans quelques semaines, c'est-à-dire une fois achevée la guerre contre la Pologne. 3° On ne peut humainement prévoir quels sont les événements qui pourraient obliger l'Italie, malgré son intention actuelle de rester neutre, à adopter une autre ligne de conduite ». Ciano ajouta qu'il était exact que certains membres du gouvernement se disaient favorables à une participation de l'Italie

au conflit, mais lui-même continuerait à défendre fermement la neutralité, comme il l'avait défendue jusqu'alors.

Ainsi rassuré pour l'immédiat du côté de Rome, le Saint-Siège suivait attentivement l'attitude des autres gouvernements. Le 11 septembre, le nonce à Paris, Mgr Valerio Valeri, avait rencontré le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet. Le nonce concluait de son entretien que le gouvernement français se tenait assuré de la neutralité italienne. et ne partageait pas l'avis de ceux qui souhaitaient l'entrée de l'Italie dans la bataille ; bien plus, il était disposé à prêter l'oreille aux demandes ou aux désirs de l'Italie. Le nonce n'avait pas manqué de souligner que le Saint-Siège avait déjà fait, et ferait encore, tout son possible pour limiter le conflit, et qu'il attachait la plus grande importance aux bonnes relations entre la France et l'Italie.

Mais, la semaine suivante, le président du Conseil, Daladier, remplaça au quai d'Orsay le ministre Bonnet : il s'agissait de former un « cabinet de guerre ». On prévoyait une pression sur les neutres afin de les amener à se déclarer, et l'on pouvait craindre l'influence de ceux qui affirmaient avantageuse pour la France l'entrée en guerre de l'Italie. On prétendait en outre que Daladier gardait une rancune personnelle contre Mussolini, qu'il accusait de l'avoir trompé à Munich sur les intentions véritables de Hitler.

À ces indications inquiétantes du 15 septembre, Mgr Valeri ajoutait les 21 et 28 septembre des nouvelles beaucoup plus rassurantes, qu'il confirmait dans le rapport suivant : « Quant à l'Italie, au moins pour l'heure, grâce à Dieu, les prévisions se maintiennent bonnes, et l'on va jusqu'à dire qu'elle vendrait des avions ou des moteurs à la France. »

Une lettre du nonce en Italie, directement adressée au pape, coïncidait avec les nouvelles de Paris. Le 28 septembre, Borgongini Duca avait été reçu par le comte Ciano et lui avait porté les remerciements du pape pour l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour en faveur de la paix. Ciano comprit parfaitement le sens de ces félicitations, et réaffirma qu'il continuerait « à se battre vigoureusement pour la paix en général, et pour celle de l'Italie en particulier ». La conversation se poursuivit avec le chef de cabinet, Anfuso, qui déclara catégoriquement : « Soyez tranquille qu'il n'y aura pas d'opérations militaires. Je vous dis en confidence que la guerre ne peut se faire, parce que nous n'avons rien et parce que le peuple italien n'en veut pas. Le ministre Ciano a accompli une oeuvre admirable en ce sens. »

Néanmoins, Pie XII ne voulait négliger aucune occasion de défendre la cause de la neutralité auprès des gouvernants italiens. Le 7 décembre, il recevait les lettres de créance d'un nouvel ambassadeur d'Italie, Dino Alfieri. Dans sa réponse au diplomate, Pie XII stigmatisa les doctrines qui « humanisent le divin et divinisent l'humain » il n'était pas très difficile de reconnaître l'idéologie national-socialiste et l'idéologie communiste. Le pape ne craignit pas de prédire leur chute : « Chacune de ces erreurs, comme en général toute erreur, a son temps, le temps de son expansion et le temps de son déclin, son midi et son crépuscule ou sa chute vertigineuse. » Puis le pape exprima sa confiance que ses sollicitudes pour la paix dans la justice trouveraient toujours un écho « dans le vaillant, fort et laborieux peuple italien, que la sagesse de ses gouvernants et ses propres tendances intimes ont jusqu'à présent heureusement préservé du danger de se trouver impliqué dans la guerre ».

Cet éloge public de la neutralité italienne fut bientôt répété par le pape dans une circonstance encore plus solennelle, lorsque, deux semaines plus tard, le 21 décembre, il reçut au Vatican le roi et la reine d'Italie. Le souverain pontife adressa directement à Victor-Emmanuel les louanges qu'il avait exprimées quinze jours plus tôt devant son ambassadeur, pour la paix conservée en Italie :

En un moment où d'autres peuples sont entraînés dans la guerre ou en sont menacés, et où la tranquillité et la paix ont été chassées du cœur d'un grand nombre, l'Italie au contraire, toujours vigilante et forte sous l'auguste et sage main du roi-empereur, et par la direction clairvoyante de ses gouvernants, se repose dans la paix.

À l'occasion de cette visite, le comte Ciano fut décoré de l'ordre pontifical de l'Éperon d'or, et le diplôme, signé par le cardinal secrétaire d'État, insistait en termes louangeurs sur les efforts qu'avait déployés le ministre pour le maintien de la paix.

Bouleversant le protocole, Pie XII décida de se déplacer au Quirinal pour rendre lui-même aux souverains italiens la visite qu'il avait reçue au Vatican. Le 28 décembre 1939, le pape franchit le seuil du palais bâti par ses prédécesseurs et devenu depuis 1870 la résidence des rois d'Italie. L'accueil des princes fut à la hauteur de cet instant historique. Et la bénédiction que le souverain pontife invoqua sur ses hôtes royaux fut

encore une bénédiction de paix, « afin que la paix qui, sauvegardée par la sagesse de ses dirigeants, rend l'Italie forte et respectée à la face du monde, devienne pour les peuples qui se combattent aujourd'hui à travers les terres, les ciels et les mers, un éperon et une invitation aux ententes futures ». Ces brèves allusions renfermées dans les discours publics laissaient assez entendre que le pape avait profité des entretiens privés avec ses hôtes pour insister sur la nécessité de sauvegarder la paix de l'Italie, comme il le confirma à l'ambassadeur de France.

Entre la visite du roi au Vatican et celle du pape au Quirinal, Pie XII avait eu d'autres occasions de revenir sur la grande question de la paix. Si la fête de Noël n'apporta pas à l'Europe en guerre la trêve que certains avaient envisagée, mais que la faible activité militaire de cette période eût rendue assez formelle, elle fut marquée par un nouveau message de Pie XII. Le 24 décembre à 10 h 30, s'adressant directement aux cardinaux et aux prélats de la curie romaine, et, par-delà les présents, au monde entier, le pape parla de la paix. Ce n'était pas un appel à la négociation ou à la suspension d'armes, mais une préparation à long terme en vue d'une paix future, solide et durable. Après s'être étendu sur les causes profondes de la guerre, sur les horreurs et les violations du droit qui accompagnaient le présent conflit, Pie XII énuméra sous cinq chefs les présupposés indispensables pour fonder la paix du monde dans l'ordre et la justice :

1° Assurer le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations, petites et grandes.

2° Libérer les nations du fardeau de la course aux armements, grâce à un désarmement mutuellement consenti, organique, progressif.

3° Reconstruire et créer des institutions internationales, en tenant compte des déficiences des institutions antérieures.

4° Reconnaître, particulièrement dans l'intérêt de l'ordre européen, les droits des minorités ethniques.

5° Reconnaître enfin, au-dessus de toutes les lois et conventions humaines, « les normes saintes et inébranlables du droit divin ».

Au terme de ce message, qui s'était maintenu sur le plan théorique, Pie XII changea de ton. Il était heureux, déclara-t-il, de communiquer une bonne nouvelle à ses auditeurs. Le président des États-Unis avait décidé de rétablir des relations officielles entre la Maison-Blanche et le Vatican, et son représentant personnel ne tarderait pas à prendre le chemin de Rome.

Jusqu'alors en effet, alors que l'Allemagne de Hitler était représentée au Vatican par un ambassadeur qui même, par droit d'ancienneté, était le doyen du corps diplomatique, les États-Unis n'avaient pas d'agent officiel auprès du pape. L'intermédiaire entre le Vatican et la Maison-Blanche était en fait le délégué apostolique à Washington, Amleto G. Cicognani, représentant du souverain pontife auprès de l'Église catholique des États-Unis. À Rome, lorsque, le 31 août 1939, le pape voulut porter à la connaissance du gouvernement américain son ultime message pacifique, il dut charger son nonce en Italie de le remettre à l'ambassadeur américain auprès du Quirinal. Pour parer à cet inconvénient, Roosevelt avait décidé de mander au Vatican un diplomate qui serait le représentant non des États-Unis, mais du président, et il choisit le moment des fêtes de Noël pour rendre public son dessein et désigner celui qu'il allait envoyer auprès du pape, Myron C. Taylor. Dans un télégramme daté du 23 décembre et adressé à Pie XII, le président des États-Unis commençait par évoquer les tristes conditions du monde en guerre. Il reprenait pourtant courage, disait-il, en songeant que c'était en une époque également bouleversée que le prophète Isaïe avait annoncé la naissance du Christ. Et il gardait confiance dans les forces spirituelles qui avaient toujours restauré l'ordre et la lumière après les périodes les plus sombres de l'histoire. Le président avait tenu à envoyer son message de Noël aux chefs des principales communautés religieuses des États-Unis, protestantes et juive, mais le télégramme expédié à Rome avait ceci de particulier qu'il se terminait en annonçant la nomination d'un représentant du président auprès du pape, « afin d'aider nos efforts parallèles pour la paix et pour le soulagement des souffrances ».

Le message présidentiel fut remis à l'archevêque de New York, appelé d'urgence à Washington, et Mgr Spellman le porta à la délégation apostolique en priant de le transmettre immédiatement au Vatican dans un télégramme en clair. Le message arriva dans la journée du 23 décembre. Ainsi, Pie XII termina son message de Noël en informant le Sacré Collège de la nomination de M. Taylor comme représentant du président Roosevelt. Et il conclut ;

C'est une nouvelle qui ne pouvait nous être plus agréable, car elle représente, de la part du chef éminent d'une aussi grande et puissante nation, une contribution valable et pleine de promesses à nos

sollicitudes, que ce soit pour obtenir une paix juste et honorable, comme pour une action plus efficace et plus ample pour soulager les souffrances des victimes de la guerre. Aussi tenons-Nous à exprimer pour cet acte noble et généreux du président Roosevelt Nos félicitations et Nos sentiments de gratitude.

La réponse du pape à la lettre autographe qui suivait le télégramme n'attendit pas l'arrivée de Myron Taylor. Le 7 janvier, Pie XII écrivait à Roosevelt que son message avait illuminé d'un rayon de consolation, d'espoir et de confiance, les peuples angoissés par la guerre. Quant à lui, vicaire sur terre du Prince de la paix, il avait dédié tous ses efforts à sauver la paix et à la rétablir, et il entendait poursuivre dans la voie tracée par sa mission apostolique. Que le chef de la grande fédération nord-américaine prît ainsi place à l'avant-garde des défenseurs de la paix, c'était une chose qu'il saluait avec une joie reconnaissante et une confiance accrue.

Deux jours plus tôt, c'était une lettre de Mussolini qui était partie de Rome, en direction cette fois du Reich. Le chef du gouvernement n'avait pas été présent aux rencontres de Pie XII avec les souverains italiens. Néanmoins, après les appels réitérés du pape à la neutralité de l'Italie, le Duce croyait bon de rassurer Hitler sur ses intentions personnelles. Dans une lettre du 5 janvier, prenant l'occasion de l'année nouvelle, il écrivait au Führer :

Les récents échanges de visites entre le roi et le pape ont revêtu un caractère principalement intérieur et non pas international. Les conversations ont été brèves et générales, sans apporter de décision ou de projets, et il ne pouvait en être autrement.

Néanmoins, après avoir écarté l'idée d'une influence du pape sur la politique italienne, Mussolini communiquait à Hitler ses inquiétudes sur l'issue des combats, et il suggérait que la reconstitution d'un État polonais indépendant, sous la protection du Grand Reich, pourrait conduire à la paix. Ne serait-ce pas arracher aux Franco-Anglais la raison pour laquelle ils étaient entrés en guerre ? Certes, il savait bien que les démocraties ne feraient pas capituler l'Allemagne du Führer. « Mais il n'est pas sûr que l'on réussisse à mettre à genoux les Alliés, ni même à les diviser. Le croire, c'est s'illusionner. Les États-Unis ne permettraient pas une défaite totale des démocraties. » Mieux valait donc s'épargner les risques et les sacrifices d'une offensive massive sur le front occidental, si l'on pouvait arriver à la paix par un accord fondé sur la reconnaissance d'un État libre de Pologne.

Hitler et Ribbentrop étaient peu préparés à entendre ce langage. Rendant compte de l'audience au cours de laquelle il avait présenté à Hitler la lettre de Mussolini, l'ambassadeur d'Italie écrivait à Ciano : « Ils sont sûrs que 1940 nous apportera la victoire. »

Pourtant, Pie XII caressait encore quelques espoirs du côté de l'Allemagne. Le 11 janvier 1940, il convoqua le ministre de Grande-Bretagne et lui expliqua qu'il avait reçu l'émissaire de certains chefs militaires allemands. Une grande offensive était en préparation pour la mi-février, ou même plus tôt. Mais si les généraux pouvaient avoir de l'Angleterre l'assurance d'une paix qui ne serait ni un nouveau Compiègne, ni une paix à la Wilson, ils étaient prêts à remplacer l'actuel gouvernement par un régime avec lequel il serait possible de traiter, sur la base d'une restauration de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, mais en maintenant l'union de l'Autriche au Reich. Pie XII se disait assuré de la bonne foi de l'envoyé, sans oser garantir celle des mandataires, et moins encore leur capacité d'opérer le changement de régime.

Le mois suivant, le même Osborne transmettait à lord Halifax une nouvelle communication du pape. Toute précaution avait été prise pour assurer le secret. Le 6 février au soir, le « maestro di camera » chargé d'introduire les visiteurs auprès du pape était venu le prier de se rendre le lendemain à midi et demi à son bureau, d'où il le conduirait discrètement à l'appartement pontifical. Osborne ne devait pas s'habiller comme pour une audience, et rien n'en serait publié. Ainsi fut fait, et Pie XII expliqua au diplomate qu'il avait revu un intermédiaire digne de confiance des cercles militaires allemands, dont un général important, en sorte que l'affaire devait être prise très au sérieux. La communication était la suivante. Une partie notable de l'armée voulait se débarrasser de Hitler. L'intervention se ferait en dehors de Berlin, de sorte que pendant quelque temps il pourrait y avoir deux gouvernements et une guerre civile. Le nouveau pouvoir serait modéré et conservateur, même si au début ce serait une dictature militaire. L'Allemagne recevrait un régime fédéral et décentralisé. Ce que les auteurs de ce plan attendaient du pape, c'était qu'il s'assurât auprès du gouvernement

britannique que l'existence du Reich uni à l'Autriche pût être retenue comme base de négociation. Malgré sa répugnance à faire cette communication, Pie XII s'était senti obligé en conscience de ne pas laisser tomber ne fût-ce qu'une chance sur un million de sauver des vies. Il ne demandait pas de réponse. Néanmoins, si Osborne avait une communication à lui faire, il devrait passer par le maestro di camera car le cardinal secrétaire d'État n'avait pas à être mis au courant.

Fidèle aux consignes données par le pape pour assurer le secret, Osborne avait lui-même tapé à la machine la lettre pour Halifax, et n'en gardait pas copie. Lord Halifax répondit huit jours plus tard que si les auteurs du plan étaient en mesure de le réaliser, les conditions de paix auraient à être discutées avec le gouvernement français. Il pouvait dire dès maintenant que le but de guerre des Alliés n'était pas le démembrement de l'Allemagne, mais la sécurité européenne, et à cet égard l'établissement d'un gouvernement fédéral présentait beaucoup d'intérêt. Pour l'Autriche, c'est à elle qu'il appartiendrait de décider par un référendum si elle entendait faire partie de cette fédération.

À la fin du mois arrivait à Rome le représentant personnel du président Roosevelt.

C'est bien en messager de paix que Myron Taylor fut accueilli au Vatican le 27 février 1940. Il fut d'abord reçu avec sa suite en une audience solennelle, et il présenta à Pie XII sa lettre de créance, un autographe de Roosevelt, signée *Cordially your friend*, puis il s'entretint trois quarts d'heure seul à seul avec le pape. La conversation roula sur le thème de la paix. Les Alliés n'ont aucune confiance dans le régime de Hitler et ne sont pas enclins à traiter avec le dictateur. Le peuple allemand est mécontent, mais trop surveillé par la police secrète pour réagir, et il en est de même de l'armée. On pense que l'Allemagne n'est pas capable de soutenir une guerre de longue durée, mais qu'elle peut se battre pendant un an et plus. En Italie, le pape n'a pas de contacts directs avec Mussolini, mais il sait que Ciano est opposé à la guerre.

La mission de Myron Taylor au Vatican faisait partie d'un plan du président Roosevelt visant à rétablir la paix en Europe. Au moment où son représentant personnel arrivait à Rome, le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Sumner Welles, s'y trouvait en mission, comme envoyé extraordinaire auprès des puissances en guerre, ou menacées d'y entrer. Débarqué à Naples, comme Myron Taylor, le sous-secrétaire commençait par Rome son tour des capitales européennes. Welles avait une mission d'information, écouter les points de vue et voir si, dans les conditions présentes, il apercevait des chances de paix.

Le 25 février, il eut de longs entretiens avec Ciano, puis le lendemain avec Mussolini. Au début de mars, Welles était à Berlin, et s'entretint avec Ribbentrop, Weizsäcker, Hitler et Goering. Les 7, 8 et 9 mars, il rencontra à Paris le président de la République Lebrun, le chef du gouvernement Daladier, et Paul Reynaud. De Paris, il se rendit à Londres, où Halifax, Chamberlain et Churchill le reçurent après l'audience du roi. Le 16 mars, Welles était de retour à Rome.

Sauf de la part de Ribbentrop, qui lui avait réservé un accueil glacial, avant de lui imposer un monologue de deux heures, il avait été reçu de façon courtoise, souvent même chaleureuse. En revanche, les points de vue exposés s'étaient révélés très divers, jusqu'entre les membres d'un même gouvernement. Mais au milieu de toutes les divergences, Welles discernait une conclusion inéluctable : dans la situation actuelle, aucun compromis pacifique n'était en vue et l'on s'acheminait vers une phase violente du conflit. Tout ce que l'on pouvait faire pour le moment en faveur de la paix, c'était empêcher la guerre de s'étendre, et en premier lieu retenir Mussolini d'entrer dans la mêlée aux côtés de l'Allemagne. Ce point de vue était identique à celui du Vatican.

Pendant que le sous-secrétaire américain accomplissait son périple d'une capitale à l'autre, Ribbentrop annonça brusquement son arrivée à Rome, sous prétexte de venir apporter à Mussolini la réponse à sa lettre du 5 janvier. Le 8 mars, l'ambassadeur von Bergen, que l'on n'avait pas vu au Vatican depuis des mois, s'en vint personnellement présenter la demande d'audience pour le ministre des Affaires étrangères du Reich. La requête ne pouvait être particulièrement agréable au Vatican, mais il était impossible de l'éluder, comme l'expliquera un peu plus tard Pie XII à l'archevêque de Breslau. Vu les relations officielles existant entre le Saint-Siège et le Reich, un refus aurait pu être interprété comme un acte inamical, surtout dans la situation présente.

Pour éviter le danger de tout malentendu politique, nous avons donc, malgré les perplexités qui existaient à bien des égards, accordé l'audience privée, et nous nous sommes encore laissé guider en cela par la considération qu'une conversation personnelle avec un des plus proches collaborateurs du Führer et chancelier du Reich pouvait nous offrir la possibilité d'établir un contact utile pour restaurer

de meilleurs conditions de vie pour l'Église catholique en Allemagne, comme aussi pour le destin de la guerre et de la paix.

Le 11 mars, Ribbentrop fut donc reçu par Pie XII. L'entretien dura de 11 heures à 12 h 10, et porta essentiellement sur la situation de l'Église catholique en Allemagne, et ses rapports avec l'État national-socialiste. Comme il en avait eu l'intention, Pie XII voulut aborder le problème de la guerre et de la paix. Mais Ribbentrop aussitôt coupa court à toute suggestion pacifique en répétant au pape ce qu'il avait dit à Attolico, à Orsenigo, à Sumner Welles, que l'Allemagne était sur le point de remporter une victoire décisive. Pie XII l'a raconté quelques instants après l'audience de Mgr Tardini : « Il a beaucoup insisté pour dire au pape que l'Allemagne est très forte, que la moitié du monde est ouvert devant elle, qu'elle peut avoir de la Roumanie tout le pétrole qu'elle veut, et que sans aucun doute elle gagnera la guerre au cours de l'année 1940. Il a donné cette assurance comme étant hors de doute, même le plus minime. Il l'a répétée plusieurs fois, en élevant la voix et en gesticulant. » La visite de Ribbentrop ne faisait que confirmer au Vatican les renseignements venus d'ailleurs, qu'une offensive sur le front occidental était en préparation. L'objectif du Saint-Siège n'allait donc pas changer : ne pouvant empêcher l'offensive allemande, au moins allait-il redoubler d'efforts pour maintenir l'Italie hors de la mêlée.

La chose apparaissait d'autant plus urgente que Ribbentrop avait apporté à Mussolini une invitation à rencontrer le Führer au Brenner. Hitler voulait-il entraîner Mussolini dans la guerre au moment de déclencher l'offensive décisive ? Au grand déplaisir de Ciano, le Duce accepta, mais il rassura son gendre en promettant de s'en tenir à la ligne de conduite suivante : il annoncerait à Hitler que l'Italie était décidée à intervenir à ses côtés, seulement il se garderait bien de préciser une date. Le moment opportun pourrait ne jamais venir.

Le 16 mars, Sumner Welles était de retour à Rome. Il se rendit aussitôt au Quirinal, puis il s'en fut de nouveau conférer avec Ciano et avec Mussolini. Le 17 mars, le jour même où Mussolini prenait le train pour le Brenner, l'ambassadeur d'Italie confirmait au cardinal Maglione que l'entrevue avait été demandée par Hitler, et l'on supposait que le Führer insisterait pour entraîner l'Italie dans la guerre, mais que Mussolini persisterait dans son attitude d'expectative. L'ambassadeur craignait pourtant qu'à la longue, l'Italie n'eût beaucoup de mal à conserver la neutralité.

C'est dans ce contexte que, le 18 mars, le cardinal secrétaire d'État reçut ensemble Sumner Welles et Myron Taylor. Welles exposa d'abord les conclusions de son voyage d'information. En Allemagne, les dirigeants sont convaincus que les Alliés veulent la destruction du Reich. Les Alliés, eux, veulent des garanties, que la guerre ne recommencera pas tous les vingt ans. Enfin, les Allemands se disent sûrs d'une victoire écrasante dans le cours même de l'année, et Mussolini lui a confirmé que Hitler préparait une offensive pour les semaines à venir. Welles demanda au cardinal ce qu'il pensait d'une tentative de médiation. Maglione répondit que, les deux camps se croyant assurés d'une victoire complète, une tentative de médiation était condamnée à l'insuccès et ne ferait que compromettre les démarches que l'avenir pourrait rendre possibles.

Welles se déclara entièrement d'accord. Puis il interrogea Maglione sur ce qu'il pensait de la situation italienne. Le cardinal répondit que le peuple italien était hostile à la guerre, mais que la pensée de Mussolini n'était pas claire. Le Duce avait certainement un penchant pour l'Allemagne, mais d'autre part c'était un réaliste, et l'on pouvait espérer qu'il tiendrait compte de l'opinion publique avant de se lancer dans une aventure où les intérêts du pays pourraient courir un péril mortel. Seulement, les Alliés devaient éviter soigneusement de le blesser. Sur ce point encore, Sumner Welles dit qu'il partageait l'avis de son interlocuteur. Et la conversation se termina en envisageant les perspectives et les chances d'une action conjuguée.

Au terme de son voyage en Europe, Welles consacrait un rapport spécial à la situation italienne, car c'était sur ce point qu'une action des États-Unis était encore possible. Il soulignait que tout dépendait de Mussolini. Or, Mussolini était un homme de génie, mais vindicatif, et il n'oublierait jamais les sanctions de 1935. Il croyait en l'invincibilité de l'Allemagne, et par-dessus le marché il détestait la France et l'Angleterre. Pour le faire changer, il faudrait une éclatante victoire des Alliés. Si les Allemands remportent des succès substantiels, comme l'occupation de la Hollande et de la Belgique, « je crains beaucoup que Mussolini ne force l'Italie à entrer en guerre ». Car, expliquait Welles, en dehors de Mussolini, personne en Italie ne souhaite la guerre : Ciano, les ministres, la famille royale, l'Église n'en veulent pas, le sentiment populaire n'est pas pour les Alliés, mais il est anti-allemand. Enfin la principale demande que lui avaient

faite le pape et son secrétaire d'État, aussi bien que le comte Ciano, avait été de presser Roosevelt d'user de toute son influence sur Mussolini pour maintenir l'Italie hors du conflit.

Pendant que Welles était à Rome, Mussolini rencontrait Hitler au Brenner. Selon le protocole officiel de l'entretien, le Führer commença par exalter la puissance de l'armée allemande, et la confiance inébranlable du peuple et de l'armée dans une victoire foudroyante. Mais il n'aurait pas insisté pour une entrée immédiate de l'Italie dans la guerre : il avait voulu simplement présenter un exposé d'ensemble de la situation. Le Duce pourrait ensuite prendre ses décisions. Mussolini aurait répondu que l'entrée en guerre de son pays était inévitable, seulement les ressources limitées de l'Italie l'empêchaient encore de fixer la date. Le surlendemain, l'ambassadeur Alfieri portait au cardinal Maglione une nouvelle rassurante : l'entrevue du Brenner n'avait pas modifié les positions respectives, et le comte Ciano poursuivait sa politique de paix.

Mais, à la fin du mois, l'horizon s'assombrit. Ciano reçut le nonce en Italie : il manifestait toujours les mêmes dispositions personnelles, mais non plus la même confiance : « Je ne puis pas vous dire s'il y aura ou s'il n'y aura pas la guerre, mais je travaille et vous ne pouvez pas avoir idée de ce que j'ai fait et de ce que je fais. » Le nonce ne mettait pas en doute la sincérité de Ciano, et il lui recommanda même de veiller sur sa sécurité.

À Paris, le 12 avril, le nonce Valeri était reçu par le nouveau président du Conseil, Paul Reynaud. Le ministre affirma qu'au Brenner, Hitler avait pressé Mussolini d'entrer en guerre à ses côtés s'il voulait tirer profit des événements. Reynaud ne dissimula pas ses inquiétudes sur les conséquences. Valerio Valeri demanda s'il ne restait pas une possibilité d'entente entre la France et l'Italie. Paul Reynaud répondit qu'il était impossible de s'entendre avec quelqu'un qui ne le voulait pas. François-Poncet avait parlé à Ciano de faire de Djibouti un port franc, de céder à l'Italie des actions du Canal de Suez, de maintenir le *statu quo* en Tunisie et d'internationaliser Gibraltar. Ciano n'avait rien répondu. En relatant cette conversation au cardinal Maglione, Mgr Valeri se demandait si ces concessions n'arrivaient pas trop tard. Il n'avait pu qu'assurer Paul Reynaud que le Saint-Siège faisait tout son possible pour la neutralité de l'Italie, et le ministre avait reconnu l'influence exercée dans ce sens par *l'Osservatore Romano*.

Le rapport de Mgr Valeri, daté du 12 avril, devait être à Rome lorsque le 18 avril arriva un télégramme de Washington. Le délégué apostolique, Amieto Cicognani, avertissait : « J'apprends à titre confidentiel que les hautes personnalités de ce gouvernement retiennent que l'Italie va entrer en guerre comme alliée de l'Allemagne d'ici quelques jours. »

Myron Taylor, qui résidait habituellement à Florence, fut appelé au Vatican et, le lendemain 19 avril, il eut avec le cardinal Maglione une entrevue qu'il qualifie lui-même de « longue et très sérieuse ». Le cardinal secrétaire d'État, ainsi que les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Roumanie, de Pologne et d'Espagne, et l'ambassadeur des Etats-Unis auprès du Quirinal, étaient d'avis que du côté de l'Italie, la situation était très critique. Le cardinal Maglione pensait que le président Roosevelt devait écrire à Mussolini pour le détourner d'entrer en guerre. Taylor fit observer que le roi d'Italie et le pape pourraient intervenir dans le même sens, et il demanda si Pie XII était disposé à tenter une démarche. Maglione pria Taylor de rester à Rome jusqu'à la réponse du pape, tout en insistant pour une action rapide de Roosevelt, si possible immédiate. Le lendemain, à 15 heures, Taylor télégraphiait à son gouvernement la réponse du pape aux deux questions suivantes :

« 1° Faut-il envoyer maintenant un message du président à Mussolini ?

- La réponse a été qu'un tel message devrait être envoyé immédiatement.

« 2° Est-ce qu'une tentative parallèle sera faite en ce moment par Sa Sainteté ?

- La réponse est oui ». Il ajoutait que les deux démarches du pape et du président devaient rester indépendantes et ne pas paraître liées l'une à l'autre.

Pie XII n'attendit pas. Jusqu'alors, dans les circonstances les plus critiques, le pape avait envoyé au Duce le P. Tacchi Venturi. Cette fois, Pie XII adressa une lettre autographe à Mussolini. Daté du 24 avril, l'autographe pontifical rappelait assez pour le fond les messages confidentiels précédemment confiés au jésuite. Mussolini était d'abord félicité de ses efforts pour la paix et pour avoir contenu le fléau dans des limites déterminées. Mais, poursuivait le pape, voilà que l'incendie s'étend et le spectre de la guerre semble se rapprocher.

Ne doutant pas de ton labeur persévérant dans la ligne que tu t'es prescrite, Nous supplions le Seigneur de t'assister dans une heure aussi grave pour les peuples et chargée d'une si grande

responsabilité pour ceux qui tiennent les rênes du pouvoir. Et de par cette paternité universelle, qui est propre à Notre charge, Nous formons du fond du cœur le vœu ardent que soient épargnés à l'Europe, grâce à tes initiatives, à ta fermeté, à ton esprit italien, des ruines plus vastes et des deuils plus nombreux, et d'une manière particulière, que soit évitée à Notre et à ton cher pays une pareille calamité.

Le lendemain 27 avril, à 6 heures du soir, le conseiller de la nonciature en Italie, Mgr Misuraca, remit la lettre au secrétaire Sebastiani, qui promit que dans la demi-heure elle serait entre les mains de Mussolini. Mussolini la reçut en promettant d'y répondre, mais sans dissimuler le peu d'influence qu'elle aurait sur ses décisions.

Dans sa réponse datée du 30 avril, le Duce remerciait le souverain pontife du message qu'il lui avait adressé. Puis il en profitait pour attaquer les puissances occidentales qui, en août 1939, avaient rendu impossible la conférence qu'il proposait, par « l'absurde prétention franco-anglaise, d'exiger le retrait à leur point de départ des armées allemandes en marche ».

Je comprends, Très Saint Père, continuait Mussolini, Votre désir qu'il soit donné à l'Italie d'éviter la guerre. C'est ce qui est arrivé jusqu'à aujourd'hui, mais je ne puis en aucune manière garantir que cela durera jusqu'à la fin. Il faut aussi tenir compte de la volonté et des intentions des fiers.

[...] D'une seule chose je désire Vous assurer, Très Saint Père, c'est que si demain l'Italie doit descendre sur le champ de bataille, cela voudra dire avec une évidence solaire pour tous que l'honneur, les intérêts, l'avenir, l'imposeront de manière absolue.

La lettre de Pie XII n'avait rien changé aux intentions de Mussolini. C'est alors qu'intervint Roosevelt, sans d'ailleurs connaître encore la réponse de Mussolini au pape. Le 29 avril, il télégraphiait à son ambassadeur Phillips un message à remettre sans délai au chef du gouvernement italien. Phillips demanda aussitôt une audience et fut reçu le 1er mai, à 9h30 du matin. Comme Pie XII, Roosevelt louait Mussolini de ses efforts antérieurs pour éviter la guerre, et tout au moins pour la limiter. Il admettait, comme le Duce l'avait déclaré à Sumner Welles, que grâce à lui deux cents millions d'hommes étaient demeurés en paix depuis le début des hostilités. Mais il avertissait que l'extension du conflit actuel pourrait avoir des répercussions difficiles à prévoir, que les trois Amériques seraient amenées, elles aussi, à reconsidérer leur position. Il appartenait à l'Italie et aux États-Unis de maintenir leur neutralité, qui faisait leur force, et de travailler ensemble dans l'intérêt de la paix. Mussolini lut attentivement le message de Roosevelt et, dit Phillips, « il comprit chacun des points ». Il se dit étonné que l'extension de la guerre en Europe pût impliquer un changement dans l'attitude des Amériques. Puis il insista sur la nécessité d'un remaniement des frontières de 1939, et sur le besoin qu'avait l'Italie d'un libre accès à l'Atlantique. Et il promit une réponse au président.

La lettre du Duce au président fut correcte, mais pas plus rassurante que la réponse à Pie XII. Mussolini déclarait qu'il ne désirait pas l'extension de la guerre, mais il faisait aussi remarquer que l'Italie ne s'étant jamais mêlée des guerres américaines, il ne voyait pas pourquoi les Amériques auraient à intervenir dans ses démêlés avec les puissances européennes.

Le 2 mai, le cardinal Maglione eut un nouvel entretien avec Myron Taylor, qui l'informa de la démarche de Roosevelt et de la réponse de Mussolini. Malgré tout, Maglione pensait que la réponse de Mussolini à Roosevelt laissait encore la porte ouverte. On devrait d'abord atténuer le blocus vis-à-vis de l'Italie ; mais il faudrait davantage, c'est-à-dire des propositions concrètes, et que les Alliés fussent disposés à quelques concessions. Myron Taylor se déclara d'accord, et promit d'intervenir dans ce sens près de lord Halifax.

À cette date, le cardinal secrétaire d'État savait que des événements graves se préparaient, car le lendemain 3 mai, il expédiait deux télégrammes identiques au nonce à Bruxelles et à l'internonce à La Haye :

À déchiffrer par le nonce seul. De source que l'on peut considérer comme recevable, on apprend que, à moins d'un obstacle ou d'une intervention survenue entre-temps, une offensive serait toute proche sur le front occidental, offensive qui frapperait aussi la Hollande, la Belgique et peut-être la Suisse. On laisse à Votre Excellence le soin de faire de cette nouvelle l'usage strictement réservé qu'elle estimera éventuellement opportun.

Mgr Micara se hâta d'informer le roi Léopold.

Trois jours plus tard, le 6 mai, Pie XII recevait l'ambassadeur de France et, au sortir de l'audience, Charles-Roux télégraphiait à son gouvernement :

De nouveau, le pape et Mgr Montini ont fait savoir à moi et à mon conseiller que, d'après des renseignements qui leur étaient parvenus de l'étranger, les Allemands déclencheraient une offensive sur le front occidental dans un très court délai (une semaine). Je vous adresse par le courrier de demain quelques indications complémentaires sur la communication verbale qui m'a été faite. Bien entendu je me borne à avertir, sans pouvoir me prononcer sur la valeur des renseignements.

Dans sa lettre de même date, l'ambassadeur précisait que l'offensive serait lancée en même temps contre la France, la Belgique et la Hollande, et il ajoutait que les Allemands comptaient beaucoup sur leurs bombardiers. Le ministre Osborne fit à la même date une communication parallèle au Foreign Office, avec cette particularité qu'il avouait le peu de crédit qu'il donnait à l'avertissement.

Le 10 mai, à 3 heures du matin, Hitler lançait son offensive sur la France, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Sans ultimatum, sans déclaration de guerre, la Wehrmacht envahissait le territoire de trois États neutres.

Avant 9 heures et demie du matin, l'ambassadeur de France téléphonait à la Secrétairerie d'État en insistant pour être reçu dans la matinée, car il attendait de son gouvernement un télégramme qu'il devrait porter personnellement à la connaissance du pape. Pie XII accorda immédiatement l'audience et Charles-Roux présenta au pape le message qui venait de lui arriver de Paris. L'instruction de l'ambassadeur était de représenter au pape « respectueusement et instamment » que, devant la violation de la neutralité des trois pays neutres, le monde entier attendait de lui « qu'il formule avec sa haute autorité la condamnation solennelle qui doit stigmatiser cet odieux attentat ». Pour avoir toute son efficacité, il fallait que « l'action du Saint-Père soit immédiate et qu'il ne laisse pas s'écouler de délai entre cette abominable violation du droit et de la morale, et la protestation pontificale qui les dénoncera ». Le gouvernement français ne dissimulait pas la raison de sa requête :

D'autre part, il est essentiel qu'elle [la condamnation] s'exprime en termes suffisamment forts et explicites pour guider l'opinion publique italienne dans la voie où doivent concourir à la maintenir les raisons d'ordre moral et politique, ainsi que les liens dynastiques qui unissent la Belgique et l'Italie.

Dans la même matinée du 10 mai, l'envoyé extraordinaire de Roosevelt, l'ambassadeur de Belgique et le ministre d'Angleterre avaient demandé pour le lendemain une audience au pape, et l'on avait compris au Vatican qu'à l'exemple de Charles-Roux, ils solliciteraient un geste du pape contre l'invasion des neutres. Dans la soirée, le ministre d'Angleterre portait à la Secrétairerie d'État une note analogue à celle de son collègue français. Lord Halifax comptait que le Saint-Siège exercerait toute son influence pour empêcher l'Italie de se joindre à l'Allemagne en guerre.

Pie XII avait déjà résolu de satisfaire à ces instances : il avait donné au cardinal secrétaire d'État l'instruction de préparer un document, et lui-même s'était mis au travail. Si bien que, dans la soirée du 10 mai, le pape avait à choisir entre trois documents. Le cardinal Maglione avait préparé un communiqué officiel, à publier dans *l'Osservatore Romano* ; Mgr Tardini avait rédigé une lettre du pape au cardinal secrétaire d'État. Pie XII avait travaillé de son côté et il avait rédigé sur sa machine à écrire trois télégrammes à l'adresse du roi des Belges, de la reine des Pays-Bas et de la grande-duchesse de Luxembourg. Les télégrammes ne contenaient pas les formules vigoureuses de la lettre préparée par Mgr Tardini, « pour déplorer l'injustice et l'iniquité ». Il s'agissait en principe d'une expression de condoléance envers les peuples victimes des malheurs de la guerre. Il fallait cependant fermer les yeux pour n'y pas voir, surtout dans le télégramme destiné au roi Léopold, une condamnation formelle de la violation de la neutralité belge :

Au moment où, pour la seconde fois, contre sa volonté et son droit, le peuple belge voit son territoire exposé aux cruautés de la guerre, profondément ému Nous envoyons à Votre Majesté et à

toute cette nation si aimée l'assurance de Notre paternelle affection ; et en priant Dieu pour que cette dure épreuve s'achève par le rétablissement de la pleine liberté et de l'indépendance de la Belgique, Nous accordons de tout cœur à Votre Majesté et à son peuple Notre Bénédiction apostolique.

Le télégramme à la reine Wilhelmine parlait de la Hollande devenue « contrairement à sa volonté et à son droit » théâtre de guerre, et se terminait en priant Dieu, « arbitre suprême des destinées des nations, de hâter par son tout-puissant secours le rétablissement de la justice et de la liberté ». Seul le troisième télégramme, à la grande-duchesse de Luxembourg, s'en tenait à des expressions de sympathie et à des vœux pour que le Luxembourg « puisse vivre dans la liberté et l'indépendance ».

Le sens des télégrammes était assez clair. Charles-Roux écrira plus tard : « C'était donc une affirmation publique de la culpabilité et de la responsabilité du gouvernement allemand. » En voyant le texte du pape, « aussi bien le cardinal Maglione que Mgr Tardini ont trouvé opportun l'envoi des télégrammes aux souverains des trois pays attaqués par les Allemands et parfaitement conçu le texte des télégrammes eux-mêmes ». Le soir même du 10 mai, à 21 heures, on procéda à l'expédition. Et le lendemain soir, samedi, ils étaient publiés, imprimés en caractères gras sur la première page de *l'Osservatore Romano*.

Le parti au pouvoir, et Mussolini lui-même, qui voulait faire marcher l'armée italienne aux côtés de la Wehrmacht, virent dans les trois télégrammes un coup direct contre leur politique. Des vendeurs et même des acheteurs du journal du Vatican furent molestés et bâtonnés, des exemplaires furent arrachés aux kiosques et brûlés. Le cardinal Maglione protesta auprès de l'ambassade d'Italie et une circulaire de la Secrétairerie d'État informa les représentants du Saint-Siège à travers le monde. Ce qui n'empêcha pas, un peu plus tard, le journaliste Farinacci, directeur du journal du parti, *Regime fascista*, d'écrire dans son numéro du 25 août « qu'avec un télégramme du pape, on a poussé le catholique roi de Belgique (!) à faire répandre le sang de son peuple pour la cause des Juifs, des francs-maçons et des banquiers de la City ».

Mais cela n'empêcha pas non plus l'ambassadeur de France d'insister dès le lundi matin auprès de Mgr Tardini pour que Pie XII fulminât une condamnation explicite de l'invasion des neutres : une chose était témoigner sa sympathie aux victimes, autre chose condamner le crime. Mgr Tardini ne cacha pas son étonnement : pour qui voulait bien lire, les télégrammes contenaient tout ce que réclamait l'ambassadeur. Ce dernier, un peu embarrassé, insista toutefois pour que sa requête fût portée à la connaissance du pape.

Dans cette même matinée du 13 mai, l'ambassadeur d'Italie, Dino Alfieri, se présentait au pape en audience de congé, car il allait partir pour Berlin comme représentant de l'Italie en Allemagne. Malgré le caractère formel de cette démarche de courtoisie, Alfieri avait reçu de Mussolini la mission de protester contre les télégrammes du 10 mai. L'audience de congé prit rapidement une tournure « d'une gravité particulière », au point que l'ambassadrice, qui accompagnait son mari, se retira. Alfieri fit observer que les messages adressés aux souverains de Belgique, de Hollande et du Luxembourg avaient vivement mécontenté le chef du gouvernement italien. Mussolini y avait vu une manœuvre contre sa politique. L'ambassadeur insista sur l'état de tension qui régnait dans les milieux fascistes et fit entendre que des événements graves pourraient se produire. Le pape répondit avec calme qu'il ne craignait même pas d'aller en camp de concentration. Et faisant allusion aux moments les plus critiques de sa nonciature de Munich, Pie XII ajouta : « Nous n'avons pas eu peur des revolvers braqués sur Nous une première fois ; Nous aurons moins peur encore une autre fois. » En outre,

Les Italiens savent certainement très bien les choses horribles qui se passent en Pologne. Nous devrions dire des paroles de feu contre des choses pareilles, et la seule chose qui Nous retient est le fait de savoir que, si nous parlions, Nous rendrions encore plus dure la condition de ces malheureux.

Si Mussolini craignait l'effet des paroles du pape sur le peuple italien, les Alliés, placés dans une situation militaire extrêmement critique et redoutant l'ouverture d'un seul front, cherchaient tous les moyens de conjurer le péril. Dès le lendemain, 14 mai, l'ambassadeur de France revenait au Vatican et insistait auprès du secrétaire d'État pour qu'il fit savoir au pape que son gouvernement réclamait une condamnation éclatante de l'Allemagne. Le cardinal Maglione répondit qu'il ne pouvait transmettre la requête, étant donné que le pape avait déjà fait tout ce qui était juste et opportun.

À Paris, le 15 mai, le nonce recevait la visite de l'ambassadeur des États-Unis, qui l'informait que, d'après des sources sûres, l'entrée en guerre de l'Italie n'était plus qu'une question d'heures. « L'unique

moyen d'empêcher cela, serait que le pape menaçât Mussolini d'excommunication s'il passait aux actes et entraînait l'Italie dans la guerre. » Mgr Valeri répondit que le pape avait déjà tout fait pour maintenir l'Italie dans la paix ; qu'il ne fallait pas lui demander l'impossible, et en particulier d'employer l'arme de l'excommunication, dont l'effet était aujourd'hui fort douteux.

Le 17 mai, l'ambassadeur de France, précédé d'un coup de téléphone, arrivait au Vatican, à 11 h 15 du soir, porteur d'un document urgent qu'il remit au substitut de la Secrétaire d'État. C'était une lettre à Pie XII du cardinal Suhard, archevêque de Paris. Sachant que l'Italie pouvait d'une heure à l'autre déclarer la guerre à la France, le cardinal Suhard suppliait le pape au nom de tout l'épiscopat et de tous les catholiques de France, et des intérêts supérieurs de la religion, d'utiliser tous les moyens en son pouvoir pour éviter ce malheur. L'archevêque précisait que le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères était au courant de sa démarche. Mgr Montini porta aussitôt la lettre au cardinal Maglione, et ce dernier la téléphona à Pie XII qui lui aussi se trouvait encore au travail. Le pape répondit qu'il tenterait certainement quelque chose, mais qu'il ne pourrait pas insister beaucoup, étant donné les réponses qu'il avait reçues à ce sujet. Effectivement, le 25 mai, le cardinal Maglione répondra au cardinal Suhard : « Le Saint-Père avait déjà fait tout ce qui était en son pouvoir pour intervenir dans le sens désiré. Il a néanmoins tenté une nouvelle démarche, tout en n'ayant pas trop d'espoir, malheureusement, dans son issue favorable. »

Quelle chance en effet demeurait au pape de voir Mussolini écouter sa voix, à l'heure où le dictateur repoussait dédaigneusement les avances de Churchill et l'ultime message de Roosevelt ? Jusqu'au dernier instant, cependant, Pie XII continua d'envisager tous les moyens possibles pour retenir l'Italie sur la pente de la guerre. Charles-Roux avait été appelé au quai d'Orsay. Le 26 mai, le pape reçut François-Poncet, ambassadeur de France à Rome, qui parla des concessions que le gouvernement français pourrait faire à l'Italie. On lança l'idée d'une nouvelle lettre du Saint-Père à Mussolini. Le jour même, le pape discuta la question avec le ministre de Grande-Bretagne : il songeait, dit-il, à une nouvelle démarche auprès de Mussolini, en disant que la France était disposée à des concessions au profit de l'Italie. Pourrait-il en dire autant de l'Angleterre ? Osborne se montra plutôt réservé, et le gouvernement britannique confirma quelques jours plus tard la réserve de son représentant. En fait, la chose n'avait plus d'importance. Le 28 mai, Ciano avait dit clairement au nonce : « Maintenant, les Français sont venus faire des propositions. Il fallait les faire il y a quatre ans. Maintenant, c'est du temps perdu. »

Le 2 juin, jour de la Saint-Eugène, le pape Eugenio Pacelli répondait aux vœux du Sacré Collège. Il parla de ses efforts pour la paix et dut constater leur inutilité. Sa préoccupation devait se tourner maintenant vers les pays en guerre et les pays occupés. Il rappela le devoir des puissances occupantes de traiter les populations passées sous leur pouvoir comme elles voudraient être traitées elles-mêmes en pareilles circonstances. L'heure de l'action diplomatique semblait passée pour le Saint-Siège, tant que de nouveaux événements ne viendraient pas présenter une occasion propice. D'Angleterre, le délégué apostolique Godfrey décrivait la résolution farouche de la nation en face du danger grandissant. Ce rapport était daté du 10 juin. Ce même jour, Mussolini entra à son tour dans la guerre, qu'il craignait de voir se terminer sans lui.

Ayant fait tout ce qui était possible pour éviter la guerre à l'Italie, Pie XII songea à l'écarter au moins de la ville de Rome, et à lui épargner les bombardements, maritimes ou aériens. Le 10 juin 1940, le cardinal Maglione intervenait près du ministre d'Angleterre, et le lendemain près de l'ambassadeur de France. Le surlendemain, il télégraphiait au nonce de Paris et au délégué de Londres pour les charger de prier les gouvernements français et anglais de s'abstenir de bombarder Rome. Le gouvernement français donna aussitôt l'assurance que Rome ne serait pas bombardée. Mais les suites de la guerre allaient donner beaucoup plus d'importance à la réponse anglaise, qui sera inlassablement répétée au cours des années suivantes. Le gouvernement anglais, écrivait le délégué apostolique de Londres le 17 juin, avait l'intention de n'attaquer en aucun cas la cité du Vatican ; pour la ville de Rome, au contraire, il se réservait toute latitude, selon la manière dont le gouvernement italien observerait les lois de la guerre.

L'état de guerre existant désormais entre l'Italie et les Alliés français et anglais avait aussi immédiatement posé au Vatican la question des représentants diplomatiques de France et de Grande-Bretagne accrédités près le Saint-Siège, résidant jusqu'alors en territoire italien. Après avoir envisagé un repli sur la Suisse, on se décida pour la cité du Vatican. Le 13 juin, les représentations diplomatiques française et anglaise, ainsi que l'ambassadeur polonais Papée, furent accueillis au couvent Sainte-Marthe. L'ambassadeur de France d'Ormesson, rappelé par Laval, quitta le Vatican le 30 octobre, mais pour sir d'Arcy Osborne le séjour forcé dans les étroites limites de la cité du Vatican se prolongera quatre longues années, jusqu'en juin 1944.

Cependant, Pie XII put croire un moment que cette entrée en guerre de l'Italie, qu'il avait tout fait pour conjurer, lui donnerait l'occasion d'une nouvelle intervention pacifique.

Le cabinet constitué en France le 16 juin par le maréchal Pétain avait immédiatement chargé le ministre des Affaires étrangères Baudouin d'ouvrir les négociations d'armistice, et de prendre contact avec les Allemands, par l'intermédiaire de l'Espagne, et avec les Italiens, par l'intermédiaire du Vatican. Un peu après minuit, la demande d'armistice avait été remise à l'ambassadeur d'Espagne Lequerica, tandis que Mgr Valeri ne reçut que le lendemain à 9 heures celle qu'il devait transmettre. Le télégramme arriva au Vatican alors que Mussolini était en route vers Munich, où Hitler l'avait invité à conférer sur la demande française d'armistice. Mussolini dut être informé avant son entrevue avec Hitler. La requête française arrivait trop tôt pour le Duce, dont les armées n'avaient pas encore combattu. Tandis qu'il envoyait à ses troupes l'ordre d'avancer sur les Alpes. Weizsäcker donnait à l'ambassadeur du Reich à Madrid la mission d'informer les Français que l'armistice avec l'Allemagne ne pourrait entrer en vigueur qu'en même temps que l'armistice avec l'Italie. Il y joignait le conseil de prendre contact avec l'Italie par l'intermédiaire de l'Espagne. Baudouin fit observer qu'il avait déjà adressé à Rome une demande d'armistice par l'intermédiaire du Vatican. Finalement, le gouvernement de Bordeaux renouvela la demande d'armistice à l'Italie par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne, et une agence de presse en communiqua la nouvelle. Pie XII comprit qu'on avait voulu l'exclure des négociations d'armistice.

Après le double armistice du 25 juin, Mgr Tardini envisagea avec le cardinal Maglione la possibilité d'une nouvelle intervention pacifique du pape, considérant comme une tâche appartenant à la charge apostolique de s'employer à éviter l'effusion de sang et l'accumulation de ruines que représenterait l'assaut de l'Allemagne contre l'Angleterre. Hitler, déjà inquiet du côté de la Russie, serait sans doute disposé à négocier. De son côté, l'Angleterre, avec son armée, son territoire et sa flotte intacts, demeurerait en bonne posture pour traiter. Le lendemain, Mgr Tardini soumit l'idée à Pie XII, qui répondit que la matière était délicate et demandait réflexion. Finalement, il décida de procéder à un sondage.

La note fut remise aux ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie par le cardinal Maglione le 28 juin à 10 h 30 et 10 h 40, et télégraphiée au délégué en Angleterre, Mgr Godfrey. Ciano en parla à Mussolini, qui se montra tout de suite hostile. Et, le 5 juillet, l'ambassadeur d'Italie apporta la réponse officielle de son gouvernement : l'initiative du pape laissait perplexe, d'autant que l'on ne savait pas quelle serait l'attitude de Hitler. On pouvait penser qu'il ferait des propositions avant de lancer son offensive contre l'Angleterre, mais que ces propositions prendraient probablement l'allure d'une mise en demeure.

Le gouvernement britannique répondit plus courtoisement, mais avec encore plus de fermeté, dans un sens négatif. L'Angleterre était décidée à ne pas laisser l'Europe, et elle-même, tomber sous la domination nazie et à combattre jusqu'au bout.

Le 19 juillet, en un discours solennel prononcé devant le Reichstag, Hitler lançait un appel à l'Angleterre, proposant la fin des hostilités. La réponse de Halifax fut immédiate et sans équivoque. Néanmoins, le représentant des États-Unis en Belgique, que Pie XII reçut en audience le 25 juillet, demanda au pape de faire une démarche auprès du gouvernement britannique pour l'engager au moins à ne pas donner l'impression de laisser tomber purement et simplement les avances de Hitler : ne pourrait-il, par exemple, réclamer au gouvernement allemand des précisions sur ses conditions de paix ? Le diplomate américain laissa entendre qu'il ne croyait pas l'Angleterre en mesure de résister à l'assaut du Reich.

Un télégramme destiné au délégué apostolique à Londres fut préparé par le cardinal Maglione, et le pape lui-même en corrigea le texte. Mentionnant l'intervention de personnes, « fauteurs d'une juste paix », le Saint-Siège chargeait Godfrey de s'entendre avec le cardinal archevêque de Westminster pour procéder à la démarche suggérée « afin que le gouvernement anglais ne laisse pas tomber sans plus l'offre de paix du chancelier allemand, mais demande au contraire au gouvernement allemand de spécifier les bases concrètes pour commencer d'éventuelles négociations ». Le télégramme fut expédié à 2 heures de l'après-midi, le 26 juillet.

La réponse parvint le 29 au matin. Le cardinal archevêque et le délégué apostolique étaient d'accord pour penser que le geste suggéré par le pape serait facilement mal interprété, comme si le Saint-Siège s'associait à Hitler pour presser l'Angleterre de capituler. Le gouvernement anglais voyait dans le discours du Führer non une offre de paix, mais une manœuvre. Le cardinal ajoutait que d'ailleurs ce discours n'était qu'un tissu d'insultes, de défis et de menaces, qui ne contenait aucune garantie pour les nations envahies, comme le demandait le message de Noël du souverain pontife.

Le ministre Osborne manifesta moins d'intransigeance que l'archevêque. Il avait approuvé l'initiative du Saint-Siège, et lorsque le cardinal Maglione lui montra le télégramme du délégué, il s'en déclara mécontent, car il comprenait que le Saint-Siège ne voulait pas pousser l'Angleterre à capituler. En Allemagne, Weizsäcker dit au nonce que le Führer avait exprimé de façon très claire son désir de paix, mais que Halifax y avait opposé un refus catégorique. On voyait donc bien sur qui retombait la responsabilité de la dernière phase de la lutte, qui serait très sanglante.

Toutes les ressources de la diplomatie étaient maintenant épuisées. Le pape n'avait pas seul travaillé pour la paix : il avait trouvé l'appui du président des États-Unis qui avait ajouté à son action morale le prestige d'une puissance politique et militaire susceptible de renverser un jour l'équilibre des forces. Mais les messages du président Roosevelt, pas plus que l'autographe pontifical du 24 avril, n'avaient retenu Mussolini sur le sentier de la guerre. Le représentant du président Roosevelt, qui avait été sérieusement malade, regagnait les États-Unis, où il conservera, par le truchement du délégué Cicognani, son rôle d'intermédiaire entre le Vatican et la Maison-Blanche. Il emportait en partant une lettre du pape au président en date du 22 août 1940. En dépit des insuccès précédents, et malgré les ténèbres de l'heure, Pie XII ne voulait pas perdre l'espoir. Et « nous redoublons nos prières et nos efforts, écrivait-il, pour trouver une voie praticable vers une paix, qui porte en soi des promesses de durée et qui libère les hommes du pesant fardeau de l'insécurité et des alarmes perpétuelles ».

3

Le pape et l'Église d'Allemagne

L'état de guerre rendait plus aigus des problèmes déjà fort épineux qui se posaient depuis plus ou moins longtemps au Saint-Siège. Au premier rang de ces problèmes, la situation de l'Église en Allemagne. Lorsque, en mars 1939, le cardinal Pacelli succéda à Pie XI, il y avait plusieurs années que le régime national-socialiste avait engagé une lutte à outrance contre l'Église catholique et contre les autres confessions chrétiennes. Dans les territoires nouvellement annexés de l'Autriche et des Sudètes, il avait aussitôt renforcé les mesures déjà prises contre l'Église dans l'ancien Reich, où le gouvernement respectait de moins en moins les garanties du concordat de 1933. De sinistres présages paraissaient donc s'amonceler sur l'avenir de l'Église d'Allemagne.

Deux ans auparavant, avec l'encyclique *Mit brennender Sorge* du 19 mars 1937, préparée en accord avec l'épiscopat allemand, le Saint-Siège avait eu recours au moyen le plus énergique dont il disposât contre le régime nazi. Il avait dévoilé au monde la réalité du national-socialisme, « l'apostasie orgueilleuse de Jésus-Christ, la négation de sa doctrine et de son oeuvre rédemptrice, le culte de la force, l'idolâtrie de la race et du sang, l'oppression de la liberté et de la dignité humaine ». Le document pontifical ouvrit les yeux à beaucoup, mais pas à tous, déplore le pape, et, même parmi les fidèles, certains demeurèrent victimes de leurs préjugés et de l'espoir d'avantages politiques. Toutefois, l'encyclique « avait apporté lumière, direction, consolation, réconfort, à tous ceux qui prenaient au sérieux et pratiquaient de manière conséquente la religion du Christ ». La persécution n'en fut pas ralentie, elle s'alourdit encore au cours des deux années suivantes. L'Église vit son activité pastorale soumise à des vexations et à des restrictions de plus en plus rigoureuses, et les fidèles en subirent les conséquences dans leurs biens et dans leurs personnes. Des perquisitions furent opérées dans les évêchés de Cologne, de Trèves et d'Aix-la-Chapelle, où furent saisis des dossiers concernant les questions les plus confidentielles relatives au ministère des âmes.

En septembre de la même année, le congrès de Nuremberg, auquel pour la première fois assistèrent les ambassadeurs de France et d'Angleterre, décerna à Rosenberg le « Prix national », paraissant faire de son *Mythe du XXe siècle* le catéchisme officiel de la nouvelle religion germanique. L'enseignement chrétien fut l'objet d'attaques répétées, d'abord au niveau local, puis étendues progressivement à tout le Reich. Une ordonnance du 29 décembre 1937 imposa la fermeture de 82 établissements catholiques d'enseignement, comptant au total 15 000 élèves. À la fermeture des écoles catholiques correspondait la lutte menée contre l'enseignement de la religion dans les écoles publiques. Le 10 mars 1938, le gouvernement de Bavière porta la loi sur l'inspection académique, dont un article spécifiait que les prêtres chargés de cet enseignement devaient être munis d'une autorisation spéciale, qui serait refusée aux non-aryens et aux individus qui n'étaient pas « politiquement sûrs ». Le 2 avril de cette même année, le gouvernement de Berlin informait les directeurs d'écoles qu'ils n'avaient pas à tenir compte des objections que pourraient faire les autorités ecclésiastiques contre des professeurs laïcs d'enseignement religieux.

L'Autriche, au lendemain même de l'annexion, connut une persécution qui n'était même pas freinée, comme dans l'ancien Reich, par les termes du concordat. Car le gouvernement de Berlin avait déclaré que l'annexion rendait caduc le concordat autrichien de 1934, et il refusait d'étendre à l'Autriche le concordat conclu avec le Reich en 1933. Fermeture des facultés catholiques de Salzbourg, dissolution de la faculté de théologie catholique d'Innsbruck, expulsion des frères des Écoles chrétiennes de leurs établissements, expul-

sion des sœurs de nombreuses écoles et même de plusieurs hôpitaux furent parmi les premiers fruits que les catholiques autrichiens recueillirent de leur union au Grand Reich. À Vienne même, le cardinal archevêque fut insulté à la sortie de sa cathédrale, et le lendemain, son palais archiepiscopal fut envahi et saccagé. La persécution ne s'arrêta pas au seuil des consciences. On interdit aux fonctionnaires d'envoyer leurs enfants dans les écoles religieuses, on entreprit de leur faire signer des formules contenant leur adhésion explicite au néo-paganisme de Rosenberg. Bref, au moment où le cardinal Pacelli devenait le pape Pie XII, on pouvait redire ce que Pie XI avait déclaré dans son allocution de Noël 1937 :

Pour appeler les choses par leur nom : en Allemagne, c'est la persécution religieuse [...]. C'est une persécution à laquelle il ne manque ni la force et la violence, ni les pressions et les menaces, ni les ruses de l'astuce et du mensonge.

En 1939, une protestation solennelle, comme avait été l'encyclique de 1937, n'était plus possible, ne fût-ce que pour des raisons pratiques, car on ne pouvait pas remettre sur pied le réseau secret de distribution qui avait permis de répandre le document pontifical aux quatre coins de l'Allemagne à la barbe de la police la plus efficace de l'époque. En outre, les accords de Munich venaient de consolider le régime, et le peuple allemand ne pouvait pas ne pas comparer l'état d'humiliation politique et de détresse économique qui l'accablait au moment de la prise du pouvoir par Hitler, avec la nouvelle situation, relativement prospère dans l'ordre économique et prépondérante sur le plan politique, que les techniques de la propagande de Goebbels savaient présenter sous des couleurs triomphales. L'Eglise semblait n'avoir plus autre chose à faire que de tenter tout le possible pour s'accommoder de la situation, voire d'essayer de provoquer un changement dans la politique religieuse du Reich.

Après l'élection du 2 mars 1939, qui avait fait de l'ancien nonce en Allemagne le successeur de Pie XI, l'ambassadeur du Reich, Diego von Bergen, demanda audience pour porter au nouveau pape les vœux du chancelier du Reich. Le 5 mars, Pie XII reçut l'ambassadeur pour une visite de courtoisie, que l'on pouvait peut-être considérer comme un premier pas vers une détente. La connaissance exceptionnelle que le pape avait de la situation allemande constituait un élément favorable. Eugenio Pacelli était demeuré en Allemagne comme nonce, d'abord à Munich de mai 1917 jusqu'à l'été de 1925, puis à Berlin jusqu'en 1929. Les concordats avec la Bavière (1925) et avec la Prusse (1929) demeuraient un résultat tangible de sa nonciature. Pie XII se plaira dans sa première lettre, du 20 juillet 1939, à l'épiscopat allemand, à évoquer ses années passées en Allemagne et les relations qu'il y avait conservées :

En revivant par le souvenir ces longues années, où la Providence divine Nous a fait vivre et travailler au milieu de ce peuple, c'est avec émotion que Nous remercions le Seigneur de sa bienveillante conduite, car ainsi Nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir, de la situation et des souffrances, des tâches et des besoins des catholiques d'Allemagne une connaissance étendue, que peut seule donner une expérience directe et prolongée pendant de longues années.

Et un an tard, dans une lettre du 6 août 1940, également adressée à tous les évêques d'Allemagne, il exprimera le contact intime qu'il avait eu non seulement avec l'Eglise, mais avec le peuple allemand, dans les années qui avaient suivi la guerre et la défaite. La longue phrase où Pie XII a inséré quatre corrections de sa main renferme sans doute l'une des clefs qui ouvrent l'intelligence à l'attitude du pape pendant la Seconde Guerre mondiale. À ce titre, elle mérite une traduction très littérale :

Après avoir vu et ressenti durant les années de notre activité en Allemagne combien durement le peuple allemand avait souffert des suites persistantes et humiliantes de sa défaite et après avoir été Nous-même témoin de la façon dont le manque de pondération du dernier traité de paix a fait naître comme conséquence fatale les contrastes dont l'élimination au moyen de la violence fait aujourd'hui trembler le monde, Nous pouvons seulement exprimer l'ardent espoir qu'au moment, connu seulement par la Providence, de la fin de la guerre, l'oreille des vainqueurs s'ouvrira à la voix de cette justice, équité, sagesse et modération sans lesquelles aucun traité de paix, aussi solennelle qu'ait été sa ratification, ne peut avoir la solidité et les conséquences heureuses auxquelles aspirent les désirs profonds de tous les peuples.

L'activité du nonce Pacelli avait été appréciée de Pie XI, qui l'avait couronnée à la fin de l'année 1929 par la promotion au cardinalat, immédiatement suivie de la charge de secrétaire d'État. Dans son nouveau poste, le cardinal Pacelli conserva la direction des affaires d'Allemagne. Il conduisit personnellement la négociation décisive des concordats avec le Bade (1932) et avec le Reich (1933), puis les discussions avec le gouvernement du Reich sur l'application du concordat. A partir de 1933, l'ambassadeur d'Allemagne près le Saint-Siège reçut une série de notes diplomatiques qui venaient directement du bureau du secrétaire d'État. Jusqu'au jour où le secrétaire d'État devint le pape Pie XII.

Au lendemain de son élection, les quatre cardinaux allemands, qui étaient venus pour le conclave, prolongèrent leur séjour jusqu'au couronnement : Bertram de Breslau, Faulhaber de Munich, Schulte de Cologne et Innitzer de Vienne. Le nouveau pape décida de les réunir pour examiner avec eux la situation de l'Église d'Allemagne et de chercher les moyens d'y remédier. Les conférences débutèrent le lundi 6 mars et furent suivies le jeudi 9 d'une consultation complémentaire. Dès la première réunion, Pie XII déclara : « Le problème allemand est pour moi le plus important. Je me réserve de le traiter moi-même. »

En ces deux conférences, dont sont conservés les procès-verbaux détaillés, le pape, en accord avec les cardinaux allemands, fixa les grandes lignes de la politique que le Saint-Siège allait adopter face au national-socialisme. Du groupe qui, en janvier 1937, avait préparé l'encyclique *Mit brennender Sorge*, on retrouvait autour de l'ancien secrétaire d'État Pacelli les trois cardinaux Bertram, Faulhaber et Schulte. Bertram et Faulhaber jouèrent ici un rôle prépondérant car, avant la première réunion, ils avaient adressé au pape des mémoires qui servirent de base à la discussion.

Le pape et les quatre cardinaux furent unanimes à penser qu'il fallait profiter de l'occasion offerte par le commencement du pontificat pour essayer d'améliorer les relations entre l'Église et le gouvernement allemand. On se souvenait du précédent de 1878, lorsque Léon XIII, succédant à Pie IX, avait aussitôt adopté une attitude prévenante envers le gouvernement prussien, et amorcé ainsi l'abandon progressif du Kulturkampf. Au cours de ces deux conférences, on rédigea le texte de la lettre par laquelle Pie XII avait à notifier son élection au chef de l'État allemand. Ce devait être le premier pas vers une détente. Cependant, on avait pleine conscience des difficultés et de l'insécurité de l'heure. A la première réunion, celle du 6 mars, le cardinal Faulhaber déclara :

Nous doutons parfois que dans les hautes sphères du parti en général on veuille la paix. Les [dirigeants] ont tellement le sentiment d'être des combattants, qu'ils aiment mieux qu'on leur donne des motifs de se battre. En particulier lorsqu'il s'agit de l'Église. Mais je crois également que nous, les évêques, nous devons agir comme si nous ne voyions rien. C'est pourquoi nous sommes respectueusement reconnaissants à Votre Sainteté de ce qui sera tenté pour la paix.

À quoi Pie XII répondit :

Nous voulons voir, tenter une expérience. S'ils veulent le combat, Nous ne le craignons pas. Mais Nous voulons voir s'il n'y a pas quelque possibilité d'obtenir la paix. [Après une parenthèse touchant les grandes lignes d'une encyclique pour le début du pontificat, le pape continua :] On ne peut sacrifier les principes. Quand Nous aurons tout essayé, et s'ils persistent néanmoins à vouloir la guerre, alors Nous Nous défendrons. Mais le monde doit constater que Nous aurons tout essayé pour vivre en paix avec l'Allemagne.

C'est dans le même sens que, lors de la deuxième conférence, Pie XII expliqua les raisons de tenter une approche : « Il est facile de détruire. Mais quand il faut reconstruire, Dieu sait quelles concessions il faut faire. Le gouvernement ne renouera pas les relations sans concessions de Notre part. Si le gouvernement rompt, alors mon Dieu...! »

Pie XII avait invité les quatre cardinaux, et à travers eux l'épiscopat allemand, à lui écrire directement comme par le passé. Bientôt, la guerre allait rendre encore plus précieuses ces relations avec les évêques d'Allemagne, alors que les rapports avec les catholiques allemands étaient réduits ou interrompus. Et en les invitant à lui écrire, le pape avait indiqué aux cardinaux que la nonciature de Berlin possédait une voie sûre pour la correspondance avec Rome. Les évêques allemands profitèrent largement de cette possibilité qui leur

était offerte de correspondre directement avec le chef de l'Église, et ils lui adressèrent régulièrement toutes les informations possibles, avec des copies des documents les plus importants. C'est ainsi que s'établit entre Pie XII et l'épiscopat allemand une correspondance qui fut maintenue jusqu'à la dernière année de la guerre et permit au pape d'être tenu au courant de la situation de l'Église en Allemagne. Et, d'autre part, les lettres du pape, préparées par des secrétaires allemands, mais revues et corrigées mot à mot par Pie XII, constituent un document exceptionnel sur sa pensée et ses intentions.

Trois mois après le début du pontificat, le 13 juillet, un aide-mémoire détaillé fut remis par le secrétaire d'État Maglione à l'ambassadeur von Bergen. La minute, rédigée en italien, porte un grand nombre de changements, de mots ou de phrases barrés ou ajoutés de la main du pape. Les mesures gouvernementales prises dans les derniers temps contre l'Église catholique y sont classées en deux grandes sections. La première partie énumère en huit points et un appendice les dispositions de caractère général, qui concernaient surtout la suppression des écoles confessionnelles, les entraves mises à l'enseignement de la religion, ou même sa suppression, la déchristianisation des écoles et le retrait partiel des moyens de subsistance de l'Église. La deuxième partie rapporte en onze points et un appendice une liste des mesures particulières. L'appendice sur la propagande du régime, qui termine cette nomenclature, est presque entièrement de la main du pape :

En ce qui concerne la presse national-socialiste, il faut remarquer que, bien que la presse quotidienne ait observé en général ces derniers mois un comportement moins hostile envers l'Église, il a néanmoins fallu déplorer une vaste propagande anticatholique dans les hebdomadaires spécialement diffusés dans les organisations et les secteurs du parti, comme aussi dans les livres publiés par certaines maisons d'édition, entre autres le Ludendorff-Verlag, dont la publicité se fait à grand renfort d'affiches. Ces livres ne respectent même pas les souverains pontifes et les accusations sont contraires à la simple vérité historique. D'autre part, la censure la plus stricte et la plus sévère est exercée sur les publications catholiques, qui n'ont ainsi aucune possibilité de défense, aucun moyen de réfuter ces attaques calomnieuses et blessantes. Bien plus, il leur a même été défendu d'écrire sur les conditions favorables dont bénéficie l'Église catholique dans les pays politiquement amis de l'Allemagne (*cf.* Instructions de l'Office de propagande du Reich, 9 juin 1939).

Un peu plus tard, un rapport détaillé du président de la conférence épiscopale de Fulda, du 17 janvier 1940, énumérait les mesures prises contre l'Église au cours de l'année 1939. À côté des associations dissoutes, des maisons occupées, des communautés religieuses expulsées, l'école avait été spécialement touchée par la fermeture progressive des écoles confessionnelles privées, en particulier des écoles tenues par les congrégations religieuses. Il en fut de même des écoles primaires confessionnelles, tout d'abord dans les régions de l'Ouest et finalement aussi en Silésie. En Allemagne de l'Ouest, plusieurs internats avaient été fermés.

A quoi s'ajoutaient encore les mesures prises contre la participation du peuple aux cérémonies religieuses, les interdictions de parler intimées à des prêtres, les menaces de supprimer les rares imprimés catholiques du dimanche (*Sonntagsblätter*), les intimidations pour empêcher les hommes de s'affilier à des organisations catholiques, les entraves indirectes pour empêcher les jeunes d'assister au service divin l'introduction dans les écoles de livres d'histoire attaquant l'Église. L'entrée en guerre avait fait espérer qu'au moins pendant la durée du conflit, on éviterait d'attaquer les intérêts catholiques. Ce fut le contraire qui arriva : le parti en profita pour réaliser des projets nourris depuis longtemps.

Malgré tout, sans s'illusionner sur les résultats à escompter, Pie XII entendait profiter de toutes les occasions susceptibles d'amener une détente. Il s'en expliquait dans une lettre du 8 décembre 1940 au président de la conférence épiscopale de Fulda, le cardinal Bertram :

Maintenant comme avant, Nous considérons comme un impérieux devoir de conscience de ne laisser passer aucune occasion susceptible d'assurer une paix acceptable entre l'Église et l'État. Nous le déclarons avec insistance : Nous parlons d'une paix acceptable devant Dieu et devant l'avenir de l'Église catholique, d'une paix qui assure la vie de l'Église, même si certaines de ses activités devaient différer notablement de celles du passé. Mais Nous ne parlons pas d'une « paix à tout prix »

: une telle formule, comme expression des aspirations de l'Église à la paix serait incompatible avec les principes de la foi et avec la nature même de l'Église catholique.

La visite au Vatican du ministre des Affaires étrangères Ribbentrop, le 11 mars 1940, fit naître quelques espoirs ; le nonce à Berlin, dans un premier rapport envoyé peu après le retour en Allemagne du ministre, croyait pouvoir en promettre un résultat positif. L'administrateur apostolique d'Innsbruck lui avait écrit qu'« une haute personnalité ministérielle lui avait rapporté que M. Ribbentrop, à la suite de sa visite au Saint-Père, aurait invité les différents ministères à suspendre la lutte contre l'Église catholique ». Mais il devait avouer que les effets de cette recommandation n'étaient pas visibles partout. Et de fait, la lutte contre l'Église continua de la même manière, en dépit de l'audience accordée par le pape à Ribbentrop.

Le Saint-Siège conservait toujours la même position de principe : saisir toute possibilité acceptable d'amener une détente et d'aider pratiquement les catholiques allemands exposés à la persécution, mais en même temps, parfaitement conscient de la situation concrète, se garder des tentatives exagérées ou utopiques. L'expression la plus explicite des motifs qui portent le pape à renouveler des tentatives de paix se trouve dans une lettre du 5 juin 1942 à l'évêque de Mayence :

Aucun de ceux qui prétendent porter un jugement objectif ne peut aujourd'hui douter encore : car si malgré les efforts de Notre grand prédécesseur Pie XI et les Nôtres pour aplanir les rapports entre l'Église et l'État, le résultat sincèrement souhaité et sérieusement voulu est demeuré nul, la responsabilité de l'échec ne doit pas être recherchée du côté de l'Église. Plus le chemin de la souffrance, que les catholiques doivent parcourir en ce temps, est rude, plus il est important pour leur force de résistance intérieure et pour leur unité devant les adversaires qu'ils aient parfaitement conscience de se trouver engagés dans une lutte qu'ils n'ont pas cherchée à plaisir, mais qui leur est imposée et dont le seul but, de leur côté, est la juste défense de leurs droits les plus sacrés.

Quand il énumère les dangers de la persécution, Pie XII insiste moins sur les sacrifices matériels imposés aux catholiques, que sur les dangers auxquels étaient exposées leur foi et leur fidélité à l'Église. Il écrivait à la conférence épiscopale de Fulda, le 6 août 1940 :

Mille influences ennemies de l'Église et adversaires du Christ se déversent jour après jour dans les discours, les écrits, les attitudes d'un milieu plus ou moins déchristianisé sur l'âme des croyants et les soumettent à une pression morale qui, accompagnée de contraintes et de tracasseries, les expose souvent à des épreuves qui exigent d'eux une fidélité héroïque à leur foi.

Il en est qui succombent à la propagande, et mettent sur le compte de l'Église le fait que l'on ne parvienne pas en Allemagne à la paix religieuse. Selon ses adversaires, la lutte ne cesse pas entre l'Église et l'État parce que l'Église se refuse aux légitimes exigences de l'État, ou s'accroche à des formes politiques aujourd'hui dépassées.

Dans ce combat contre l'idéologie nazie, le pape attribuait une grande importance à l'enseignement et à la direction que pouvaient donner sur place les prêtres et les évêques, et il considérait comme essentiel un accord parfait dans l'épiscopat. Déjà, Pie XII avait commencé sa première lettre à la conférence des évêques, datée du 20 juillet 1939, en les engageant à mener le combat dans la plus parfaite unité de pensée et d'action. Car on savait en Allemagne qu'il existait des divergences au sein de l'épiscopat au sujet de la ligne de conduite à tenir en face du régime. Pie XII voyait la raison de ces contrastes dans l'incertitude qui persistait sur les intentions réelles du pouvoir :

Les doutes et la confusion qui enveloppent les intentions réelles des forces plus influentes, vis-à-vis de la religion et de l'Église, ont pour conséquence que parmi certains, dont la fidélité à l'Église ne peut nullement être mise en doute, se font jour des conceptions différentes sur la conduite à tenir.

C'était le cardinal Bertram qui avait déclenché une crise au sein de l'épiscopat en adressant, en sa qualité de président de la conférence épiscopale de Fulda, une lettre de vœux à Hitler pour son anniversaire en avril 1940. Cette lettre était censée être écrite au nom de tous les évêques allemands. L'évêque de Berlin qui,

comme ses collègues, n'avait été que tardivement mis au courant, y vit une concession excessive, et que rien ne justifiait, à l'égard du régime nazi. En mai 1940, il adressa à Pie XII trois lettres pour l'informer de l'incident, et il demandait l'autorisation de se retirer de son diocèse. Pie XII se garda d'approuver un geste qui eût fait éclater le différend au grand jour, en risquant de l'aggraver. Il employa au contraire toute son influence pour rétablir l'unité menacée en écrivant le 6 août 1940 à la conférence de Fulda. Il espérait que la tension créée par des conceptions différentes serait utile à un examen approfondi « en sorte que ce qui a fait votre force, voire même a suscité l'admiration au cours des années écoulées, l'unité d'esprit de l'épiscopat, son plein accord dans la décision et l'action, en sortiront purifiés et affermis ».

Si l'on voulait classer les tendances dominantes au sein de l'épiscopat allemand sous les noms de deux chefs de file, d'un côté le cardinal Bertram et de l'autre l'évêque de Berlin, von Preysing, il est manifeste que Pie XII adopta les vues de l'évêque de Berlin et fit largement sienne son appréciation de la situation interne de l'Allemagne. La correspondance échangée au cours de ces années entre le pape et l'évêque de Berlin est la plus riche non seulement par le nombre des lettres, mais aussi par le contenu. L'attitude fondamentale du pape manifeste une entière conformité de vues avec Preysing. Un passage de l'une de ses premières lettres, du 7 mai 1939, qui contient tout un programme, est à cet égard des plus explicites :

Lorsque dans la première des deux lettres, tu résumes ainsi les tâches actuelles du très vénérable épiscopat allemand : rester dans la ligne suivie jusqu'à ce jour (depuis l'encyclique *Mit brennender Sorge*, etc.), sans susciter de conflits inutiles, défendre fermement et résolument la foi et les droits de l'Église, fortifier dans leur persévérance le clergé et les fidèles, Nous tenons à souligner que c'est là l'expression de Notre propre intention relativement à la situation religieuse en Allemagne, et que Nous ne pouvons qu'encourager l'épiscopat à s'en tenir fermement à cette ligne de conduite, aussi longtemps que des signes certains et vrais ne viendront prouver que le comportement envers l'Église catholique est en voie d'amélioration.

Réciproquement, aucun évêque allemand ne renseigna Pie XII sur la situation allemande aussi largement que le fit Preysing. Ses informations exercèrent manifestement une influence sur les décisions de Pie XII, comme on le voit en plusieurs cas où le pape lui demande expressément son avis. Ainsi dans sa lettre du 22 avril 1940 :

Nous voudrions aujourd'hui, vénérable frère, te soumettre deux questions. La première concerne les nouvelles (qui d'ailleurs ordinairement n'ont rien d'officiel) que Radio-Vatican a données sur la situation de l'Église en Allemagne. Les nouvelles ont été données parce qu'on a considéré que le silence complet du Saint-Siège, devant le public, aurait été susceptible de faire perdre courage aux catholiques allemands et, en dehors de l'Allemagne, de donner prise à un malentendu, en laissant croire qu'en Allemagne, la situation de l'Église serait normale, en tout cas se serait améliorée. C'est ce camouflage, habilement agencé, et toujours encore avec succès, que ceux qui étaient chargés de l'émission ont voulu démasquer. D'un autre côté, il Nous arrive, et même de la part d'évêques, des plaintes et même de véritables appels au secours, devant les représailles dont menacent les adversaires à cause des nouvelles de Radio-Vatican. Nous ne voulons certes pas imposer aux catholiques allemands des sacrifices inutiles, quand ils sont déjà si opprimés à cause de leur foi. Aussi Nous avons fait suspendre ces émissions, jusqu'à ce que Nous ayons pu évaluer avec sécurité le pour et le contre. Nous te serions très reconnaissant si tu voulais Nous communiquer ton jugement si apprécié et ton expérience sur cette affaire.

Pie XII le consultait ensuite sur l'attitude à prendre par le Saint-Siège au cas où la nomination de von Papen comme ambassadeur au Vatican serait maintenue. La réponse de Preysing fut nettement négative. Enfin, le pape lui demandait ce qu'il pensait de la nomination d'un candidat, que pourtant il connaissait, à un siège épiscopal vacant. Preysing répondit qu'il le tenait pour trop faible à l'égard du gouvernement. Pie XII raya ce candidat sur la liste des trois noms parmi lesquels le chapitre de la cathédrale devait choisir le nouvel évêque.

Sans doute Pie XII ne procéda-t-il pas à des changements de personnes ; en particulier, il ne remplaça pas le nonce de Berlin, Orsenigo, qui penchait plutôt vers les vues de Bertram, et dont l'évêque de Berlin

critiquait fréquemment auprès du pape le comportement officiel. C'est qu'il s'agissait de conserver ce qui existait encore, et il était impensable que le gouvernement accordât l'agrément à la nomination d'un nouveau nonce. D'autre part, le maintien d'une nonciature à Berlin était de la plus haute importance pour Rome et pour l'Église d'Allemagne, car la représentation diplomatique du Saint-Siège constituait la voie de communication entre l'Église d'Allemagne et le Vatican. Si la nonciature de Berlin avait été, au cours des années de paix internationale, une voie sûre pour la correspondance entre l'Allemagne catholique et Rome, la situation de guerre la rendait encore plus indispensable.

Les références fréquentes aux allocutions pontificales, entre autres aux messages radiodiffusés de Noël, qui reviennent dans les lettres de Pie XII aux évêques allemands, indiquent clairement que le pape voulait reprendre dans sa correspondance les enseignements qu'il avait développés dans ses discours, parce qu'il constatait que l'épiscopat allemand était de plus en plus coupé de lui et que souvent ses messages ne parvenaient pas jusqu'à lui. Plus la guerre durait, explique-t-il à Faulhaber le 2 février 1942, plus il était urgent que l'épiscopat des pays en guerre restât en contact avec lui pour s'entendre sur les problèmes moraux essentiels et pour éviter l'isolement d'un épiscopat national. Il constatait en effet, dans sa lettre du 1er mars 1942 à l'évêque de Berlin :

Tandis que Notre message radiodiffusé de Noël a trouvé un puissant écho dans le monde, bien au-delà du cercle de la chrétienté, Nous apprenons avec tristesse qu'il a été presque complètement soustrait à l'audience des catholiques allemands.

Les lettres du pape devaient parer à l'isolement de l'épiscopat allemand. Les principaux éléments du programme de paix énoncé par Pie XII dans les messages de Noël se retrouvent dans les lettres du pape aux évêques. Pie XII se prononça toujours pour une paix « dans la justice pour tous et pour chacun des belligérants, [une paix] qui n'ait pas à rougir d'être mesurée aux principes chrétiens et, par là, porte en soi la garantie de la sécurité et de la durée », comme il l'avait écrit dès le 17 janvier 1940. Et, le 22 février 1942, Pie XII exposait au cardinal Faulhaber quelle était la voie qui conduisait à ce qu'il appelait une « paix d'entente » :

Elle ne devrait reposer ni sur la question des dettes de guerre, ni sur celle des indemnités réclamées ; elle devrait comporter la restitution de tout territoire conquis et occupé par la force ; enfin, elle ne devrait contraindre aucun peuple à un renoncement aux nécessités vitales ou juridiques, que chacun considérerait comme intolérable pour son propre pays.

Pie XII ne modifia pas son attitude quand l'Allemagne entra en guerre contre la Russie, et ne parla jamais, fût-ce par allusion, de « croisade » contre le bolchevisme ou de « guerre sainte ». Ses efforts pour la paix, après juin 1941, ne se différencient en rien de ceux qu'il avait déployés auparavant, tout au plus augmentèrent-ils en intensité et en extension. Il ne renonça jamais à ses efforts « pour une paix clémente, qui se garde de la violence et de l'injustice, qui rapproche et réconcilie, qui établisse pour tous les anciens belligérants sans exception des relations supportables et la possibilité d'une évolution prospère » ; car « il ne peut être question d'une autre paix pour la conscience chrétienne » (24 février 1942).

Dans les principes qu'il posait pour l'instauration de la paix, Pie XII partait du présupposé, qui n'était alors rien moins qu'évident, qu'il n'y a pas de faute collective et par conséquent pas de responsabilité collective : « Nous faisons de Notre côté, écrivait-il le 15 octobre 1942, ce qui est en Notre pouvoir pour épargner au peuple allemand des représailles pour des choses dont il n'est pas, dans son ensemble, responsable, et dont la plupart peut-être ne savent même rien du tout. »

Au milieu des peuples en guerre, la position du Saint-Siège devenait chaque jour plus délicate. Pie XII y revient toujours plus longuement dans ses lettres. Il constate, le 20 février 1941, « que les temps sont durs, et particulièrement pour le vicaire du Christ, et que la papauté et l'Église se trouvent peu à peu placées dans une situation complexe et périlleuse, telle qu'elles en virent peu au cours de leur longue et douloureuse histoire ». Le vicaire du Christ se trouve confronté à des choix très pénibles, écrit-il encore le 20 février 1941, et placé entre les exigences contradictoires de sa charge pastorale :

« Là où le pape voudrait crier haut et fort, c'est malheureusement l'expectative et le silence qui lui sont souvent imposés ; là où il voudrait agir et aider, c'est la patience et l'attente [qui s'imposent]. »

Pie XII estimait pourtant urgent de revenir fréquemment et avec insistance sur la nécessité de veiller en garde les croyants, prêtres et laïcs, contre la tentation de céder aux excitations à la haine et à la violence aveugle, présentées sous couleur d'énergie au service de la patrie. Si sa parole restait sans effet sur les chefs du régime en Allemagne, et sur les puissances belligérentes, il voulait au moins tenter de sauvegarder chez les fidèles les valeurs de l'idéal chrétien. Il appréhende une diffusion insidieuse de ces conceptions dans l'esprit des catholiques, en particulier dans la jeunesse, et il s'efforce, par l'intermédiaire des évêques, d'immuniser les fidèles contre ce danger :

Le danger est trop grand, écrit-il le 1er mars 1942 à l'archevêque de Fribourg, de voir ceux qui sont restés jusqu'ici de bons catholiques subir la contagion d'une manière d'agir et de penser opposée à Dieu. Surtout pour les jeunes. Faites tout votre possible pour épargner au peuple allemand le malheur d'une jeunesse qui ne comprendrait plus que la force et la violence et qui aurait perdu le respect de la vie, de la dignité et des droits de l'homme, qu'il appartienne ou non à son propre peuple, la vénération du spirituel, du moral et du religieux.

Et il félicitait l'archevêque qui, dans son mandement, n'a pas considéré « uniquement les valeurs exclusivement chrétiennes et catholiques, mais aussi les suprêmes principes moraux de l'existence humaine et de la dignité de l'homme ».

Seulement la presse officielle, qui s'était jadis acharnée contre le cardinal Pacelli, s'attachait aujourd'hui à représenter le pape Pie XII comme un ennemi de l'Allemagne. Non seulement chacune de ses paroles pouvait déclencher une vague de représailles, mais, présentée artificieusement par la propagande du parti, elle risquait encore de lui aliéner le cœur et l'âme des catholiques.

C'est pourquoi, dès le 6 août 1940, dans sa lettre à la conférence épiscopale de Fulda, Pie XII avait réaffirmé sa neutralité, ou plutôt son impartialité, qui n'est pas indifférence. Il expliquait à propos des télégrammes qu'il avait adressés aux trois souverains de Belgique, Hollande et Luxembourg à la suite de l'invasion de leurs pays, qu'il n'avait pas pu se taire en face de l'injustice, mais il n'avait pas voulu s'en prendre au peuple allemand. Que, si en 1914 le chancelier Bethmann-Hollweg avait pu déclarer contraire au droit des gens l'invasion de la Belgique sans que l'on mît en cause son patriotisme, pouvait-on reprocher au père de la chrétienté, devant la répétition de cet événement sur une plus large échelle, d'avoir exprimé sa compassion et l'espoir que les torts causés seraient réparés ?

Au cours de la guerre, Pie XII eut à revenir sur le même argument. Il répétait à l'évêque de Limbourg de ne pas laisser ses fidèles ajouter foi à ceux qui présentaient le pape comme un ennemi de l'Allemagne. Il expliquait au cardinal Faulhaber qu'il avait toujours caractérisé son attitude dans la guerre par le mot « impartialité » et non par le mot « neutralité ». Neutralité pourrait être compris dans le sens d'une indifférence passive, qui ne convient pas au chef de l'Église en face de pareils événements :

Impartialité signifie pour Nous juger les choses selon la vérité et la justice. Mais en cela, quand il s'est agi de déclarations publiques de notre part, Nous avons eu tous les égards possibles à la situation de l'Église dans les différents pays, pour épargner aux catholiques des lieux les difficultés que l'on pouvait éviter.

Le combat qui faisait rage sur deux plans, sur le plan militaire entre l'Allemagne et les puissances occidentales, et sur le plan idéologique et spirituel entre le christianisme et le néopaganisme nazi, rendait la tâche du pape singulièrement délicate. Parmi les choses qui le torturaient, écrit-il le 3 mars 1944 à l'archevêque de Cologne, Pie XII comptait « l'effort surhumain qu'il faut faire pour maintenir le Saint-Siège au-dessus des querelles des partis, et la confusion, quasi impossible à démêler, entre les courants politiques et idéologiques, entre la violence et le droit (incomparablement plus dans le présent conflit que dans la dernière guerre), au point qu'il est extrêmement difficile de décider ce qui s'impose : réserve et silence prudent, ou bien parole décidée et action énergique ». En bien des cas, une intervention du pape pouvait passer pour une prise de position contre l'Allemagne et provoquer, soit des représailles contre l'Église, soit des malentendus parmi les catholiques. Pareils malentendus risquaient non seulement d'enlever toute efficacité à sa parole, mais encore de soumettre à une trop lourde épreuve et d'ébranler la fidélité des croyants envers l'Église et son chef. De Rome, il n'était pas facile de mesurer ces risques. Aussi Pie XII entendait-il

laisser les pasteurs prendre sur place leurs responsabilités, comme il s'en expliquera très clairement dans une lettre à Preysing du 30 avril 1943 :

Nous laissons aux pasteurs qui travaillent sur place et sur les lieux le soin de peser si et dans quelle mesure le danger de représailles et les moyens de pression possibles en cas de déclarations épiscopales, comme aussi peut-être, d'autres circonstances causées par la durée et la mentalité de la guerre, semblent conseiller d'user de réserves, *ad majora mala vitanda* [pour éviter de plus grands maux], en dépit des motifs allégués.

Que ces *majora mala vitanda*, qui commandaient à Pie XII la prudence dont il témoignait, et auxquels il fait ici allusion fussent non seulement les représailles possibles, mais plus encore ces malentendus capables d'ébranler les fidélités, la chose paraît claire. Car après avoir félicité l'évêque de Trèves pour des déclarations courageuses, il ajoutait : « Nous pensons que des représailles, même violentes et même si elles devaient atteindre non seulement l'évêque, mais d'autres, peut-être plus encore, ne pourraient contrebalancer le bien que les paroles de l'évêque, comme les tiennes, opèrent chez les catholiques et sûrement aussi chez les autres. »

A l'inverse, le pape se sentait contraint à une grande réserve. Il en avait donné la preuve en 1940 dans la condamnation de l'euthanasie, pratiquée dans le Reich sur les malades mentaux : un bref décret du Saint-Office avait rappelé l'immoralité foncière de la méthode : « Nous avons, disait le pape, fait parler la plus haute instance de la curie aussi brièvement et aussi sobrement qu'il était possible. » Mais après cela, il attendait que les évêques fussent en mesure de tirer les conclusions. Et quand un évêque, comme l'évêque de Münster, éleva la voix contre les pratiques condamnées, le pape ne cacha pas sa satisfaction. Clemens August Graf von Galen, évêque de Münster en Westphalie, ne se sentait pas tenu à la même discrétion que le pape. Sa sûreté personnelle pouvait bien être en jeu, mais nul ne pourrait mettre en question son patriotisme, ni le présenter comme un ennemi du peuple allemand. Aussi, lorsque, en juillet 1941, la Gestapo expulsa de Münster les jésuites et les religieuses de l'Immacolata, que huit cents débiles mentaux furent transportés hors des hôpitaux de la ville pour être rendus à leur famille dans une urne cinéraire, von Galen monta en chaire et appela les choses par leur nom. Expulser les religieux innocents est un crime contre la justice, l'euthanasie est un meurtre, puni de mort par le code de droit criminel, c'est la violation la plus grave du cinquième commandement et qui attire sur les coupables et les complices la colère de Dieu outragé.

Lorsque Pie XII connut ces sermons, il écrivit, le 30 septembre 1941, à l'évêque de Berlin qui en avait exprimé sa joie :

Ils Nous ont causé, à Nous aussi, une consolation et une satisfaction que Nous n'avions plus éprouvées depuis longtemps sur le chemin douloureux que Nous parcourons avec les catholiques d'Allemagne.

Et le 2 février suivant, il se félicitait des deux prédications du cardinal de Munich, en date du 2 novembre et du 31 décembre 1941 :

Nous les avons lues Nous-même avec une profonde édification. Et souvent aussi Nous savons l'écho que produit dans le peuple la parole illuminée et courageuse de l'évêque et Nous savons qu'elle est extrêmement efficace, pour ne pas dire nécessaire, pour soutenir la force de résistance morale des fidèles.

Ce que le pape ne pouvait dire sans risquer de passer pour un ennemi de l'Allemagne, et de pousser hors de l'Église les chrétiens hésitants dans leur foi et enthousiasmés par les victoires allemandes, un von Galen ou un Faulhaber pouvaient le lancer du haut de leur chaire de Münster et de Munich.

Ainsi, au début de 1942, c'est par le cardinal Faulhaber que Pie XII s'adresse aux prêtres et aux étudiants en théologie appelés sous les drapeaux et les exhorte à « se garder de toutes les conceptions qui sont en contradiction avec la justice et la charité chrétienne, à professer par leurs actes, et quand c'est nécessaire aussi par la parole, leurs convictions catholiques ». Il exprime la conviction « que l'Église catholique d'Allemagne et la population allemande auront un jour peut-être à se féliciter que le monde sache que les prêtres catho-

liques allemands, les aumôniers militaires ou les soldats se sont montrés, envers et contre tout, les représentants de la *benignitas et humanitas* du Rédempteur ».

Lorsque Pie XII évoque les millions de catholiques qui se trouvent dans le Reich, il ne songe pas seulement aux représailles qu'un discours de lui pourrait déclencher contre eux, mais il se préoccupe de ne pas mettre à trop lourde épreuve la foi et la fidélité à l'Église de ceux qui restent sensibles aux séductions et aux succès du parti. L'encyclique de Pie XI avait expliqué en temps opportun l'opposition de l'idéologie national-socialiste avec la doctrine de l'Église. La propagande du parti représentait l'Église comme ennemie de la nation germanique. En ce temps de guerre, cette propagande devait trouver des esprits et des cœurs plus facilement accessibles à ses arguments.

Pour déjouer ces manœuvres, Pie XII considérait comme souverainement important le maintien d'un contact étroit avec l'épiscopat, afin de faire parvenir son enseignement jusqu'aux fidèles. Et c'est bien pour assurer les communications avec les évêques, et par eux avec les prêtres et les fidèles d'Allemagne, que le pape Pacelli, contre l'avis du prélat en qui il avait la plus grande confiance, maintenait la nonciature de Berlin. La politique et la diplomatie étaient au service de la mission du pasteur suprême.

L'Église dans la Pologne envahie

Plusieurs années avant la guerre déjà, la situation de l'Église en Allemagne occasionnait au pape les plus graves soucis. Ce sont en revanche les événements politiques et militaires de septembre 1939 qui posèrent à l'Église de Pologne et au Saint-Siège des problèmes extrêmement graves. En l'espace de quelques semaines, le pays fut partagé par les forces d'occupation de deux puissances étrangères, qui l'une et l'autre professaient et pratiquaient, sous des formes différentes, une doctrine antireligieuse, et entendaient la faire passer dans la réalité quotidienne, sans égard pour les normes du droit des gens et de la dignité humaine.

Le 11 septembre, alors que l'offensive allemande se déroulait sans souci d'épargner davantage les populations civiles que les militaires, l'ambassadeur de France avait déclaré à la Secrétairerie d'État que les opinions publiques étaient « dans l'attente d'une parole indiquant que le Saint-Père juge et ressent (?) cette explosion de violence et de cruauté ». Le pape évita cette condamnation, mais il voulut apporter aux victimes une parole de réconfort. Le 30 septembre 1939, Pie XII adressa à la colonie polonaise de Rome, en présence du cardinal Hlond, primat de Pologne, un discours qui voulait être un message de consolation et d'espoir.

Il vous reste, nuée lumineuse dans l'actuelle nuit, tous les grands souvenirs de votre histoire nationale, dont dix siècles bientôt révolus ont été consacrés au service du Christ et maintes fois à la magnanime défense de l'Europe chrétienne. Il vous reste surtout une foi qui ne veut pas se démentir, digne aujourd'hui de ce qu'elle fut jadis, de ce qu'elle était hier encore. [...] Dans sa vie mouvementée, ce peuple a connu des heures d'agonie et des périodes de mort apparente ; mais il a vu aussi des jours de relèvement et de résurrection. Il y a une chose qu'on n'a pas vue dans votre histoire, et votre présence ici Nous assure qu'on ne la verra jamais : c'est une Pologne infidèle ou séparée de Jésus-Christ et de son Église.

Une semaine plus tard, alors que Pie XII était en train de rédiger l'encyclique inaugurale de son pontificat, le primat de Pologne suggéra d'y insérer quelques allusions à la situation polonaise, telles qu'une affirmation de la future résurrection de la Pologne et une invocation à la Vierge Marie sous le titre de « Secours des chrétiens ». Ce serait là pour les Polonais un message d'espoir et de confiance. Ces suggestions furent adoptées par le pape dans l'encyclique *Summi Pontificatus* :

Le sang d'innombrables êtres humains même non combattants élève une funèbre lamentation déchirante, spécialement sur une nation bien-aimée, la Pologne, qui, pour sa fidélité à l'Église, pour ses glorieux mérites envers la civilisation chrétienne, inscrits en caractères indélébiles dans les fastes de l'histoire, a droit à la sympathie humaine et fraternelle du monde, et attend, confiante dans la puissante intercession de Marie, *Auxilium christianorum*, l'heure de la résurrection dans la justice et dans la paix.

Dans une lettre de remerciements envoyée quelques jours plus tard, le cardinal Hlond écrivait : « Ces expressions officielles et solennelles, avec l'inoubliable allocution paternelle du 3 septembre, seront d'abord

appréciées par les Polonais et seront encore pour la future génération un grand réconfort dans leur foi et dans leur attachement traditionnel envers le Saint-Siège. »

Cependant, la Pologne entière était tombée au pouvoir de l'Allemagne national-socialiste et de la Russie soviétique. Ses territoires occidentaux furent en grande partie annexés au Reich ; la partie méridionale et le reste de la Pologne furent érigés en une sorte de colonie, le *Generalgouvernement*, tandis que l'Union soviétique annexait les territoires orientaux. La Pologne se trouvait ainsi entre les mains de deux puissances qui avaient à leur programme l'élimination du christianisme. Ce que le pouvoir nazi ne pouvait encore oser en Allemagne, en face d'une Église solidement structurée, il se sentit en mesure de le réaliser dans une nation livrée à son armée et à sa police. Pour anticiper ici sur les années de guerre, on estime à 4 évêques, 1 996 prêtres, 113 clercs, 238 religieuses, le nombre des victimes mises à mort, et à 3 642 prêtres, 389 clercs, 341 frères convers, 1 117 religieuses, celui de ceux et de celles qui furent envoyés en camp de concentration.

L'une des premières questions qui s'imposa au Saint-Siège fut celle du gouvernement des diocèses. Plusieurs sièges épiscopaux étaient déjà vacants quand éclata la guerre, y compris celui de la capitale, Varsovie, où les négociations pour la succession du cardinal Aleksander Kakowski, mort en décembre 1938, étaient toujours en cours. Mgr Adam Stefan Sapieha, de Cracovie, était âgé et mal portant, et il avait remis à Pie XII, nouvellement élu, sa lettre de démission. Le cardinal August Hlond, primat de Pologne, ne put rentrer dans son diocèse de Gniezno. Il avait rejoint Varsovie à la demande des autorités civiles et militaires, puis il avait accompagné le gouvernement polonais en Roumanie et, de là, il continua sur Rome. Mgr Stanislaw Okoniewski, évêque de Chelmno-Pelplin, Mgr Karol Mieczyslaw Radonski, évêque de Wloclawek, avaient dû, eux aussi, quitter leurs diocèses dans les premiers jours de la guerre. L'auxiliaire de Mgr Radonski, Michal Kozal, fut arrêté à la fin de 1939 et, malgré les instances répétées du Saint-Siège pour sa libération, il resta entre les mains des Allemands jusqu'à sa mort à Dachau. En quoi il partagea le sort de l'auxiliaire de Lublin, Wladyslaw Goral, qui mourut dans la prison à Oranienburg-Sachsenhausen près de Berlin, et de l'auxiliaire de Plock, Leon Wetmanski, mort à Auschwitz. Au cours des années suivantes, d'autres évêques furent chassés de leurs diocèses, internés ou arrêtés.

Dès les premiers mois de l'occupation, des centaines de prêtres furent arrêtés et fusillés, les intellectuels catholiques, clercs ou laïcs, furent envoyés au camp de concentration d'Oranienburg. À la base de ces mesures, il y avait le dessein d'éliminer l'élite intellectuelle et l'influence traditionnelle des clercs. De telles circonstances ne permettaient pas de nommer des évêques. Dans les diocèses coupés en deux par la frontière germano-soviétique, les évêques des diocèses voisins reçurent, en qualité d'administrateurs apostoliques, la juridiction sur les parties du diocèse qui se trouvaient séparées du siège épiscopal. Des administrateurs apostoliques (chefs temporaires et provisoires de diocèses munis des pouvoirs d'évêques résidentiels) furent nommés en d'autres diocèses dont les titulaires avaient été éloignés, internés ou emprisonnés. Devant la perspective d'arrestations successives, les évêques ou les administrateurs apostoliques reçurent l'ordre de désigner deux prêtres qui leur succéderaient dans le cas de leur mort ou de leur internement.

Le 9 octobre, alors que la Wehrmacht et l'armée Rouge avaient pris place dans les zones définies par le pacte du mois d'août, l'ambassadeur du Reich près le Saint-Siège, Diego von Bergen, déclara au pape « que l'on n'envisageait aucune interférence dans la vie religieuse des populations des territoires occupés ». Si, plus tard, assurait Bergen, on prévoyait quelques changements, le gouvernement du Reich consulterait le Vatican. Au même moment, le Saint-Siège s'efforçait d'obtenir en faveur du cardinal Hlond la permission de regagner son siège de Poznan. Mais, le 17 octobre, l'ambassadeur remit au cardinal secrétaire d'État une note dans laquelle il déclarait que le cardinal Hlond était un ennemi de l'Allemagne et ne pouvait être autorisé à rentrer. Une décision semblable fut prise contre l'évêque de Chelmno-Pelplin et contre celui de Katowice.

La note de l'ambassadeur déclarait en outre que le gouvernement du Reich n'aurait pas d'objection à ce que l'administration temporaire de ces trois sièges fût confiée à trois prélats allemands. Elle jugeait que Mgr Franz Hartz, de la *prelatura nullius* de Schneidemühl, pourrait administrer l'archidiocèse de Gniezno-Poznan, et l'on apprécierait que Mgr Karl Maria Splett, évêque de Dantzig, fût chargé du diocèse de Chelmno-Pelplin et le cardinal Bertram, archevêque de Breslau, de celui de Katowice. Le 20 octobre, à la suite d'une audience du pape avec le secrétaire d'État, Mgr Tardini notait : « Son Éminence ne croit pas opportun de confier en ce moment des diocèses polonais à des prélats allemands. Sa Sainteté reconnaît la justesse de cette observation et décide de surseoir. »

En revanche, en l'absence du nonce de Varsovie, qui s'était replié en Roumanie avec le gouvernement, les évêques polonais avaient commencé à s'adresser au nonce de Berlin, comme à l'unique recours contre les

actes arbitraires des autorités allemandes et à la voie la plus sûre pour communiquer avec le Saint-Siège. Le nonce Orsenigo fut autorisé le 1er novembre à exercer en Pologne les pouvoirs qu'il possédait en Allemagne.

C'est dans les derniers mois de 1939 que le pape prit l'une de ses décisions les plus controversées. Une dépêche du nonce Orsenigo du 25 novembre traçait un tableau angoissant de la situation de l'Église dans le diocèse de Chelmino-Pelplin en Poméranie. L'évêque Stanislaw Okoniewski était en exil ; son auxiliaire, malade et incapable d'exercer sa charge ; les chanoines de la cathédrale, dispersés avec un seul chanoine sur place ; le clergé se cachait ou se trouvait en prison, ou avait été massacré. Des 500 prêtres du diocèse, 20 seulement exerçaient encore leurs fonctions.

En recevant ce rapport d'Orsenigo, Pie XII revint sur sa première décision de ne pas placer d'évêques allemands à la tête de diocèses polonais, même provisoirement. Sur la lettre d'Orsenigo, il écrivit de sa main le 29 novembre : « Il semble opportun de nommer administrateur apostolique *ad nutum Sanctae Sedis* pour le diocèse de Chelmino l'évêque de Dantzig, en expliquant éventuellement aux Polonais qu'il s'agit d'une disposition provisoire, pour un cas d'extrême nécessité, telle que d'après le rapport du nonce il paraît bien exister réellement », et il nomma l'évêque de Dantzig, Mgr Splett, administrateur apostolique de Chelmino-Pelplin. Le gouvernement polonais de Londres vit dans cette nomination une violation de la clause du concordat de 1925 en vertu de laquelle aucune partie du territoire polonais ne serait placée sous la juridiction d'un évêque dont le siège se trouvait en dehors de la Pologne. Le Saint-Siège s'en tint au point de vue que le caractère provisoire de la nomination et surtout l'extrême besoin spirituel des âmes de ce diocèse justifiaient la nomination de Splett.

Aussi épineuse fut la question de Vilna. Cette ville avait été rattachée à la Lituanie en vertu d'un accord passé le 10 octobre avec l'Union soviétique. Le gouvernement lituanien essaya d'obtenir que l'archevêque Romuald Jalbrzykowski fût déplacé de son siège. Le cardinal Maglione répondit au ministre de Lituanie, le 4 janvier 1940 : « Le gouvernement de Kaunas devait se rendre compte que le Saint-Siège ne peut courir derrière les armées et changer les évêques à mesure que les troupes combattantes occupent de nouveaux territoires appartenant à des nationalités différentes de la leur. » Mgr Jalbrzykowski resta à son poste, jusqu'à son expulsion par les Allemands en 1942.

Ce fut le gouvernement du Reich lui-même qui donna l'occasion au Vatican de définir explicitement sa position. Dans une note du 29 août 1941, l'ambassadeur von Bergen présenta la requête que toutes les nominations ecclésiastiques à des postes importants dans les régions annexées ou occupées fussent d'abord communiquées à Berlin. La requête concernait les évêques résidentiels, les coadjuteurs avec droit de succession, les *prelati nullius*, les administrateurs apostoliques, les vicaires capitulaires, ou tous ceux qui avaient une fonction équivalente dans la direction des diocèses. La note mentionnait expressément le Gouvernement général, l'Alsace, la Lorraine, le Luxembourg, la Basse-Styrie, la Carinthie et la Carniole détachée de la Yougoslavie. Enfin, la note demandait le même droit de consultation préalable pour les nominations ecclésiastiques de même ordre faites par le Saint-Siège dans l'ancien Reich. La souveraineté allemande, disait le texte, lui donnait le droit de faire des observations en matière de politique générale sur ces nominations.

À cette revendication d'un droit de quasi-veto sur les nominations ecclésiastiques en des régions qui n'étaient sous contrôle allemand que par l'occupation militaire, le secrétaire d'État répondit le 18 janvier suivant par un refus catégorique : la coutume du Saint-Siège était de ne procéder à aucun changement dans la vie religieuse d'un pays quand il était annexé ou occupé à la suite d'opérations militaires. En outre, la nomination des chefs religieux relevait exclusivement de l'Église, et on ne saurait en ce cas invoquer la souveraineté de l'État ; enfin, ces matières ne pouvaient être l'objet que de concessions concordataires.

La réaction ne se fit pas attendre. Le 10 juin 1942, Hitler donna l'ordre suivant : attendu que le Saint-Siège avait décidé de ne reconnaître au Reich aucun droit sur les nominations ecclésiastiques dans les territoires occupés, on lui refusait le droit d'intervenir auprès des autorités allemandes à propos de ces territoires. Le 27 juin, le nonce Orsenigo notait que depuis peu, les réponses à ses requêtes et interventions avaient subi des retards plus longs que de coutume, et rapportait que la veille le secrétaire d'État Weizsäcker lui avait dit que « l'on était résolu à ne plus prendre en considération les démarches et requêtes concernant les territoires qui n'appartenaient pas à l'ancien Reich ».

Cependant, dès le 21 décembre 1939, le cardinal Hlond avait remis un rapport détaillé qui décrivait les vagues de brutalité et d'oppression qui déferlaient sur l'Église dans ses deux archidiocèses et dans les autres diocèses occupés par les Allemands. Deux jours plus tard, le pape ordonnait de préparer un dossier qui serait

discuté dans une réunion spéciale des cardinaux de la Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires : « Quelles mesures adopter ? »

A la suite de cette réunion, le pape décida de se servir de la radio du Vatican. Le 19 janvier 1940, Mgr Montini notait la directive du pape : « *Ex audientia Sanctissimi* : Donner à la radio du Vatican pour l'émission allemande quelques indications sur les conditions de l'Église en Pologne. » En conséquence, le 21 janvier, la station radio émit non seulement en langue allemande, mais aussi en d'autres langues, une description et une dénonciation de la politique allemande en Pologne. Le speaker déclarait : « Les conditions de vie religieuse, politique, économique ont jeté le noble peuple polonais, surtout dans les régions occupées par l'Allemagne, dans un état de terreur, d'abrutissement et nous dirions de barbarie, très semblable à celui qui fut imposé à l'Espagne en 1936 par les communistes [...] Les Allemands usent des mêmes moyens, et peut-être encore pires, que les Soviétiques eux-mêmes. » L'émission anglaise affirmait que les excès commis contre le peuple polonais n'étaient pas limités aux secteurs soviétiques. « Encore plus violentes et plus constantes sont les attaques à la justice et à la bienséance la plus élémentaire dans les parties de la Pologne qui sont tombées sous le contrôle allemand. »

Les émissions du 21 janvier furent bien reçues par les Alliés. Le *Manchester Guardian*, par exemple, évoquait dans un éditorial du 24 janvier l'émission de Radio-Vatican consacrée à la Pologne et concluait que c'était « un avertissement à tous ceux qui estiment notre civilisation, que l'Europe court un danger mortel ». La réaction allemande ne tarda pas. Le 27 janvier, le conseiller d'ambassade Menshausen se présenta à la Secrétairerie d'État et dit à Mgr Montini qu'il avait reçu de son gouvernement l'instruction d'attirer l'attention du Saint-Siège sur l'inopportunité de la récente émission de Radio-Vatican. Le gouvernement déplorait qu'elle eût provoqué dans la presse mondiale et dans l'opinion publique une attitude anti-allemande, qui pourrait avoir « des répercussions désagréables » dans la presse allemande, aussi bien que de la part du gouvernement allemand. Le Vatican ne se méprit pas sur la menace voilée de représailles et, deux jours plus tard, Mgr Montini informait le conseiller Menshausen que le cardinal Maglione avait prié Radio-Vatican d'interrompre l'émission sur les tristes conditions de la Pologne. Le jour même de la protestation de Menshausen, 27 janvier, le cardinal Maglione écrivait à Orsenigo une dépêche en apparence des plus innocentes, autorisant les prêtres polonais à dire la messe en semaine dans des maisons privées. C'était en réalité une mesure en faveur des prêtres vivant dans la clandestinité, dans le maquis comme on dira bientôt, et que Mgr Adamski, de Katowice, avait demandée dans une supplique transmise par Orsenigo.

Un peu plus tard, en juin, l'ambassade d'Allemagne envoya une note du Gouvernement général déclarant que, vu l'attitude hostile et anti-allemande de la radio et de la presse du Vatican, on ne permettrait pas aux prêtres et aux religieux de sortir de Pologne. Cet ordre rendait encore plus complexe la question des communications du pape avec la Pologne. Le danger d'interception de la correspondance par les Allemands ou par les Russes imposait au pape comme aux évêques une attitude d'extrême réserve dans la rédaction de leurs lettres. Les questions politiques et les allusions trop claires aux mauvais traitements des populations s'y trouvent rarement évoquées.

Les relations entre le Saint-Siège et les évêques de Pologne et des contrées baltes, tombées pour un temps sous le régime soviétique, furent encore plus difficiles qu'avec les évêques des zones d'occupation allemande. En plus de la nationalisation de la propriété et des écoles, un programme destiné à imposer l'athéisme fut mis sur pied, surtout parmi la jeunesse. Des déportations sur une large échelle furent utilisées comme moyen d'éliminer les résistances, spécialement parmi les intellectuels. Dans une lettre du 30 août 1941, le métropolite de Lvov, Mgr Szeptyckyj, évalue à un demi-million le nombre des déportés de la seule Ukraine, où la grande majorité de la population était catholique de rite grec.

L'administrateur apostolique de l'Estonie, le jésuite Edouard Proffittlich, demanda au Saint-Père si, en tant que citoyen allemand et en raison de l'occupation soviétique de l'Estonie, il ne devait pas rentrer en Allemagne, car il pensait que sous les Soviets il ne pourrait exercer sa charge et serait probablement déporté en Sibérie. Le pape lui laissa la décision finale. Proffittlich interpréta cette réponse comme une invitation à rester à son poste. Comme il l'avait prévu, il fut déporté en Sibérie, où il mourut. Mgr Reinys, administrateur apostolique de Vilna, mourut dans une prison russe. Mgr Theophile Matulionis, de Kaisedorys, plusieurs fois emprisonné par les Soviets, mourut entre leurs mains. Les évêques ukrainiens furent durement frappés. Mgr Kocyłowskyj, de Przemysl, mourut en 1947 dans une prison de Kiev, son auxiliaire Mgr Lakota mourut à Vorkuta en 1950, Mgr Chomyszyn, de Stanislawow, mourut aussi à Kiev en prison, en 1945.

La détermination des forces d'occupation d'extirper la religion ne faisait aucun doute. Szeptyckyj écrivait le 26 décembre 1939 : « Dans tous les détails, se manifeste une inimitié, une haine de la religion, du clergé, incroyable, on dirait même inimitié envers l'homme en général. » Il ajoutait plus loin : « On ne peut expliquer ce régime que par une possession diabolique en masse. » Il suggérait au pape de demander la prière des ordres contemplatifs, carmélites, trappistes, chartreux et camaldules, car « les exorcismes de l'Eglise sont au-dessus de l'espace et peuvent être faits de loin ». Dans une lettre du 6 août 1941, après la retraite de l'armée Rouge, Mgr Chomyszyn exprime un jugement semblable sur le système soviétique : « Ce sont des bêtes féroces animées d'esprit diabolique. » Trois semaines plus tard, le 30 août 1941, le métropolite de Lvov écrivait : « il est bien certain que sous les bolcheviks nous étions tous quasi condamnés à mort ; on ne dissimulait pas le désir de ruiner et de supprimer jusqu'aux dernières traces du christianisme. » Quelques rapports venus des États baltes étaient de teneur semblable, comme celui, daté du 10 octobre 1941, de Mgr Skvireckas, de Kaunas.

En 1941, l'occupation allemande remplaça l'occupation russe. Szeptyckyj reprit alors pour qualifier la domination nazie les termes qu'il avait appliqués au pouvoir soviétique. Il écrivit dans une lettre à Pie XII en août 1942 qu'après avoir été libérés des Russes par l'armée allemande, ils avaient senti un certain soulagement, mais pour peu de temps :

Aujourd'hui, tout le pays est d'accord que le régime allemand est, à un degré peut-être plus élevé que le régime bolchéviste [!], mauvais, presque diabolique. Depuis au moins un an, il n'y a pas de jour où ne soient commis les plus horribles crimes, assassinats, vols et rapines, confiscations et concussions. Les Juifs en sont les premières victimes. Le nombre des Juifs tués dans notre petit pays a certainement dépassé deux cent mille.

Une grande partie des territoires polonais occidentaux annexés à l'Allemagne après septembre 1939 constitua une unité administrative appelée le Reichsgau Wartheland. Au point de vue ecclésiastique, il comprenait tout l'archidiocèse de Poznan, à peu près tout l'archidiocèse de Gniezno, la plus grande partie des diocèses de Wloclawek et de Lodz, et de petites parties de l'archidiocèse de Varsovie et du diocèse de Czestochowa, avec quelques paroisses du diocèse de Plock. Hitler plaça à la tête de cette région, avec le titre de Reichstatthalter et des pouvoirs exceptionnels, l'ancien président du sénat de Dantzig, Arthur Greiser. La politique pratiquée sous les ordres de Greiser fut caractérisée par la violence des mesures prises contre les prêtres et les évêques, et par la tentative des nazis de réorganiser l'Eglise selon leur idéologie. Dans l'esprit des occupants, l'objectif ultime était une Eglise catholique indépendante de Rome, d'abord dans le Warthegau, plus tard dans le Grand Reich et ses dépendances.

Le nombre de prêtres de ces territoires arrêtés, envoyés à Dachau ou fusillés fut exceptionnellement élevé. Un rapport adressé à Rome concluait que des deux mille prêtres un tiers était mort, et que sept cents étaient en prison. Des six évêques qui résidaient en cette région lors de la déclaration de guerre, il n'en restait qu'un au commencement de 1943, l'auxiliaire et vicaire général de l'archidiocèse de Pomari, Walenty Dymek, lui-même placé en résidence surveillée. Le cardinal Hlond, Mgr Radofiski et Mgr Kozal étaient loin de leurs diocèses et le diocèse de Lodz perdit son évêque et son auxiliaire, refoulés par les Allemands dans le Gouvernement général. L'évêque de Plock, Antoni Nowowiejski, mourut en juin 1941 au camp de concentration de Dzialdowo. Son auxiliaire, Mgr Leon Wetmanski, mourut à Auschwitz. En octobre 1941, les vexations renouvelées des autorités conduisirent à l'emprisonnement de plusieurs centaines de prêtres. Les religieux prêtres partagèrent le même sort en fait d'expulsions, d'emprisonnements ou d'exécutions capitales. Les séminaires de Gniezno, Poznan, Wloclawek et Lodz furent fermés, comme tous les noviciats et maisons d'études des communautés religieuses. Quatre cents religieuses furent envoyées dans un camp spécial d'internement.

Pour l'éducation des enfants, un décret de Greiser daté du 19 août 1941 décida que l'instruction religieuse ne pouvait être donnée qu'à des jeunes gens de dix à dix-huit ans, et seulement dans les églises et durant une heure par semaine, entre 3 heures et 5 heures de l'après-midi, et après notification préalable à la police. Beaucoup d'églises furent fermées au culte, spécialement après octobre 1941. Dans les églises demeurées ouvertes, les offices étaient obligatoirement limités à quelques heures, quand le manque de prêtres n'avait pas fait cesser complètement tout service religieux. Le décret sur les associations religieuses établissant « l'Eglise catholique romaine de nation germanique », fut promulgué par le gauleiter Greiser le 13 septembre

1941. Les vicaires généraux de Gniezno et de Poznan ne doutèrent pas que l'ultime objectif de Greiser ne fût un Reich allemand d'où le christianisme serait banni.

Ces prélats décidèrent en conséquence d'envoyer en même temps un appel au pape pour l'alerter sur la gravité de la situation qui découlait de la nouvelle législation, et pour lui suggérer quelques solutions possibles. La double requête fut envoyée de Poznan sous la date du 26 septembre 1941. Les deux lettres priaient le pape de nommer un administrateur apostolique pour tous les Allemands dans la totalité du district et un autre administrateur apostolique pour tous les Polonais. C'était selon eux l'unique solution capable d'écarter au moins pour un temps la menace que faisait peser sur la religion la division imposée par les autorités d'occupation entre les catholiques allemands et les catholiques polonais.

Cet appel adressé par les deux parties intéressées ne laissa pas de susciter de la perplexité au Vatican. Néanmoins, le pape, tenant compte de l'avertissement des auteurs de la pétition sur l'absolue nécessité d'une décision rapide, nomma le chanoine Paech, de la cathédrale de Poznan, administrateur apostolique pour les catholiques allemands dans le Warthegau. En mars 1942, à cause de sa mauvaise santé, il eut pour successeur le père Breitingger. Mais l'administrateur apostolique pour les Polonais, Mgr Dymek, auxiliaire et vicaire général, ne fut nommé qu'en avril 1942, après qu'il eut donné son consentement. La nouvelle division des juridictions par nationalités concernait surtout les diocèses de Gniezno et de Poznan, dont l'ordinaire, le cardinal Hlond, était en exil à Lourdes. Le 26 mai 1942, le cardinal Maglione chargea le nonce à Vichy, Mgr Valeri, de lui expliquer que la nomination des deux administrateurs apostoliques était dictée par la « très grave situation religieuse » du Wartheland, où la crise réclamait d'urgence des mesures exceptionnelles.

Cependant, les appels continuaient d'arriver au Vatican, suppliant le Saint-Siège d'intervenir contre les exactions dont était victime le peuple polonais. Orsenigo renouvelait les protestations auprès de Ribbentrop, en des lettres du 28 août, du 2 septembre, et du 29 septembre. Après la publication de l'ordonnance de Greiser du 13 septembre sur les associations religieuses, le nonce adressa une autre protestation. De toutes ces communications, seules les deux dernières du mois d'août traitant des propriétés ecclésiastiques reçurent une réponse.

Ces protestations par voie diplomatique demeuraient enveloppées dans le secret des chancelleries. Les catholiques polonais, victimes des abus contre lesquels on s'élevait, les ignoraient complètement. D'où leur tendance à s'imaginer que le Saint-Siège demeurerait indifférent à leur sort. Avec une lettre du 2 août 1941, le cardinal Hlond transmettait un rapport décrivant le mécontentement croissant dans certains cercles de Pologne :

On entend les Polonais se plaindre que le pape ne proteste pas contre les crimes, quand les Allemands font mourir 3000 prêtres polonais en camps de concentration, que le pape n'élève pas la voix pour une condamnation, quand on fusille des centaines de prêtres et de membres de l'action catholique, parmi lesquels il y a des camériers pontificaux, exterminés sans l'ombre d'une faute de leur part.

Au Vatican on prit au sérieux l'avertissement donné par le primat de Pologne. Le 3 septembre, le cardinal Maglione traçait les grandes lignes d'une réponse et chargeait le nonce à Vichy, Mgr Valerio Valeri, qui se trouvait justement à Rome en congé, de donner de vive voix des éclaircissements au cardinal Hlond.

En premier lieu, le cardinal Maglione repoussait les prémisses que le pape eût gardé le silence touchant le sort des catholiques polonais. En cette année 1941, il avait par trois fois élevé la voix, d'abord dans le message de Pâques, puis dans un message aux États-Unis, à l'occasion du congrès eucharistique de Saint Paul dans le Minnesota, enfin dans un message du 29 juin pour la fête des saints Pierre et Paul. Quant à une déclaration publique traitant plus directement de la Pologne, le cardinal Maglione réservait au pape de décider lui-même le moment opportun et la manière la plus indiquée.

Bientôt, des voix s'élevèrent de la Pologne même, pour exprimer le vœu d'entendre une déclaration énergique du pape. Le 3 novembre, après avoir expliqué que la persécution religieuse se faisait plus dure que jamais, Mgr Sapieha demandait en toute déférence une condamnation explicite, ou tout au moins une parole de réconfort.

La réponse du cardinal secrétaire d'État datée du 29 novembre est dans la même ligne que celle qu'il avait envoyée précédemment au cardinal Hlond. En outre, Pie XII écrivit lui-même à Mgr Sapieha le 6 décembre, et par lui à tous les autres évêques de Pologne, en encourageant les évêques et en exaltant leur fidélité dans

leur situation difficile qui, disait-il, lui était bien connue. Néanmoins, il ne promit pas pour un futur prochain de paroles de condamnation plus explicites, telles que les suggérait Sapieha.

Mgr Sapieha n'insista pas : il estimait, disait-il, avoir fait son devoir en renseignant le souverain pontife sur la situation. Il voulut cependant un peu plus tard faire connaître exactement les conditions tragiques dans lesquelles se trouvait l'Église de Pologne. Ces heures de la vie de la nation, alors que la puissance des nazis était à son apogée, sont mises dans leur lumière lugubre par l'histoire même de la lettre écrite au pape par Mgr Sapieha en date du 28 février 1942. C'était une description de toutes les horreurs de l'occupation nazie en Pologne :

Notre condition est en vérité des plus tragiques : privés de presque tous les droits humains, livrés à la cruauté d'hommes dénués pour la plupart de tout sentiment humain, nous vivons dans une terreur horrible, continuellement en danger de tout perdre en cas d'évasion ou de déportation, d'incarcération dans les camps, dits de concentration, dont bien peu sortent vivants. Dans ces camps des milliers et des milliers de nos frères les meilleurs sont détenus et cela sans aucune forme de procès et sans crimes. Parmi eux se trouvent de très nombreux prêtres séculiers et réguliers. Par la loi, nous sommes privés de presque tout ce qui est nécessaire à la vie, car ce qui nous est légalement attribué ne suffit pas aux exigences les plus minimales de la vie. En ce moment, il sévit un typhus contagieux qui se répand de plus en plus, car les médicaments et les remèdes font défaut, et les autorités se contentent de promesses ou se bornent à opérer une atroce ségrégation des malades. Dans de telles conditions, faut-il s'étonner que les hommes soient excités et exaspérés et qu'un large champ d'activité soit laissé à l'agitation communiste et à d'autres mouvements de ce genre ?

Dans ces circonstances, continuait le prélat, la propagande antiromaine trouve un terrain bien préparé auprès de certains qui « voyant les violences et les atrocités dont nous sommes accablés, voudraient entendre une condamnation de ces crimes, et ils font leurs sans réfléchir les jugements téméraires des agitateurs ».

Le prélat avait remis cette lettre à un aumônier italien, l'abbé Pirro Scavizzi, puis il prit peur, et il lui envoya un messenger pour le prier de brûler le document, « de crainte qu'il ne tombât dans les mains des Allemands, qui auraient fusillé tous les évêques et peut-être d'autres ». L'aumônier détruisit effectivement le document, mais après en avoir pris copie de sa main et en y joignant son propre témoignage.

L'administrateur apostolique pour les Allemands dans le Warthegau, le franciscain Hilaire Breitinger, notait un peu plus tard, le 28 juillet 1942 : « On peut toujours encore entendre des catholiques polonais se demander s'il y a un Dieu lorsque de telles injustices sont possibles, ou bien si le pape, dont on leur avait si souvent raconté et prêché quand les choses allaient bien pour les Polonais, n'aurait pas complètement oublié les Polonais maintenant qu'ils sont dans une si grande nécessité. » Ces plaintes étaient injustifiables, estimait Breitinger, mais il pensait de son devoir de les signaler.

Là-dessus, arrivèrent au Vatican deux lettres de Mgr Radonski, évêque de Wloctawek, l'un des trois prélats polonais qui furent forcés de passer la guerre en exil, il venait de lire la nouvelle, inexacte, publiée par la presse catholique anglaise, que le père Breitinger avait été nommé administrateur apostolique pour le Warthegau, qui incluait son propre diocèse de Wloctawek. Mgr Radonski éclata en protestations en une lettre datée de Londres du 14 septembre 1942, adressée au cardinal Maglione :

Voici, disent les Polonais, que les églises sont profanées ou fermées, la religion est désolée, le culte cesse, les évêques sont chassés, des centaines de prêtres sont tués ou mis en prison, les vierges saintes sont livrées aux plaisirs de brigands dépravés, presque chaque jour des otages innocents sont mis à mort sous les yeux d'enfants forcés d'assister à ce spectacle, le peuple, privé de tout, meurt de faim, et le pape se tait comme s'il ne se souciait pas de ses brebis.

Il ajoutait que les Allemands criaient bien haut que tout se faisait au vu et su du souverain pontife, et avec son consentement. Et comme aucun démenti n'était donné, le peuple finissait par le croire. Radonski ajoutait enfin que, d'après une récente information, les Allemands avaient permis à *l'Osservatore Romano* d'arriver en Allemagne et même en Pologne. Ce prix du silence, disait-on en Pologne, faisait un fâcheux contraste avec la conduite de Pie IX en 1864.

Le P. Breitinger, en une nouvelle lettre au pape du 23 novembre, confirmait l'avertissement venu de Londres : « La population catholique du Wartheland pose toujours de nouveau la question de savoir si le pape ne peut pas aider et pourquoi il se tait. » Même si une condamnation publique n'était pas possible, les catholiques du Wartheland croyaient qu'une protestation énergique du pape auprès du gouvernement allemand ne serait pas sans effet.

Mais déjà, une lettre de Mgr Sapieha du 28 octobre avait donné la clef de la situation : « Nous déplorons beaucoup de ne pouvoir communiquer à nos fidèles les lettres de Votre Sainteté, mais cela fournirait prétexte à de nouvelles persécutions et nous avons déjà des victimes qui sont soupçonnées de communiquer secrètement avec le Siège apostolique. »

A son tour, le président de la République Raczkiewicz s'adressait à Pie XII, en une lettre du 2 janvier 1943. En face d'une situation toujours plus intenable, le président affirmait que son peuple « n'avait pas soif de vengeance, mais de justice ». Il réclamait moins une aide diplomatique et matérielle qu'une parole qui indiquerait clairement et distinctement où était le mal, et en flétrirait les auteurs.

Dans sa réponse au président, Pie XII rappela ce qu'il avait dit et fait depuis le début de la guerre pour tenter d'en adoucir les terribles souffrances. Il n'avait pas manqué

de rappeler aux dirigeants et aux responsables les devoirs de justice et d'humanité qu'aucune raison de guerre n'autorise à fouler aux pieds : cela conformément à ce qu'exigeait de Nous Notre ministère de défenseur du droit, aussi bien divin qu'humain. Notre parole, malheureusement, n'a pas trouvé partout d'échos et elle n'a parfois même pas été portée à la connaissance des peuples, auxquels elle aurait apporté sans nul doute un intime réconfort.

Par une coïncidence imprévue, le jour même où l'on expédiait la réponse du pape au président Raczkiewicz, le 20 février 1943, l'ambassadeur Papée communiquait qu'il avait eu l'ordre de son gouvernement de remercier le souverain pontife qui, « dans sa dernière allocution de Noël, a condamné implicitement toutes les injustices et les cruautés commises par les Allemands, dont la nation polonaise est victime. La Pologne a salué cette condamnation ; elle est reconnaissante au Saint-Père pour ses paroles, comme pour tout ce qu'il daigne faire afin d'adoucir les souffrances de la nation polonaise ». Cependant, le gouvernement pensait qu'une déploration explicite des crimes nazis aurait non seulement réconforté les Polonais, mais aurait rappelé à la raison la masse des Allemands.

Le cardinal secrétaire d'État se mit néanmoins en devoir de répondre à Radonski sous la date du 9 janvier 1943, non sans laisser percer une certaine irritation. L'évêque avait pris pour un fait acquis la nomination de Breitinger et il donnait l'impression de croire aux accusations qu'il rapportait, même les plus extravagantes, comme celle qui faisait du silence du pape une monnaie d'échange pour la libre circulation de *l'Osservatore Romano*. C'était chose déplorable de voir des nouvelles aussi fausses trouver crédit auprès de ceux qui ont mission de défendre la vérité. Le cardinal Maglione rappelait les circonstances qui avaient conduit à la nomination de Mgr Splett comme administrateur du diocèse de Chelmino-Pelplin et celle de deux administrateurs apostoliques dans les parties de la Pologne annexées à l'Allemagne. Il soulignait que la conduite du pape avait été approuvée par les évêques demeurés en Pologne, et il expliquait ensuite pourquoi les encouragements et les consolations envoyés aux évêques de Pologne n'avaient pas été publiés :

Si tu demandes pourquoi donc les documents envoyés par l'auguste pontife aux évêques de Pologne ne sont pas publiés, sache que c'est parce qu'on a jugé bon ici de suivre les mêmes normes qu'ils observent eux-mêmes. Eux-mêmes en effet, comme on le voit, ne les publient pas, dans la crainte que les brebis qui leur sont confiées ne soient victimes de nouvelles persécutions encore plus dures. N'est-ce pas ainsi qu'il faut faire ? Le Père de la chrétienté peut-il rendre plus rudes des malheurs que les Polonais souffrent dans leur patrie ?

Mgr Radoski répondit à son tour dans une lettre du 15 février, en partie pour s'excuser sur l'état particulier et anormal dans lequel vivaient les Polonais qui touchaient maintenant à leur quatrième année d'exil, et pour revenir sur les arguments qu'il avait déjà donnés en faveur d'une déclaration publique du pape. Il mettait en cause la prétendue sagesse de ceux qui réclamaient la prudence et le silence.

Je me demande quels sont les prélats qui ont prié le Saint-Père de garder plutôt le silence. Je n'ose pas décider si leur conseil a été heureux. Selon les paroles de Votre Éminence, ils l'ont fait par crainte d'aggraver la persécution. Les faits prouvent que le pape se taisant, la persécution se fait chaque jour plus cruelle. Maintenant les enfants sont arrachés à leurs parents et déportés en masse vers l'Allemagne et les mères qui essaient de les défendre sont immédiatement tuées. Quand de tels crimes, qui crient vengeance vers le ciel, sont commis, le silence inexplicable du Suprême Maître de l'Église devient, pour ceux qui en ignorent la cause, et ils sont des milliers, une cause de ruine spirituelle.

Les réclamations venues de Londres, en dépit de leur ton peu mesuré, furent prises en considération. Le 4 février 1943, Maglione avait écrit à Sapieha en suggérant qu'il serait peut-être utile qu'au moins une ou deux des lettres du pape envoyées aux évêques de Pologne fussent publiées. L'archevêque de Cracovie suggéra une autre solution : que le pape écrivît une nouvelle lettre, de date récente, tout en reprenant des lettres antérieures. On donnerait éventuellement de nouveaux renseignements sur les œuvres de bienfaisance évoquées le 23 décembre 1940. Cette lettre pourrait être imprimée immédiatement sur les *Acta Apostolicae Sedis* et envoyée en Pologne par la voie ordinaire.

Une lettre conforme aux vœux de Sapieha fut effectivement rédigée à la Secrétairerie d'État et achevée le 31 mai 1943. Au dernier moment, Pie XII reprit la chose en main. Le 2 juin 1943, le jour de sa fête, la Saint-Eugène, il parla lui-même, directement, de la situation polonaise, en termes qui n'avaient pas été entendus depuis la première année de guerre. Les allusions à la Pologne furent brèves, mais vigoureuses, et, cette fois, ne furent pas perdues pour les catholiques polonais. Le pape dit qu'il n'oubliait aucun des peuples victimes de la guerre, mais qu'en ce moment il voulait appeler spécialement l'attention

sur le sort tragique du peuple polonais qui, entouré de nations puissantes, est ballotté par les vicissitudes et les va-et-vient d'un dramatique cyclone de guerre. Nos enseignements et Nos déclarations tant de fois répétées ne laissent aucune espèce de doute sur les principes avec lesquels la conscience chrétienne doit juger des actes semblables, quels qu'en soient les responsables. Personne qui connaisse l'histoire de l'Europe chrétienne ne peut ignorer ou laisser dans l'oubli combien les saints et les héros de la Pologne, ses savants et ses penseurs, ont contribué à constituer le patrimoine spirituel de l'Europe et du monde et combien aussi le simple et fidèle peuple polonais, avec l'héroïsme silencieux de ses souffrances à travers les siècles, a contribué au développement et à la conservation de l'Europe chrétienne.

Le cardinal Hlond écrivit le 11 juin au cardinal secrétaire d'État : « Les Polonais en avaient besoin et ils attendaient anxieusement cette déclaration qui met fin aux légendes de la propagande hitlérienne selon laquelle le Saint-Siège avait fait une croix sur ce qui arrivait en Pologne. » À Pie XII lui-même, il s'adressa en termes plus chaleureux et il désignait l'allocution du 2 juin comme un document particulièrement précieux pour les générations, avec l'inoubliable discours de Castelgandolfo et l'encyclique *Summi Pontificatus*. Une réaction à peu près identique fut exprimée par Mgr Sapieha qui écrivait de Cracovie, le 18 juin :

Je suis persuadé que la reconnaissance du peuple polonais n'oubliera jamais ces nobles et saintes paroles, qui seront un germe d'amour nouveau et encore plus fidèle envers le Saint-Père, un nouveau lien qui le rapprochera toujours plus fortement du Saint-Siège, et en même temps un antidote très efficace contre les efforts empoisonnés de la propagande ennemie.

Sapieha ajoutait qu'il essaierait de donner la plus large publicité possible à l'allocution au moyen de copies imprimées, si les autorités le permettaient.

Le gouvernement allemand ne pouvait se méprendre sur la portée de ces paroles. Il avait reçu trois mois plus tôt une note diplomatique qui représente le point culminant dans la série de protestations que lui avait adressées le Saint-Siège.

Lorsque la lettre de Mgr Sapieha du 28 février 1942 confiée à l'abbé Scavizzi arriva au Vatican dans la copie du même abbé, qui l'accompagna de sa propre relation orale, elle y produisit une impression profonde.

On chercha les mesures adaptées aux circonstances exceptionnelles qu'elle décrivait. Une note de Mgr Tardini du 18 mai 1942 rapporte :

On parle avec l'Éminentissime supérieur (Maglione) de la très douloureuse situation de la Pologne. Là les pauvres Polonais sont privés des droits les plus élémentaires, là les évêques et le clergé sont persécutés, frappés, entravés dans l'exercice de leur ministère. Jusqu'à présent, l'archevêque de Cracovie a été le soutien de l'épiscopat et des catholiques : son attitude ferme et courageuse lui a attiré la sympathie et l'estime de tous, mais comme c'était obvie, lui a attiré aussi les coups des Allemands, lesquels l'entourent de la Gestapo, l'espionnent, lui tendent des pièges, lui enlèvent et lui mettent en prison ses collaborateurs : en un mot, ils créent autour de lui une atmosphère d'étouffement.

Deux choses, notait Tardini, étaient nécessaires : en premier lieu, soutenir le moral des évêques polonais et tout d'abord de l'archevêque de Cracovie ; ensuite, encourager le peuple polonais en mettant en évidence que le Saint-Siège est le défenseur des droits inviolables humains et chrétiens. Le premier objectif semblait assez facile à réaliser ; le second beaucoup moins. Fallait-il lancer une solennelle protestation à la face du monde ? Tardini rejetait une manifestation de ce genre. Non pas que manquât le fondement d'une telle protestation, ni qu'une condamnation publique ne fit pas partie des prérogatives du Saint-Siège, « qui est également le tuteur de la loi naturelle ». Seulement,

dans les circonstances actuelles, une condamnation publique du Saint-Siège serait largement exploitée à des fins politiques par l'un des partis engagés dans le conflit. De plus le gouvernement allemand, se sentant frappé, ferait sans doute deux choses : il exaspérerait plus encore la persécution contre le catholicisme en Pologne, et il empêcherait de toute façon que le Saint-Siège eût contact avec l'épiscopat polonais et exerçât son œuvre de charité que, pour le moment encore, sous une forme réduite, il peut accomplir. Si bien qu'en définitive une déclaration publique du Saint-Siège serait dénaturée en elle-même et exploitée à des fins persécutrices.

Une note diplomatique, dans l'opinion de Tardini, éviterait les désavantages d'une déclaration publique. Il pense à une « belle note », qui serait en même temps élevée, noble, délicate dans la forme et pourtant terrible dans la substance, c'est-à-dire dans les arguments traités. Il ne se fait aucune illusion : elle n'arrêterait pas les persécuteurs, mais ce serait un document pour l'avenir. Peut-être pourrait-on le communiquer à l'archevêque de Cracovie et même aux évêques.

Le travail de rédaction fut commencé. En attendant, Orsenigo recevait des instructions qui laissaient entrevoir un raidissement de l'attitude du Saint-Siège. Plusieurs lettres de Maglione, de la fin de 1942 et du début de 1943, comme celles du 18 novembre 1942 et du 13 janvier suivant, peuvent apparaître rétrospectivement comme des matériaux préparatoires. Longuement élaboré sous le contrôle de Tardini par le *minutante*, plus tard cardinal, Antonio Samoré, qui le reprit jusqu'à dix-sept fois, le document final se présente sous la forme d'une lettre signée du cardinal secrétaire d'État, et datée du 2 mars 1943. On y observait les formes du langage diplomatique, mais il constituait en substance un réquisitoire accablant contre les abus et les violations des droits les plus élémentaires dont était victime l'Église en Pologne.

Le Saint-Siège se déclarait « vivement préoccupé des graves et systématiques difficultés qui, dans certains territoires soumis à l'autorité du Reich, se trouvent faites à la libre profession de la foi religieuse et à l'exercice du culte catholique ». Suivait un relevé détaillé de tous les sévices exercés en Pologne par le pouvoir nazi. Des six évêques qui vivaient dans la partie annexée de la Pologne de l'Ouest, un seul s'y trouvait encore, entravé dans l'exercice de sa mission : aucune explication satisfaisante n'a été donnée de ces arrestations, expulsions et internements dont les autres ont été victimes.

Il y avait dans ces provinces de l'Ouest plus de mille prêtres. Leur nombre se trouve aujourd'hui drastiquement réduit : beaucoup ont été fusillés et d'autres envoyés en prison et en camp de concentration. À Dachau, il s'en trouvait déjà plusieurs centaines en octobre 1941, et le nombre a augmenté depuis de plusieurs centaines. Certains districts sont complètement privés de prêtres ; la ville de Poznan, avec ses deux cent mille habitants, n'a que quatre prêtres. On peut parler d'une semblable élimination pour les religieux ; les religieuses, environ quatre cents, ont été internées dans un camp et bien qu'on ait dit qu'il s'agissait

d'une mesure temporaire, ces sœurs y sont encore détenues. Dans le Warthegau, les écoles catholiques ont été fermées et un décret du Reichstatthalter impose les limites les plus étroites à l'instruction religieuse, au culte, à l'assistance religieuse des fidèles. La langue polonaise est interdite dans les fonctions religieuses et même en confession. Interdit encore aux Polonais de se marier avant vingt-huit ans pour les hommes et vingt-cinq ans pour les femmes. Les cathédrales de Gniezno, Poznan, Wloclawek et Lodz sont utilisées pour des usages profanes. Le système d'aide financière au clergé est aboli.

La situation n'est guère meilleure dans les autres parties également annexées au Reich : district de la Prusse de l'Est, district Dantzig-Prusse de l'Ouest, et district Haute-Silésie. L'évêque de Chelmno n'a pas été autorisé à regagner son siège. L'évêque de Plock, Nowowiejski a été chassé, tandis que son auxiliaire Wetmanski est mort dans un « camp de passage ». Quant au Gouvernement général, le peu de séminaires qui fonctionnent encore le font dans des circonstances difficiles et le recrutement de candidats est rendu à peu près impossible. Deux diocèses sont complètement privés d'évêques : Pinsk, dont l'ordinaire, K. Bukraba, est malade et l'auxiliaire, K. Niemira, n'a pas l'autorisation de rentrer ; et Lublin, où l'ordinaire, M. Fulman, et son auxiliaire W. Goral sont arrêtés, l'un a été envoyé en un lieu de résidence éloigné, et le second dans un camp de concentration. L'archevêque de Vilna, R. Jalbrzykowski, est en résidence surveillée dans une localité écartée de son diocèse, et privé de la possibilité de diriger les fidèles.

Un autre chef de plaintes et de protestations est le refus des secours religieux aux Polonais travaillant en Allemagne. Entre autres restrictions, ils ne sont pas autorisés à contracter mariage légal, et les confessions en polonais sont interdites. Et pendant tout ce temps, les communications entre l'épiscopat polonais et le Saint-Siège sont coupées. On rappelle qu'en mars 1940, le pape avait en vain prié personnellement le ministre des Affaires étrangères, Ribbentrop, de pouvoir envoyer un représentant pontifical en Pologne. Même l'assistance humanitaire est bloquée par les autorités allemandes responsables dans le Gouvernement général.

En concluant, toujours en style diplomatique, la lettre à Ribbentrop souligne que le Saint-Siège a observé la plus grande réserve et s'est limité à une action dictée par des principes de nature exclusivement spirituelle, c'est-à-dire le bien des âmes. On aurait pu attendre que cette attitude fût payée de retour et conduisit les autorités allemandes à modifier leur conduite envers les catholiques et à leur accorder la liberté de religion. Aujourd'hui encore le Saint-Siège voulait espérer

que le présent exposé saura, comme il se doit, à cause du nombre des faits particuliers qu'il rappelle, retenir l'attention du gouvernement du Reich, de même qu'il doit le conduire à faire cesser une situation si pénible, créée par des mesures qui sont en contraste avec la loi naturelle et divine.

Le document fut envoyé au nonce à Berlin, avec l'instruction de le présenter au ministre des Affaires étrangères, Ribbentrop, car on était à peu près certain que l'ambassade d'Allemagne à Rome l'aurait rejeté. Orsenigo présenta la note sous enveloppe cachetée au secrétaire d'Etat Weizsäcker le 15 mars, en demandant qu'elle fût remise au ministre des Affaires étrangères. Weizsäcker promit de faire suivre mais, deux jours plus tard, il convoqua le nonce pour lui dire qu'il avait ouvert la lettre et que, en ayant vu le contenu, il ne pouvait la transmettre au ministre, vu qu'elle traitait de questions pour lesquelles le Reich ne reconnaissait au nonce aucune compétence. Pour éviter des réactions trop graves et pour ne pas détériorer les relations déjà tendues entre le Saint-Siège et l'Allemagne, il n'avait pas remis la lettre au ministre, et il pria le nonce de la reprendre et de la considérer comme non présentée. Le nonce insista d'abord pour que la lettre fût remise à son destinataire. Mais il comprit bientôt que « le document avait été porté à la connaissance du ministre des Affaires étrangères, et peut-être encore plus haut ». Il crut bien faire en suivant le conseil de Weizsäcker et en reprenant le document.

Au Vatican, après consultation de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Pie XII fit expédier pour instruction à Orsenigo de déclarer au ministère que le Saint-Siège regardait le refus de recevoir la lettre comme un geste inamical, et qu'il considérait le document « comme parvenu à destination ». Effectivement, il avait été traduit en allemand, à l'usage des autorités supérieures.

Si Pie XII ne jugea pas opportun pour le moment de faire une nouvelle déclaration publique, il accomplit un geste qui ne pouvait pas être agréable à l'Allemagne, en décidant d'accréditer auprès du gouvernement polonais de Londres un chargé d'affaires en la personne du délégué apostolique de Grande-Bretagne, Mgr Godfrey. Il n'avait pas été possible au chargé d'affaires du Saint-Siège près le gouvernement d'Angers, Mgr Pacini, de rejoindre ce gouvernement en terre anglaise, car le gouvernement britannique avait refusé l'entrée

du territoire au prélat, comme étant « ennemi par sa naissance », c'est-à-dire italien. Le 5 avril, Mgr Tardini informait l'ambassadeur Papée de la décision du pape, en le priant d'aviser son gouvernement. Celui-ci fut satisfait de cette nomination et, le 14 mai, le cardinal Maglione la notifiait officiellement au ministre des Affaires étrangères, le comte Raczynski, et à Mgr Godfrey, obtenant leur plein accord. Ce geste pouvait sembler d'importance minime. Cependant, le gouvernement anglais fit communiquer au Saint-Siège « qu'il avait donné son consentement à cette solution de façon tout à fait exceptionnelle ».

C'est vers la même époque que des démarches engagées depuis plus d'un an en faveur de Polonais finirent par aboutir. Des Polonais fuyant l'invasion de la France par les armées allemandes s'étaient réfugiés en Espagne. Ils y furent arrêtés et détenus dans des conditions assez rigoureuses dans le camp de Miranda del Ebro. C'était pour la plupart d'anciens soldats toujours en état de porter les armes, au nombre d'environ cinq cents. Ils risquaient d'une part d'être réclamés par les Allemands, et demander leur libération pouvait d'autre part sembler un acte d'hostilité contre le Reich. Néanmoins, le nonce en Espagne fut chargé d'intervenir et de prier le gouvernement espagnol de leur permettre de quitter la péninsule Ibérique en direction d'un État de l'Amérique du Sud. Et quand le ministre des Affaires étrangères revint à Rome, en 1942, le cardinal Maglione lui parla de leur libération. Serrano Suñer se déclara personnellement favorable, mais dit qu'il ne pouvait rien sans l'accord des Allemands, ce qui à l'époque équivalait à un refus. La situation demeura inchangée jusqu'à la fin de l'année. Finalement, en mars 1943, ils furent autorisés à quitter l'Espagne.

Cependant, dans la seconde moitié de 1943, les communications deviennent de plus en plus aléatoires entre les Polonais de Pologne et le Saint-Siège, qui perd progressivement contact avec les évêques. Le 16 novembre 1943, le cardinal Maglione avait demandé au nonce Orsenigo de lui fournir davantage d'informations sur le Warthegau, car les nouvelles sur les catholiques polonais se faisaient rares. Les liaisons avec la Pologne orientale, déjà presque entièrement passée sous le contrôle de l'armée Rouge, étaient encore plus difficiles. Le 11 février 1944, l'évêque auxiliaire de Przemysl, nommé administrateur apostolique du diocèse de Luck, informait le nonce qu'il lui était physiquement impossible d'atteindre ce diocèse. La situation est résumée dans une formule lapidaire de la Secrétairerie d'État au 12 février 1945 : « La situation en Pologne doit être des plus tristes. Depuis près de deux ans on manque de nouvelles. D'abord très rares, maintenant absolument nulles. » Du vicaire capitulaire de Varsovie, Szlagowski, on ne savait rien, pas même s'il avait survécu à la bataille de Varsovie. On n'avait aucune nouvelle de Mgr Dymek, de Mgr Sapieha, de Mgr Twardowski. On envisageait de demander aux États-Unis de faciliter l'envoi d'un représentant du pape en Pologne, peut-être un Américain d'origine polonaise, qui pourrait se rendre compte de l'état du pays et en référer au Saint-Siège. Une lettre contenant cette proposition fut envoyée le 17 février 1945 par Mgr Tardini au délégué apostolique à Washington, Mgr Cicognani. La requête n'eut pas de suite. De même ne put être fait lorsque les Allemands éloignèrent de force presque toute la hiérarchie catholique des États baltes, au milieu de l'année 1944.

L'arrestation du cardinal Hlond au début de 1944 provoqua des interventions répétées, mais inutiles pour sa remise en liberté. L'emprisonnement du primat de Pologne fut annoncé le 9 février 1944 par Mgr Valeri, qui écrivit un peu plus tard que deux membres de la Gestapo s'étaient rendus à l'abbaye de Hautecombe, en Savoie, où vivait alors le cardinal, et l'avaient emmené, prétendument pour un bref interrogatoire. En réalité, il fut conduit à Paris et plus tard envoyé à Bar-le-Duc. Les raisons de l'arrestation du cardinal n'ont jamais été bien éclaircies. Il fut finalement conduit à Wiedenbrück, dans l'archidiocèse de Paderborn, où il fut retrouvé et libéré par les troupes américaines. On le ramena en avion à Paris, d'où il regagna Rome. Bien que les États-Unis eussent refusé d'intervenir auprès des autorités polonaises pour son retour, le primat put regagner la Pologne après un voyage en auto à travers des régions dévastées par la guerre. Le Saint-Siège, renonçant à l'idée d'envoyer un représentant spécial du pape, accorda au cardinal Hlond les pouvoirs les plus étendus pour restaurer la vie de l'Église dans le pays.

5

Au temps du Reich triomphant

Lorsque le silence de l'armistice de juin 1940 succéda au fracas des panzers déferlant sur les routes et des stukas bombardant en piqué, l'Europe continentale sortant de sa torpeur parut se réveiller sous la domination nazie. La Hollande, la Belgique et le Luxembourg, la moitié nord de la France étaient passés sous le contrôle de la Wehrmacht, la France dite libre se trouvait en fait étroitement surveillée ; l'Italie de Mussolini avait lié son destin à celui de l'Allemagne hitlérienne ; les États balkaniques sentaient que les jours de leur indépendance étaient comptés ; la Suisse, retranchée dans les Alpes, craignait le sort de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie. L'Espagne trouvait dans sa faiblesse la force de se dérober à une soumission immédiate. Seule, face au continent, la Grande-Bretagne proclamait par la voix de Churchill sa volonté de continuer la lutte sur terre, sur mer et dans les airs jusqu'à la victoire totale. Mais nombre de politiques s'interrogeaient sur la portée de cette résolution, et la question restait posée de savoir si en juin 1940 les puissances occidentales avaient perdu une bataille, ou si elles avaient perdu la guerre. Mussolini en Italie, Serrano Suñer en Espagne, Laval en France, donnaient la seconde réponse ; Churchill, de Gaulle affirmaient hautement la première ; beaucoup d'autres, parmi lesquels vraisemblablement Pétain et Franco, s'interrogeaient et attendaient des signes décisifs.

Au Vatican aussi, la question se posait. Rien, dans les rapports du IIIe Reich avec l'Église, ne disposait le Saint-Siège à souhaiter un triomphe allemand dont les foudroyantes victoires de la Wehrmacht ne permettaient pas *a priori* d'écarter l'hypothèse. Pie XII avait dès le début clairement défini sa ligne politique : impartialité entre les nations en guerre. Mais une telle impartialité exigeait un effort constant de clairvoyance et de volonté, pour résister à des pressions chaque jour renouvelées.

L'offensive allemande de mai 1940 ayant conduit les armées allemandes sur l'ensemble des territoires de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, les souverains des Pays-Bas et du Luxembourg avaient quitté leurs États, et le roi Léopold était prisonnier de guerre dans son royaume. L'administration de ces États se trouvait entre les mains des autorités du Reich. Le Vatican fut informé par une note verbale, remise au nonce Orsenigo sous la date du 29 juin 1940, que les nonciatures de Bruxelles et de La Haye étaient désormais sans objet, et que si le Saint-Siège avait à régler des questions concernant ces territoires, il devait s'adresser à la Wilhelmstrasse par l'intermédiaire de la nonciature de Berlin.

Le nonce Orsenigo répondit en expliquant au secrétaire d'État Weizsäcker la position particulière des représentants du Saint-Siège parmi les autres diplomates : à côté de leur rôle politique d'ambassadeurs auprès des gouvernements, les nonces remplissaient une mission religieuse auprès des évêques et des fidèles. Weizsäcker écouta poliment, mais sans laisser beaucoup d'espoir. De fait, les notes réitérées présentées à Berlin sur l'ordre de Pie XII, se révélèrent inutiles : le nonce en Belgique, Mgr Micara, dut quitter Bruxelles, et Mgr Giobbe, internonce en Hollande, La Haye.

À peine Micara et Giobbe se trouvaient-ils de retour à Rome, écartés de leurs postes respectifs par l'invasion nazie, que leurs collègues des États baltes subissaient le même sort à la suite de l'invasion soviétique, et les nonces de Kaunas et de Riga, Mgr Arata et Mgr Centoz, furent contraints de se retirer, tandis que des difficultés du même ordre s'élevaient bientôt d'un autre point de l'horizon.

L'entrée de l'Italie dans la guerre avait donné lieu à des opérations militaires aux confins des colonies anglaises et italiennes. Dans la colonie anglaise du Kenya, la mission catholique se trouvait sous la direction

du délégué apostolique de Mombasa, Mgr Riberi. Le délégué apostolique à Londres, Godfrey, communiqua à la Secrétaire d'État qu'en temps de guerre, la présence de ces envoyés du Vatican, appartenant à une nation ennemie, pourrait avoir des conséquences fâcheuses et constituer une source de frictions entre le gouvernement britannique et le Saint-Siège. Pour éviter ces risques, il semblait désirable au gouvernement anglais que les membres des délégations apostoliques de nationalités ennemies fussent transférés en d'autres missions, au moins pour la durée de la guerre. En vain Tardini expliqua-t-il au ministre britannique Osborne que le Saint-Père serait d'autant plus sensible à l'offense qu'il se trouvait lui-même nonce en Allemagne pendant la dernière guerre, et qu'il y jouissait de la plus grande liberté de mouvements. Le gouvernement de Sa Majesté demeura intraitable. Pie XII en personne, recevant en audience le ministre britannique, le 2 octobre, lui promit de rappeler en congé Mgr Riberi.

Un peu plus tard, le Vatican se résigna sans beaucoup de résistance, semble-t-il, à l'éloignement du vicaire apostolique en Égypte, Mgr Nuti, et du secrétaire de la délégation apostolique de Londres, Mgr Mozzom.

Le gouvernement britannique n'était pas au bout de ses exigences. L'île de Malte constituait depuis près d'un siècle et demi une base de la flotte anglaise en Méditerranée. Après l'entrée en guerre de l'Italie, Mussolini avait dirigé les attaques de son aviation et de sa flotte contre cette île dont la proximité semblait promettre une victoire facile. La personnalité de l'archevêque de Malte ne pouvait laisser les Anglais indifférents. L'archevêque d'alors, Mgr Mauro Caruana, avait soixante-treize ans, et son état de santé avait amené le Saint-Siège à envisager la nomination d'un coadjuteur, en la personne de Mgr Gonzi. En vertu d'un protocole signé en 1890, le gouvernement britannique avait le droit de présenter ses observations sur la nomination des archevêques de Malte. Le Saint-Siège communiqua donc le nom de Mgr Gonzi, évêque de Gozo, l'île voisine formant avec Malte une province ecclésiastique. Seulement, Mgr Gonzi avait dans l'administration locale des ennemis qui le prétendaient favorable à un mouvement pro-italien. Le gouvernement britannique éleva des objections contre le choix de Mgr Gonzi et, passant les limites prévues par l'agrément de 1890, avança lui-même le nom d'un autre candidat. La nomination à l'archevêché de Malte donna lieu à un nouvel échange de notes diplomatiques, dont la courtoisie ne voilait pas l'intransigeance. Mgr Gonzi dut attendre octobre 1943 pour devenir archevêque-coadjuteur de Malte.

Pendant que le gouvernement britannique s'efforçait d'installer à Malte un archevêque selon son cœur, le gouvernement du Reich réclamait un droit de regard sur les nominations épiscopales dans les territoires occupés. La Bohême se trouvait depuis 1939 placée sous le protectorat du Reich, mais le diocèse de Budejovice était peuplé d'une majorité tchèque et d'une minorité allemande. Le pape y désigna Mgr Eltschkner et fit communiquer au gouvernement allemand cette nomination, avant l'annonce dans *l'Osservatore Romano*. Le 24 juillet 1940, l'ambassadeur von Bergen se rendit au Vatican et rencontra Mgr Tardini : son gouvernement lui enjoignait de réclamer à Budejovice la nomination d'un évêque allemand, ou d'origine allemande. Tardini lui répondit que le Saint-Siège avait l'habitude de nommer des évêques de même nationalité que leurs ouailles, et que l'immense majorité des diocésains de Budejovice étant tchèques, il convenait que l'évêque le fût également. L'ambassadeur insista, et rappela qu'en Alsace-Lorraine, à Metz et à Strasbourg, le Saint-Siège avait nommé après la guerre de 1914 des évêques français. Tardini répliqua que ces nominations n'avaient été faites qu'après la paix et le rattachement à la France de Metz et de Strasbourg : à Budejovice, la situation était bien différente. Bergen finit par reconnaître que le Reich n'avait effectivement aucun droit à intervenir dans cette nomination, mais insinua que l'auxiliaire de Prague, Mgr Remiger, serait un excellent candidat. Tardini promit d'en référer à ses supérieurs. Le surlendemain, il notait la réponse du cardinal Maglione : le nonce serait chargé de déclarer à Berlin que la nomination était faite, que d'ailleurs, même dans les pays de mission, on choisissait les évêques sur place.

Dans une dépêche du 21 septembre, Orsenigo répondit que Berlin avait ressenti la nomination à Budejovice, faite sans préavis, comme un acte d'hostilité de la part du Vatican. Les Allemands prétendaient qu'une vaste enquête leur avait démontré que la procédure du préavis était en usage dans toutes les nations entretenant des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. À Budejovice, le gouvernement s'était trouvé placé devant le fait accompli. Orsenigo en avait longuement entretenu le secrétaire d'État Weizsäcker, et il s'était enhardi jusqu'à faire observer qu'en matière de fait accompli, le gouvernement du Reich était mal placé pour se plaindre. Finalement, Weizsäcker avait conseillé de tirer les choses en longueur, et de laisser le vicaire capitulaire gouverner le diocèse. Préparée par des notes de Tardini, la réponse du Vatican, datée 16 octobre, constituait une fin de non-recevoir aux prétentions du Reich. La nomination à l'évêché de

Budejovice pouvait d'autant moins passer pour un acte d'hostilité envers le gouvernement de Berlin que, par une attention toute spéciale, cette nomination lui avait été signalée quelques jours avant la publication dans l'Osservatore Romano.

Néanmoins, la question fut reconsidérée par la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Les conclusions furent qu'il fallait s'en tenir à la nomination qui avait été faite, en réaffirmant que le Saint-Siège avait nommé un évêque tchèque à une population tchèque, ainsi que le requérait le bien des âmes. Si les autorités allemandes empêchaient l'évêque de prendre possession de son siège, la nomination ne serait pas retirée, mais on pourvoirait au gouvernement du diocèse de façon provisoire, en attendant « que des temps meilleurs permettent au pasteur de rejoindre son troupeau ».

La Hongrie, elle aussi, qui avait obtenu au second arbitrage de Vienne, le 29 août 1940, une portion des territoires enlevés à la Roumanie, réclamait une refonte de l'administration ecclésiastique correspondant à la nouvelle situation politique. Sur quoi, Mgr Tardini notait : les changements trop fréquents dans l'administration ecclésiastique sont dommageables au bien des âmes. C'est pourquoi le Saint-Siège ne s'y résout que devant une situation claire et plus ou moins définitive. On ne peut considérer la situation actuelle comme définitive : les peuples opprimés, Polonais, Norvégiens, Danois, Belges, Hollandais, Albanais, Grecs, Autrichiens, Tchèques, Roumains, sont trop nombreux pour être tenus indéfiniment sous le joug. « Ils le sont actuellement parce que l'Allemagne et l'Italie sont organisées par une dictature de fer, mais cela ne peut durer longtemps. » Et Tardini concluait :

Le moment historique actuel est très grave à ce point de vue : Hitler, le persécuteur de l'Église et le maître d'une grande partie de l'Europe, veut, d'une façon ou d'une autre, imposer la nomination d'évêques allemands en des territoires non allemands et veut exercer une influence sur les nominations, plus que les accords ne le lui permettent [...]. Que pourra faire le Saint-Siège ? Ce qu'il a toujours fait : réaffirmer et défendre sa liberté, maintenir fermement ses droits contre les contraintes des gouvernements, quand elles sont préjudiciables au bien des âmes. Les peuples salueront avec joie cette fermeté apostolique du Saint-Siège et se serreront autour de lui comme autour de l'unique héraut de la vérité divine et l'unique protecteur de la dignité humaine.

Autant que dans l'affaire de l'évêché de Budejovice, le nonce Orsenigo multipliait ses appels à la prudence dans un autre domaine, celui des émissions de la radio du Vatican. Plaintes de l'ambassade d'Allemagne contre des émissions authentiques et contre des émissions imaginaires, plaintes des Alliés contre la réserve du pape allaient se succéder tout au long de la guerre et rendre particulièrement inconfortable la situation de ceux qui, plus ou moins immédiatement, étaient responsables des services d'information du Vatican.

Le 17 octobre 1940, le chargé d'affaires de l'ambassade du Reich, Menshausen, se rendait auprès du cardinal Maglione : il avait reçu de son gouvernement l'ordre de protester contre l'émission que la radio du Vatican avait consacrée l'avant-veille à la situation en Alsace-Lorraine, où la politique suivie en ces régions par les Allemands avait été définie comme inhumaine et barbare, ou quelque chose de ce genre. Le diplomate réclamait le texte précis de l'émission. Sur quoi, il s'engagea imprudemment dans une apologie de la politique du Reich en Alsace-Lorraine, politique selon lui modérée et respectueuse des droits de l'Église. Maglione lui rappela alors que la police nazie avait expulsé de son siège l'évêque de Metz, en lui laissant deux heures pour se préparer au départ, et avait interdit à l'évêque de Strasbourg de rentrer chez lui. Le secrétaire d'État ajouta qu'à Innsbruck, la Gestapo avait fait irruption chez les capucins, mettant la main sur tout ce qui s'y trouvait, papiers, argent, et même le repas préparé pour la communauté, et avait expulsé les religieux en leur laissant deux heures pour se préparer au départ. Telle était, concluait Maglione, la politique que le diplomate présentait comme modérée et respectueuse des droits de l'Église.

Le surlendemain, le même Menshausen revenait se plaindre qu'une émission anglaise de Radio-Vatican eût fait état des félicitations envoyées par le pape au roi et à la reine de Grande-Bretagne, sortis indemnes du bombardement de leur palais de Buckingham. Il était exact qu'à la suite des informations fournies par Osborne sur le bombardement du palais royal, le délégué apostolique à Londres avait été chargé de présenter aux souverains les félicitations du pape, et Mgr Godfrey avait fait parvenir en retour les remerciements de Leurs Majestés. Cet échange de télégrammes, relaté par les radios de Londres et du Vatican, avait excité les

plaintes du chargé d'affaires allemand. Plaintes parfaitement injustifiées, puisque le pape avait pareillement adressé des félicitations à Hitler lorsqu'il avait échappé à l'attentat de Munich en novembre 1939.

Cependant, Mgr Tardini avait réclamé à la direction de la radio le texte de l'émission du 15 octobre dont se plaignait l'ambassade d'Allemagne. Le 25 octobre, Menshausen revenait à la Secrétairerie d'État. Depuis dix jours qu'il avait réclame le texte de l'émission incriminée, il n'avait rien reçu. Tardini lui répondit que la direction de la radio lui avait remis non le texte précis, mais bien les nouvelles diffusées en anglais le 15 octobre, à savoir qu'en Alsace-Lorraine, les écoles catholiques étaient fermées, les séminaires fermés, que les prêtres ne pouvaient plus donner l'enseignement religieux dans les écoles. Tout cela était vrai. La seule nouvelle dont il n'eût pas la confirmation était la fermeture de la cathédrale de Strasbourg. Menshausen tempête en se voyant refuser le texte que lui réclame son gouvernement. Puis il tire de sa serviette une feuille dont il lit quelques phrases, le texte de l'émission telle qu'elle aurait été enregistrée par les Allemands : en Alsace-Lorraine, le national-socialisme exerce sa « pernicieuse influence », l'on y répand les « principes immoraux du nazisme ». Et, s'échauffant toujours davantage, le diplomate déclare que, depuis longtemps, la radio et la presse allemandes s'abstiennent d'attaquer le Vatican, que la radio du Vatican, au contraire, prend une attitude hostile à l'Allemagne, que la prétendue autonomie de la radio du Vatican n'est pas admissible, que le Saint-Siège est le plus totalitaire de tous les régimes, que la Secrétairerie d'État dispose de tous les moyens pour brider la radio, et que si les choses continuent de la sorte, il faudra s'attendre aux répliques les plus fortes. Sans se troubler, Tardini répond qu'il est tout à fait d'accord pour dire que la radio du Vatican doit se garder de propager des nouvelles inexactes, d'autant plus qu'il en existe assez d'exactes pour démontrer la persécution religieuse en Allemagne. Menshausen tente de se défendre, mais sans grande conviction, note Tardini, car il ne peut nier les faits. Pour se ménager une retraite honorable, Menshausen présente un autre document : l'annonce faite par la même radio du Vatican du télégramme de félicitations envoyé par le pape au roi et à la reine d'Angleterre, sortis indemnes du bombardement de leur palais. Tardini explique au diplomate que, selon les formes diplomatiques ordinaires, le Saint-Siège a chargé son représentant à Londres de féliciter Leurs Majestés pour avoir échappé au danger, rien de plus. Menshausen veut discuter, en disant qu'il pouvait s'agir en l'occurrence de projectiles de la défense anti-aérienne. Tardini fait observer que le Vatican n'a rien dit sur les causes du péril encouru : à Rome, la défense anti-aérienne de la ville est regardée comme le principal danger aérien.

Néanmoins le directeur de la radio, le P. Soccorsi, reçut du secrétaire d'Etat l'instruction de limiter les émissions aux nouvelles bien vérifiées, et sans les assaisonner de commentaires plus ou moins virulents. Selon une phrase qui semble chère à Maglione, les faits parlent d'eux-mêmes. Et le même jour, 27 octobre, Pie XII en personne faisait des recommandations identiques au P. Soccorsi.

De nouvelles plaintes présentées le 2 novembre par Menshausen contre une prétendue émission, qui s'avéra être un faux, rendirent pour quelque temps l'ambassade du Reich plus circonspecte. Cependant, les mois ayant passé, le chargé d'affaires se risqua, le 3 avril suivant, à revenir parler de la radio avec Mgr Tardini. C'était cette fois l'émission en langue française qui s'était exprimée sans réserve sur le néopaganisme nazi, émission reprise aussitôt par la radio de Londres qui l'avait retransmise en allemand. Mgr Tardini promit de rechercher le texte exact, en exprimant le souhait que cette fois il ne fût pas inventé.

Tout le monde n'était pas unanime sur les avantages de la radio. L'évêque auxiliaire de Kaunas, dans la Lituanie occupée par l'URSS, avait écrit que les émissions en sa langue, dirigées contre la persécution bolchevique, n'avaient d'autre résultat que d'exciter les autorités soviétiques contre l'Église. Auprès de la population, une telle propagande était absolument superflue : la vie quotidienne sous l'occupation constituait le meilleur antidote contre le communisme.

Mgr Tardini avait beau posséder l'art des répliques mordantes qui coupaient la parole à ses interlocuteurs, il était cependant malaisé d'ignorer le bien-fondé de certaines protestations, car il arrivait que des détails inexacts fussent mêlés aux informations transmises par la station du Vatican. Or, la propagande alliée faisait son profit des nouvelles et des commentaires de la radio du Saint-Siège. Le 25 janvier 1940, le directeur de la radio lui-même remettait à Mgr Montini le texte d'une émission, en ajoutant : « Je vous informe que la radiodiffusion anglaise l'a plusieurs fois citée et s'y est référée, en y ajoutant encore pour son compte des choses que nous n'avons pas dites. » C'était offrir à la propagande nazie l'occasion de présenter le pape comme un ennemi de l'Allemagne. Pie XII donna des directives visant à maintenir la radio dans une ligne de parfaite objectivité, et en arriva même à la décision de suspendre les émissions relatives à l'Allemagne.

Dans une lettre du 30 avril au cardinal Maglione, le P. Ledochowski, supérieur général des jésuites qui avaient en charge la radio du Vatican, crut devoir signaler les inconvénients de cette mesure : le nouveau programme venait tout juste d'être publié et les restrictions produiraient une impression fâcheuse, car le bruit courait que l'Allemagne et l'Italie étaient intervenues dans ce sens. Ces objections ne furent pas retenues et, au bas de la lettre, le secrétaire d'État a écrit : « Pour l'Allemagne, aucune nouvelle en aucune manière jusqu'à nouvel ordre. »

Mais alors ce fut au tour des Britanniques, qui trouvaient ces émissions utiles à leur cause, de protester contre ce silence. Et sir d'Arcy Osborne, ministre de Grande-Bretagne, de relayer son collègue allemand à la Secrétairerie d'État pour venir se plaindre de la radio du Vatican.

En novembre 1940, lord Halifax le chargea de remettre à la Secrétairerie d'État un mémoire sur l'attitude des catholiques d'Europe en face du national-socialisme. Les nazis, signalait la note de Londres, mènent une campagne pour faire croire que le Reich est en train de se réconcilier avec le Saint-Siège, et que « l'ordre nouveau de l'Axe » satisferait aux conditions énoncées par le pape pour l'établissement d'une paix juste et durable. On argue que le nazisme est plus tolérable que le communisme et, en certaines contrées catholiques, l'idée qu'un rapprochement du national-socialisme avec l'Église n'est pas impossible paraît gagner du terrain. Le Foreign Office désirait être certain que le Saint-Siège mesurait toute l'étendue du danger et il voulait s'enquérir des possibilités de s'opposer à cette propagande.

Sans se méprendre sur les intentions anglaises, Tardini reconnaissait pourtant la justesse de certaines observations. Le Saint-Siège était obligé de lutter contre les dangers très réels de la propagande nazie, et de répondre à certaines accusations répandues dans les pays anglo-saxons, en particulier en Angleterre, selon lesquelles des personnalités influentes du Vatican seraient favorables à un compromis avec l'Axe et avec l'ordre nouveau. Cependant, une note de la Secrétairerie d'État, datée du 22 novembre, commença par rejeter la prétention anglaise d'arracher au Saint-Siège une déclaration qui eût équivalu à une prise de position politique. « Le Saint-Siège ne saurait oublier que trop souvent, à des actes doctrinaux et religieux on a voulu attribuer une valeur purement politique, ce qui n'est certes pas de nature à dissiper la confusion dont se préoccupe la légation de Sa Majesté britannique. »

Après quoi, reconnaissant ce qu'il y avait d'exact dans les observations du Foreign Office, la Secrétairerie d'État entreprit de préparer une longue note qui faisait un tableau très sombre de la situation de l'Église dans les régions soumises à la domination nazie, l'Allemagne elle-même et les pays occupés, en particulier la Pologne. On évoquait en détail les écoles catholiques et les églises fermées, les maisons religieuses perquisitionnées et envahies, les prêtres arrêtés, les évêques retenus loin de leur troupeau, l'enseignement religieux et le culte entravés de mille manières. Revue et corrigée de sa main par Pie XII, signée par le cardinal secrétaire d'État et datée du 18 février, elle fut envoyée aux représentants du Saint-Siège en France, en Suisse, en Espagne, en Argentine, au Brésil et aux États-Unis.

Seulement, cette circulaire demeurait dans le secret des bureaux du Vatican et des nonciatures, et les informations qu'elle contenait ne passaient dans le public que sous forme de communications officieuses. Le gouvernement anglais n'était pas mis au courant, et de toute façon, ce qu'il désirait, c'était des déclarations publiques du pape, ou au moins de la radio du Vatican. Aussi, quand finit par transpirer la décision du pape de limiter et même de suspendre les émissions de la radio relatives à l'Allemagne, provoqua-t-elle de la part du cabinet britannique l'une des notes les plus étonnantes de cette série de documents :

Le gouvernement de Sa Majesté avait appris avec étonnement, préoccupation, et avec un profond regret que vers la fin d'avril, la radio du Vatican avait brusquement suspendu toute allusion à l'Allemagne et toute mention des mesures prises en Allemagne contre l'Église et des affirmations mensongères de la propagande allemande.

Ce silence, continuait la note britannique, ne pouvait être attribué qu'à une pression de l'Allemagne. En s'inclinant ainsi devant les exigences allemandes, le Vatican laisse le champ libre à la propagande nazie dans les pays occupés, où elle affirme que le Saint-Siège entretient avec le Reich des relations cordiales et que, par conséquent, la doctrine nazie n'a rien d'incompatible avec le christianisme. C'est faire le jeu de Hitler et favoriser ses ambitions. La cause de l'Angleterre, soutenue par les États-Unis, ne saurait manquer de triompher, et le jour de la revanche de la justice pourrait arriver plus tôt que l'on ne pensait : que diraient les

catholiques si l'Église, après avoir opposé d'abord une courageuse résistance, avait finalement consenti à se rendre et à garder le silence ?

La note fut remise à Pie XII lui-même le 10 juin 1941 par Osborne, qui en commenta le contenu. Pie XII répondit qu'il n'y avait aucun accord entre le Saint-Siège et les puissances de l'Axe, mais il n'était pas dit que la radio du Vatican dût parler tous les jours de ce qui se passait en Allemagne. Et surtout, le pape ne pouvait ignorer que certaines émissions exposaient les catholiques et les religieux allemands à de dures représailles.

La réplique du pape à Osborne ne dispensa pas la Secrétairerie d'État de répondre en détail au Foreign Office. Elle venait justement de recevoir un mémorandum allemand où l'on faisait observer qu'il existait de plus en plus une opposition flagrante entre l'impartialité professée par le pape et l'attitude de la radio. On avait entendu dans les émissions du Vatican des faits réels, mais complètement isolés de leur contexte : on parlait de la répression policière des Allemands, sans parler du terrorisme ; on parlait de la persécution religieuse en Allemagne en la comparant aux persécutions subies par l'Église naissante ; nombre de faits enfin se trouvaient déformés ou mutilés, et ensuite repris et utilisés sans scrupules par la propagande anti-allemande. En revanche, la radio du Vatican n'a jamais dit un mot contre le terrorisme polonais, contre le blocus anglais qui réduit les peuples à la famine, bref l'impartialité du Saint-Siège et la neutralité voulues en haut lieu n'apparaissent pas suffisamment garanties.

Datée du 28 juin 1941, la note de la Secrétairerie d'État répondit sur le même ton, quinze jours plus tard, à la note remise au pape par le ministre britannique :

Ce n'est pas sans surprise que la Secrétairerie d'État de Sa Sainteté a pris connaissance du mémorandum de la royale légation britannique près le Saint-Siège, daté du 10 courant, relatif à Radio-Vatican.

Le fait que, depuis quelque temps, la radio du Vatican n'ait pas parlé contre la persécution religieuse en Allemagne, ni contre le nazisme, se trouve attribué à des pressions subies par le Saint-Siège, à une attitude de démission et de silence, propre à discréditer les principes fondamentaux de l'Église. En formulant ces critiques, la légation britannique a oublié la liberté avec laquelle le Saint-Père a dénoncé les attentats perpétrés contre les droits de la religion et mis en garde les fidèles contre les maux dont ils sont menacés. Seulement, il arrive que les émissions du Vatican se trouvent retransmises ou publiées dans des relations « sensiblement altérées dans la forme et dénaturées dans leur substance ». De ces émissions, on a mis en circulation des extraits séparés de leur contexte et comportant de nombreuses et graves inexactitudes, « sur des questions exceptionnellement complexes et délicates ». Ces relations « inexactes, tendancieuses et parfois complètement fausses », ont offert à la propagande nazie le prétexte rêvé pour attaquer le Saint-Siège, son indépendance et son impartialité. Le Saint-Siège ne pouvait pas ne pas se préoccuper des inconvénients qui résulteraient de tels procédés, ni permettre qu'une mesure, destinée à éclairer les catholiques, servît à semer parmi eux le trouble et la division, ni que la partialité faussement attribuée au Saint-Siège entraînant de graves conséquences pour les religieux et les fidèles de plusieurs pays. Lorsqu'on a dû constater que ces procédés s'aggravaient et devenaient plus fréquents, au point d'en arriver à forger de pseudo-émissions de Radio-Vatican, la Secrétairerie d'État a dû intervenir. En terminant, le cardinal Maglione renouvelait l'assurance « qu'aucun accord n'avait été conclu avec aucune puissance à propos de la radio du Vatican, et que le Saint-Siège entendait maintenir en toute circonstance sa pleine indépendance et son impartialité absolue ».

Au moment où le Saint-Siège défendait sa liberté d'expression contre ceux qui voulaient la réduire au silence, ou au contraire lui imposer un certain discours, il se trouvait lui-même en butte aux attaques répétées de la presse fasciste.

Pie XII avait manifesté son désir et son espoir de voir l'Italie demeurer à l'écart de la guerre, désir qui correspondait assez à celui de la majorité du peuple italien. Aux yeux de qui avait lancé l'Italie dans la mêlée, la neutralité du Vatican apparaissait comme une attitude hostile et une censure. Le gouvernement italien ne pouvait protester officiellement là-contre dans des notes diplomatiques, mais la presse du parti et en particulier le *Regime fascista* du signor Farinacci ne tarda pas à s'en charger.

Les télégrammes du pape aux trois États neutres envahis le 10 mai 1940 par la Wehrmacht avaient donné lieu à des attaques particulièrement violentes. On peut croire qu'à la suite des protestations remises par Mgr

Tardini à l'ambassade d'Italie, des observations furent faites, car Farinacci tourna sa plume dans une autre direction. Pour illustrer l'attitude antifasciste du Vatican, il s'en prit le 30 août à l'archevêque de New York. Mgr Spellman est appelé par le Regime fascista « l'agent des Juifs en Amérique, qui envoie tant de dollars au Vatican, en échange de la politique antifasciste approuvée par le Saint-Siège ». Et le 1er septembre, il revint à la charge pour dénoncer « la triste alliance entre l'Église et les Juifs, conclue pour les dollars que les Juifs envoient au Vatican par l'intermédiaire de Spellman ». Une note de protestation fut remise à l'ambassade d'Italie. L'ambassade répondit qu'ayant soumis les doléances du Saint-Siège aux autorités supérieures, elle était en mesure d'assurer que la campagne de presse dont se plaignait la Secrétairerie d'État ne correspondait pas aux intentions du gouvernement, et que les articles incriminés avaient été signalés à toutes fins utiles au ministre de la Culture populaire.

Pour deux mois environ, le calme sembla rétabli. Mais le 7 novembre, c'est Babuscio qui confie à Tardini qu'une campagne de presse se prépare contre l'Église. Mussolini était averti par ses informateurs qu'au Vatican l'ambiance devenait de plus en plus anglophile et francophile, et qu'on se reprenait à y espérer une victoire anglaise ; il y aurait même de hauts prélats et des cardinaux qui ne cacheraient pas ces sentiments. Ces dispositions du parti trouvaient leur écho dans la presse, si bien qu'en juin, le nonce devait encore protester dans une note verbale, suivie d'une lettre du secrétaire d'État à l'ambassadeur d'Italie :

La Secrétairerie d'État de Sa Sainteté doit avec le plus vif regret relever de nouveau que le journal *Regime fascista* continue imperturbablement et sans être inquiété sa campagne déplorable contre des personnalités ecclésiastiques de considération, le Saint-Siège et la religion catholique elle-même.

C'est dans cette atmosphère de suspicion et d'hostilité que le pape et ses collaborateurs poursuivaient leur mission religieuse et s'efforçaient d'exercer une influence pacificatrice. Parmi les soucis du Saint-Siège pour limiter les désastres du cataclysme qui ravageait le monde, l'un des premiers fut de tenir à l'écart de la guerre et de ses destructions la ville de Rome.

La question, qui s'était posée dès le 10 juin avec l'entrée en guerre de l'Italie, devint brûlante en septembre, au moment où la Luftwaffe commença à déverser des tonnes de bombes sur Londres et sur les grands centres anglais. La nouvelle se répandit que l'aviation italienne participait aux opérations sur l'Angleterre. Le ministre Osborne fit remarquer au pape qu'au cas où des avions italiens bombarderaient Londres, il ne serait plus assuré que le Royal Air Force ne bombarderait pas Rome. Or la guerre aérienne contre l'Angleterre se poursuivait, plus acharnée que jamais. Le bombardement de Londres, écrivait Godfrey le 4 octobre, continue, spécialement de nuit, entraînant des destructions de vies humaines et de monuments, mais la population s'habitue au danger. Malgré les articles de presse qui paraissent pour et contre, Godfrey estimait que le péril de représailles n'était pas immédiat : la politique du gouvernement de Sa Majesté était de frapper la machine militaire de l'ennemi.

Ces nouvelles plutôt rassurantes pour le sort de Rome n'étaient pas arrivées au Vatican lorsque, le 2 octobre, le ministre britannique fut reçu par le pape. Pie XII revint sur la question du bombardement de Rome et demanda à Osborne d'insister auprès de son gouvernement afin qu'en tout état de cause Rome fût épargnée. Les arguments ne manquaient pas : la Ville est le diocèse du pape, elle est riche en monuments d'art et en souvenirs historiques d'importance mondiale ; elle est couverte d'édifices sacrés vénérés dans le monde entier. Sans doute le gouvernement anglais a-t-il promis de respecter la neutralité de la cité du Vatican, mais comment serait-il possible, spécialement de nuit, d'éviter les erreurs ?

La réponse fut remise le 5 décembre par Osborne au cardinal Maglione :

La position du gouvernement de Sa Majesté britannique en ce qui concerne la question du bombardement de Rome reste telle qu'elle a été définie dans la Chambre des communes le 7 novembre. C'est-à-dire que le gouvernement de Sa Majesté britannique a pris note de la déclaration italienne que des aviateurs et des avions italiens ont participé au bombardement de Londres et il doit par conséquent réserver sa pleine liberté d'action à l'égard de Rome.

Par ailleurs, déclarait le Foreign Office, les pressions que le Vatican s'efforçait d'exercer pour épargner à Rome les bombardements alliés donnaient « la fâcheuse impression que le pape voulait intervenir pour protéger l'État italien et le gouvernement fasciste ». On regrettait en outre que le pape n'eût pas

publiquement condamné les bombardements allemands et italiens des sanctuaires anglicans. Cependant, en cas de bombardement sur Rome, tout le possible serait fait pour épargner le Vatican. Ce qui serait facilité si des mesures étaient prises pour indiquer clairement, de jour et de nuit, les limites de la cité du Vatican.

Le mémorandum du Foreign Office passa du cardinal secrétaire d'État au secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Le 11 décembre, Mgr Tardini recevait Osborne et lui répéta la position du Saint-Siège, en y mêlant ses propres réactions. Que le gouvernement anglais, irrité par les bombardements réels des Allemands, et par les bombardements, verbaux, de Mussolini, ait parfois envie de bombarder Rome, cela se conçoit. Mais que l'on reproche au pape de s'intéresser au sort de Rome, son diocèse, est incompréhensible. Il est inadmissible, parce que absolument faux, d'accuser pour cela le pape de favoriser le fascisme. Quant à conseiller au pape d'illuminer de nuit les limites de la cité du Vatican, c'est chose puérile. Le dernier mot fait sauter le ministre qui proteste. Mais Tardini ne retire rien. L'illumination nocturne de la cité du Vatican, explique-t-il, aurait deux résultats, le premier, immédiat, d'indiquer aux aviateurs anglais où se trouve Rome, à bombarder, et en second lieu de faire voir où se trouve le Vatican, à ne pas bombarder. De plus, le courant électrique de la cité du Vatican vient de l'Italie : le Saint-Siège devrait donc demander à l'Italie l'énergie électrique pour indiquer aux bombardiers ennemis la position de la capitale. Osborne avoue qu'il n'avait pas pensé à cela. Tardini conclut : si vous voulez faire plaisir à Mussolini, et vous faire du tort à vous-mêmes, bombardez Rome !

Les choses en restèrent là jusqu'au mois de mars 1941, lorsque, le 23 de ce mois, le gouvernement anglais fit dire par son ministre près le Saint-Siège qu'en cas de bombardement d'Athènes par les Allemands ou par les Italiens, Rome serait bombardée à son tour.

Les menaces anglaises ne sauvèrent pas les Balkans. L'échec de l'attaque italienne engagée en Grèce au mois d'octobre 1940 appela une intervention de la Wehrmacht. Hitler prépara son action contre la Grèce en s'assurant de la Yougoslavie dont le gouvernement, se sentant menacé, signa un accord le 25 mars. Mais le surlendemain, le gouvernement du régent Paul était balayé par un coup d'État et, le 6 avril, l'offensive allemande fut déclenchée à la fois contre la Yougoslavie et contre la Grèce. Quatre jours plus tard, Radio-Zagreb annonçait la formation d'un État croate indépendant ; le 13, les avant-gardes allemandes pénétraient à Belgrade et, le 17, l'armée yougoslave déposait les armes. En dépit du secours anglais, la Grèce ne tint pas beaucoup plus longtemps : à la fin de mai, la Crète, dernier bastion de la résistance hellénique, tombait aux mains des parachutistes du général Student.

Tandis que la Grèce était soumise à l'occupation militaire, la Yougoslavie était démantelée. Hitler maintenait une Serbie théoriquement libre, annexait au Reich une partie de la Slovénie, et attribuait à l'Italie la Dalmatie et les îles. La Croatie était érigée en État indépendant : elle formerait un royaume sous un prince de la maison de Savoie et, en attendant, le chef du gouvernement était Pavelic, un vétéran de la lutte clandestine de l'indépendance croate.

Un des premiers actes de Pavelic fut de se rendre en visite à Rome, et, le 16 mai, l'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège demandait en sa faveur une audience du Saint-Père.

Question délicate, notait aussitôt Mgr Tardini, car il est clair qu'une audience du pape sera exploitée comme une reconnaissance par le Saint-Siège du nouveau royaume. Par ailleurs, l'État croate, et Pavelic lui-même, se proclament catholiques ; le pape est le père de tous les fidèles, et refuser de recevoir Pavelic risque de nuire à l'Église en ces régions, alors qu'une parole d'encouragement ou d'avertissement peuvent y faire du bien. Mgr Tardini concluait à accorder l'audience, en veillant à en exclure tout ce qui pourrait lui conférer une signification politique. Pie XI décida dans ce sens : Pavelic serait reçu, mais seul, sans suite, en qualité de catholique et non comme chef de gouvernement.

La nouvelle de l'audience demandée au pape par le chef du nouvel État croate parvint à la légation de Yougoslavie, qui survivait à l'effondrement de l'État et qui s'empressa de préparer une note de protestation. Après l'invasion allemande en Yougoslavie, « Ante Pavelic [...] celui-là même qui avait été condamné à mort par les tribunaux français pour le meurtre de feu le roi Alexandre de Yougoslavie », a proclamé un État indépendant en Croatie, État imposé par les armées d'occupation et privé de tout fondement juridique.

Pavelic fut néanmoins reçu au Vatican le 18 mai à 6 heures du soir. Pie XII dit son affection pour le peuple croate, dont il connaissait la fidélité, mais il insista sur le fait qu'il recevait Pavelic simplement comme fils de l'Église. Pour la reconnaissance du nouvel État, il faudrait attendre le traité de paix. Et le jour même, la Secrétairerie d'État envoyait aux représentants pontificaux une circulaire précisant que l'audience accordée à Pavelic ne signifiait en aucune manière la reconnaissance de l'État croate.

Mais, le 2 juin, le ministre de Yougoslavie revient porteur d'une note de protestation : le bruit court que le Saint-Siège va nommer un représentant en Croatie. Mgr Tardini lui réplique que si, tant que dure la guerre, le Saint-Siège évite toute prise de position politique, il se réserve le droit de confier à un ecclésiastique une mission purement religieuse : les gouvernements ni leurs diplomates n'ont pas à savoir ce qui convient au bien des âmes.

Et après avoir suscité des protestations de la part de ses ennemis, Pavelic proteste à son tour. Pavelic est furieux, vient dire à Tardini l'ambassadeur d'Italie, parce que la Slovaquie possède une nonciature, tandis que le pape ne va envoyer en Croatie qu'un observateur. Tardini répond à l'ambassadeur que l'envoyé du pape en Croatie n'est pas un observateur, mais un « visiteur apostolique ». Et comme l'ambassadeur insiste et demande si un représentant croate ne pourrait pas être reçu au Vatican, Tardini répond catégoriquement que non.

Tandis que la guerre ne cessait de s'étendre en Europe, au-delà de l'Océan, les États-Unis demeuraient la grande puissance neutre dont le Saint-Siège attendait le soutien en vue d'une action de secours en faveur des victimes de la guerre.

Or, en 1940, le président Roosevelt achevait son second mandat ; rompant avec les traditions antérieures, il se présenta pour la troisième fois et il fut réélu le 6 novembre 1940. Le 14 décembre, le délégué apostolique Cicognani télégraphiait de Washington, suggérant à Pie XII une lettre autographe de félicitations. L'idée fut bien accueillie et, sous la date du 20 décembre, Pie XII adressa un message personnel à F. D. Roosevelt. Après avoir souligné combien cette seconde réélection constituait en un moment si critique une marque de confiance exceptionnelle de la part des Américains, le pape laissait entendre la satisfaction qu'il en éprouvait lui-même. Il évoquait sa propre rencontre avec Roosevelt, la mission de Myron Taylor, les efforts accomplis en commun pour empêcher la guerre et il terminait par des vœux pour le retour d'une paix durable et d'une ère de tranquillité, de collaboration et de progrès.

Le 9 janvier, le délégué apostolique à Washington informait avec soin des prises de position du gouvernement. Roosevelt avait fait entendre ses intentions en deux discours, du 29 décembre 1940 et du 6 janvier suivant. Elles se résumaient en quelques mots : apporter à l'Empire britannique toute l'aide possible sans entrer dans la guerre. Mais on se demandait combien de temps une telle attitude pourrait se soutenir, et beaucoup prévoyaient qu'un jour l'intervention armée deviendrait inévitable.

Si Pie XII était attentif à l'attitude des États-Unis, Roosevelt n'était pas indifférent à celle du Saint-Siège. En avril, le président prit l'initiative d'adresser au pape ses vœux de Pâques en réaffirmant la communauté d'idéal entre la Maison-Blanche et le Vatican. Il y avait là, notait Mgr Tardini, une tentative d'associer le pape à une proclamation contre l'Allemagne. La réponse du pape évita le piège, en réaffirmant les principes supérieurs de la doctrine chrétienne. La différence des points de vue ne gâtait rien et, le 17 mai 1941, le délégué apostolique à Washington écrivait qu'à la Maison-Blanche, on se déclarait pleinement satisfait des relations existant avec le Vatican.

Vis-à-vis des évêques américains, en revanche, écrivait Cicognani le 17 juin, le gouvernement nourrissait de la mauvaise humeur. Plusieurs prélats ne cachaient nullement leur peu d'enthousiasme à la perspective d'une intervention armée en Europe, et des associations féminines adressaient des pétitions massives à l'épiscopat, afin qu'il prît position contre la guerre. L'archevêque de New York, Mgr Spellman, avait l'impression que dans les hautes sphères du gouvernement, on était mécontent de l'attitude des évêques et du clergé.

Lorsque cette lettre de Mgr Cicognani parvint au Vatican, l'offensive allemande contre la Russie était engagée et elle allait poser de nouvelles questions au clergé et aux fidèles des États-Unis. Mais déjà, le Saint-Siège venait de montrer au gouvernement de Washington que l'aide de sa diplomatie pouvait n'être pas négligeable.

Au moment où les puissances occidentales avaient déclaré la guerre à l'Allemagne, l'Espagne sortait tout juste de sa guerre civile. Ce n'était un mystère pour personne que l'Allemagne et l'Italie avaient puissamment aidé le général Franco à l'emporter sur les « rouges », appuyés de l'extérieur en armes et en hommes. En outre, le gouvernement de Madrid, de type autoritaire, proclamait des principes au premier abord assez voisins de ceux de Hitler et de Mussolini. Jusqu'en juin 1940, l'état d'épuisement matériel et économique dans lequel se trouvait le pays avait exclu toute intervention de l'Espagne dans la guerre.

L'armistice de juin 1940, portant les troupes allemandes jusqu'aux Pyrénées, facilitait un concours réciproque.

Le 2 août 1940, à Berlin, Ribbentrop communiqua à l'ambassadeur de Franco que le gouvernement du Reich désirait voir l'Espagne collaborer le plus rapidement possible à la guerre. Des conversations eurent lieu à Berlin entre Serrano Suner, Ribbentrop et Hitler. Rien ne fut conclu. Le ministre espagnol fit en rentrant de Berlin un détour par Rome, où Mussolini aurait déconseillé l'entrée en guerre de l'Espagne. Au cours de son séjour à Rome, le ministre des Affaires étrangères de la catholique Espagne omit de demander l'audience du pape. Le cardinal Maglione ne cacha pas sa surprise : fallait-il voir là le signe d'un rapprochement idéologique de l'Espagne franquiste avec le Reich nazi ? L'ambassadeur d'Espagne rassura le cardinal secrétaire d'État : Serrano Suner l'avait chargé d'assurer le Vatican qu'au cours de ses conversations en Allemagne, il avait averti ses partenaires que « les Espagnols comme individus et comme nation étaient et voulaient rester parfaitement catholiques et qu'ils n'accepteraient donc aucune influence contraire ».

Le Saint-Siège n'en regardait pas moins avec inquiétude le crédit que l'Allemagne semblait gagner en Espagne. Au milieu de l'hiver, la campagne italienne en Grèce ramena le centre des opérations vers la Méditerranée et attira sur Gibraltar l'attention de Hitler. En chassant les Anglais de Gibraltar, on fermerait la Méditerranée à la flotte britannique et, d'autre part, la reconquête de la forteresse, occupée depuis le début du XVIII^e siècle par une puissance étrangère, pourrait paraître aux Espagnols un prix digne de quelques efforts.

L'ambassadeur d'Allemagne déclara ouvertement à Franco que ses hésitations semblaient prouver qu'il doutait de l'issue finale de cette guerre. Le Caudillo protesta. Il conservait une entière confiance dans la victoire de l'Axe et il n'attendait que le moment opportun d'entrer dans la bataille. Seulement, il se gardait de préciser quand viendrait ce moment. Le 24 janvier 1941, dans une lettre assez semblable à un ultimatum, adressée à l'ambassadeur du Reich à Madrid, Ribbentrop réclama l'entrée en guerre immédiate. Le gouvernement espagnol une fois de plus répondit qu'il voulait coopérer effectivement à la victoire de l'Axe, qu'il n'oubliait pas l'aide reçue lors de la guerre civile, mais justement il ne voulait pas devenir un poids pour ses alliés et il poursuivait ses négociations avec l'Angleterre et les États-Unis afin de compléter ses approvisionnements et d'entrer en guerre au bon moment. D'ailleurs, la rigueur de l'hiver et les chaleurs de l'été espagnols exigeaient que l'opération fût fixée à l'automne.

Il y avait pourtant en Espagne des personnages haut placés, dont probablement Serrano Suñer, qui misaient sur une victoire de l'Axe. En janvier 1941, un article du journal *Arriba* rapportait avec enthousiasme le message de nouvel an du Führer à l'armée. Un autre journal parlait de Hitler comme « du personnage le plus humain que l'histoire ait connu ». Le 16 janvier, le nonce à Madrid, Gaetano Cicognani, le frère du délégué apostolique aux États-Unis, signalait une campagne de la propagande allemande visant à persuader le peuple espagnol de l'excellence du régime national-socialiste, et du respect qu'il manifestait envers la religion. Il est vrai qu'un peu plus tard, le même Gaetano Cicognani écrivait que l'enthousiasme pour l'Allemagne était tombé dans le pays, et que la résistance opposée par Franco aux pressions de l'Axe pour le pousser dans la guerre rencontrait dans le peuple une approbation unanime.

Mais le 8 avril 1941, à onze heures et demie du soir, le nonce télégraphiait de Madrid que, selon des informations sérieuses, le gouvernement allemand avait renouvelé ses pressions sur l'Espagne pour obtenir son concours. On disait Serrano Suñer convaincu de la victoire finale de l'Allemagne, et disposé à prendre part au conflit pour revendiquer Gibraltar, étendre en Afrique la zone d'influence espagnole et assurer à son pays une place privilégiée dans le nouvel ordre européen. Une campagne de presse antibritannique serait lancée pour préparer l'opinion. Douze jours plus tard, un nouveau télégramme du nonce de Madrid confirmait le précédent, en ajoutant que le gouvernement prenait des mesures de sécurité sur les Pyrénées et du côté de Gibraltar, concentrait des troupes aux Canaries et aux Baléares, et édictait des peines plus sévères contre les attentats à la sécurité de l'État, comme en prévision d'importantes décisions. On était au 20 avril. Les succès allemands dans les Balkans pouvaient pousser Hitler à entreprendre une action d'envergure en Méditerranée, et par ailleurs convaincre Madrid des avantages de l'alliance avec le Reich.

Pour parer au danger, l'Angleterre engageait les États-Unis à conclure avec l'Espagne un accord qui lui assurerait l'aide économique dont elle avait besoin. Mais en même temps, Londres recommandait à Washington d'éviter l'entremise de Serrano Suñer, assez peu enclin à cette collaboration. Or, lorsque l'ambassadeur des États-Unis, Alexander Weddell, demanda une audience du général Franco, on lui répondit que le chef de l'État était très occupé par les affaires intérieures et qu'il fallait attendre la semaine suivante.

L'ambassadeur répondit qu'il était « naturellement surpris et désappointé de ce délai, car son gouvernement l'avait chargé d'avoir l'entretien le plus tôt possible ».

Des notes furent successivement remises par Weddell le 3, le 9, et le 19 mai. Finalement, Serrano Suñer répondit qu'il n'était pas possible d'accorder l'audience du général Franco, mais que si l'ambassadeur avait à faire une communication, il était prêt à la transmettre. Weddell répliqua qu'il avait pour instruction de déclarer que « mon gouvernement a peine à croire que si le chef de l'Etat connaissait ma requête, il voudrît approuver ce délai insolite pour préparer une entrevue ». On semblait à la veille d'une rupture. Harold Tittmann, qui avait d'abord été nommé secrétaire de l'ambassade des États-Unis en Italie et qui faisait fonction de chargé d'affaires au Vatican en l'absence de Myron Taylor, fut informé. Le 20 juin, il remit au cardinal Maglione une note dans laquelle il résumait le différend, expliquait que l'ambassadeur devait entretenir le général de l'aide économique que les États-Unis étaient disposés à fournir à l'Espagne, et concluait : « Évidemment, une telle manière d'agir ne sert point à faciliter des conversations sincères et amicales entre gouvernements sur des problèmes d'intérêt mutuel. » Le lendemain, le cardinal Maglione télégraphia au nonce à Madrid, pour attirer son attention sur l'audience refusée à l'ambassadeur des États-Unis et pour lui demander des informations. Le nonce répondit qu'il s'agissait là d'un différend personnel entre l'ambassadeur et le ministre, et non pas d'intentions hostiles de la part du gouvernement espagnol contre les États-Unis : Weddell s'était comporté de telle façon avec Serrano Suñer que ce dernier avait eu envie de se jeter sur lui.

Dans le même temps, l'annonce de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie était accompagnée en Espagne de démonstrations violentes devant l'ambassade britannique. Le cardinal Maglione télégraphia au nonce de Madrid de s'employer à ce que ces deux incidents fussent réglés au plus tôt à la satisfaction de tous. Gaetano Cicognani intervint effectivement et les incidents furent aplanis. Le 15 juillet, Osborne, qui avait informé son gouvernement de l'intervention du Saint-Siège à Madrid, transmit au cardinal Maglione les remerciements du Foreign Office : « M. Eden affirme que l'initiative du nonce [de Madrid] a été fort efficace et il me charge d'exprimer à Votre Éminence l'expression de son (!) haute appréciation de votre bienveillante intervention. »

C'est, semble-t-il, la seule démarche diplomatique que les circonstances permirent au Saint-Siège de tenter au cours des mois d'incertitude qui suivirent l'armistice de juin 1940.

Sur le terrain propre de l'Église, c'est-à-dire sur le terrain religieux, en revanche, Pie XII poursuivait son oeuvre de paix. Prière pour la paix, appel au peuple chrétien à prier pour la paix sont les thèmes fondamentaux qui reviennent dans les discours du pape : allocution du 24 novembre 1940, messages radio de Noël 1940, de Pâques et de la Pentecôte 1941.

Le message de Noël développait les présupposés d'un nouvel ordre politique : abandon de la haine, fidélité aux traités, renoncement au principe du pur utilitarisme, équilibre économique entre les nations, esprit du droit et de collaboration contre l'esprit d'égoïsme. Dans son message pascal du 13 avril, Pie XII évoqua ses efforts pacifiques demeurés inutiles. Il ne voulait pourtant pas se résigner, mais bien « continuer à lutter pour la paix avec les armes de la prière, de l'exhortation et de la consolation en faveur de la pauvre humanité ».

Répondant aux appels au secours qui lui venaient des pays occupés, en particulier de la Pologne, écrasée par deux puissances ennemies, l'Allemagne et la Russie soviétique, il rappelait les puissances occupantes à leurs responsabilités :

Votre conscience et votre sens de l'honneur doivent vous amener à traiter dans un esprit de justice, d'humanité et largeur de vue les populations des territoires occupés. Ne leur imposez aucun fardeau que vous avez jugé ou jugeriez injuste en vous trouvant dans une situation semblable à la leur [...]. Songez surtout que la bénédiction ou la malédiction de Dieu pour votre patrie peut dépendre de votre conduite envers ceux que le sort de la guerre a fait tomber en votre pouvoir.

En juin éclata comme un coup de tonnerre la nouvelle de l'offensive allemande contre l'Union soviétique. Jusqu'au dernier moment, le nonce de Berne, placé en un centre privilégié pour les informations, avait rapporté les rumeurs sur une guerre germano-russe en leur refusant tout crédit. Pie XII ne fut pas pris à l'improviste. Il avait attendu pour le début de mai 1940 l'offensive à l'ouest. Le même informateur avait annoncé l'opération contre la Russie. La situation nouvelle était donc moins inattendue pour le pape que

pour nombre des hommes d'État européens. Elle n'en allait pas moins poser au souverain pontife des questions complexes.

6

De la guerre européenne à la guerre mondiale

Au matin du 22 juin 1941, Hitler déclenchait contre la Russie l'offensive qu'il méditait depuis les derniers mois de 1940. Chacun put alors s'interroger sur la portée de ce que le dictateur lui-même désigna comme la décision la plus importante de sa vie.

Sous une indignation de surface, bien des politiques cachaient une satisfaction réelle. L'Angleterre ne pouvait que se féliciter de sortir de son isolement dans la lutte contre l'Axe. L'ambassadeur des États-Unis à Vichy, Leahy, croyait constater autour de lui une impression de soulagement : « En général, on déclare que deux puissances détestées ont fini par en venir aux mains et on a vaguement l'impression que, pendant la bataille au moins, la France pourrait avoir quelque répit contre la pression et contre les menaces allemandes. » Du Vatican, le correspondant du New York Times, Camille M. Cianfarra, écrivait : « Le Vatican espérait que la guerre germano-soviétique donnerait à l'Empire britannique et aux États-Unis le temps de renforcer leur préparation militaire. »

Ce qui était d'identifier un peu vite le point de vue du Saint-Siège avec celui des Alliés.

Le Vatican n'avait aucune raison de plaindre le sort de l'Union soviétique, exposée aux coups de la Wehrmacht après avoir partagé avec Hitler les lambeaux de la Pologne. L'attitude de l'Église vis-à-vis du bolchevisme était suffisamment connue et elle n'avait pas changé depuis que Pie XI, dans l'encyclique *Divini Redemptoris*, avait stigmatisé le communisme comme « intrinsèquement pervers ». Rien non plus de changé dans l'attitude du communisme vis-à-vis de l'Église. C'est ce qui laissait croire à Hitler qu'en lançant ses avions et ses chars en direction de Léningrad et de Moscou, il pouvait prendre les allures d'un croisé de la civilisation chrétienne. Ribbentrop avait déjà dit au pape, dans l'audience du 11 mars 1940, que le national-socialisme, en protégeant l'Allemagne du communisme, y avait sauvé la religion. Pie XII avait simplement répondu que l'on ne pouvait pas savoir ce qui serait arrivé. C'était déjà une fin de non-recevoir aux prétentions nazies de présenter le IIIe Reich comme le paladin de la chrétienté contre le communisme.

En juin 1941, la situation religieuse de l'Allemagne n'avait rien qui pût convaincre le pape d'y posséder un allié. Depuis le début de son pontificat, le pape Pacelli faisait tout son possible pour aplanir du côté de l'Allemagne les difficultés qui avaient marqué le pontificat de Pie XI. Il en était résulté, selon Diego von Bergen, ambassadeur du Reich près le Saint-Siège, non pas une entente, mais « une stabilisation de la tension, qui pouvait parfois donner à l'extérieur la fausse impression d'un prochain accommodement ».

Les rapports envoyés à Rome par le nonce de Berlin montraient que ni la guerre à l'Ouest ni l'offensive contre la Russie n'amenaient le parti national-socialiste à renoncer à sa lutte contre le christianisme. Plusieurs dépêches d'Orsenigo du mois de juillet et du début d'août 1941 énuméraient une série de mesures arbitraires de la Gestapo contre l'Église : religieuses expulsées, biens et immeubles séquestrés et confisqués, jésuites exclus de la Wehrmacht et déclarés indignes d'y servir. Enfin, l'allocution du pape du 29 juin dernier était passée inaperçue en Allemagne, car la presse et la radio officielles n'en avaient pas parlé, et les périodiques catholiques avaient presque tous disparu.

En dépit de tout, à une date que les documents ne précisent pas, l'ambassadeur du Reich demanda que le pape fit une déclaration en faveur de la guerre contre la Russie. Et le 5 septembre, au cours d'un entretien avec Mgr Tardini, l'ambassadeur d'Italie, Attolico, sollicita une prise de position du pape pour encourager l'Allemagne et l'Italie dans leur lutte contre la Russie soviétique. Il soulignait que Mussolini avait obtenu

de Hitler de mettre au premier plan le caractère antibolchevique de la guerre. Dans ces conditions, convenait-il au Saint-Siège « de s'en tenir à cette attitude de mutisme ou, au contraire, ne serait-il pas mieux de faire entendre quelques paroles contre le bolchevisme ? D'autant que la guerre contre la Russie sera longue et dure et la participation italienne sera toujours plus large : il serait bon que le peuple italien, qui est dans l'âme contraire au bolchevisme, entendît un mot de la part du Saint-Siège. » Le secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires répondit à l'ambassadeur d'Italie :

Que l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis du bolchevisme n'avait pas besoin d'être expliquée de nouveau. Déjà le Saint-Siège a réprouvé, condamné, anathématisé le bolchevisme, avec toutes ses erreurs. À ce que l'on a dit, il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher. Parler aujourd'hui pourrait avoir facilement un caractère politique, tandis que le Saint-Siège a parlé clair *tempore non suspecto*. Il est clair que qui a fait par le passé des pactes d'amitié avec la Russie doit expliquer son attitude. Que celui qui jusqu'à hier a déclaré que l'alliance russe était la garantie de la paix à l'Est et aujourd'hui fait... la croisade, il est évident qu'il doit expliquer son changement d'attitude. Mais le Saint-Siège, non. Il n'a rien changé. Parler maintenant pourrait être interprété comme un acte de soumission aux conseils de Farinacci.

Que pour ma part, ajouta Tardini, reconnaissant les déclarations, condamnations, etc., faites par le Saint-Siège, je serais très heureux de voir le communisme mis hors de combat. C'est le pire ennemi de l'Église. Mais ce n'est pas le seul. Le nazisme a mené, et continue à mener une véritable persécution contre l'Église. Par conséquent la croix gammée n'est pas... précisément celle... de la croisade. Et pourtant ce sont justement les Allemands, non Mussolini, qui ont été les premiers à parler de croisade.

Attolico voulut insister : il ne s'agissait pas de prêcher la croisade, mais de réaffirmer les principes catholiques en face du bolchevisme. Mgr Tardini répondit qu'à l'heure actuelle, il serait difficile de rappeler les erreurs et les horreurs du communisme en oubliant « les aberrations et les persécutions du nazisme ». Attolico chercha à esquiver le parallèle en faisant appel à son expérience : il avait vu Berlin et Moscou. En Russie, la situation religieuse était bien pire qu'en Allemagne, car en Allemagne le culte était libre, alors qu'en Russie il était interdit. Tardini répliqua que c'était plus ou moins la situation actuelle, mais on avait trop de raisons de douter que l'Allemagne ne voulût aller encore plus outre. « C'est justement pour cela, conclut Tardini, que pour le moment actuel, au lieu d'appliquer la doctrine de la croisade, j'applique le proverbe *un diable chasse l'autre*, et tant mieux si cet autre est le pire. »

La note dans laquelle Mgr Tardini avait aussitôt transcrit son entretien avec Attolico fut portée au pape. En la rendant, Pie XII se contenta de remarquer que, depuis que l'ambassadeur Attolico avait quitté Berlin, la situation religieuse en Allemagne avait empiré.

Les jours qui passaient ne faisaient qu'allonger la liste des interventions du Saint-Siège ignorées à Berlin et des exigences allemandes repoussées par le Saint-Siège. La prétention du Reich de se poser en champion de la chrétienté paraissait chaque jour plus dérisoire. À Bergen qui s'étonnait que le pape n'eût pas profité de son discours de Noël pour témoigner sa satisfaction de voir le christianisme reflourir sur les territoires russes occupés par les troupes allemandes, on devait répondre qu'il était malaisé de parler de renaissance catholique en ces régions où les aumôniers militaires eux-mêmes se trouvaient empêchés de prêter le secours de leur ministère aux habitants du pays.

Le 24 décembre, Pie XII adressa un nouveau message au monde affligé par la guerre. Bien loin d'exalter la campagne de Russie et l'ordre nouveau hitlérien, le pape énonça des principes qui condamnaient également les méthodes des deux camps, nazi et soviétique. Dans un nouvel ordre fondé sur la justice, disait Pie XII, il n'y a pas de place pour les attentats à la liberté et à la sécurité des autres nations, petites et grandes, pour l'oppression des minorités, pour la guerre totale ni pour la course effrénée aux armements ; il n'y a pas de place, enfin, pour la persécution de la religion et de l'Église.

Commentant ce message dans son courrier diplomatique quelques semaines plus tard, l'ambassadeur du Reich devait bien faire remarquer que l'Allemagne hitlérienne s'y trouvait visée, tout comme la Russie stalinienne.

Cependant, une quinzaine de jours plus tard, Bergen était heureux de mander à Berlin le démenti formel de la Secrétairerie d'État touchant la rumeur d'une lettre de Staline au pape : il s'agissait d'une pure

invention. Le démenti correspondait certainement à la réalité. Aucune lettre en provenance du Kremlin n'a été retrouvée dans les archives de la Secrétairerie d'État. Mais à pareille date, déjà, les dossiers de cette même Secrétairerie d'État renfermaient des dépêches de caractère moins sensationnel, et pourtant susceptibles d'exciter les inquiétudes des maîtres du IIIe Reich.

Car si un mot du pape eût été capable d'encourager les catholiques d'Allemagne et d'Italie à participer à l'effort de l'Axe contre la Russie, il y avait de l'autre côté de l'Atlantique un groupe de catholiques aussi attentifs à la voix du pontife, et dont l'attitude pouvait exercer une influence sur le sort de la guerre. Répondant aux appels de Churchill, Roosevelt apportait à l'Angleterre en guerre l'aide du crédit et du matériel américain. À partir du moment où la Russie se trouvait en guerre contre l'Allemagne, la question se posait pour le président des États-Unis de savoir s'il allait aussi aider Staline contre Hitler. Une réponse affirmative était exposée à de sérieuses objections. La dictature politique et la persécution religieuse qui sévissaient en Russie constituaient aux yeux de nombre d'Américains un obstacle insurmontable à une collaboration quelconque entre l'Union soviétique et les États-Unis. Dans une réunion tenue à Chicago le 17 septembre 1941, l'ex-président Hoover dira :

Je tiens, et quatre-vingt-dix-neuf pour cent des Américains tiennent, que le totalitarisme, qu'il soit nazi ou communiste, est abominable. Ces deux formes sont immorales parce qu'elles refusent la religion et elles ignorent la foi des engagements. Ils sont aberrants à cause de leurs indicibles cruautés et du meurtre hideux de millions d'êtres humains. J'abhorre toute espèce de compromis ou d'alliance de l'Amérique avec eux. Et qu'en sera-t-il des millions d'hommes asservis à la Russie et dans toute l'Europe et de notre propre liberté, si nous devons envoyer nos fils pour gagner la guerre au profit du communisme ?

Hoover n'était pas seul de son avis : des groupes religieux, et particulièrement les milieux catholiques, repoussaient l'idée d'une collaboration quelconque avec la Russie. Dans un rapport circonstancié en date du 1er septembre 1941, le délégué apostolique de Washington expliquait l'attitude des catholiques américains face au conflit. À peu d'exceptions près, écrivait-il, ils sont contre l'Allemagne, car ils savent qu'une victoire nazie signifierait une extension de la persécution religieuse. La majorité approuve l'aide accordée à l'Angleterre, mais quant à entrer en guerre, c'était autre chose. Les discours du pape en faveur du rétablissement de la paix les incitent à désirer que le gouvernement des États-Unis évite de favoriser la prolongation de la guerre, et s'emploie plutôt à conduire à un accord les nations en guerre, pour donner aux peuples indépendance et liberté. Les évêques se sont abstenus en général de toute déclaration publique et ceux qui ont parlé se sont prononcés contre l'intervention, comme le cardinal archevêque de Boston, les archevêques de Dubuque, de Baltimore, de Cincinnati. Bien des journaux et revues ne font pas mystère de leurs sentiments isolationnistes.

Si l'aide à l'Angleterre laissait perplexes beaucoup de catholiques, l'idée d'un appui à la Russie soulevait une opposition encore plus forte. Les catholiques condamnaient tout concours prêté à la Russie en rappelant la persécution religieuse du régime soviétique, et ils appuyaient leur opposition sur l'encyclique de Pie XI publiée en 1937 contre le communisme athée, et particulièrement sur le passage suivant : « Le communisme est intrinsèquement pervers et personne qui veut sauver la civilisation chrétienne ne peut collaborer avec lui en quelque entreprise que ce soit ». Une coopération du gouvernement américain à la lutte de la Russie contre l'Allemagne serait contraire aux enseignements pontificaux et les catholiques ne la pouvaient approuver. L'argument, soulignait Mgr Cicognani, faisait impression sur les fidèles. Cependant certains prélats, comme l'archevêque de Detroit, Mgr Mooney, estimaient que cette exégèse de l'encyclique *Divini Redemptoris* ne s'imposait pas et ils redoutaient de voir les catholiques américains accusés de manquer de patriotisme. Mgr Mooney suggérait que le Saint-Siège voulût fournir lui-même une interprétation de l'encyclique.

D'autres prélats, il est vrai, n'avaient pas attendu pour se prononcer ouvertement en faveur de la politique de Roosevelt. Mgr Hurley, qui venait de prendre possession du siège de Saint Augustine en Floride, après avoir servi le Saint-Siège à la Secrétairerie d'État, avait déclaré, dans un discours à la radio, que la guerre paraissait inévitable, qu'il ne restait aux États-Unis que le choix du moment, et que, sur ce point, la seule route à suivre était de s'en remettre au président. Le discours avait satisfait les interventionnistes, mais provoqué un énorme scandale parmi les catholiques. Il semblait inadmissible qu'un évêque parût sonner

l'appel aux armes et on l'accusa de violer la Constitution en laissant au président la décision d'entrer en guerre. En tout cas, l'émotion qu'il avait soulevée manifestait l'opposition que rencontrait chez les catholiques la politique d'intervention de Roosevelt.

Pour faire accepter ses vues à l'opinion catholique, et s'assurer la majorité au Congrès. Roosevelt comprit qu'il devait recourir à Rome. Un an auparavant, il avait confié à Myron Taylor la charge de le représenter auprès de Pie XII. Taylor avait été contraint par sa santé à rentrer aux États-Unis. Roosevelt lui avait donné un remplaçant, avec le titre de chargé d'affaires *ad interim*, Harold Tittmann. Néanmoins, le président résolut de renvoyer Taylor pour une courte mission auprès du pape. Le 27 août 1941, Mgr Cicognani télégraphiait au Vatican que Myron Taylor partirait le 4 septembre pour Rome, et il sollicita à son intention pour le 10 septembre une audience du souverain pontife.

Dans son message personnel, qui servait de lettre de créance à Myron Taylor, Roosevelt déclarait ouvertement à Pie XII le but de la mission : lui faire accepter une collaboration des États-Unis avec l'URSS. Le président affirmait que la religion n'était pas complètement bannie de la Russie et que l'on pouvait espérer qu'à la suite de la guerre actuelle, le gouvernement russe reconnaîtrait la liberté religieuse. « Pour autant que je suis informé, ajoutait-il, il y a des églises ouvertes en Russie. » Puis Roosevelt insistait sur le fait que le péril nazi était beaucoup plus grave que le péril communiste, car à la subversion intérieure des gouvernements, il joignait l'agression armée.

Porteur de cette lettre, Myron Taylor arrivait à Rome le 9 septembre et il fut reçu en audience le 10 au soir. À défaut de renseignements directs sur l'audience de Pie XII, les notes laissées par le cardinal Maglione sur son propre entretien avec l'envoyé de Roosevelt peuvent donner une idée des questions traitées. Dans une première entrevue, Myron Taylor informa le cardinal Maglione de la situation matérielle et morale aux États-Unis. Tous les Américains sont convaincus que Hitler perdra la guerre ; les États-Unis se sont préparés à une guerre de défense et leur potentiel militaire atteint déjà « une puissance extraordinaire qu'on ne soupçonne même pas ». Il est vrai que les journaux dénoncent l'insuffisance de cette préparation, mais c'est pour empêcher le pays de s'endormir. Du reste, les États-Unis demeureront en dehors du conflit tant que Hitler ne les provoquera pas et que les Alliés ne seront pas en danger d'être battus ; mais en cas d'incident, l'unanimité pour la paix deviendrait unanimité pour la guerre.

Après ces préliminaires, M. Taylor expliqua la Charte atlantique du mois d'août précédent, c'est-à-dire la déclaration américaine sur les buts de guerre des Alliés. Roosevelt et Churchill voudraient que le pape joignît sa voix à la leur « et qu'il appuyât par une déclaration propre les idées exprimées par le président et par le Premier ministre britannique ». Maglione répondit que dans l'encyclique *Summi Pontificatus*, dans ses discours de Noël de 1939 et 1940, le pape avait exposé les conditions d'une juste paix et qu'il avait revendiqué pour tous les peuples, petits et grands, le droit à l'indépendance. Le pape pouvait le répéter, à l'occasion, mais non pas mêler sa voix à celle des hommes d'État, car il se rendrait suspect de partialité vis-à-vis de l'un ou l'autre camp.

Taylor aborda enfin un autre point de plus grande conséquence. Il y avait en Amérique, outre les Irlandais, ennemis héréditaires des Anglais, des catholiques qui interprétaient l'encyclique *Divini Redemptoris* en soutenant que l'on ne pouvait distinguer entre le communisme et le peuple russe, ni aider la Russie sans soutenir le communisme. Des prélats américains avaient dit à Taylor lui-même que, pour éviter une scission profonde entre catholiques américains, il faudrait une explication du pape. Maglione répondit qu'il s'étonnait qu'une chose aussi claire pût faire l'objet de doutes : « Le Saint-Siège a condamné et condamne le communisme, il n'a jamais prononcé une parole, et ne la peut prononcer, contre le peuple russe. Il a aussi condamné les doctrines nazies : qui peut dire que le Saint-Père soit un adversaire, et ne soit pas au contraire très ami du peuple allemand ? » Comme Taylor insistait pour que le pape lui-même expliquât l'encyclique de son prédécesseur, le cardinal répéta qu'il n'en voyait pas la nécessité. Mais « si l'occasion se présentait de faire discrètement la distinction entre communisme et peuple russe, entre nazisme et peuple allemand, la hiérarchie le pouvait faire avec autorité, sans craindre d'aller contre les enseignements du Saint-Siège ».

Le lendemain 11 septembre, à midi, Maglione eut encore une entrevue avec l'envoyé du président Roosevelt. Les précisions qu'il apporta à ses déclarations de la veille expriment assurément les intentions du pape, auquel il en aura référé entre-temps. Le cardinal dit d'abord qu'à la première occasion, le pape répéterait ses enseignements sur la guerre, sur la justice et la charité, qui doivent régler les relations entre les peuples. Quant à la question posée par plusieurs évêques américains sur la portée de l'encyclique *Divini Redemptoris*,

Maglione promit d'écrire au délégué apostolique de Washington, « de répondre, de façon discrète et réservée, aux prélats qui l'interrogeraient sur ce point, qu'il n'y avait rien dans l'encyclique de Pie XI contre le peuple russe. Le pape a condamné le communisme, et la condamnation demeure. Pour le peuple russe, le pape n'a eu et ne peut avoir que des sentiments paternels ». Autrement dit, les catholiques n'avaient pas à avoir de scrupules en soutenant Roosevelt lorsqu'il apporterait son concours à Staline contre Hitler.

Taylor aborda un troisième point. Le pape avait fait par le passé tout son possible pour maintenir l'Italie hors de la guerre. Maglione voyait-il une possibilité quelconque d'amener l'Italie à une paix séparée ? « Je n'en vois aucune, répondit Maglione.

- Peut-être, insista Taylor, à cause des dangers auxquels s'exposerait l'Italie en se séparant de l'Allemagne.
- C'est une raison, non la seule.
- Je comprends », conclut Taylor.

La mission de Taylor concernait d'abord le sens et la portée de l'encyclique *Divini Redemptoris*. Pour obtenir du pape qu'il autorisât les catholiques américains à soutenir une politique d'aide à la Russie, Roosevelt écrivait à Pie XII que la liberté religieuse existait en Russie. Mais au Vatican, on n'en était pas réduit aux renseignements du président sur la situation religieuse en Russie : emprisonnements de prêtres et de fidèles, surcharges fiscales et même massacres constituaient la réalité. Quant aux églises catholiques ouvertes en URSS, le Vatican n'en connaissait que deux, une à Moscou et une à Leningrad. Mgr Tardini était donc fondé à mettre sur le papier des réflexions qui constituaient autant d'objections à la requête américaine.

Roosevelt affirmait que la liberté religieuse existait en Russie et que la persistance du communisme était moins dangereuse que celle du nazisme. Le deuxième point au moins, Tardini l'admettait d'une certaine façon et à titre provisoire :

Le président, écrivait Tardini, affirme que l'Allemagne est plus dangereuse que la Russie. Si tout se limitait au camp politique et militaire, la thèse serait exacte. L'Allemagne nazie est politiquement beaucoup plus organisée que la Russie, et elle est militairement beaucoup plus forte. Mais si l'on passe au camp religieux, que dire ? Sous l'aspect idéologique, communisme et nazisme sont également faux et pernicieux, tous les deux matérialistes, tous les deux antireligieux, tous les deux destructeurs des droits les plus élémentaires de la personne humaine, tous les deux adversaires implacables du Saint-Siège.

En Allemagne, le culte n'avait pas disparu ; mais cela tenait aux conditions du pays, où le nazisme avait à compter « avec des millions et des millions de catholiques, avec un clergé nombreux et valeureux, avec un épiscopat uni et aguerri ». En outre, l'Allemagne ne voulait pas laisser connaître à l'extérieur la persécution qui sévissait à l'intérieur de ses frontières. Mais une fois sûr de sa force, le nazisme passerait sans retenue à l'application de son programme antireligieux. En sorte que la survivance du nazisme ou du communisme ne semblait pas offrir de perspectives plus encourageantes l'une que l'autre pour la religion.

Trois jours plus tard, Mgr Tardini se reprenait à réfléchir sur les mêmes questions. D'abord, le sens du passage controversé de *Divini Redemptoris*. Pie XI avait-il condamné d'avance l'aide militaire et économique à la Russie ? Non, ce que Pie XI avait condamné, c'était la politique de la main tendue à l'intérieur des différentes nations. Telle était la théorie. Mais, se demandait Tardini, dans la pratique n'était-il pas vrai que fournir un appui à la Russie, c'était aussi fournir un appui au communisme ? il ne suffit pas de dire que les Russes ont été attaqués. Eux aussi se préparaient à l'attaque : « Staline n'est pas le chef pacifique, contraint à la guerre : c'est un fauteur de guerre prévenu dans ses plans criminels par un criminel plus audacieux que lui. » Certes, eh théorie, aider le peuple russe à gagner la guerre ne signifie pas défendre la doctrine communiste et l'athéisme militant. Mais en pratique, « si les Russes gagnent la guerre, la victoire est celle de Staline ; personne ne pourra plus le détrôner. Et Staline, c'est le communisme, le communisme victorieux, c'est le communisme maître absolu du continent européen ».

Devant ces perspectives peu encourageantes, Mgr Tardini voulait espérer que « de la guerre qui se fait maintenant en Russie, le communisme sortira abattu et le nazisme en sortira affaibli et... à abattre ». En conclusion, Mgr Tardini estimait inopportune une déclaration quelconque pour trancher une question aussi brûlante que celle d'une aide quelconque à la Russie.

Il est difficile de penser que Tardini n'ait pas fait part au pape de ses réflexions. Pourtant, la décision de Pie XII ne fut pas celle du secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Sous la date du 20 septembre, et sous la forme d'une lettre signée de Mgr Tardini, la Secrétairerie d'État adressait au délégué apostolique de Washington une instruction qui contenait l'interprétation authentique de l'encyclique *Divini Redemptoris*, telle que Maglione l'avait énoncée à Taylor : le pape a condamné le communisme, non la Russie. Cela dit, l'interprétation du texte de Pie XI ne semblait pas comporter une difficulté excessive :

C'est en effet une norme fondamentale d'exégèse que tout texte doit être examiné avec soin dans son contexte naturel. Cela posé, il est aisé à tout le monde de constater que dans ce contexte, Pie XI entendait se référer à la manœuvre bien connue de la « main tendue ». Le pape avertissait les fidèles qu'ils ne devaient pas dans leur pays accorder leur collaboration aux communistes, pas même en des initiatives de caractère humanitaire, parce qu'ils auraient profité de cette collaboration pour la diffusion et le triomphe de leur programme bolchevique.

C'était là le sens obvie, exprimé par Pie XI dans son encyclique, et c'est à ce sens qu'il fallait se tenir, il était évident que Pie XI avait condamné le communisme athée, « non le peuple russe, à l'adresse duquel il écrit, dans le même document, des expressions de bienveillance paternelle et de compassion ».

Ces remarques étaient faciles à comprendre ; mais le délégué Cicognani voyait sans peine qu'il ne convenait ni au Saint-Siège, ni à l'*Osservatore Romano* de les publier. En revanche, le délégué pouvait les communiquer de vive voix et de façon réservée à Mgr Mooney et à d'autres évêques. Simplement, les évêques devraient éviter toute référence au Saint-Siège.

Mgr Cicognani rendit compte, un mois plus tard, de la façon dont il avait exécuté les instructions romaines. Après avoir consulté plusieurs évêques, il avait appelé à Washington l'archevêque de Cincinnati, Mgr McNicholas, comme étant le prélat le plus indiqué pour faire une déclaration publique : personne ne le soupçonnerait d'avoir cédé aux pressions du gouvernement. Mgr Cicognani le mit au courant des instructions du Vatican et il lui demanda de faire une déclaration publique dans le même sens. L'archevêque s'y montra aussitôt disposé et il promit de se prononcer dans une lettre pastorale, adressée aux fidèles de son diocèse. Ainsi fut fait :

Mgr McNicholas, écrit Cicognani, après avoir exhorté les fidèles à la charité et à la tolérance en matière d'opinion politique, rappelle les passages de l'encyclique de Pie XI sur l'Allemagne et sur la distinction qui s'y trouve contenue entre nazisme et peuple allemand ; il passe ensuite à faire les mêmes considérations à propos du régime soviétique et du peuple russe ; puis il en vient à examiner le passage discuté de l'encyclique *Divini Redemptoris*, en le mettant dans son véritable contexte, et en tire la conclusion qu'il ne doit pas être appliqué au moment présent du conflit armé.

Le délégué craignait que la déclaration publique de l'archevêque de Cincinnati ne provoquât des ripostes. Encore tout récemment, l'archevêque de Dubuque avait déclaré : « Il est temps d'en finir avec la distinction entre armée Rouge et État soviétique. L'armée Rouge est l'État soviétique, tant qu'elle est aux ordres de tyrans sans Dieu. »

Six semaines plus tard, l'attaque du Japon contre les États-Unis modifiait les données du problème : les États-Unis et l'Union soviétique devenaient, par la force des choses, alliés dans la guerre contre l'Axe. Cette circonstance restreignait dans la pratique la portée des instructions romaines envoyées aux prélats d'Amérique, mais cela ne diminue pas l'intérêt que présente la décision de Pie XII de lever les scrupules des catholiques américains devant la politique de Roosevelt.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis l'attaque japonaise contre la flotte américaine que, le 21 janvier 1942, le conseiller de l'ambassade d'Italie Babuscio vint informer le cardinal secrétaire d'État que le Japon était désireux d'envoyer un représentant spécial près le Saint-Siège. Maglione assura que le Saint-Père ne ferait certainement pas de difficulté pour acquiescer, mais que la demande officielle devrait passer par le délégué apostolique à Tokyo. On espérait qu'il s'agirait d'une mission permanente, et que le diplomate japonais serait accrédité exclusivement près le Saint-Siège. Pie XII confirma ces propos : il accueillerait volontiers un représentant japonais. Le pape ajouta que la Chine nationaliste voudrait aussi avoir son représentant au Vatican.

Le 30 janvier, arrivait un télégramme de Tokyo. Le délégué apostolique Marella avait eu un entretien avec le ministre des Affaires étrangères du Japon, et en avait reçu un mémorandum dont il donnait une traduction italienne :

Le gouvernement japonais considérant la situation mondiale, convaincu que le renforcement des relations amicales existant déjà avec le Vatican est désirable pour tous les deux, désire accréditer un envoyé extraordinaire près le Saint-Siège. Le gouvernement prie V. Éminence [!] Révérendissime de communiquer immédiatement ce désir au Vatican pour connaître l'intention du Saint-Siège touchant l'accueil d'un envoyé extraordinaire.

Le lendemain, dans un télégramme au délégué à Tokyo, le cardinal secrétaire d'État « prenait acte avec satisfaction des sentiments et des intentions de ce gouvernement [japonais] touchant les relations avec le Saint-Siège ». Le Vatican aurait préféré recevoir un ambassadeur, mais on n'en faisait pas une condition *sine qua non*, et on était prêt à accueillir un envoyé extraordinaire en mission spéciale. On supposait en outre que ce représentant ne serait accrédité que près le Saint-Siège ; en tout cas, il ne devait pas l'être auprès d'un État belligérant.

Trois jours plus tard, Mgr Marella communiquait les assurances demandées : l'envoyé japonais serait accrédité uniquement près le Saint-Siège et, sans prendre d'engagement à cet égard, le gouvernement japonais affirmait son intention de remplacer dès que ce serait possible le représentant extraordinaire par un ambassadeur.

Les deux parties s'étaient donc mises d'accord dans le minimum de temps requis et rien ne semblait devoir susciter moins de difficultés que l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et l'empire du Soleil-Levant. Sans doute en eût-il été ainsi quelques mois plus tôt. Mais le 7 décembre précédent, tandis que les pourparlers étaient en cours entre les diplomates, la flotte américaine du Pacifique avait été surprise et écrasée sous les bombes japonaises dans la baie de Pearl Harbor. Dans les semaines qui suivirent, les succès japonais dans le Pacifique furent aussi foudroyants que l'avance allemande en Russie : Guam tombée en trente-six heures, les Hawaii résistèrent jusqu'au 22 décembre, laissant isolées les Philippines où MacArthur se maintint jusqu'au 6 avril 1942 ; Hong Kong avait été immédiatement saisi, Bornéo avait été attaqué dès le milieu de décembre, les Célèbes et les Moluques, Sumatra, Singapour, Java tombèrent en janvier et février. Que la diplomatie nipponne pût aligner, à côté des succès militaires, le prestige d'un accord conclu avec le Saint-Siège ne pouvait évidemment satisfaire les Alliés. Le cardinal secrétaire d'État s'en doutait bien quand, le 4 février 1942, il avertit confidentiellement le ministre d'Angleterre et le chargé d'affaires du président Roosevelt que le Japon allait accréditer une mission diplomatique près le Saint-Siège.

Tittmann écrit lui-même qu'à cette nouvelle il ne put s'empêcher de faire la grimace et de dire que cela ne produirait pas une bonne impression aux États-Unis. Maglione lui répondit qu'il le comprenait bien, mais que le Saint-Siège ne se trouvait pas en position de refuser. Le 23 février, le ministre britannique Osborne remettait directement à Pie XII une note qui touchait aux limites de la correction diplomatique :

L'accord de Sa Sainteté en ce moment à la nomination d'un représentant japonais près le Saint-Siège a causé une impression très défavorable sur le gouvernement de Sa Majesté, qui trouve difficile de concilier cette décision avec les déclarations répétées du Vatican contre l'extension de la guerre[...]. Le gouvernement de Sa Majesté est obligé malgré lui de conclure que Sa Sainteté a cédé de nouveau aux pressions des gouvernements des puissances de l'Axe.

Le cardinal Maglione fit aussitôt préparer une réponse : la question des relations diplomatiques entre le Japon et le Vatican était posée depuis 1922 ; la sauvegarde des intérêts catholiques dans l'Empire japonais, plus étendu aujourd'hui que jamais, et la guerre même qui portait les Japonais en des contrées où les œuvres catholiques se multipliaient, avaient conseillé au Saint-Siège d'accéder à leur proposition. La décision du Saint-Siège ne pouvait être attribuée aux pressions politiques de l'Axe, et ce n'était pas sans regret que la Secrétairerie d'État « a vu des appréciations de cette nature accueillies dans un document remis entre les mains vénérées du Saint-Père ».

Le 2 mars, le chargé d'affaires du président Roosevelt, Tittmann, venait porter à Mgr Tardini les premières protestations de son gouvernement : le Département d'État voyait dans la démarche japonaise une intention de propagande auprès des catholiques d'Extrême-Orient et d'Amérique latine. Mgr Tardini lui répéta les explications qu'avait déjà fournies Maglione. C'est aussi ce que déclara le lendemain l'auditeur de la délégation apostolique à Washington, Mgr Vagnozzi, au sous-secrétaire d'État Welles. Ces explications n'eurent pas l'heur de satisfaire l'Américain : « Je dis, écrit ce dernier dans sa note de service, que j'estimais nécessaire de déclarer, avec toute l'énergie dont j'étais capable et avec la plus grande sincérité, que j'estimais que cette décision de la part du Saint-Siège était déplorable. » Le Vatican s'avisait de recevoir une mission japonaise juste au moment où le Japon, au prix d'atrocités sans nom, cherchait à éliminer de l'Asie l'influence des Blancs. Welles espérait qu'il n'était pas trop tard pour bloquer le projet.

Le 5 mars, le délégué apostolique à Washington, rentrant d'un voyage dans l'Ouest, fut mis au courant de la conversation de Vagnozzi avec Sumner Welles. Il se hâta de télégraphier à Rome les réactions du Département d'État. Sa dépêche partit peu après 12 heures. Dans la soirée, il rencontra à son tour le sous-secrétaire d'État Welles et lui dit qu'il avait déjà communiqué à Rome les objections récemment présentées à Vagnozzi. Welles lui répondit que, le jour même, il avait abordé la question avec Roosevelt. Le président avait déclaré que, connaissant Pie XII comme il le connaissait, il trouvait la nouvelle incroyable. Le lendemain, nouveau télégramme de Cicognani à Maglione : « Le président a déclaré que, connaissant et appréciant l'attitude et les sentiments de Sa Sainteté, il lui paraît incroyable qu'on puisse conclure et publier une pareille démarche. » Le tout serait considéré comme une victoire du Japon, et le prestige du Saint-Siège y perdrait beaucoup en Amérique. De son côté, le sous-secrétaire Welles envoyait à Tittmann l'instruction d'aller trouver le cardinal Maglione, et de faire de fortes représentations.

Le cardinal Maglione avait déjà expliqué à Cicognani les raisons du Saint-Siège en faveur de la mission japonaise. Au reçu du second télégramme du délégué, qui exprimait les sentiments personnels de Roosevelt, il expédia à son tour un second télégramme. Pie XII lui-même avait fait ajouter aux considérations précédentes les remarques suivantes : la décision du Saint-Siège a été dictée par le souci de protéger les intérêts catholiques dans une grande nation et de poursuivre sa mission charitable et pacificatrice, et ne s'est inspirée d'aucune considération politique. Le pape s'était trouvé en butte aux attaques de la presse fasciste parce qu'il avait évité de renouveler les condamnations portées autrefois, et toujours en vigueur, contre le communisme, car, dans les circonstances présentes, ces condamnations auraient pu être attribuées à des considérations politiques. Il comptait sur le président pour empêcher que l'attitude du Saint-Siège ne fût aujourd'hui mal interprétée.

Quelques jours plus tard, Mgr Spellman fut reçu par le président Roosevelt et lui fit remarquer que trente-trois pour cent des forces armées étaient catholiques, et que ce n'était pas le moment de créer du trouble dans la nation. Le président se laissa convaincre, car quelques jours plus tard, il déclara dans une conférence de presse que le Saint-Siège n'avait pu agir autrement qu'il n'avait fait.

Mais le 22 mars, le ministre d'Angleterre revenait à la charge : les Japonais avaient, disait-on, menacé d'exercer des représailles sur les missionnaires catholiques si le Saint-Siège rejetait leur demande ; le Saint-Siège aurait donc cédé au chantage. Maglione convoqua Osborne pour lui expliquer que l'attitude des Japonais avait été parfaitement correcte. Le 27 mars, Welles expédiait encore à Tittmann l'instruction de profiter de sa prochaine audience pour présenter au pape « les objections profondément enracinées [*deep-rooted*] » du Département d'État contre la mission japonaise au Vatican. Mais, si enracinées fussent-elles au Département d'État, ces objections n'avaient plus beaucoup de sens depuis que le ministre des Affaires étrangères de Tokyo avait communiqué le nom de M. Ken Harada, conseiller d'ambassade en France, désigné pour occuper au Vatican le poste prévu, et que le cardinal Maglione avait donné deux jours plus tard l'agrément sollicité.

Le 9 mai, l'ambassadeur japonais fut officiellement reçu par Pie XII et présenta les lettres qui l'accréditaient comme « envoyé spécial avec rang d'ambassadeur ». Le cérémonial éveilla les susceptibilités américaines : Tittmann remarqua que M. Ken Harada avait été reçu dans la salle du trône, tandis que Myron Taylor avait été reçu dans la salle du petit trône (*tronetto*). On lui expliqua, à la Secrétaire d'État, que l'envoyé japonais était le représentant officiel de l'Empire nippon et qu'en conséquence il avait été reçu avec le protocole réservé aux ambassadeurs, tandis que Myron Taylor, représentant personnel du président Roosevelt, avait dû suivre un protocole un peu différent. Mais on assurait Tittmann que Myron Taylor avait été l'objet d'honneurs encore plus grands que ceux que l'on avait accordés à l'ambassadeur japonais.

Dans le même temps, le délégué apostolique à Washington avait transmis la requête officielle du gouvernement de Tchang Kaï-chek d'accréditer un sien représentant auprès du Saint-Siège. Le surlendemain, le cardinal Maglione répondait que le Saint-Père était tout disposé à recevoir un envoyé chinois. Alors les Japonais prirent ombrage de la perspective de se trouver au Vatican à côté d'un Chinois. L'ambassadeur d'Italie fit officiellement part au Vatican de leur déception. La Secrétairerie d'État dut reprendre à l'intention des Japonais les explications données au Département d'État à propos du Japon lui-même. Bien des fois, depuis le temps de Léon XIII, la Chine avait songé à nouer avec le Vatican des relations officielles, que le Vatican s'était toujours montré disposé à accepter. Elle avait aujourd'hui réitéré sa requête et le Saint-Siège ne pouvait qu'y répondre favorablement, il s'agissait évidemment de la Chine de Tchang Kaï-chek. En face, il y avait aussi le gouvernement de Nankin, installé par le Japon, et dont le Japon aurait voulu voir un représentant accrédité près le Saint-Siège. Le cardinal Maglione rappela que le Saint-Siège n'avait jamais reconnu durant une guerre les États issus des opérations militaires.

Mgr Marella proposa d'y suppléer en désignant un délégué apostolique chargé de traiter en Chine avec les autorités japonaises. Sur ce point, l'accord était possible, et Mgr Zanin fut chargé de se rendre dans le territoire de Nankin afin de visiter les missionnaires et prendre contact avec le gouvernement.

Ainsi, les deux camps s'efforçaient de mobiliser en leur faveur l'influence morale et diplomatique du Saint-Siège. Or, depuis que Hitler était entré en campagne contre la Russie, le 22 juin 1941, les succès n'avaient que partiellement répondu à son attente. Sans doute la Wehrmacht s'était-elle enfoncée de mille deux cents kilomètres dans l'Empire soviétique, mais en décembre, au moment où l'état-major croyait saisir Moscou, Tiniochenko et Joukov avaient déclenché une contre-offensive et dégagé Moscou. La Wehrmacht reforma un front pour l'hiver et prépara une nouvelle offensive pour le printemps, en sachant cette fois que les Russes avaient la volonté et des moyens de se défendre, et que de nouvelles victoires en Russie ne signifiaient pas la fin de la guerre. Bien des Allemands, même dans les sphères gouvernementales, envisageaient une paix de compromis.

Au mois d'avril 1942, l'ambassadeur du Reich à Ankara, Franz von Papen, manifestait à Mgr Roncalli ses préoccupations pour la paix et pour l'avenir de l'Allemagne. Lui et son hôte, le baron von Lersner, suggéraient que Pie XII fit une espèce de sondage auprès des gouvernements, et une semaine plus tard, Roncalli annonçait que le baron von Lersner allait se rendre à Rome, et souhaitait rencontrer des personnalités du Vatican, peut-être même être reçu par le pape. Effectivement, le 22 mai Lersner se trouvait à Rome où, se disant « plutôt surveillé », il se rendit au Vatican sous prétexte de visiter les jardins, et, des jardins, il fut discrètement conduit chez le cardinal secrétaire d'État. Prétendant ne parler qu'à titre privé, il déclara que tous les généraux allemands étaient persuadés que la victoire n'apporterait pas la paix, que la Turquie s'offrait volontiers comme médiatrice, mais que selon lui, un tel rôle revenait au Saint-Siège. Lersner répéta au cardinal Maglione à peu près ce que Papen avait expliqué à Roncalli : « Le Saint-Siège pouvait sonder les diverses puissances pour connaître les intentions et les programmes, et en octobre prochain, on pourrait en venir à des démarches concrètes. » Et Lersner fit à Mgr Montini des déclarations identiques.

Derrière ces discours tenus « à titre personnel », Mgr Tardini entrevoyait une initiative du gouvernement allemand. En tout cas, pensait-il, dire que la victoire n'apportera pas la paix, cela signifie que les Allemands eux-mêmes reconnaissent qu'ils ne gagneront pas la guerre. Ils espèrent d'ici octobre remporter des succès sur lesquels ils veulent tabler pour entamer des négociations et, en prévision de ces négociations, ils cherchent à s'assurer le concours du Saint-Siège.

Le gouvernement américain eut-il vent de ces manœuvres ou d'autres démarches parallèles ? Il voulut mettre en garde le pape et son entourage. Dans une lettre du 8 août, le chargé d'affaires du président Roosevelt au Vatican rappelait au cardinal Maglione « l'attitude du gouvernement des États-Unis devant les tentatives de paix de la part des puissances de l'Axe ». Cette attitude pouvait se résumer en une phrase : « Une paix avec l'Axe ne sera pas envisagée un instant par le gouvernement des États-Unis avant que l'hitlérisme [ne] soit complètement anéanti. » La communication, qui se référait à une déclaration faite au Congrès en date du 6 janvier précédent, était sans équivoque.

Mais Roosevelt n'en voulait laisser subsister aucune. Le jeudi 17 septembre arrivait à l'aéroport du Littorio le représentant personnel du président Roosevelt auprès du pape Pie XII, l'ambassadeur Myron Taylor. Immédiatement conduit au Vatican, il demeura chez le chargé d'affaires Rittmann jusqu'au lundi 28.

Mussolini avait autorisé le passage de Taylor sur le territoire italien, mais, durant tout son séjour, il ne pourrait pas sortir de la cité du Vatican. Il entretint Pie XII en trois audiences, les 19, 22 et 26 septembre.

Dans la première audience fixée au surlendemain de son arrivée, Myron Taylor lut et commenta au pape un long mémorandum, présenté comme une « base sur laquelle peuvent reposer les efforts parallèles de Sa Sainteté et du président Roosevelt pour une paix juste et morale ». Une première partie insistait sur la similitude de vues entre les États-Unis et le Saint-Siège, rappelait les enseignements pontificaux sur les conditions d'une juste paix et les déclarations analogues des évêques américains. Une seconde partie répétait que jamais Washington ne traiterait avec les dirigeants nazis et mettait en garde le Saint-Siège contre une éventuelle manœuvre de l'Axe. Car l'Amérique est sûre de la victoire :

Le monde n'a jamais vu une pareille avalanche d'armes guerrières maniées par des techniciens experts et par des hommes libres au cœur fier, telle que nous allons la déclencher en 1943 et 1944 contre l'Axe. En quelques secteurs, nous avons déjà pris l'offensive en avance de quelques mois sur le plan primitif. Cette offensive prendra un crescendo irrésistible, de plus en plus rapide, de plus en plus puissant, jusqu'à ce que le totalitarisme avec ses menaces contre la religion et la liberté soit finalement et totalement brisé.

Les puissances de l'Axe vont tâcher de parer au danger en essayant « par des voies détournées d'obliger le Saint-Siège dans un futur prochain à entériner des propositions d'une paix sans victoire ». Les Alliés voulaient aider le Vatican à résister à ces pressions, car ils étaient déterminés à rejeter toute paix de compromis.

Dans la deuxième audience, le 22 septembre, Pie XII répondit à plusieurs points abordés le 19. A la mise en garde de Roosevelt contre une manœuvre de l'Axe pour une paix de compromis, Pie XII répondit qu'il voyait avec plaisir les efforts du président pour « une paix qui soit digne de la valeur de la personne humaine et de ses hautes destinées ». Quant à une paix de compromis et à tout prix, le pape lui-même n'y avait jamais pensé, comme il l'avait déclaré sans équivoque dans ses allocutions de Noël 1939, 1940 et 1941 : « Sur certains principes de droit et de justice, il ne peut y avoir de compromis. » Et il précisait : « Nous n'approuverons jamais et Nous favoriserons moins encore une paix qui laisserait les mains libres à ceux qui minent les fondements du christianisme et persécutent la religion et l'Église. » Mais il rappelait aussi, et l'allusion tant à la Russie soviétique qu'au Reich hitlérien était assez claire, que cette paix véritable supposait également des rapports normaux entre les peuples et les gouvernants et exigeait le respect des convictions religieuses et du culte divin.

Taylor remit un mémoire sur la collaboration anglo-saxonne, qui devrait introduire en Russie la tolérance religieuse. Sur quoi Tardini annotera : « La vérité est bien différente : si Staline est vainqueur, ce sera le lion qui dévorera toute l'Europe. »

Au sortir de l'audience du pape, Taylor rencontra Tardini. Il lui parla d'abord de « l'opportunité et la nécessité d'un mot du pape contre les atrocités commises par les nazis ». Ce désir, disait Taylor, a été exprimé de plusieurs côtés. Effectivement, juste avant l'arrivée de Taylor, les ambassadeurs de Pologne, de Belgique, du Brésil, le ministre d'Angleterre, le chargé d'affaires de Roosevelt s'étaient ligués pour arracher au pape une condamnation solennelle du nazisme et de ses crimes. Mgr Tardini, qui avait essayé plusieurs assauts des diplomates, répéta à Myron Taylor que le pape avait déjà parlé plusieurs fois, en condamnant les délits, quels que fussent leurs auteurs. Certains auraient voulu une condamnation nominale de Hitler, ce qui était impossible. Taylor répondit : « Je n'ai pas demandé cela, je n'ai pas demandé de nommer Hitler. » Et comme Tardini répliquait qu'en ce cas le pape avait déjà parlé, Taylor déclara : « Il peut répéter. » Tardini acquiesça. Puis Taylor se mit ensuite à parler de l'amitié du peuple américain pour le peuple italien ; et comme Tardini répondait que le peuple italien n'avait rien, lui non plus, contre le peuple américain, Taylor laissa percer ses intentions, disant que précisément pour cela..., et il s'arrêta en souriant. Tardini comprit que l'envoyé de Roosevelt voulait faire allusion à une paix séparée, mais se réservait d'en parler avec d'autres.

La troisième et dernière audience de Myron Taylor, dans la matinée du 26 septembre, fut consacrée aux réponses données par le pape aux requêtes de l'envoyé de Roosevelt et à plusieurs demandes adressées par le pape lui-même au président des États-Unis. Pie XII remit à Taylor une lettre personnelle pour Roosevelt : le pape remerciait le président pour la mission de Myron Taylor l'assurant qu'il continuait à lutter, avec tous les moyens dont il disposait, pour l'établissement d'un ordre mondial fondé sur la justice et la charité.

Pie XII remit aussi à Taylor une note à propos du bombardement aérien des villes. Le pape n'avait pas cru devoir ignorer un mémoire de l'ambassade d'Allemagne qui attirait son attention sur « les souffrances des civils, pour les femmes et les enfants sans secours, pour les malades et les vieillards, pour lesquels un ciel innocent devient un déluge de terreur, de feu, de destruction et de ruines ». Deux autres notes communiquées encore par le pape à l'ambassadeur concernaient l'une le service d'information du Saint-Siège et l'autre le sort des prêtres et des évêques catholiques qui se trouvaient en Russie dans les camps de concentration.

Enfin, exauçant une requête du ministre de Lituanie, le pape fit remettre à l'envoyé de Roosevelt une note en faveur de cette nation qui se sentait menacée par l'URSS. Le ministre lituanien espérait que les États-Unis garantiraient son pays de toute occupation étrangère.

Le 27 septembre, Taylor fit une dernière apparition à la Secrétairerie d'État et remit au substitut une note non officielle en réponse à la prière que lui avait adressée le pape en faveur des populations civiles, victimes des bombardements. Le diplomate américain demandait si le Saint-Siège était intervenu contre les bombardements aériens de Londres, Varsovie, Rotterdam, Belgrade, Coventry, touchés par les bombes de la Luftwaffe. Maintenant que c'était la Royal Air Force et ses alliés américains qui se trouvaient en état de porter les coups les plus durs, le Saint-Siège pouvait faire croire qu'en intervenant il céda à une pression des puissances de l'Axe, victimes à leur tour d'une arme dont elles étaient les premières à connaître la puissance. Cependant, Myron Taylor promettait de déconseiller à Londres et à Washington les bombardements indiscriminés et de les exhorter à avertir les populations civiles de s'éloigner des objectifs militaires.

L'autorisation donnée par Mussolini au passage de Myron Taylor en territoire italien tend à manifester une certaine bonne volonté du gouvernement fasciste vis-à-vis du Vatican. Et effectivement, les relations du Vatican avec l'Italie voisine donnent l'impression d'avoir été moins tendues en cette période qui suit la campagne de Russie. Le 23 juillet 1942, c'est spontanément que le nouvel ambassadeur d'Italie vint de la part du comte Ciano trouver le cardinal Maglione pour démentir des déclarations contre l'Église attribuées au chef du gouvernement italien. « Le Duce, disait l'ambassadeur Guariglia, tient à donner cette assurance au Saint-Père et à Votre Éminence. » L'ambassadeur avait lui-même exprimé sa propre satisfaction pour l'empressement avec lequel le ministre et le chef du gouvernement avaient tenu à donner ce démenti. Le cardinal secrétaire d'Etat promit de transmettre ces assurances au pape : au reste, ils avaient bien entendu colporter ces propos attribués à Mussolini, mais ni le Saint-Père ni lui-même n'avaient voulu y croire.

Pourtant, Farinacci ne s'était pas encore résolu au silence et, le 8 mars, le nonce Borgongini Duca se rend à l'audience du comte Ciano avec un paquet de journaux pour présenter de nouvelles protestations contre le journaliste fasciste. Ciano ne s'émeut pas : « Faites comme moi, dit-il au nonce, ne lisez pas le *Regime fascista* ».

En dépit de toutes les exigences que le Saint-Siège se refusait à satisfaire, les gouvernements ne méconnaissaient pas au fond les objectifs de paix dans la justice poursuivis par le pape. L'année 1942 fut celle du jubilé épiscopal de Pie XII. Le nombre de télégrammes adressés à cette occasion au souverain pontife par les chefs d'État et de gouvernement, les termes mêmes de plusieurs d'entre eux manifestent l'estime que les dirigeants des nations en guerre les unes contre les autres avaient pour l'action comme pour la personnalité du pape Pacelli et le prix qu'ils attachaient à maintenir avec lui des relations correctes.

La forme la plus discrète fut employée par la Wilhelmstrasse, qui chargea von Bergen de « présenter au nom du chancelier ses vœux de bonheur, en la façon qui lui paraîtrait convenable ». Ce dont von Bergen s'acquitta le 13 mai par une visite au cardinal secrétaire d'État, qui vint le remercier au nom du pape quelques heures plus tard. D'Italie, le pape reçut non seulement « les vœux les plus fervents » du couple royal, mais aussi, de Mussolini, « ses félicitations les plus chaleureuses et celles du gouvernement fasciste ». De l'autre parti, l'Angleterre se limitait à un télégramme assez formel du roi George VI. Mais le président Roosevelt fit parvenir une lettre personnelle dans laquelle il répétait « que les efforts qu'il [Pie XII] avait faits pour maintenir dans le monde déchiré par la guerre les idéaux de la chrétienté contre les agresseurs pourraient être profondément appréciés, spécialement le jour où les hommes libres pourront vivre ensemble en paix, sans crainte d'attaque ». Sous une forme moins officielle, par l'intermédiaire du délégué apostolique à Londres, le général de Gaulle faisait parvenir l'expression « de son filial attachement au chef de l'Église ».

Si des lettres et des télégrammes partirent du Vatican pour remercier chacun de ceux qui avaient exprimé leurs vœux, Pie XII s'adressa aussi à tous les fidèles dans un message radio du 13 mai, jour même de son

jubilé épiscopal. Les paroles du pape furent d'abord celles du pasteur suprême, paroles de confiance en l'Église « inexpugnable, indestructible, invincible ; elle est immobile, ineffaçable, dans son document de fondation scellé dans le sang du Christ ». Sans doute, en plusieurs régions, est-elle en lutte pour son existence, face à l'athéisme militant, l'antichristianisme systématique, l'indifférentisme. Son unité a été menacée, affaiblie aussi la force de son action en un moment où son influence eût été si désirable et si bienfaisante pour tous. Les appels au secours lui viennent de tous côtés, lui rappelant, à elle et à son chef, qu'ils doivent « mettre en oeuvre leur autorité pour que les horribles conflits actuels prennent fin et que le fleuve de larmes et de sang débouche en une paix équitable et durable pour tous ». Et bien qu'il doive reconnaître qu'il ne voit s'ouvrir devant lui en ce moment aucune perspective de paix, il lance aux dirigeants un nouvel appel à mettre un terme aux ruines et aux souffrances :

Les destructions produites par la guerre au milieu des peuples, dans le domaine matériel et spirituel, vont s'accumulant à un tel point que nous réclamons pour y mettre terme tout effort capable d'amener une fin rapide du conflit. Et sans évoquer les violences arbitraires et les cruautés contre lesquelles dans les circonstances précédentes nous avons élevé notre voix et nos avertissements, et nous le faisons encore aujourd'hui avec la plus vive insistance et adjuration, en présence des menaces de procédés encore plus homicides, la guerre déjà de par soi, avec la perfection technique des armes, cause aux peuples des peines indicibles, des douleurs et des souffrances.

Enfin, ayant énuméré les morts, les prisonniers, les mères et les épouses - les fils, séparés des leurs - la vie familiale brisée, Pie XII concluait : « N'est-il pas vrai que chacun de ces vocables de maux et de ruine évoque un nombre de cas dans lesquels se résume et se condense tout ce qu'il y a de plus lamentable, de plus cruel et de plus déchirant qui se soit jamais abattu sur l'humanité ? » L'image de cette humanité tout entière déchirée par la guerre formait la toile de fond sur laquelle Pie XII voyait chacun des problèmes particuliers que chaque jour faisait surgir. C'était cette vision d'ensemble, cachée à ses interlocuteurs, impatientes de la rallier à leurs propres positions, qui orientait sa parole et son action.

Lois et persécutions raciales

Lorsque ses efforts pour écarter la guerre eurent échoué et que les perspectives de rétablir la paix s'éloignèrent dans un futur très obscur, le Saint-Siège estima que sa tâche consistait à venir en aide aux victimes du conflit en allégeant leurs souffrances matérielles et morales. Durant la Première Guerre mondiale, Pie XII, alors Eugenio Pacelli, nonce du pape Benoît XV en Bavière, s'était largement dépensé en visitant les camps pour apporter aux prisonniers le réconfort de sa présence, de sa parole, et des cadeaux de vivres et de vêtements. Dans le nouveau conflit, le Saint-Siège voulut demeurer fidèle à cette ligne, et une note de Maglione du 20 juin 1942 évoquera ce qui avait pu être accompli avec le concours de la Grande-Bretagne et des États-Unis :

Grâce à cet esprit de compréhension, les représentants pontificaux, personnellement ou par l'intermédiaire de leurs délégués, ont pu visiter les prisonniers de guerre des camps de concentration d'Australie, du Canada, d'Égypte, d'Angleterre et d'Italie, leur porter de la part du Saint-Père la parole de réconfort et de sincère intérêt, leur transmettre des messages de leurs familles et en recevoir d'autres à l'adresse de celles-ci.

Un projet tenait particulièrement à cœur à Pie XII : remettre sur pied un service de renseignements pour assurer un échange de nouvelles entre les prisonniers et leurs familles. Dès le 18 septembre 1939, le pape décida qu'il fallait organiser un bureau d'informations. Une grande déception l'attendait : le gouvernement de Berlin, qui détenait pendant les premières années de guerre le plus grand nombre de prisonniers, refusa toujours d'en fournir les listes, listes nécessaires au Vatican pour répondre aux demandes de nouvelles qui lui arrivaient de partout. Les instances les plus vives et les plus répétées n'y firent rien. Bien plus, cédant aux injonctions du gouvernement, le secrétariat de la conférence épiscopale de Fulda fit dire aux curés de ne pas mentionner en chaire l'œuvre de renseignements du pape et de ne pas utiliser ses formulaires.

Lorsque le sort des armes se retourna en faveur des Alliés, les prisonniers allemands et italiens vinrent peupler les camps anglo-américains. Du côté de la Grande-Bretagne et des États-Unis, la collaboration ne fut pas spontanée et bien des télégrammes furent encore échangés, mais finirent par obtenir satisfaction. Après l'arrivée des Anglo-Américains en Afrique du Nord, un prélat américain fut envoyé du Vatican à Alger pour y organiser le bureau de renseignements du Saint-Siège avec le concours des Anglais, Français et Américains.

L'une des objections opposées d'abord à cette œuvre du Vatican était qu'une telle activité relevait de la Croix-Rouge internationale. La Croix-Rouge avait un rôle spécifique et un privilège reconnu en droit sur les bases de la convention de 1929, qui lui attribuait officiellement la protection des prisonniers de guerre. Elle disposait d'une flotte pour le transport des vivres, des médicaments et des vêtements. Elle transmettait des messages au profit des prisonniers de guerre. Elle possédait à travers le monde un personnel habilité à se rendre dans les camps de prisonniers pour contrôler si les conventions de Genève y étaient observées. Elle jouissait enfin de la protection du gouvernement suisse et du support financier des États dont elle devait protéger les ressortissants. Tous ces moyens surpassaient de loin les possibilités juridiques, politiques et

financières du Saint-Siège. Le comité international de la Croix-Rouge, au reste, faisait bon visage à d'autres organisations charitables, comme à la Mission catholique suisse dont le centre était à Fribourg.

Une collaboration avait été amorcée entre le Vatican et l'organisme de Genève, lorsque des envoyés du Saint-Siège avaient pris part aux congrès de la Croix-Rouge de Tokyo, en 1934, et de Londres en 1938. À la mi-octobre 1939, le nonce à Berne fut chargé pour la première fois de prendre contact avec le comité international à Genève. Il conviendrait peut-être, avait dit son instruction, « d'entrer prudemment en contact avec cette institution pour l'informer de ce que fait le Saint-Siège et pour favoriser par l'accord mutuel nos tâches respectives d'information et d'assistance ». Mais le contact entre le Saint-Siège et la Croix-Rouge se fit surtout à travers la Mission catholique suisse, instituée pendant la Première Guerre mondiale pour les prisonniers de guerre et relancée par l'évêque de Fribourg dès les premiers jours des hostilités en 1939. L'évêque de Fribourg, Mgr Besson, avait alors spontanément offert au Saint-Siège l'assistance de la Mission catholique suisse, qui put prendre contact avec des aumôniers dans des camps de prisonniers et y envoyer des colis au nom du pape. Le bureau d'informations du Vatican envoya aussi par l'intermédiaire de la Mission un certain nombre de messages qu'il avait reçus des Allemands prisonniers des Alliés. C'est ainsi qu'à la fin de 1943, cent vingt mille noms avaient été communiqués, et environ quarante-deux mille colis avaient été expédiés dans les camps de prisonniers.

Lorsqu'il partageait avec la Croix-Rouge internationale le souci des prisonniers de guerre, le Saint-Siège suivait donc sa ligne déjà amorcée au cours du conflit mondial de 1914. Durant cette Seconde Guerre mondiale, à côté des soldats prisonniers et des personnes déplacées, il apparut une nouvelle catégorie de personnes qui lancèrent vers lui des appels au secours d'un style inconnu dans les années 1914-1918 : il s'agit dans le langage de l'époque des « non-aryens », autrement dit des individus d'origine juive, quelle que fût d'ailleurs leur confession ou leur nationalité.

Les mesures de plus en plus vexatoires dont les Juifs furent victimes, d'abord en Allemagne puis dans les États tombés sous le contrôle du IIIe Reich, étaient antérieures à la guerre. Déjà, lors de la fameuse *Kristallnacht* (nuit de Cristal), du 9 au 10 novembre 1938, des centaines de synagogues et un nombre incalculable de magasins juifs avaient été incendiés. Et de même que l'état de guerre, loin de provoquer l'union sacrée, n'avait fait qu'aggraver les rigueurs dont l'Église catholique était la cible, il donna bientôt contre les Juifs le signal de persécutions de plus en plus violentes.

Le pouvoir nazi parut tout d'abord chercher la solution de la question juive dans l'expulsion des Israélites hors des territoires allemands. L'aide à apporter aux victimes consistait alors à leur trouver une terre d'accueil. Le Saint-Siège se pencha pour commencer sur le sort des Juifs baptisés, car ce groupe se trouvait dans une nécessité extrême du fait que le plus souvent il était ignoré par les organismes juifs d'assistance.

Une première démarche en leur faveur fut la circulaire du 30 novembre 1938, adressée aux représentants pontificaux en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique, au Proche-Orient, en Irlande, afin de procurer aux Juifs contraints à s'expatrier des moyens de subsistance. Puis, au début de janvier 1939, une nouvelle circulaire fut envoyée aux archevêques des pays libres pour les inviter à créer des comités d'assistance nationaux en faveur des non-aryens catholiques. Et Pie XI écrivit le lendemain aux deux cardinaux archevêques des États-Unis et du Canada pour leur recommander les savants juifs obligés de quitter l'Allemagne. Parmi les différents comités nationaux, c'est le comité néerlandais qui semble avoir obtenu les résultats les plus positifs, jusqu'au jour où l'occupation allemande mit un terme à son activité.

Un autre comité d'assistance particulièrement actif en Allemagne fut l'œuvre de Saint-Raphaël (*St. Raphaelsverein*). Fondée en 1871 « pour aider les émigrants allemands catholiques », cette œuvre disposait en Allemagne et à l'étranger d'une bonne administration, dont bénéficia le nouvel organisme qui vint s'y joindre en mars 1935, dit Comité d'assistance pour les non-aryens catholiques (*Hilfssausschuss für katholische Nichtarier*). À travers de grandes difficultés, et jusqu'à sa suppression par la police d'État en juillet 1941, l'œuvre de Saint-Raphaël parvint à aider un nombre relativement considérable de persécutés raciaux, et le Saint-Siège apporta à cette œuvre une contribution financière importante.

Comme les menaces sur les Allemands de race ou de religion juive ne cessaient de s'aggraver, on vit les projets succéder aux projets en vue d'une action de secours de grande envergure. Tel proposait l'établissement de Juifs roumains en Espagne ; au cours de l'été 1939, un certain Dr Kirschberg soumettait à la Secrétairerie d'État un plan pour peupler de Juifs la colonie portugaise de l'Angola. Un autre projet présenté par la Suisse prônait une émigration juive au Venezuela. Pour contrecarrer le plan, mis en avant par des organes du parti nazi, d'installer à Madagascar les Juifs allemands, d'aucuns envisageaient un établissement

dans le sud de l'Alaska. Dom Odon von Wurtemberg, OSB, conçut le plan d'une émigration des Juifs en plusieurs étapes, les amenant d'abord en Équateur, puis en Australie, ensuite au Venezuela, avec une halte aux îles Vierges. En vue de cette odyssee, dom Odon offrait l'assistance de ses relations de parenté avec la famille royale d'Angleterre.

Le Vatican s'en tint à des moyens plus concrets. Avec le concours de l'œuvre de Saint-Raphaël et des autres comités d'assistance européens, il orienta son effort vers ce que l'on a appelé l'« action brésilienne » (*Brasilienaktion*), qui obtint des résultats, à vrai dire, assez limités, mais réels.

Le 31 mars 1939, le cardinal Faulhaber avait écrit à Pie XII pour demander son intervention en faveur des catholiques non-aryens contraints à s'expatrier. Il devenait de plus en plus difficile de leur trouver un pays d'accueil. Les États-Unis avaient réglementé de telle sorte leur politique d'immigration que ceux qui se présentaient maintenant avaient à envisager une attente de trois ou quatre ans. Le Brésil, en revanche, aurait été disposé à concéder trois mille visas d'entrée, mais les démarches entreprises par le cardinal de Munich n'avaient pas abouti. Faulhaber espérait cependant qu'une intervention du pape pourrait débloquer la situation. Le 5 avril, le cardinal Maglione expédia un télégramme au nonce à Rio de Janeiro pour le charger d'intervenir auprès du président de la République, en lui demandant d'accorder trois mille visas d'entrée en faveur de chrétiens allemands non-aryens.

L'année se passa en négociations pour fixer les conditions et les modalités de la concession des visas. Finalement, le 4 mars 1940, à la suite des instructions reçues de son gouvernement, l'ambassadeur du Brésil près le Saint-Siège, Ildebrando Accioly, suggéra à la Secrétairerie d'État une procédure à suivre dans l'attribution des trois mille visas accordés par le président Vargas. Deux mille visas seraient délivrés par le représentant du Brésil en Allemagne à des non-aryens catholiques demeurés dans le Reich et présentés par l'œuvre de Saint-Raphaël. Mille seraient à la disposition des catholiques non-aryens qui avaient déjà quitté l'Allemagne et se trouvaient en attente dans d'autres pays européens : ils seraient remis par l'ambassade du Brésil près le Saint-Siège, sur recommandation de la Secrétairerie d'État.

À partir de mars 1940 et pour autant qu'elle relevât de l'ambassadeur du Brésil près le Saint-Siège, l'action brésilienne put entrer dans la voie des réalisations. Ainsi, le 30 mai, la Secrétairerie d'État demandait à l'ambassadeur Accioly le visa en faveur d'une cinquantaine de catholiques non-aryens réfugiés en Suisse, recommandés par le nonce à Berne. En Allemagne, au contraire, l'action brésilienne fut rendue inopérante, car l'ambassadeur du Brésil à Berlin et le consulat général à Hambourg, auxquels la faculté de concéder le visa avait été transférée, firent sans cesse surgir de nouvelles difficultés, et en fin de compte aucun visa ne fut délivré.

Un cas pris entre beaucoup d'autres traités par la Secrétairerie d'Etat au cours de cette période 1939-1940 met en lumière d'une part les efforts du Vatican et des autres instances ecclésiastiques, et de l'autre l'issue tragique que pouvait avoir pour les intéressés l'incurie des autorités responsables. Le 24 avril 1940, l'évêque de Berlin, Mgr von Preysing, avait sollicité une intervention du Saint-Siège pour obtenir rapidement un visa en faveur d'un non-aryen catholique de Lvov, A. Th., qui avait été arrêté en Pologne et envoyé au camp de concentration d'Oranienbourg. Après plusieurs démarches de la Secrétairerie d'État, le 10 juillet, Preysing reçut de l'ambassadeur du Brésil à Berlin la communication suivante : « J'ai le regret de faire savoir à Votre Grandeur que cette ambassade n'a pas encore reçu d'instructions pour accorder le visum dans les passeports des émigrants catholiques d'origine sémite. De ce fait, elle se voit obligée d'attendre lesdites instructions. » En septembre, l'évêque réclama une nouvelle intervention du cardinal secrétaire d'Etat. En janvier 1941, Preysing lui écrit que le consulat général du Brésil à Hambourg faisait de nouveau des difficultés pour le visa de M. Th. Bien qu'une assurance verbale eût été donnée au nonce à Berlin comme quoi le visa était prêt, le consulat refusa encore de le délivrer. Après un nouvel appel de l'évêque de Berlin, le nonce à Rio fut prié de s'occuper du cas. Le télégramme au nonce était du 17 mars. Tout effort était désormais inutile. Le dossier Th. se referme le 25 avril 1941 sur cette communication de Preysing : « Th. est mort au camp de concentration. »

Au début de 1941, le Saint-Siège savait fort bien qu'il devenait de plus en plus difficile pour les réfugiés politiques et raciaux de quitter les territoires soumis au gouvernement de Berlin. Déjà, on voit apparaître le mot « déportation » au lieu d'« émigration ». Le 4 février 1941, une lettre du cardinal Innitzer au pape rapportait que la déportation indiscriminée des soixante mille Juifs de Vienne, comprenant onze mille catholiques d'origine juive, avait commencé : « On ne tient aucun compte ni de l'âge ni de la religion. » L'appel d'Innitzer, comme le cardinal lui-même en semblait conscient, était assombri par l'indignation, et il

s'excusait de son insistance : « On va peut-être dire que mes propositions sont trop audacieuses et trop osées. Mais qui connaît l'impuissance à apporter de l'aide, dans laquelle nous nous trouvons, et la souffrance indescriptible des victimes, comprendra ma hardiesse et comprendra aussi que le secours, s'il veut être efficace, doit être apporté le plus tôt possible. » La lettre de l'archevêque de Vienne croisa une explication envoyée par Maglione en réponse à un précédent appel que le prélat avait adressé au pape le 20 janvier, pour demander de l'argent en faveur des Juifs baptisés, privés de toute aide financière. Car, notait-il, les quakers, la mission suédoise et la communauté juive ont à leur disposition davantage de fonds. Sans compter que les visas brésiliens n'arrivaient pas de Hambourg.

La réponse de Maglione, datée du 6 février, était un résumé de ce qui avait été fait ou tenté jusqu'à cette date. La lettre, dans sa brièveté, n'exprimait qu'en partie le sentiment d'impuissance dont souffrait le Vatican, et pas seulement le cardinal Innitzer. Maglione écrivait comme s'il avait pensé, et peut-être le pensait-il, que l'archevêque de Vienne n'était pas au courant de l'ampleur des interventions du Saint-Siège en faveur des Juifs, catholiques ou non, dans les territoires soumis aux Allemands et à leurs alliés : interventions pour mitiger les lois raciales, pour faire relâcher des Juifs internés, pour améliorer la condition des prisonniers, aide économique aux familles, encouragements à la formation de comités nationaux pour l'aide aux réfugiés, visas d'immigration obtenus en Amérique du Nord et du Sud, dont mille visas effectivement accordés par le Brésil. Maglione concluait en annonçant à Innitzer que le pape lui envoyait deux mille dollars pour son oeuvre, mais qu'il restait peu d'espoir d'obtenir des visas d'entrée dans les républiques américaines. Les observations que fit Innitzer à cette lettre de Maglione n'attestent que trop clairement le tragique croissant de la situation. Dans sa réponse du 28 février, l'archevêque disait que, pour Vienne, le comité fondé en 1939 n'avait pas été d'un grand secours, il n'avait confiance que dans le comité argentin. Il répétait son profond désappointement devant l'oubli que l'on faisait des Juifs baptisés, et le fâcheux contraste avec les quakers, la mission suédoise et les organisations juives. Les catholiques d'origine juive avaient été « terriblement déçus » : ils étaient apostats et renégats aux yeux de leurs coreligionnaires juifs, et leur conversion signifiait que toute aide financière leur était coupée. Mais Innitzer attestait qu'au milieu de leurs épreuves, ils donnaient un magnifique exemple de patience : « Nombre de catholiques évacués vers la Pologne supportent la dureté de leur sort avec un courage digne d'admiration et s'en vont vers le destin incertain de leur exil avec un héroïsme chrétien, qui a édifié les Juifs de rite mosaïque. »

À cette date, les visas de transit, même par la péninsule Ibérique, devenaient difficiles à obtenir. A Rome, un membre du *Raphaelsverein*, P. Hecht, écrivait le même 28 février que cent cinquante personnes qui possédaient pourtant un visa brésilien étaient retenues, par manque de visa de transit espagnol. En outre, écrivait Hecht, le gouvernement italien a maintenant interdit l'émigration des Juifs munis du passeport Nansen, sans nationalité, ou de ceux qui ont le passeport italien. Au reçu de cette information, le 7 mars, Maglione chargea immédiatement le P. Tacchi Venturi d'exprimer à Mussolini la surprise du Saint-Siège : c'était une mesure discriminatoire de permettre l'émigration aux Juifs munis de passeports étrangers et non à qui avait le document Nansen ou le passeport italien en bonne et due forme. La seule bonne nouvelle qui parvenait à cette époque au Vatican était la concession de Panama, qui accepterait de recevoir des Juifs catholiques venant d'Allemagne en attendant qu'ils pussent trouver à s'établir ailleurs, c'est-à-dire aux États-Unis. Le 29 avril, le nonce Orsenigo transmettait un plan du *Raphaelsverein* pour profiter de cette permission, un espoir qui probablement n'eut aucune suite.

Le 16 mai 1941, la Delasem (*Delegazione Assistenza Emigranti Ebrei*) s'adressait au pape au sujet des visas de transit que l'agence sœur de Lisbonne n'arrivait pas à obtenir. La Délégation avait réussi à faire sortir deux mille Juifs (allemands, autrichiens, roumains, hongrois). Mais, vers la fin de 1940, le gouvernement portugais avait imposé l'obligation de passer par Lisbonne pour y prendre le visa de transit. D'où il résultait que beaucoup qui avaient visa et place réservée n'étaient pas seulement bloqués, mais devaient recommencer les démarches et demander un nouveau visa pour l'Amérique. La solution idéale, disait la Delasem, serait que le consul du Portugal à Rome fût habilité par son gouvernement à donner des visas de transit sur présentation par le *Raphaelsverein* des papiers en règle et de la réservation des places de bateau.

Une proposition semblable fut faite au pape le 27 juin par le P. Weber, du *Raphaelsverein*. Encore deux mois auparavant, il avait été possible d'obtenir des visas de transit en présentant simplement à Lisbonne le billet de bateau. Maintenant, avec les nouveaux délais, les visas brésiliens allaient expirer et les émigrants sur le point de partir devaient rentrer dans les camps. Mais déjà, le 26 juin, un rude coup, nullement

imprévu d'ailleurs, frappait l'œuvre d'émigration des réfugiés allemands. La centrale du *Raphaelsverein* à Hambourg était fermée par la police. Orsenigo télégraphiait l'information le 3 juillet : « Motif serait exportation nouvelles diffamatoires pour Allemagne. Prie Votre Éminence Rev.me de communiquer Pères Pallotins afin qu'ils suspendent correspondance et toute activité. » C'était la fermeture des dernières portes de sortie hors d'Allemagne. Seuls les bureaux de Rome et de Lisbonne continuaient à fonctionner. Il est fort possible que divers réfugiés, aidés ou non par le *Raphaelsverein*, aient « trop parlé », une fois arrivés en lieu sûr. Mais la raison donnée pour fermer le bureau de Hambourg n'était qu'un prétexte pour justifier une décision déjà prise à Berlin.

Il arriva d'autres mauvaises nouvelles pour les réfugiés en Italie. La Delasem écrivait de Gênes à Borgongini Duca, le 25 juillet, que le Comité américain du service des Amis (quakers) était contraint de suspendre son aide. D'après le P. Weber, ils avaient fourni des subsides aux Juifs catholiques en Italie pour une somme s'élevant à quarante mille liras par mois. La Delasem informait le nonce qu'elle ne pouvait étendre son aide à ces personnes, bien qu'elles fussent d'origine juive : « Même avec la meilleure volonté, il est impossible d'étendre notre activité ordinaire jusqu'à ces réfugiés qui n'appartiennent pas à la religion hébraïque. » Dans le passé, disait la note, la Delasem avait senti comme un impérieux devoir de solidarité humaine de fournir aux Juifs qui s'étaient faits catholiques « une assistance exceptionnelle et provisoire ».

Devant les perspectives de l'entrée en guerre des États-Unis, la tension croissante entraînait une restriction progressive sur l'immigration. Le 14 novembre, le cardinal Maglione attirait l'attention de l'ambassadeur du Brésil, Ildebrando Accioly, sur les 156 catholiques juifs de Hollande pour lesquels l'ambassadeur avait donné l'autorisation en vue du visa. 33 d'entre eux avaient effectivement reçu le visa ; mais ces visas étaient sur le point d'expirer et avaient besoin d'être prolongés. Pour les 123 autres, étant donné qu'ils ne pouvaient aller à Berlin, on demandait si le consul du Brésil à Lisbonne ne pourrait être autorisé à compléter les formalités manquantes. La réponse d'Accioly fut rapide et fatale. Le 20 novembre, il déclarait au cardinal Maglione que l'émission des visas était suspendue. À peu près dans le même temps, le gouvernement espagnol déclarait qu'il ne donnerait plus de visas de transit. L'ambassadeur du Portugal évita la question de principe en priant simplement le Saint-Siège de « suspendre » ou de « retarder » les demandes de visas de transit portugais. Il disait qu'il espérait encore être en mesure de procurer des visas de transit aux personnes spécialement recommandées par le Saint-Siège.

L'histoire des 156 Juifs catholiques pris au piège en Hollande et en Belgique en 1941 n'était pas terminée avec l'année suivante, 1942. Le 15 avril 1942, Orsenigo donnait le résultat d'une attente de plusieurs mois : « À ma note verbale du 25 novembre passé, dans laquelle je demandais justement que fut accordé aux Juifs susmentionnés le permis nécessaire pour sortir des territoires occupés, c'est seulement maintenant que le ministère des Affaires étrangères me répond en me signifiant que, selon une déclaration des autorités internes, le permis de sortie n'est pas concédé aux Juifs de nationalité allemande qui se trouvent en Belgique et en Hollande, et cela pour des motifs généraux de police. » Quelques mois plus tard, dans un rapport du 28 juillet, Orsenigo écrivait qu'il avait entendu dire que les évêques hollandais avaient émis une protestation énergique et semblaient avoir réussi à faire excepter les Juifs baptisés des mesures de déportation. En réalité, le dimanche 26 juillet, deux jours avant que Orsenigo n'eût écrit ce commentaire optimiste de la situation hollandaise, la Gestapo y avait mené son fameux raid de représailles contre les Juifs catholiques. Les Juifs allemands étaient le principal objectif, et l'on sait que la convertie Édith Stein, devenue carmélite, se trouvait du nombre. On peut présumer que les 156 candidats à l'émigration au Brésil furent pareillement inclus dans la déportation.

Le 9 octobre, Mgr Giobbe, l'internonce aux Pays-Bas, contraint de se retirer à Rome, communiquait au cardinal Maglione deux documents qu'il avait reçus de Hollande au sujet de la déportation. L'un était la lettre pastorale collective du 20 juillet, qui informait les fidèles d'une protestation commune, catholiques et protestants, adressée aux autorités allemandes : « La requête vise avant tout à empêcher la déportation en masse des non-aryens, comme il a été fait et comme on continue à faire, y compris les femmes et les enfants. » L'autre document était la lettre écrite par l'archevêque d'Utrecht, de Jong, au Reichskommissar Seyss-Inquart. Alors que, dans un premier temps, il avait été accordé que les citoyens non-aryens de religion chrétienne ne seraient pas soumis aux dispositions prises contre les non-aryens en général (ce qui était le sujet de la lettre pastorale ci-dessus mentionnée), cette concession avait été révoquée pour ce qui concernait les catholiques non-aryens. Le prétexte de cette mesure hostile aux catholiques était le fait d'avoir publié avec la pastorale susdite du 20 juillet le texte de la protestation envoyée par les chefs des confessions chré-

tiennes au commissaire du Reich. » L'internonce ajoutait peut-être une référence implicite à Édith Stein : « D'après ce qu'on m'écrit, on a récemment déporté jusqu'à des religieuses. »

Orsenigo expliquait le blocage de l'émigration en employant la formule « pour motifs généraux de police ». Cela voulait dire que la Gestapo avait complètement pris sous son contrôle le destin des Juifs et interposait son autorité policière pour bloquer l'influence modératrice de tout autre organe, par exemple celle des Affaires étrangères. Déjà, le 20 avril, l'évêque d'Osnabrück, Mgr Berning, auquel Maglione avait envoyé cinq mille dollars pour les Juifs allemands réfugiés aux Pays-Bas, en instance de départ pour le Brésil, répondait qu'il ne pouvait employer l'argent « pour raisons générales de police ». Un mois plus tard, le 20 mai, le cardinal Innitzer lançait un appel, qui peut être regardé comme le dernier en faveur des émigrants. La déportation dont il avait parlé plus d'un an auparavant prenait des proportions considérables : « La situation des non-aryens catholiques devient toujours plus triste ; d'un côté, leur misère est toujours plus grande et de l'autre, la possibilité de les aider plus restreinte ; surtout il n'est plus possible d'obtenir de visas pour partir. Vingt mille non-aryens sont passés de Vienne dans le *Generalgouvernement*, et parmi eux il y a mille catholiques, dont la situation est désespérée. D'ici, il est à peu près impossible de les secourir. »

Du Vatican, en dépit des espoirs qui s'évanouissaient on continuait de transmettre les requêtes. Le 24 juin Orsenigo répondait à un appel particulier de Mgr Montini en faveur d'un couple juif. Le fait que ces deux Juifs n'étaient pas actuellement en camp de concentration, disait-il, ne faisait nulle différence : aucun visa de sortie n'était donné à aucun Juif. Le nonce ajoutait, en faisant allusion à d'autres cas particuliers qui lui avaient été signalés par Mgr Montini ou par d'autres dignitaires du Vatican :

Je regrette de devoir ajouter d'avoir constaté que non seulement ces recommandations sont inefficaces, mais encore elles sont mal reçues ; elles finissent par indisposer les autorités même contre d'autres cas moins graves, et qui ne sont pas tranchés d'avance par des normes générales, comme c'est le cas des personnes non aryennes.

Le 21 juillet, à propos d'un autre cas, Orsenigo donnait des précisions supplémentaires sur l'attitude du gouvernement de Berlin : « La situation des Juifs est exclue de toute intervention bienveillante. » À la Wilhelmstrasse, on lui avait fait comprendre plus d'une fois que moins il parlerait des Juifs, mieux ce serait : « Le fonctionnaire ayant entendu le cas déclara aussitôt qu'il ne pouvait accueillir la requête de la nonciature apostolique et ajouta qu'il conseillait de ne même pas dire qu'on lui avait présenté une telle requête. » C'est ce qui était déjà arrivé en mai, disait Orsenigo, quand il avait présenté le cas particulièrement tragique de deux jeunes Juifs menacés d'être déportés en Pologne et qui se trouvaient alors enfermés dans une synagogue.

Une semaine plus tard, le 28 juillet, Orsenigo répondit à une demande transmise par Mgr Montini pour des Juifs qui cherchaient à avoir des nouvelles de leur famille en Allemagne ou en Pologne. Non seulement on ne peut rien faire pour obtenir l'émigration ou pour empêcher la déportation, mais il est absolument impossible d'obtenir des nouvelles après la déportation. Il est même dangereux de s'arrêter dans la rue pour parler avec les personnes qui portent l'étoile de David. Il en était de même à Vienne. De la tragédie qui se cachait derrière ce rideau de silence, Orsenigo ne pouvait parler qu'en termes de conjectures et de craintes :

Comme il est facile de le supposer, cette suppression des nouvelles laisse la porte ouverte aux suppositions les plus macabres sur le sort des non-aryens. Malheureusement, il court des bruits, difficiles à contrôler, de voyages catastrophiques et même de massacres en masse des Juifs. Toute intervention, même seulement en faveur des catholiques non-aryens, a été jusqu'à présent écartée avec la réponse accoutumée, que l'eau baptismale ne change pas le sang juif et que le Reich allemand se défend de la race non-aryenne et non de la confession religieuse des Juifs baptisés.

Orsenigo, auquel la Secrétairerie d'État continuait à faire parvenir des appels, répondait encore le 9 décembre à une demande d'intervention concernant un Juif habitant la Pologne et qui avait réussi à se faire admettre en Uruguay. En un langage enveloppé, Orsenigo signalait à Maglione : 1° Qu'il ne pouvait s'adresser à la Gestapo, à laquelle il signalerait ainsi l'existence même de la personne. 2° Que l'Uruguay était en guerre avec l'Allemagne. 3° Aucun visa de sortie n'est donné aux Juifs d'Allemagne, moins encore à ceux de Pologne : « C'est là, malheureusement, l'un de ces cas innombrables et si pénibles, car on ne peut même

pas faire parvenir une parole qui puisse réconforter ces malheureux qui vivent dans la crainte de la déportation et dont l'existence est une véritable agonie. »

Un rapport remis à la Secrétairerie d'État, à la fin de 1942, par un conseiller de la nonciature de Berlin rentré à Rome après des années passées dans la capitale du Reich, présente un tableau d'ensemble de la situation des Juifs, catholiques et non catholiques, en Allemagne. Au cours des années 1941-1942, les mesures contre les Juifs avaient pris un caractère de particulière violence. Le début de la campagne de Russie avait exposé au même sort un nouveau contingent de Juifs, dont le nombre était estimé à 1,5 million dans la Pologne occupée précédemment par les Russes, et 260 000 autres dans les Etats baltes, placés jusqu'en 1941 sous le contrôle des Soviétiques. Un autre million et demi vivait dans les territoires russes contrôlés à la fin de 1942 par les armées allemandes, soit quelque 4 millions de Juifs au pouvoir des Allemands.

Une première allusion était faite aux camps de concentration. Après avoir mentionné les deux ghettos de Lodz et de Varsovie, il expliquait que, tous les Juifs n'ayant pu être réunis dans ces ghettos, ils avaient été mis en camps de concentration,

où ils mènent une vie très dure ; on leur donne peu à manger ; ils sont soumis à un travail extraordinairement pesant, ce qui les conduit bien vite à la mort. On dit que de tels camps de concentration ont été installés jusqu'à maintenant en Pologne, ce qui fait penser que les régions orientales ont été choisies par le gouvernement allemand comme le lieu définitif de la résidence des populations juives d'Europe.

Le conseiller de la nonciature de Berlin notait que la population allemande ne réagissait pas comme le parti l'aurait désiré Goebbels déplorait l'humanitarisme excessif des Allemands, et les exhortait à voir en tout individu porteur de l'étoile de David un traître à leur peuple. Il citait un discours de Rosenberg déclarant que, pour l'Allemagne, le problème juif ne serait résolu que lorsque le dernier Israélite aurait quitté le territoire du Grand Reich. La population ne paraissait pas convaincue par la propagande du régime : « On ne remarque jamais un geste de plaisanterie, ni même de simple ironie vis-à-vis des Juifs. Une telle indifférence extérieure suppose un ressentiment intérieur très vif contre l'inhumanité de ces mesures qui, les Allemands eux-mêmes le comprennent bien, ne peuvent tourner au profit d'un peuple civilisé, et surtout quand il s'agit d'un peuple qui affirme être le plus haut *Kulturträger* [porteur de la culture] du monde. »

Au printemps de 1942, avait commencé la réalisation de ce que les documents secrets du IIIe Reich appelaient déjà « la solution finale ». Le moment critique semble avoir été la conférence tenue à Wannsee (Berlin) le 20 janvier 1942, et au cours de laquelle Heydrich, chef de la RSHA, (services de sécurité du Reich), présenta aux représentants des ministères et autres organes du gouvernement le plan de « la solution finale de la question juive », concernant d'après lui 11 millions de Juifs, en y comprenant 330 000 Juifs d'Angleterre. Sous le couvert de la campagne de Russie, le dessein prit la forme d'un transfert en masse des Juifs d'Europe vers la Pologne. En 1942, les possibilités d'émigration furent complètement bloquées, et c'est un phénomène nouveau qui apparut : l'expulsion des Juifs, hommes, femmes et enfants, de leur lieu de séjour et la déportation hors d'Allemagne.

Désormais, les interventions du Saint-Siège devaient définitivement prendre une nouvelle direction : au lieu de faciliter l'émigration, devenue impossible, il fallait essayer de s'opposer à la déportation, dont on commençait à soupçonner l'aboutissement tragique.

Au Vatican, on avait du mal à se résigner à l'idée qu'il fût impossible de rien tenter en Allemagne même en faveur des victimes de l'idéologie nazie. Le nonce à Berlin, Orsenigo, se trouvait dans une situation peu enviable. Il n'était en mesure de satisfaire ni ses supérieurs de Rome ni les évêques d'Allemagne, et il devait au moins garder les apparences de relations correctes avec les fonctionnaires de la Wilhelmstrasse, lesquels, à vrai dire, étaient presque aussi impuissants que lui. Au début de 1943, l'évêque de Berlin insinuait que non seulement le nonce Orsenigo n'était pas à la hauteur de sa tâche, mais que la politique du Reich s'était tellement dégradée qu'il n'était plus convenable pour le pape de s'y faire représenter : « Je me demande, écrivait Preysing à Pie XII le 23 janvier 1943, s'il est bon que l'auguste personne de Votre Sainteté soit en ce temps représentée par un ambassadeur auprès du gouvernement du Reich. »

Les requêtes n'en continuaient pas moins d'arriver du Vatican au nonce de Berlin en faveur de personnes condamnées à mort par les tribunaux civils ou militaires, même en des cas particulièrement délicats. Le Saint-Siège devait-il, pouvait-il faire appel à la clémence en faveur du chef d'un réseau de renseignements ?

Le 27 octobre 1942, l'ambassadeur de Belgique appelait au secours le Saint-Siège en faveur du comte Jean d'Ursel, arrêté pour espionnage et en danger de mort. On suggérait que le pape proposât un échange avec un agent allemand tombé aux mains des Alliés. Tout d'abord, le Saint-Père répondit qu'il ne voyait pas la possibilité d'une intervention de ce genre. Plus tard cependant, à la suite des instances réitérées de l'ambassadeur de Belgique, le nonce à Berlin reçut l'instruction d'intervenir. Le comte d'Ursel fut assez heureux pour survivre à la guerre. Le 25 juin 1943, Orsenigo pouvait référer que son appel en faveur du chanoine Stanovsky, de Prague, avait été couronné de succès. Il avait rédigé lui-même le texte de l'appel, l'avait fait signer par la sœur du prêtre et l'avait envoyé à la chancellerie de Hitler. La veille, 24 juin, était arrivée la nouvelle que la sentence de mort avait été commuée en huit ans de prison. « Sa sœur est venue toute radieuse me communiquer la bonne nouvelle et exprimer ses vifs sentiments de reconnaissance pour l'intérêt efficace du Saint-Siège par le moyen de son nonce apostolique. » Des appels analogues parvinrent au pape de la part de Belges condamnés à mort sous l'inculpation d'espionnage. Le 17 novembre suivant, Orsenigo communiquait que, parmi 18 Belges condamnés à mort, 3 avaient obtenu une commutation de peine.

Mais quand il s'agissait des Juifs, toute démarche était vaine, voire dangereuse. Les revers militaires que connaissait maintenant l'Allemagne ne faisaient que durcir l'intransigeance des chefs nazis. Le 12 janvier 1943, à propos d'un cas particulier, Orsenigo rappelait à la Secrétairerie d'État qu'il était impossible pour un Juif de quitter l'Allemagne ou un pays occupé, surtout pour un Juif qui ne serait ni catholique, ni citoyen étranger. Le 19 janvier, en réponse à un autre appel lancé en faveur d'un Juif du Warthegau, il rappelait à ses supérieurs que le franciscain Odilo avait été envoyé à Dachau sous l'inculpation d'aide aux Juifs. Les requêtes en faveur des Juifs, disait-il, étaient immédiatement écartées sans examen. En septembre, il rappelait le même précédent à propos de Mlle Luckner, envoyée à Ravensbrück pour avoir aidé les Juifs.

Un aspect peu connu du drame des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale concerne les Juifs allemands mariés à des catholiques, et les enfants de mariages mixtes, élevés dans la religion catholique. Conformément aux lois de Nuremberg, les Juifs mariés à des chrétiens et leurs enfants élevés dans la religion chrétienne devaient être considérés comme aryens. En conséquence de ces dispositions, un groupe estimé à environ 300 000 personnes d'origine juive avait été jusqu'en 1943 exempt des mesures antisémites. Cependant, dès 1942, il parvint au nonce des rumeurs d'après lesquelles la loi pourrait être modifiée et des milliers de personnes s'en trouveraient menacées. Le 7 septembre 1942, Orsenigo signalait que l'épiscopat allemand était sérieusement inquiet à ce sujet, et il avait quant à lui attiré l'attention du gouvernement sur l'injustice et l'inhumanité de ce plan. Puis des mois passèrent, et rien ne transpara jusqu'à la fin de février ou au début de mars 1943, lorsque commencèrent les arrestations.

Le début de la crise fut signalé par le nonce Orsenigo le 3 mars. Le 24 février, lors de la célébration à Munich de l'anniversaire du parti, Hitler avait prononcé un discours antisémite. Sa proclamation, écrivait Orsenigo, s'était distinguée par un ton d'une violence insolite contre le judaïsme du monde entier, excitant toutes les nations européennes à suivre l'exemple de l'Allemagne dans la chasse aux Juifs. Les conséquences ne se firent pas attendre, en sorte qu'Orsenigo communiquait : « Réellement, le 28 février et le 1er mars derniers furent deux journées particulièrement féroces pour la déportation des Juifs de Berlin vers des destinations inconnues. Les Juifs baptisés ou mariés avec des aryens y furent inclus, détruisant ainsi les familles [...]. J'en ai pris occasion pour exprimer encore une fois au ministre des Affaires étrangères l'impression déplorable de tous les catholiques ; on m'a écouté, mais je sais aussi que personne ne peut s'opposer à la force matérielle et effrénée de la soi-disant Gestapo. »

Finalement, par un étrange concours de circonstances, dont le détail n'a jamais été exploré de façon satisfaisante, les Juifs et semi-Juifs ainsi menacés en Allemagne échappèrent en grande partie à la déportation. Fut-ce à cause de la résistance de la population, à cause de dissensions entre organismes nazis rivaux ? Dans l'ensemble, les mesures envisagées par les services d'Eichmann contre les Juifs mariés à des catholiques et contre les enfants des mariages mixtes ne furent pas appliquées dans le Reich, ni à Berlin, ni à Vienne.

Bien que l'Italie fût liée au Reich par le pacte d'Acier et fût entrée en guerre à ses côtés, la situation des Juifs y était fort différente. Cela n'empêcha pas le Saint-Siège de s'intéresser au sort des non-aryens italiens.

Avant la guerre, en novembre 1938, une première loi avait interdit les mariages entre aryens et non-aryens. Les tractations engagées sur ce sujet entre le Saint-Siège et le gouvernement n'aboutirent pas. Au début de novembre, Pie XI adressa une lettre personnelle à Mussolini et une autre au roi Victor-Emmanuel

III. La loi fut néanmoins publiée le 10 novembre ; le cardinal secrétaire d'État adressa alors au gouvernement italien une note de protestation. Le 6 mars 1939, le Saint-Office publia un avertissement sur la doctrine raciale propagée en Italie.

Le nombre des non-aryens catholiques en Italie était élevé. Le Saint-Siège s'efforça d'élargir le plus possible le cercle de ces non-aryens catholiques, cherchant à y insérer les catéchumènes, et même les Juifs qui ne l'étaient pas encore, et aussi les demi-Juifs. Ses premiers objectifs étaient d'obtenir qu'il fût permis aux non-aryens catholiques d'exercer leurs professions libérales ; qu'aux enfants demi-juifs, la fréquentation scolaire ne fût pas interdite ; que les Juifs convertis fussent autorisés à épouser des aryens ; que le mariage entre aryens et non-aryens n'entraînât pas de préjudice racial, mais que la nouvelle famille ainsi constituée fût assimilée aux familles aryennes. Il est impossible d'établir dans le détail les résultats que le Saint-Siège obtint en intervenant dans les cas particuliers, mais ils ne furent certainement pas négligeables. Au cours des premières années de guerre, le Saint-Siège obtint du gouvernement de Rome des concessions assez larges en faveur des Italiens et des étrangers touchés par la législation antisémite d'avant la guerre, soit complète « discrimination », c'est-à-dire exemption de toute restriction, soit permission d'émigrer, ou un traitement meilleur au point de vue matériel et moral dans les camps d'internement, que le nonce apostolique put visiter. Enfin, les catholiques d'origine juive furent autorisés à demeurer ensemble avec leurs aumôniers.

Parmi les divers camps d'internement répartis en Italie, le camp de Ferramonti Tarsia, dans l'Italie du Sud, abritait plusieurs milliers de Juifs étrangers, la plupart polonais et tchèques, et même allemands. Plus tard, un groupe de cinq cents Juifs slovaques, qui avaient quitté Bratislava et descendu le Danube avec l'intention de gagner la Palestine, mais dont le bateau coula dans les eaux de Rhodes, furent pris par les Italiens et conduits à Ferramonti Tarsia. En 1941, des Juifs catholiques, originaires de Yougoslavie, y furent aussi installés. Un capucin français, le P. Calliste Lopinot, leur fut assigné comme aumônier ; il partagea leur vie et fut souvent leur porte-parole, jusqu'au jour où le camp fut atteint en juillet 1943 par les troupes alliées débarquées dans le Sud.

Mais au cours de l'année 1941, les interventions du Saint-Siège furent de moins en moins couronnées de succès et l'immigration en Italie de Juifs fuyant la persécution nazie fut progressivement bloquée.

Le sort des Juifs de Yougoslavie, qui s'étaient échappés de Croatie pour chercher refuge dans la région côtière occupée par les Italiens, comme la Dalmatie et la province slovène de Lubiana, demeurait incertain. Le 14 août 1941, parvenait au Vatican une lettre du président de l'Union des communautés israélites en Italie, Alatri, alarmé sur le sort des Juifs de la zone d'occupation italienne de Dalmatie et de Croatie. On les arrêtait sans motif et, après les avoir dépouillés de leurs biens, on envoyait les hommes dans les mines de sel de Bosnie, et les femmes, les vieillards et les enfants étaient expédiés sur la côte. Alatri pria le Vatican d'intervenir auprès des autorités italiennes et de celles de Croatie pour que l'on mît fin aux arrestations et confiscations et il suggérait le transport des six mille personnes menacées vers l'Italie, où leurs coreligionnaires les prendraient en charge. Le nonce Borgongini Duca reçut l'ordre de s'informer. Le 11 septembre, il répondait que la police l'avait assuré qu'en dépit des rumeurs, les Juifs qui s'étaient réfugiés sur la côte dalmate ne seraient pas contraints à retourner en Croatie. Ils ne pouvaient entrer en Italie, mais ils devaient demeurer dans les anciennes provinces yougoslaves annexées par l'Italie, « parce que, disait le fonctionnaire, nous ne pouvons transformer notre pays en un asile de Juifs ».

Le P. Tacchi Venturi servait d'intermédiaire officieux du Vatican, non seulement auprès de Mussolini, mais également auprès des différents services gouvernementaux, comme les chefs de la police, de la direction générale de la démographie et de la race, responsables des étrangers et spécialement des Juifs. L'évêque Rozman, de Lubiana, ville occupée par les Italiens, avait lancé un appel au gouvernement, le suppliant de ne pas renvoyer les catholiques croates d'origine juive en Croatie, « où ils étaient exposés à des peines très dures ». Le 10 septembre 1941, Tacchi Venturi rapporta que le chef de la police, Carmine Senise, avait immédiatement fait téléphoner au questeur de Lubiana pour appuyer la requête. Un mois plus tard, le même P. Tacchi Venturi communiquait que le ministère de l'Intérieur avait accepté que les Juifs baptisés fussent admis dans le camp de Ferramonti-Tarsia. Cet accueil de réfugiés juifs en Italie est peut-être le dernier cas de la série : le 17 décembre suivant, Tacchi Venturi écrivait au cardinal Maglione que pour des Juifs étrangers, même catholiques, l'espoir d'être admis en Italie était illusoire.

Pourtant, si le gouvernement italien fermait ses portes aux Juifs venant du Nord, il refusa jusqu'au bout de livrer ceux qui se trouvaient déjà sous son autorité.

Des milliers de Juifs s'étaient enfuis de l'État oustacha de la Croatie et réfugiés dans les régions de Yougoslavie occupées par les forces italiennes. De même, en 1942, lors de l'occupation du sud de la France par les Allemands, d'autres milliers de Juifs passèrent dans la zone méridionale occupée par les Italiens. En 1943, la peur se répandit que ces Juifs ne fussent renvoyés aux Allemands. Il s'ensuivit une abondante correspondance du Vatican avec les autorités fascistes, surtout à la suite des appels adressés au Saint-Siège par des personnalités juives et des organisations dispersées dans le monde. Il apparut alors que Mussolini avait pris la décision de ne pas renvoyer aux Allemands les Juifs qui s'étaient faufilets sous le contrôle italien. La pression exercée sur lui par Berlin n'eut aucun succès à cet égard. Jamais Mussolini n'avoua cette politique et, dans son dernier discours du 24 juin, il parlera encore de « rapatrier les étrangers ». Mais les décisions concrètes prises par ses subordonnés furent toujours dans le sens du refus et même du sabotage de toute mesure de déportation. Le Saint-Siège n'eut qu'à rassurer ceux qui le priaient de s'entremettre auprès du gouvernement italien.

Le 13 février, Maglione chargeait le nonce en Italie d'intervenir contre la déportation, annoncée comme imminente, de mille sept cents Juifs croates qui avaient trouvé refuge à Spalato. La nouvelle s'était répandue que les réfugiés qui n'avaient pas de parents en Italie seraient renvoyés. Comme peu d'entre eux possédaient de la famille en Italie, la majorité aurait été menacée. La nouvelle fut démentie par la police italienne.

Toutefois, l'inquiétude persistait. Le 6 mars, le délégué apostolique à Washington, Cicognani, télégraphiait au cardinal Maglione en transmettant un appel de Myron Taylor, lui-même alerté par le président de l'American Jewish Congress : « Environ mille cinq cents Yougoslaves d'origine juive, qui se trouvent en Italie ou dans les zones d'occupation italienne, sont sur le point d'être livrés aux Allemands sur la demande de ces derniers et déportés en Pologne. Ce qui signifie pour eux une condamnation à mort. » Le cardinal Maglione pria le P. Tacchi Venturi d'intervenir. Le jésuite rencontra le sous-secrétaire d'État, Giuseppe Bastianini. Dans son rapport du 14 avril 1943, expédié à la suite de cet entretien, Tacchi Venturi confirmait que dans l'affaire juive, le gouvernement italien refusait de s'aligner sur son allié allemand :

Mussolini a fixé ce principe : avec les Juifs, séparation, non persécution. Nous ne voulons pas (il a usé de ce terme vigoureux) être des bourreaux [...]. Les Juifs croates émigrés à plus de quatre mille en Dalmatie n'ont pas été refoulés là d'où ils étaient venus pour les sauver du sort cruel qui leur est réservé en quelque contrée inhospitalière de la Pologne.

De même les Juifs de France : ils ont été réclamés avec insistance « mais l'Italie s'y oppose ». Seulement, pour les Juifs croates demeurés en territoire slovène annexé par l'Allemagne ou dans l'État croate, le gouvernement italien n'avait aucun fondement pour intervenir. Et encore, le 13 juin, le nonce confirmait qu'aucun changement n'était survenu dans la politique antérieure et que « par conséquent aucun Juif ne serait livré aux autorités allemandes ».

Au mois d'août 1943, après la chute du régime fasciste, des mesures furent prises pour améliorer les conditions des Juifs dans les camps de la zone d'occupation italienne en Dalmatie. Le 24 août, Maglione télégraphiait au délégué apostolique à Londres, Godfrey, pour informer le gouvernement yougoslave de Londres que les Italiens étaient en train de faire évacuer les camps d'internés croates et slovènes, à la suite de l'intervention du Saint-Siège. Parmi eux se trouvaient quatre mille Juifs, qui furent envoyés dans l'île d'Arbe. Le 24 septembre, une personnalité du World Jewish Congress écrivait à Godfrey pour lui annoncer que ces derniers se trouvaient hors de danger, vu que l'île avait été prise par les partisans. « Je suis sûr que les efforts de Votre Grâce et du Saint-Siège ont conduit à cet heureux résultat et je voudrais exprimer au Saint-Siège et à vous-même les remerciements les plus chaleureux du World Jewish Congress. »

L'attitude adoptée par l'administration et le chef lui-même du gouvernement italien, en dépit des lois antisémites qu'ils avaient promulguées, se comprend mieux en songeant que déjà on commençait à s'interroger sur le sens de la déportation. Quel était le sort des déportés au terme de la déportation ? Dès 1942, le chargé d'affaires du Saint-Siège à Bratislava, Mgr Burzio, écrivait que la déportation équivalait en grande partie à une condamnation à mort. Quelques semaines plus tard, le nonce à Budapest, Angelo Rotta, relatait la conviction des cercles juifs de Hongrie, que les déportés slovaques étaient « destinés en grande partie à une mort certaine ». Ce que l'on savait déjà des conditions dans lesquelles étaient effectués les transports ne laissait rien augurer de bon sur ce qu'ils trouveraient à l'arrivée et justifiait de pareilles affirma-

tions. Toutefois, cela n'empêchait pas d'espérer contre tout espoir que les constitutions plus robustes parvenaient à résister à l'épreuve. Aussi les familles et les frères de race et de religion cherchaient-ils à obtenir des nouvelles. Le nonce de Berlin avait plusieurs fois réclamé des informations à la Wilhelmstrasse, toujours en vain.

Durant sa brève visite au Vatican de septembre 1942, le représentant personnel du président Roosevelt, Myron Taylor, remettait sous la date du 26 septembre une demande officielle de renseignements. On avait reçu du bureau de Genève de l'Agence juive pour la Palestine des informations sur la situation désespérée des Juifs de Pologne ou déportés en Pologne. Le rapport, daté du 30 août, décrivait la liquidation du ghetto de Varsovie, les exécutions dans un camp appelé Beick, à Lvov et à Varsovie. Le terme de la déportation, c'était la mort : « Les Juifs déportés d'Allemagne, Belgique, Hollande, France et Slovaquie, disait le rapport, sont envoyés à la boucherie, tandis que les aryens de Hollande et de France, déportés à l'Est, sont réellement utilisés pour travailler. » Le *pro memoria* de Taylor au cardinal Maglione disait : « Je serais très reconnaissant à Votre Éminence si elle pouvait me dire si le Vatican a quelques informations qui tendraient à confirmer le rapport contenu dans ce *pro memoria*. Si oui, j'aimerais savoir si le Saint-Père a quelque suggestion touchant un moyen pratique d'utiliser les forces de l'opinion publique du monde civilisé pour empêcher la continuation de cette barbarie. »

Le cardinal Maglione répondit le 10 octobre qu'il n'avait de son côté aucune information particulière pour confirmer le rapport de Genève. En effet, l'information la plus détaillée, reçue en ces jours par le Vatican, était la même que celle qu'avaient reçue les États-Unis. Les sources étaient l'ambassadeur Papée de Pologne et les organisations juives elles-mêmes. Dans ces conditions, on ne voyait pas comment répondre à la seconde question sur les moyens pratiques à mettre en œuvre : « Les rapports sur les mesures sévères adoptées contre les non-aryens sont également arrivés au Saint-Siège par d'autres sources, mais jusqu'à présent il n'a pas été possible d'en vérifier l'exactitude. »

Assez significatives sont les annotations laissées par Maglione après avoir reçu le document de Taylor : « Je ne crois pas que nous ayons des informations qui confirment ces très graves nouvelles. N'est-ce pas ? » Sur quoi le *minutante* écrivit : « Il y a celles de M. Malvezzi. » Mais les indications de Malvezzi, fonctionnaire d'une entreprise italienne récemment revenu de Pologne, ne correspondaient pas au rapport de Genève.

Ce que le cardinal secrétaire d'État entendait par « sévères mesures » peut s'interpréter à la lumière des documents de ces deux années. Les informations reçues au Vatican étaient tirées de rapports de seconde ou de troisième main, concernant le traitement brutal imposé aux Juifs en Hongrie, Croatie, Slovaquie, France et autres pays. Quelle était l'ultime destination des déportés, quel était le plan des nazis, demeuraient alors une énigme. Lorsque, par exemple, dès le mois de mars, Burzio, le chargé d'affaires en Slovaquie, parlait des déportés comme allant à « une mort certaine », il est clair qu'il fondait cette assertion sur les conditions inhumaines des départs et la brutalité des gardes. Après un pareil début, il était facile d'imaginer que les vieillards, les infirmes et les enfants ne pourraient vivre longtemps, même si le typhus ne les fauchait pas dans les camps surpeuplés et insalubres. C'est dans la même ligne que se situait la remarque du chef de la police croate Eugène Kvaternik disant au père abbé Marcone que les Allemands avaient déjà fait périr deux millions de Juifs et que le même sort attendait les Juifs croates. Peu après, ces paroles ne se sont vérifiées que comme trop exactes. Il paraît bien, cependant, que le représentant du Saint-Siège, le père abbé Marcone, en les rapportant à ses supérieurs, ne croyait pas qu'elles seraient prises à la lettre. En les entendant et en les rapportant, on prenait de tels propos comme une menace très grave, prémonitrice d'une tragédie dont on ne percevait pas les épisodes réels.

La fin de l'année 1942 vit plusieurs déclarations publiques sur la déportation. Le 17 décembre, les Alliés publièrent à Londres une déclaration sur les droits de l'homme, dans laquelle on dénonçait, en termes forts mais généraux, le traitement infligé aux Juifs.

Le 19 décembre 1942, l'ambassadeur de Pologne réfugié au Vatican, Casimir Papée, relatant la crise du ghetto de Varsovie, soulignait que les déportés n'étaient pas envoyés au travail, puisqu'on expulsait aussi les infirmes, les vieillards et les enfants : « Les déportés sont mis à mort par différents procédés dans des lieux spécialement préparés à cette fin. » Quelle réalité se cachait derrière ces « différents procédés », ces « lieux spécialement préparés », demeurait obscur.

Le ministre britannique Osborne avait porté à Pie XII la déclaration des Alliés du 17 décembre, en lui demandant de la confirmer par un discours public. Pie XII termina son message de Noël en énonçant le vœu

de la fin des combats en faveur de toutes les victimes de la guerre, combattants, veuves et orphelins, exilés. « Ce vœu, disait-il encore, l'humanité le doit aux centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, et parfois pour le seul fait de leur nationalité ou de leur race, ont été vouées à la mort ou à une extermination progressive. »

Analysant le discours du pape, le service de sécurité du Reich ne s'y trompa pas : « il [le pape] accuse virtuellement le peuple allemand d'injustice envers les Juifs et il se fait le porte-parole des Juifs, criminels de guerre. » Néanmoins, les ambassadeurs des Alliés à Rome ne furent qu'à demi satisfaits, désireux qu'ils étaient d'une dénonciation nominative des crimes nazis, plus capable à leur avis de servir leur cause. Pie XII, de son côté, ne cachait pas au chargé d'affaires américain qu'il pensait à des exagérations de la part de la propagande alliée.

Pour résoudre les questions qui continuaient à se poser, le Saint-Siège voulut recourir au concours de la Croix-Rouge.

Les questions du Saint-Siège étaient aussi celles de la Croix-Rouge. Que pouvait-on faire pour les internés civils, en particulier pour les Juifs, pour lesquels il n'existait aucune garantie internationale ? Le comité de la Croix-Rouge se trouvait lui-même à la limite de ses possibilités. Des interventions de sa part en faveur des Juifs, ne fût-ce que pour réclamer des informations, ne risquaient-elles pas de compromettre la tâche qu'il accomplissait en faveur de millions de prisonniers de guerre ? Le 4 janvier 1943, le nonce à Berne avait eu à la nonciature un entretien avec Carl Burckhardt, principal collaborateur du président du comité, le professeur Max Huber, et avec le prince Johannes von Schwarzenberg. Malgré les conférences de Tokyo en 1934, où l'on avait cherché à étendre aux civils les garanties fixées pour les militaires, la Croix-Rouge n'avait réussi à obtenir que peu de chose, et elle désirait la collaboration du Saint-Siège.

Le 17 février, Mgr Bernardini informait la Secrétairerie d'État de la conférence réunie à Genève le 12 février 1943 par le comité de la Croix-Rouge pour examiner le problème de l'aide aux Juifs tombés sous la domination nazie. Un prélat du diocèse de Fribourg, dont le nonce transmettait la note, s'y était trouvé présent, avec des représentants de diverses organisations internationales qui s'occupaient des réfugiés, y compris un pasteur du Conseil œcuménique des Églises. Du comité international de la Croix-Rouge étaient présents le prince de Schwarzenberg et Mlle Ferrière, qui expliqua l'attitude de ce comité au regard de la question juive. Le comité, disait-elle,

reçoit de tous côtés de nombreuses demandes de nouvelles concernant les Juifs résidant dans les pays occupés par l'Allemagne. Il ne peut se désintéresser de ces malheureux. Il a fait tout ce qui était en son pouvoir, mais il s'est heurté à des difficultés insurmontables.

On s'étonne, continue Mlle Ferrière, que le comité international ne proteste pas auprès des gouvernements. Tout d'abord les protestations ne servent de rien ; en outre, elles peuvent rendre un très mauvais service à ceux à qui l'on voudrait venir en aide. Enfin le comité international doit en premier lieu s'occuper de ceux à qui il est destiné, c'est-à-dire les prisonniers de guerre. Aussi, en présence de ces nombreuses difficultés, le Comité international a-t-il abandonné la question des demandes de nouvelles.

Néanmoins, le 16 mars 1943, le cardinal Maglione écrivait encore à l'évêque de Fribourg, qui servait souvent d'intermédiaire entre le Vatican et la Croix-Rouge, pour lui demander comment obtenir des informations sur les Juifs déportés, « sur lesquels on ne possède aucune donnée positive ».

Les informations diffusées par les soins du gouvernement polonais en exil insistaient sur les traitements barbares infligés aux Polonais, juifs ou non juifs, dans les camps de concentration. Malgré tout, la destination réelle des déportés demeurait enveloppée de mystère, même aux yeux des chefs des communautés hébraïques des pays frappés par la persécution nazie. Le silence, le manque absolu de messages de la part des déportés une fois qu'ils avaient franchi la frontière polonaise justifiaient toutes les craintes. Parfois, le silence était rompu par une lettre trompeuse, expédiée par la direction des camps.

Cette situation de crainte, alternant avec des bouffées d'espoir, persista pendant des mois, même jusqu'en 1944. Apparemment, les représentants pontificaux et les communautés juives avec lesquelles ils étaient en rapport ne possédaient pas d'informations concrètes. Quelques indications génériques, qui ne furent que trop confirmées plus tard, vinrent de Burzio à Bratislava, de Roncalli à Istanbul, de Bernardini à Berne, de Cassulo à Bucarest, de Rotta à Budapest, de Marcone à Zagreb ou de Valeri à Vichy. À Berlin, le nonce

Orsenigo ne savait rien de précis qu'il se crût en mesure de garantir. Des diplomates alliés demeurant au Vatican, l'ambassadeur de Pologne semblait le mieux placé pour fournir des précisions sur les atrocités nazies.

Tel rapport de Burzio suggérait, sans pouvoir le confirmer, ce qu'était la réalité. Il communiqua le 7 mars 1943 une lettre reçue d'un curé de Bratislava, qui prétendait que l'on fabriquait du savon avec les corps des Juifs déportés et massacrés. « Ce ne sont pas des fables. Un officier allemand a confirmé la chose froidement et cyniquement et en présence d'une personne de ma connaissance. Là-bas, les Juifs sont massacrés avec des gaz asphyxiants, ou à la mitrailleuse, ou autrement. »

D'Istanbul, où Mgr Roncalli occupait un carrefour par où passaient les informations pour la Palestine, il ne semble pas que soient arrivées des informations décisives. Le 13 mars 1943, le délégué transmettait pourtant un mémorandum de l'Agence juive sur les Juifs en Pologne : « La situation en Pologne, où environ les deux tiers de la population juive ont été anéantis d'une façon cruelle, n'exige pas de commentaires. » Aucune indication claire, cependant, que les organisations juives aient été informées de la « destination inconnue ». C'est peut-être ce mémorandum qui inspira la réponse du délégué apostolique à l'ambassadeur Franz von Papen, lequel parlait très fort des milliers d'officiers polonais massacrés par les Soviétiques et découverts dans la forêt de Katyn. Roncalli, qui rapportait la conversation à Mgr Montini, écrira le 8 juillet suivant : « Je répondis avec un sourire triste qu'il faudrait d'abord faire oublier les millions de Juifs envoyés et supprimés en Pologne. »

Déjà, le 23 mars, le Conseil oecuménique des Églises, en relation avec le World Jewish Congress, adressait aux gouvernements britannique et américain un appel à relâcher les restrictions imposées à l'immigration. La déclaration portait entre autres :

Le secrétariat du Conseil oecuménique des Églises et celui du World Jewish Congress ont en leur possession les rapports les plus dignes de foi indiquant que la campagne d'extermination systématique des Juifs organisée par les dirigeants nazis est maintenant à son paroxysme. Ils demandent en conséquence d'appeler l'attention des gouvernements alliés sur la nécessité absolue d'organiser sans retard une action de secours des communautés juives persécutées.

Le pasteur Freudenberg, qui avait pris part à la réunion de la Croix-Rouge du 12 février, communiqua ce document à la nonciature de Berne et, le 4 mai 1943, le chargé d'affaires *ad interim* de la nonciature de Berne le transmit au cardinal secrétaire d'État.

Ce document a pu inspirer le mémorandum de la Secrétaire d'État du 5 mai 1943, qui exprime la réaction des autorités romaines face à l'énigme de la déportation :

Juifs. Situation épouvantable. En Pologne ils étaient avant la guerre environ 4 500 000 ; on calcule aujourd'hui avec tous ceux qui sont venus des autres pays occupés par les Allemands qu'il n'en reste même pas 100 000. A Varsovie, on avait formé un ghetto qui en contenait environ 650 000 ; il y en aurait aujourd'hui 20 à 25 000. Naturellement, quelques-uns ont échappé au contrôle. Mais il n'y a pas de doute que la plus grande partie n'ait été supprimée. Après des mois et des mois de transport, des milliers et des milliers de personnes n'ont plus rien fait savoir d'elles. Chose qui ne s'explique pas autrement que par la mort, attendu surtout le caractère entreprenant du Juif, lequel s'il vit, d'une façon ou d'une autre se manifeste (*se vive si fa vivo*). Camps spéciaux de la mort dans le voisinage de Lublin (Treblinka) et près de Brest-Litovsk. On raconte qu'ils sont enfermés par centaines dans des chambres où ils finiraient par l'action des gaz. Transportés dans des wagons à bestiaux hermétiquement clos avec un plancher de chaux vive.

On était en face de rapports auxquels on hésitait à croire. La seule chose certaine était le silence des déportés. Fallait-il en tirer les ultimes conclusions ?

Néanmoins, Pie XII une fois encore prit la parole. Dans son discours aux cardinaux du 2 juin, soit un mois après la rédaction du mémorandum, le pape laissa entendre quelque chose de sa pensée relativement à la déportation. Le discours visait d'abord les Polonais, mais il mentionnait aussi les Juifs :

Ne vous étonnez pas, Vénérables Frères et chers Fils, si Nous répondons avec une sollicitude particulièrement empressée aux prières de ceux qui se tournent vers Nous, les yeux pleins d'une imploration angoissée, en butte comme ils le sont, à cause de leur nationalité ou de leur race, à des catastrophes encore plus grandes et à des douleurs plus vives, et sont parfois destinés, même sans faute de leur part, à des contraintes exterminatrices. Que les chefs des peuples n'oublient pas, pour employer le langage de l'Écriture, que celui qui porte le glaive ne peut disposer de la vie et de la mort des hommes que selon la loi de Dieu, de qui vient toute puissance.

Le pape s'en tenait à ces phrases mesurées, et il s'en expliquait dans le même discours :

Toute parole de Notre part, adressée à ce propos aux autorités compétentes, toute allusion publique doivent être considérées et pesées avec un sérieux profond, dans l'intérêt même de ceux qui souffrent, de façon à ne pas rendre leur position encore plus difficile et plus intolérable qu'auparavant, même par inadvertance et sans le vouloir.

D'autant que en France, en Italie, même ceux qui s'y trouvaient le plus intéressés ne parvenaient pas à pénétrer la signification exacte de la déportation. Un exemple typique de l'incertitude qui régnait en cette période se voit dans les rapports qu'un capucin français, le P. Marie Benoît, présenta au pape lors d'une audience privée le 15 juillet. Le mémoire contenait des requêtes et des informations que le religieux avait recueillies à l'intention du pape auprès des personnalités juives. Un document porte le titre : *Renseignements sur les camps de Haute-Silésie*. On pensait que c'était là des camps de travail. Des camps situés sur une ligne Katovice-Birkenau (Auschwitz)-Wadowicz, on déclare : « Le moral parmi les déportés est généralement bon et ils sont confiants dans l'avenir. »

La propagande alliée, qui s'étendait largement sur les atrocités allemandes, les représailles sauvages, les exécutions d'otages, se taisait sur les camps de la mort. Les Polonais de Londres, peut-être les mieux informés, rencontrèrent après Katyn un scepticisme croissant. Encore le 30 août, le secrétaire d'État américain communiquait :

Il n'y a pas de preuve suffisante pour justifier une déclaration regardant l'exécution en des chambres à gaz.

Dix jours après la rafle d'un millier de Juifs romains, le substitut du rabbin de Rome, David Panzieri, écrivait à Pie XII le 17 octobre. Ce que l'on craignait pour les déportés, c'était les rigueurs de l'hiver, auxquelles seraient exposés les corps fragiles des vieillards, des malades et des enfants. Le pape, demandait Panzieri, ne pourrait-il faciliter l'envoi de vêtements aux déportés ?

L'année suivante, particulièrement en mai-juin 1944, le nonce Rotta multipliait les démarches auprès des gouvernants hongrois et auprès des évêques pour arrêter la déportation des Juifs hongrois. Le nonce connaissait-il le sort réel des déportés ? Il est probable qu'à Budapest au moins, quelques dirigeants juifs aient connu *l'Auschwitz Protocole*, dans lequel deux jeunes Juifs échappés du camp en ce printemps 1944 dénonçaient l'extermination de leurs frères de race dans les chambres à gaz. Mais les rapports de Rotta ne portent aucun indice qui fasse supposer qu'il ait vu le protocole ou qu'il en ait entendu parler. Sa réaction du mois de mai en face des déportations était inspirée par la brutalité des arrestations et probablement par les cris d'alarme que lui lançaient les Juifs.

De tous les représentants pontificaux, seul le chargé d'affaires en Slovaquie, Burzio, laisse voir qu'il a eu en main une version du « protocole d'Auschwitz ». Le 22 mai 1944, Burzio envoyait au Vatican une longue description du camp de la mort, vingt-neuf pages en allemand, écrites à la machine sans interligne. Il ne fit aucun commentaire, sinon pour dire que la personne qui lui avait remis ce texte en demandait l'usage le plus confidentiel. C'était bien le protocole d'Auschwitz, qui fut publié en partie à la fin de juin, tandis que la version intégrale ne le fut qu'en novembre par le War Refugee Board. La copie envoyée par Burzio fut victime du blocage des courriers envoyés au Vatican après l'arrivée des Alliés à Rome, et ne parvint pas à la Secrétairerie d'État avant la fin d'octobre, au moment où une autre version plus sommaire était envoyée par le nonce de Suisse. Burzio n'a jamais expliqué de qui il tenait ce document, ni parlé d'une visite des deux évadés d'Auschwitz à la nonciature.

Le 9 juin, le délégué apostolique à Washington communiquait l'appel adressé au Saint-Père par quatre rabbins importants. Il était absolument certain, disaient-ils, que l'extermination des Juifs de Hongrie était commencée : un million de vies humaines se trouvaient en jeu. Ils demandaient au pape de lancer un appel public dans les termes les plus forts pour les sauver. Le même jour, le rabbin de Palestine, Isaac Herzog, faisait parvenir un appel identique. Et pourtant, le message transmis par Cicognani semblait supposer que les Juifs étaient exterminés en Hongrie et par les Hongrois, et ne contenait aucune référence à la déportation et aux camps de la mort.

Le 13 décembre 1944 encore, le nonce en Roumanie, Cassulo, transmettait à Rome une supplique de personnalités juives de Bucarest qui s'inquiétaient du sort de cent cinquante mille de leurs frères de race, déportés de Transylvanie, et dont on était sans nouvelles. Le pape était supplié d'intervenir auprès de l'ambassadeur du Reich près le Saint-Siège, afin qu'il leur fût permis d'expédier des vivres et des vêtements à leurs coreligionnaires de Transylvanie, qu'ils croyaient encore en vie. Les auteurs de la pétition écrivaient en effet :

Notre requête est que le Vatican intervienne auprès du gouvernement allemand afin qu'il permette la distribution de paquets avec des vivres, des médicaments et des vêtements, par l'intermédiaire de la nonciature apostolique en Allemagne et de la Croix-Rouge internationale, à l'occasion de Noël pour donner au moins une aide d'un moment aux malheureux.

Tant que dura la guerre, l'obscurité continua d'envelopper le sort des déportés. On connaissait les conditions homicides dans lesquelles étaient opérés les transports. On ne doutait pas que la sous-nutrition, le travail forcé, les épidémies n'aient provoqué dans les camps surpeuplés des milliers et des milliers de victimes. On prenait au sérieux les récits des massacres perpétrés en Pologne, en Russie et ailleurs. Mais entre ces faits notoires et les récits de quelques rescapés sur les camps de la mort, il demeurait comme un voile de brouillard que ne parvenaient pas, ou ne se résignaient pas, à lever les parents mêmes et les frères de race et de religion des victimes.

Cette ombre persistante sur la destination inconnue ne fut jamais pour Pie XII un prétexte à abandonner les persécutés à leur destin. Il mit au contraire en action tous les moyens dont il pouvait disposer pour les sauver. Il limita au maximum les discours publics, dont il n'attendait rien de bon. Il ne parlait pas, mais il agissait.

Dans les territoires directement soumis au gouvernement de Berlin, toute action du Saint-Siège se heurtait à des obstacles insurmontables et toute intervention en faveur des non-aryens était condamnée d'avance à l'échec. Mais il restait des contrées où le Vatican pouvait encore exercer une influence, les États alliés ou vassaux du Reich, la Slovaquie, la Roumanie, la Croatie et la Hongrie. Comme le montreront les chapitres suivants, le pape, par ses messages personnels et par ses représentants présents sur les lieux, exerça son oeuvre de sauvetage jusqu'aux derniers jours de la guerre.

8

La déportation en Slovaquie et en Croatie

En Italie, les interventions du Saint-Siège en faveur des non-aryens étaient facilitées par les dispositions secrètes du gouvernement et de l'administration. En Allemagne même, elles étaient superflues pour la raison inverse, parce que condamnées d'avance à l'insuccès, en face des décisions inexorables du pouvoir national-socialiste. Mais entre les deux puissances de l'Axe, qui campaient en cette question sur des positions opposées, il se trouvait des régions qui subissaient à des degrés divers le contrôle du Reich, et dans lesquelles pourtant le Saint-Siège se sentait en mesure d'exercer une influence et de contrecarrer les desseins du gouvernement de Berlin. Ce fut le cas des États alliés ou satellites de l'Axe, Slovaquie, Croatie, Roumanie et Hongrie.

Vers la fin de 1940, la Slovaquie, catholique mais placée directement sous l'influence allemande, se mit à préparer une législation raciale. Pour le Saint-Siège, elle offrait cette particularité que le président de la République était un prêtre. Josef Tiso, d'abord curé doyen de Bánovce, puis successeur de Mgr André Hlinka comme leader du mouvement national slovaque, était devenu en 1939 le premier président de la nouvelle République slovaque. C'était un homme d'une fidélité indéniable envers l'Eglise, mais aussi profondément dévoué à la cause de l'indépendance slovaque. Son élévation à un poste de hautes responsabilités politiques avait rempli le Saint-Siège de perplexité. Le chargé d'affaires de la nonciature à Bratislava, Giuseppe Burzio, pensait que Tiso aurait voulu sortir de sa situation délicate, mais ne demeurait à son poste que dans l'espoir de sauver ce qui pouvait l'être.

Le code antisémite fut promulgué soudain en Slovaquie le 9 septembre 1941, sous la forme d'une ordonnance gouvernementale, sans débat public au Parlement. Burzio télégraphia immédiatement la nouvelle, complétée le 18 septembre par un exposé des dispositions de la loi. Burzio reçut aussitôt pour instruction de protester par écrit contre la nouvelle ordonnance, tandis que la Secrétairerie d'État en examinait le texte, et, le 12 novembre, une note de protestation fut remise au ministre représentant la Slovaquie au Vatican, Karol Sidor. C'était avec une vive douleur, écrivait le cardinal secrétaire d'État, que le Saint-Siège avait appris qu'en Slovaquie, dont la population était dans sa quasi-totalité catholique, on avait publié une législation raciale « contenant diverses dispositions directement opposées aux principes catholiques ».

Le Saint-Siège dut attendre six mois la réponse : une note du 23 mai 1942 lui notifia que la question avait perdu toute actualité, étant donné que le gouvernement slovaque entendait résoudre le problème juif au moyen de la déportation.

C'est par Burzio qu'étaient parvenus au Vatican les premiers rapports sur la déportation. Le 9 mars 1942, il expédiait un télégramme urgent indiquant que le bruit courait d'une déportation imminente des Juifs, sans distinction de sexe, d'âge ni de religion. La destination serait la Galicie et Lublin. Le représentant du Saint-Siège attribuait la paternité de « ce plan atroce » au Premier ministre Tuka en accord avec le ministre de l'Intérieur, Alexandre Mach. On disait que le projet n'avait pas été conçu sous la pression de l'Allemagne, et que le gouvernement slovaque payait les Allemands pour recevoir les déportés. Burzio concluait : « Je suis allé samedi chez le président du Conseil des ministres Tuka, lequel m'a confirmé la nouvelle ; il a défendu avec véhémence la légitimité de la mesure, et a osé dire (lui qui fait ostentation d'être catholique) qu'il n'y a là rien d'inhumain et d'antichrétien. Déportation 80 000 personnes en Pologne à la merci des Allemands, équivaut condamner grande partie mort certaine. »

Le lendemain 10 mars, le nonce à Berne, Filippo Bernardini, communiquait qu'Agudas Israel (l'organisation internationale des Juifs orthodoxes) désirait que le pape fût informé de la déportation imminente en Slovaquie. Ils mettaient leur confiance dans l'intervention du Saint-Père, car on disait que les Juifs d'Angleterre et d'Amérique ne pouvaient rien. Le 13 mars, le nonce en Hongrie, Rotta, faisait parvenir un appel de la communauté juive de Bratislava, qui s'était adressée à lui par le truchement d'un prélat hongrois.

À la suite de ces appels, le 14 mars, le cardinal Maglione remettait au représentant slovaque près le Saint-Siège, Karol Sidor, une note qui reprenait en substance le télégramme de Burzio, et concluait : « La Secrétairerie d'État se plaît à espérer que ces nouvelles ne correspondent pas à la vérité, ne pouvant croire que, dans un pays qui entend s'inspirer des principes catholiques, on aille prendre des mesures aussi graves, et qui entraîneraient des conséquences aussi pénibles pour tant de familles. »

Le 24 mars arrivait un nouveau télégramme de Budapest, disant qu'en Slovaquie de jeunes Juives avaient été enlevées, destinées aux maisons de tolérance allemandes de l'Est. Sur ordre du pape, le cardinal Maglione convoqua immédiatement Sidor et, note le cardinal lui-même : « J'ai appelé le ministre et je l'ai prié d'intervenir aussitôt près de son gouvernement pour empêcher une horreur semblable. » Presque en même temps, la même rumeur était télégraphiée par Burzio qui annonçait que la déportation avait été suspendue à la suite de l'intervention du Saint-Siège, nouvelle d'ailleurs démentie dès le lendemain. Comme il s'avéra plus tard, ces rapports n'étaient pas exacts : les jeunes Juives enlevées n'étaient pas destinées à la prostitution, mais à la déportation vers Majdanek, puis vers Auschwitz avec les autres Juifs.

Le 25 mars en effet, le chargé d'affaires du Saint-Siège à Bratislava télégraphiait de nouveau pour dire que, contrairement à son dernier rapport, la déportation n'avait pas été suspendue, mais bien que dix mille hommes et dix mille femmes étaient sur le point d'être déportés, et d'autres déportations suivraient jusqu'à l'évacuation totale. Tardini nota les instructions qu'il avait du cardinal Maglione : informer Burzio de la protestation qui avait été remise à Sidor, le charger de porter une protestation au président Tiso lui-même. Tardini ajoutait un commentaire de son cru : « Je ne sais si les démarches réussiront à arrêter... les fous. Les fous sont deux : Tuka qui agit et Tiso... prêtre qui laisse faire. » Le télégramme rédigé par Tardini et aussitôt expédié chargeait Burzio « de s'adresser personnellement au président de la République, en faisant même appel à ses sentiments de prêtre ».

En attendant, Burzio continuait à informer ses supérieurs. Dans un rapport, daté du 9 avril, il référerait que les descentes contre les communautés juives continuaient tous les jours, dans la ville de Bratislava, comme dans les provinces. La brutalité de la Hlinka Garde s'y donnait libre carrière. Des Juifs réussissaient à franchir subrepticement la frontière hongroise ; d'autres essayaient d'obtenir la discrimination de la part du président Tiso. Mille de ces demandes étaient déjà parvenues au chef de l'État. De leur côté, les évêques slovaques étaient en train de préparer une lettre pastorale.

Le ministre slovaque Sidor, qui était allé à Bratislava consulter son gouvernement, était revenu au bout de quelques jours, et il fut reçu par Maglione le 11 avril. Il avait parlé des mesures antijuives avec le président Tiso et avec le Premier ministre Tuka. Tiso l'avait assuré qu'il était intervenu personnellement pour adoucir les mesures, et qu'il donnait à beaucoup de Juifs baptisés les exemptions qu'il était légalement habilité à accorder. Le Premier ministre Tuka comptait venir à Rome et il expliquerait sa politique au pape. Sur quoi Maglione annotait : « Le ministre Sidor a essayé (sans grande conviction) de me donner quelque justification de la déportation en masse des Juifs. J'ai saisi l'occasion pour revenir sur la pensée du Saint-Siège, qui lui avait été exprimée à plusieurs reprises, et je me suis ensuite élevé avec force contre le traitement récemment infligé à des centaines de jeunes filles arrachées à leurs familles pour être envoyées à la... perdition. Je lui ai dit que des actes semblables sont un opprobre, spécialement pour un pays catholique. » Maglione avait insisté pour que Sidor rapportât cette conversation à son gouvernement.

Le 27 avril 1942, Burzio envoyait la lettre pastorale des évêques, qui avait été diffusée par les journaux catholiques du pays. La publication avait fini par être autorisée au prix de la suppression des passages les plus forts, mais on avait pu maintenir la phrase : « Les Juifs sont eux aussi des hommes, et par conséquent on doit agir avec eux de façon humaine. »

Malgré tout, le Parlement vota le 15 mai une loi constitutionnelle à effet rétroactif concernant les Juifs, autorisant la déportation, la suppression de la citoyenneté et les confiscations récentes. Deux catégories seulement étaient exemptées de ces rigueurs : ceux qui étaient devenus membres d'une communauté chrétienne avant 1939 et ceux qui avaient épousé un non-Juif avant septembre 1941, date à laquelle ces

mariages furent interdits ; plus ceux qui avaient obtenu du président Tiso un acte de « discrimination ». Des prêtres députés avaient voté en faveur de la loi, se lamentait Burzio, certains s'étaient abstenus, personne n'avait voté contre.

Dans une note datée du 23 mai, remise à la Secrétairerie d'État sous la forme d'une réponse officielle à la protestation du 12 novembre 1941, le gouvernement prenait la défense de sa politique antisémite. La réponse avait été différée, disait la note, parce que la question juive était une question très grave, qui retenait toute l'attention des autorités. L'intention initiale du Premier ministre Tuka et du ministre des Affaires étrangères avait été de se rendre à Rome pour tout expliquer de vive voix. Le voyage étant impossible dans l'immédiat, le ministre s'expliquait par écrit.

La déportation des Juifs de Slovaquie, disait la note, faisait partie d'un plan général et avait été mise en oeuvre en accord avec les autorités allemandes. Un demi-million de Juifs allaient être transportés dans l'Europe de l'Est. La Slovaquie serait le premier État dont l'Allemagne accepterait les habitants d'origine juive. En même temps, on procéderait à d'autres déportations de Juifs en France, en Hollande, en Belgique, dans le Protectorat et le Reich. La Hongrie aurait été disposée à transférer 800 000 Juifs. Ces Juifs seraient installés en différentes places proches de Lublin, où ils resteraient définitivement « sous la protection du Reich ». Le gouvernement slovaque avait reçu des Allemands la promesse que les chrétiens d'origine juive seraient groupés dans une zone séparée. Enfin, « de la part du gouvernement allemand, il nous a été communiqué que les Juifs seraient traités humainement ». La note démentait les rumeurs concernant les jeunes Juives destinées aux maisons de tolérance allemandes, faisant remarquer que des Allemands avaient été fusillés pour avoir eu des relations avec des Juives. Le ministre des Affaires étrangères prétendait aussi justifier l'interdiction des mariages entre Juifs et chrétiens en citant des manuels de droit canon qui soutenaient que l'autorité civile pouvait, pour le bien commun, établir quelquefois des empêchements aux mariages.

À la déportation de 60 à 80 000 Juifs à l'automne 1942, succéda en Slovaquie une période relativement tranquille. Mais le 7 février 1943, le ministre de l'Intérieur, Alexandre Mach, prononça un discours précurseur de nouvelles tempêtes. Le 26 février, le nonce à Budapest, Angelo Rotta, transmettait un avertissement d'une association de Juifs hongrois convertis : 20 000 Juifs slovaques se trouvaient menacés. Le cardinal Maglione expédia d'abord le 6 mars une dépêche au chargé d'affaires du Saint-Siège à Bratislava, pour le charger de vérifier l'exactitude de ce rapport, et de protester éventuellement auprès du gouvernement. Burzio répondit qu'après le discours de Mach, et sans attendre les instructions, il était allé trouver Tiso. Le président avait cherché à minimiser la portée des propos du ministre, sans trop convaincre le représentant du Saint-Siège. De leur côté, les évêques slovaques avaient adressé au gouvernement une lettre datée du 17 février, réclamant qu'au moins les Juifs baptisés, quelle que fût la date de leur baptême, ne fussent pas déportés. Trois semaines plus tard, ils publièrent une pastorale en faveur des Juifs, spécialement de ceux qui s'étaient faits catholiques. Ils blâmaient les anciens catholiques qui refusaient d'aller à l'église avec les nouveaux convertis. Sur tout, rappelaient-ils, les lois de l'État sont claires : personne ne doit être puni pour des crimes qu'il n'a pas commis lui-même. C'était une condamnation de l'idée de responsabilité collective dont les fonctionnaires slovaques se servaient contre la communauté juive.

Cependant, le cardinal secrétaire d'État ne se contenta pas de la protestation adressée par Burzio aux autorités de Bratislava et il fit préparer un acte de même sens à l'intention du ministre slovaque près le Saint-Siège, Sidor. Le scandale était d'autant plus grand en Slovaquie que le chef de l'État était un prêtre. Le Saint-Siège devait répéter d'une façon encore plus claire ce qui avait déjà été dit à Sidor dans une note de l'année précédente.

Pendant que l'on préparait au Vatican la note destinée à Sidor, le chargé d'affaires du Saint-Siège était reçu le 7 avril par le ministre des Affaires étrangères, Tuka. « Lorsque j'eus exposé l'objet de ma visite, écrit Burzio à Maglione, il [le ministre] s'altéra visiblement et dit sèchement : “ Monseigneur, je ne comprends pas ce qu'a à voir le Vatican avec les Juifs de Slovaquie. Faites savoir au Saint-Siège que je rejette cette démarche. “ » Sa mission à lui, disait Tuka, était de débarrasser son pays « de cette peste, de cette bande de malfaiteurs, et de gangsters ». Burzio fit observer qu'il n'était pas juste de traiter de malfaiteurs les milliers de femmes et d'enfants innocents compris dans la déportation antérieure. « Votre Excellence, ajouta Burzio, est assurément au courant des tristes nouvelles qui courent sur le sort atroce des Juifs déportés en Pologne et en Ukraine. Tout le monde en parle. En admettant pour un instant qu'un État puisse ne pas tenir compte du droit naturel et des exigences du christianisme, il ne me semble pas qu'il puisse, et pour son prestige et pour

le bien futur de la nation, se désintéresser de l'opinion internationale et du jugement de l'histoire. » Tuka rétorqua que ces récits d'atrocités étaient répandus par la propagande juive, que s'ils étaient vrais, il ne laisserait plus un seul Juif franchir la frontière slovaque. « Je déplore que le Vatican lui-même ne soit pas complètement à l'abri de pareilles influences », conclut-il.

Le 1er mai, le cardinal Maglione revint sur la question juive avec le représentant de Slovaquie, et insista pour faire suspendre la déportation. Sidor répondit qu'il en parlerait à son gouvernement dès qu'il serait rentré en Slovaquie, et assura que les menaces de Mach ne seraient pas exécutées. La substance des protestations de Maglione fut reprise dans une note datée du 5 mai, adressée à Sidor. Le Saint-Siège rappelait les protestations précédentes et les espoirs qu'il avait nourris de voir le gouvernement slovaque renoncer à l'expulsion des Juifs. Or il semblait bien que ce gouvernement entendait procéder au transfert de tous les Juifs résidant en Slovaquie, y compris femmes et enfants, et même de ceux qui professaient la religion catholique. « Le Saint-Siège manquerait à son mandat divin s'il ne déplorait pas ces dispositions et ces mesures qui frappent gravement les hommes dans leurs droits naturels pour le simple fait d'appartenir à une race déterminée. »

Ces démarches semblent avoir eu finalement de bons résultats. Le président Tiso convoqua le chargé d'affaires du Saint-Siège pour exprimer ses regrets de l'attitude du ministre de l'Intérieur. Et Burzio apprit du ministre des Cultes que lorsque Tuka relata en Conseil des ministres la démarche du Saint-Siège, les ministres déclarèrent que l'intervention du Vatican était un honneur pour la Slovaquie et ils décidèrent sur-le-champ de suspendre la déportation de 4000 Juifs pour lesquels toutes les mesures étaient déjà prises et d'interdire qu'aucun Juif baptisé ne fût déporté, quelle que fût la date de son baptême. Pour les autres Juifs, ne seraient déportés que ceux qui étaient vraiment un danger pour l'État. « J'espère. concluait Burzio, que les faits confirmeront ces informations. » Le 4 juin, Burzio télégraphiait que la déportation des Juifs était effectivement suspendue. Si bien que l'année 1943 se serait achevée paisiblement en Slovaquie.

Au printemps 1944 se manifestèrent les signes avant-coureurs d'un nouveau péril pour la communauté juive de Slovaquie, surtout pour les réfugiés juifs polonais. Le 29 janvier, le World Jewish Congress s'adressa au délégué apostolique à Washington pour demander au Saint-Siège de prier le gouvernement slovaque de leur assurer un traitement convenable. À la même époque, le nonce Rotta transmettait un mémoire des évêques hongrois contenant plusieurs renseignements de mauvais augure pour les Juifs de la Slovaquie voisine. Le ministre de l'Intérieur avait publiquement renouvelé sa menace de débarrasser le pays des Juifs, baptisés ou non, et un recensement de tous les Juifs était en cours. Ces mesures, et d'autres semblables, étaient le prélude à la réduction en ghetto, avec tout ce que cela voulait dire. On pria donc le pape d'élever sa voix, comme il avait fait en 1942 au début de la déportation.

Cet avertissement arrivait au Vatican vers le 25 février, alors que Burzio, répondant à deux télégrammes précédents, venait de déclarer que les informations alarmantes étaient exagérées. Aucune déportation n'était en vue et le recensement, commencé au début du mois, n'avait pour but que d'appréhender certains individus jugés dangereux. Quant aux Polonais, Tiso l'avait assuré qu'ils ne seraient pas maltraités, mais gardés dans un camp. On pourrait aussi les aider à gagner un autre pays, comme on le faisait pour les prisonniers de guerre échappés d'Allemagne. L'optimisme de Burzio parut d'abord justifié. Mais les organisations juives continuaient à réclamer une intervention du Saint-Siège contre l'expulsion des Juifs de Slovaquie vers les territoires allemands. La Secrétairerie d'État passa ces appels réitérés à Burzio le 22 avril, avec l'instruction d'effectuer toutes les démarches qu'il jugerait possibles et opportunes. Burzio répéta le 18 mai qu'aucune déportation n'était en vue, sans exclure pourtant un retour du danger, venant « d'interventions étrangères ».

Or, au début de l'automne, ces interventions étrangères eurent lieu. À la fin d'août 1944, l'approche des armées russes avait provoqué un soulèvement en Slovaquie. Des parachutistes envoyés par le gouvernement tchécoslovaque de Londres atterrirent dans le pays, où ils furent rejoints par les éléments de la résistance locale. La réaction allemande fut immédiate et le soulèvement fut écrasé par des renforts de la Wehrmacht. Au nombre des victimes, on doit compter la République slovaque, qui fut dépouillée du peu d'indépendance qu'elle pouvait avoir, et surtout les Juifs, regardés comme une cinquième colonne. Ils furent ramenés dans des camps, d'où la plupart s'étaient échappés précédemment, et la déportation recommença. La destination n'était plus Auschwitz, qui avait été démantelé par ordre de Himmler, mais Bergen-Belsen, près de Hanovre.

Le 15 septembre, Burzio alerta ses supérieurs : la Gestapo avait commencé à procéder contre les Juifs à des arrestations en masse. À Bratislava, rien n'était changé, mais la capitale risquait d'être bientôt touchée. Burzio pressait le Vatican d'intervenir au niveau le plus élevé : il pensait qu'une démarche du Saint-Siège

auprès du gouvernement serait efficace. Le même jour, le nonce en Suisse faisait suivre un télégramme d'Istanbul : le délégué Roncalli avait entendu dire que les Juifs de Slovaquie étaient en grand danger de mort.

Sans tarder, Burzio reçut l'ordre d'intervenir, d'abord auprès du ministère des Affaires étrangères et éventuellement auprès de Tiso, « en faisant noter que le Saint-Siège attend des autorités slovaques une attitude conforme aux principes et aux sentiments catholiques du peuple slovaque ».

Une action collective des évêques pourrait être utile. En même temps, la Secrétairerie d'Etat remettait au ministre slovaque au Vatican, Karol Sidor, une note verbale qui reprenait en partie les phrases déjà employées dans la dépêche à Burzio : « Le Saint-Siège adresse une très vive prière au gouvernement slovaque, confiant qu'il voudra adopter à cet égard une attitude conforme aux principes et aux sentiments catholiques du peuple de Slovaquie. » Deux semaines plus tard, le 7 octobre, Sidor communiquait au Vatican que les Allemands avaient effectivement eu l'intention de déporter les Juifs, mais le président Tiso avait allégué la Constitution du pays en faveur des citoyens slovaques, et un accord avait été conclu : les Juifs seraient rassemblés dans des camps de travail, mais ils ne seraient pas déportés.

Seulement cet accord, même s'il avait été sérieusement envisagé, ne dura que quelques jours, et les appels recommencèrent à affluer au Vatican, message du War Refugee Board, remis au pape le 23 septembre par Myron Taylor, qui se trouvait à Rome, message du rabbin de Jérusalem, Isaac Herzog, transmis du Caire le 30 septembre par l'envoyé du Vatican, Arthur Hughes. Déjà, Burzio avait vu le ministre des Affaires étrangères le 22 septembre, et, le 24, il avait rencontré le président Tiso, tandis que l'évêque de Nitra, Mgr Kmetko, était intervenu au nom de la hiérarchie slovaque. Dans la capitale, les arrestations avaient commencé. Environ 2 000 Juifs furent arrêtés et maltraités, qu'ils fussent chrétiens ou non. La Gestapo était entrée dans plusieurs couvents à la recherche des Juifs, perquisitionnant un couvent trois fois dans la même nuit. La protestation de la semaine précédente n'avait servi à rien. Burzio était retourné chez le président de la République pour essayer d'obtenir son intervention, au moins en faveur des Juifs baptisés, mais en vain. Tiso, écrivait Burzio, « voit dans les Juifs la cause de tous les maux et il prend la défense des mesures prises par les Allemands contre les Juifs comme imposées par les exigences suprêmes de la guerre ». Le ministre des Affaires étrangères avait bien déclaré dans une note aux Allemands que ces Juifs se trouvaient sous la protection des lois et de la Constitution slovaque, et que le gouvernement ne pouvait consentir à leur déportation. Mais le 26 octobre, Burzio télégraphiait que tous ses efforts étaient vains : la déportation était en cours et la chasse aux Juifs continuait en secret. Le gouvernement avait perdu son indépendance et le peuple se demandait pourquoi le président Tiso ne se décidait pas à démissionner.

Le pape voulut encore réagir. Un télégramme, dont la minute porte les corrections autographes de Pie XII, partit aussitôt à l'adresse de Burzio. Le représentant du Saint-Siège irait immédiatement trouver Tiso, lui dirait la profonde douleur éprouvée par Sa Sainteté à cause des souffrances infligées à des quantités de personnes en raison de leur nationalité ou de leur race, et devait « le rappeler au nom du souverain pontife à des sentiments et à des décisions conformes à sa dignité et à sa conscience sacerdotale ». Selon l'ordre reçu, Burzio se rendit le 4 novembre chez le président Tiso pour parler non au président, mais au prêtre. Tiso répondit en promettant d'écrire au Saint-Père et, le 9 novembre, il appela Burzio et lui remit sa lettre. Le lendemain, Burzio télégraphia qu'il avait exécuté ses instructions et qu'il avait expédié une lettre adressée à Pie XII par le président Tiso.

La lettre promise, datée du 8 novembre, écrite à la main et en latin, et signée *Dr Ioseph Tiso sacerdos*, arriva à Rome par le courrier du 19 décembre. Elle commençait par des expressions pleines de déférence pour le Saint-Père. Mais le président prenait la défense de son gouvernement. Les rumeurs d'atrocités commises par la République contre des hommes à cause de leur nationalité et de leur race, écrivait-il, étaient exagérées par les ennemis de la Slovaquie. L'État slovaque s'était établi sans effusion de sang et, durant les cinq années d'existence du nouvel État, il n'avait pas été prononcé une seule condamnation à mort. Les mesures prises contre les Tchèques et les Juifs visaient à éliminer l'influence délétère de ces éléments que le pays avait si longtemps endurés. Les Juifs et les Tchèques qui demeuraient en Slovaquie vivaient dans de bonnes conditions, mais en août ils s'étaient alliés aux parachutistes, et le faible gouvernement slovaque avait demandé le secours de son protecteur allemand. Ce qui était arrivé ensuite se situait dans le cadre des opérations militaires, dont le gouvernement slovaque n'était pas responsable. Enfin, les Slovaques pouvaient-ils ignorer que les Allemands avaient reconnu et défendu l'indépendance de leur pays ? Quant à sa dignité et à sa conscience sacerdotales, Tiso affirmait qu'il les avait toujours eues devant les yeux, et que

c'était « pharisaïsme de la part des ennemis de la Slovaquie » que de vouloir déshonorer le clergé, qui avait « défendu et servi les petites nations ». Aucun commentaire n'a été retrouvé à la lettre de Tiso. Mgr Tardini a simplement noté sur l'original : *24 dicembre 1944. Visto dal Santo Padre* (vu par le Saint-Père).

L'État indépendant de Croatie, qui commença d'exister en 1941, était encore plus soumis au Grand Reich que la Slovaquie. La situation des Juifs, dont le nombre était évalué à 40 000, y devint rapidement menaçante. Le 14 août 1941, la Delasem demanda au cardinal Maglione s'il y avait moyen d'entrer en contact avec les Juifs en Croatie, et d'assurer leur transfert en Italie. Le 6 septembre, Mgr Rozman, évêque de Ljubjana, exprimait son inquiétude et demandait que les Juifs baptisés, qui s'étaient enfuis dans la province de Ljubjana, annexée à l'Italie, ne fussent pas renvoyés en Croatie, où ils seraient exposés à un traitement rigoureux. Le 21 avril 1942, le cardinal Maglione, répondant à un appel de Juifs américains, résumait la situation :

Le rév. abbé Marcone, envoyé du Saint-Siège en Croatie, a de fait plusieurs fois attiré l'attention de diverses personnalités de Zagreb sur les conditions imposées aux non-aryens. Son secrétaire et celui de l'archevêque de Zagreb [Stépinac] ont pu visiter divers camps de concentration et y porter un mot de réconfort et de secours. Pour ceux qui s'étaient réfugiés en territoire occupé par les troupes italiennes, la Secrétairerie d'État a obtenu qu'ils ne soient pas refoulés dans leur pays d'origine.

À cette époque, le spectre de la déportation disparaissait derrière le souci des mauvais traitements infligés aux détenus des camps de Croatie. Mais le 17 juillet, Marcone disait que lorsque l'on avait demandé des nouvelles, les autorités croates s'étaient dans les derniers mois renfermées « dans un silence inexplicable ». Les réponses n'étaient fournies qu'à la suite de protestations réitérées. Dans une autre relation du même jour, 17 juillet, il donnait l'information de loin la plus lourde de signification qu'eût encore reçue le Vatican. Il était allé trouver le chef de la police, Eugène Kvaternik, et s'était plaint de la cruauté dont étaient victimes les Juifs de tout âge et de toute condition. Kvaternik lui avait répondu que le gouvernement allemand lui avait imposé l'obligation de transférer tous les Juifs en Allemagne « où, selon ce que m'a rapporté Kvaternik lui-même, on a fait périr, dans ces derniers temps, deux millions de Juifs. Il paraît que le même sort attend les Juifs croates, spécialement s'ils sont vieux ou incapables de travailler ».

La sinistre information avait aussi atteint les milieux juifs de Zagreb. Le chef rabbin Salom Freiburger était souvent allé visiter Marcone pour lui parler des menaces qui pesaient sur sa communauté, et il écrivit au pape le 4 août, en lui demandant de venir au secours de son peuple.

Les efforts du Saint-Siège n'obtinrent qu'un succès limité. Le 30 septembre, Marcone référait : « Malheureusement, nous n'avons pas réussi à changer le cours des événements. Cependant, beaucoup d'exceptions que nous avons proposées dans la déportation des Juifs ont été concédées, et les foyers formés par des mariages mixtes entre Juifs, même non baptisés, et catholiques, ont été épargnés sans exception. » Et à la suite de nouvelles instructions de la Secrétairerie d'État, le délégué du Saint-Siège écrivait le 8 novembre qu'il avait fait tout son possible pour adoucir le sort des Juifs croates, qu'il en avait souvent parlé avec Pavelic et avec le chef de la police, avec peu de succès : « On a obtenu quelque chose, mais peu. » Un nouveau chef de la police, fonctionnaire de la vieille école autrichienne, lui avait dit ouvertement « qu'il ne pouvait pas changer substantiellement les mesures adoptées contre ces malheureux et que, tôt ou tard, tous devraient être transportés en Allemagne ».

L'année 1943 s'ouvrit cependant sous des auspices favorables avec un rapport de Marcone du 23 février, communiquant les remerciements du grand rabbin de Zagreb, Freiburger, pour l'aide apportée par le Vatican à l'émigration des enfants juifs vers la Turquie.

Mais la menace de la déportation planait toujours sur la communauté juive. Une ordonnance de la police, qui enjoignait à tous les Juifs de se présenter en personne, avait excité de nouvelles alarmes. Marcone retourna voir le chef de l'État, qui aurait déclaré devant le représentant du Reich, Siegfried Kaschie, qu'il n'entendait pas persécuter les Juifs baptisés, et une proclamation en ce sens avait été affichée. À la suite de quoi ledit Kaschie se serait exclamé : « Le Saint-Siège commence à devenir trop puissant en Croatie. Je veux voir cette fois si c'est lui ou moi qui l'emportera. » Marcone de conclure : « Je prie le Seigneur de concéder au Poglavnik la force de résister. »

Ces informations étaient du 13 mars. Le 30 mars, à la suite de nouvelles alarmantes, Maglione télégraphiait à Marcone de faire toutes les démarches possibles pour empêcher la déportation qui menaçait les Juifs croates, dont quatre-vingts pour cent étaient baptisés. Marcone répondit le lendemain qu'il suivait continuellement la situation des Juifs, qui eux-mêmes le tenaient sur le qui-vive en venant chaque-jour lui demander des nouvelles. Du côté du gouvernement, il recevait l'assurance qu'il n'y avait rien de nouveau par rapport aux Juifs et qu'en tout cas les couples mixtes et les Juifs baptisés seraient épargnés.

Néanmoins, Marcone se méfiait, non sans raison. Six semaines plus tard, tous les Juifs, excepté, pour un temps, ceux qui étaient mariés à des catholiques, furent arrêtés et transportés en Allemagne. Même les Juifs baptisés depuis longtemps avaient été enlevés. Au milieu de la nuit, tandis que tout le monde dormait, les policiers s'étaient présentés chez ces Juifs et ils les avaient pris sans égard pour l'âge, la condition sociale ni le baptême. L'un des plus vieux était mort de peur. Ni les protestations du représentant du pape, ni les sermons et les protestations de l'archevêque de Zagreb, Stépinac, n'avaient prévalu contre l'influence de l'Allemagne national-socialiste.

Pourtant, le 31 mai, Marcone pouvait communiquer les assurances du ministre des Affaires étrangères que les mariages mixtes étaient « protégés » et qu'aucune mesure ne serait jamais prise contre eux :

Des quantités de personnes, qui avaient depuis des années contracté le mariage mixte et jusqu'à hier vivaient dans la hantise perpétuelle d'être prises d'un moment à l'autre, envahirent notre logis et, les larmes aux yeux, remerciaient le Saint-Siège qui, seul en cette triste époque, prend encore soin des fils d'Israël.

En accusant réception de cette bonne nouvelle, Maglione répondait « qu'il souhaitait que ce gouvernement s'abstînt de quelque mesure que ce fût contre les Juifs, même ceux qui ne sont pas engagés en des mariages mixtes ».

Moins de quinze jours plus tard, le 11 juin une lettre était adressée au délégué apostolique d'Istanbul par un membre d'une commission de secours des Juifs européens, Meir Touval-Weltmann. Il exprimait à Mgr Roncalli des remerciements « pour toute aide précieuse de la part du Saint-Siège, de Votre Excellence et celle de Mgr Righi [secrétaire de la délégation] ». Sa lettre était accompagnée d'un mémorandum qui priait cette fois le délégué d'exprimer la reconnaissance des Israélites à l'archevêque de Zagreb, car ils savaient « que Mgr Dr Stépinac a fait tout son possible pour aider et faciliter le sort malheureux des Juifs de Croatie ». Le mémorandum ajoute que les Juifs en Croatie ne dépassent plus le nombre de 2 500. Ils priaient enfin Mgr Stépinac de continuer son action pour sauver une centaine de Juifs, dont le grand rabbin, arrêtés le mois précédent, et d'intervenir pour faciliter le voyage des Juifs de Croatie vers la Hongrie et l'Italie, d'où ils espèrent les transporter en pays neutre ou en Palestine.

9

La Roumanie et la Hongrie

Le nonce en Roumanie se nommait Andrea Cassulo. Bien que la majorité du pays appartint à l'Église orthodoxe, les rapports avec le Saint-Siège y étaient réglés par un concordat. Quand éclata la guerre, une législation antisémite existait déjà, mais, au début de 1941, elle était en voie de modification. Le 8 janvier, Cassulo référait à Rome les difficultés qu'éprouvaient les enfants des Juifs convertis : ils ne pouvaient fréquenter ni les écoles religieuses ni les écoles juives et, dans les écoles de l'État, leur admission était contingente. Alerté par les évêques, le nonce s'était adressé au ministre des Affaires étrangères et au chef du gouvernement, le général Ion Antonescu, et il en avait reçu l'assurance que ces mesures seraient modifiées. Effectivement, le 21 février, il pouvait communiquer un décret du 19 février qui ouvrait les écoles chrétiennes à tous les enfants chrétiens, quelle que fût leur origine.

Mais le mois suivant, une agence de presse annonça que le gouvernement roumain avait interdit aux Juifs, sous des peines très sévères, de changer de religion. À un télégramme de Maglione qui demandait des informations, Cassulo répondit, le 31 mars, qu'il s'était rendu au ministère des Affaires étrangères, où le secrétaire général l'assura que son département n'était pour rien dans ces décrets. Le nonce n'en déclara pas moins que si on voulait lier les mains à l'Église en cette matière de l'admission des convertis au baptême, elle ne pourrait pas manquer de protester pour proclamer sa liberté. Le 12 mai, Maglione télégraphiait à Cassulo, en demandant s'il avait eu des assurances écrites relativement à la liberté du culte. Cassulo répondit le 15 mai : « Gouvernement a donné assurances écrites. »

Le 16 mai, le secrétaire du Saint-Office traçait à l'usage du nonce les normes à suivre pour recevoir les Juifs dans l'Église. Les lois raciales, disait l'instruction, ne doivent pas être une raison de refuser le baptême à ceux qui le cherchent sincèrement. Néanmoins, considérant les circonstances, quelques précautions s'imposent, car d'aucuns, « avec la même facilité qu'ils ont eue à donner leur nom à l'Église, pourraient s'en éloigner ». Chaque candidat devait être examiné en rapport avec ses antécédents personnels et sa conduite. En cas de doutes raisonnables, il fallait différer le baptême.

L'admission des Juifs au baptême posait cependant toujours des difficultés. Le nombre de ceux qui demandaient le baptême avait considérablement augmenté, et le bruit se répandait que le Saint-Siège, « devant le danger dans lequel se trouvaient les Juifs, avait ordonné de les baptiser en masse, après une brève instruction, réservant à plus tard de compléter l'instruction ». Le 18 avril 1942, c'était le ministre roumain près le Saint-Siège qui disait au cardinal Maglione que le nombre des conversions était grand, trop grand et par conséquent suspect. Le gouvernement suggérait en conséquence que le pape suspendît pour la durée de la guerre l'admission dans l'Église catholique. Cette suggestion fut naturellement écartée.

Le nonce Cassulo intervenait de plein droit quand il était question des Juifs catholiques, mais il se trouva de plus en plus entraîné à s'entremettre aussi en faveur de toute la communauté juive. Le 7 août 1941, il relatait des excès commis contre les Juifs et comment il avait usé de toute son influence en faveur des victimes, mais le résultat était peu sensible.

Le 5 décembre, il expliquait à ses supérieurs comment le gouvernement avait pris de sévères mesures contre les Juifs sous prétexte qu'ils sympathisaient avec les communistes. « N'ayant aucune personne d'autorité qui pût les appuyer, ils se sont adressés au représentant du Saint-Père, convaincus que c'était la

seule autorité qui pût leur apporter quelque aide. Je me suis ainsi trouvé dans une situation très délicate et pénible. D'un côté, j'ai cru devoir m'intéresser à tant de pauvres familles ; d'autre part, je devais le faire avec tact et discrétion envers le gouvernement pour ne pas m'ingérer au-delà des limites voulues par ma mission dans les affaires internes du pays. » Le nonce, néanmoins, trouva moyen de s'occuper des familles non catholiques, « et sur invitation du gouvernement, j'ai présenté des listes de personnes qui, selon les déclarations formelles obtenues, étaient exemptes de toute action répréhensible ».

Si bien qu'en Roumanie, une étroite collaboration s'établit entre le nonce apostolique Cassulo et les dirigeants des communautés juives, comme le grand rabbin Alexandre Safran et le Dr Fildermann. Le pays n'avait pas connu les déportations vers la Pologne, mais des milliers de Juifs avaient été massacrés sur place. Le 23 septembre 1942, le cardinal Maglione faisait état d'une information annonçant l'imminente déportation des Juifs de Transylvanie en Transnistrie, une province roumaine constituée par des territoires enlevés en 1941 à l'Union soviétique et située entre les fleuves du Dniestr et du Bug, avec Odessa comme débouché sur la mer Noire. Le cardinal secrétaire d'État donnait au nonce l'ordre d'adresser au gouvernement roumain un appel à faire preuve pour le moins de modération dans l'exécution du projet. La Transnistrie devint cependant une sorte de colonie pénitentiaire pour les déportés juifs. Le 14 janvier 1943, à la suite d'un appel du président des Juifs suisses, transmis par le nonce à Berne, représentant les tristes conditions des Juifs en Roumanie, Maglione prescrivit de nouveau au nonce à Bucarest de s'employer « à modérer ces mesures si opposées aux enseignements de la morale chrétienne ». Dans sa réponse du 14 février, Cassulo avertissait qu'il y avait des gens qui s'efforçaient de bloquer les bonnes intentions du gouvernement, par exemple le ministre des Cultes, dont l'action s'opposait directement à ce qu'avait décidé le vice Premier ministre, Mihail Antonescu. Le nonce était de nouveau intervenu auprès du ministre, qui avait immédiatement fait annuler une mesure attentatoire aux droits de l'Église.

Cassulo lui avait aussi représenté les inquiétudes des milieux juifs pour leurs frères de race transportés en Transnistrie. Le ministre Antonescu lui avait répondu « qu'il y avait pensé lui-même et qu'il n'avait pas l'intention de devenir un persécuteur, même s'il devait intervenir pour remettre les choses à leur place ». Le chef de la communauté juive de Roumanie était déjà venu deux fois remercier le nonce du secours et de la protection accordés à ses coreligionnaires par le Saint-Siège.

Pour prouver que la Roumanie n'avait rien à cacher, le nonce fut autorisé à visiter les internés de Transnistrie : il se rendit d'abord à Odessa, puis de là à Chisinau, capitale de la Bessarabie et ville qui comportait autrefois une importante population juive, mais dont les maisons avaient été brûlées et détruites. Il alla ensuite à Cernauti, puis à Moghilew, visitant partout les camps de prisonniers de guerre et d'internés juifs. Il était de retour à Bucarest au début de mai 1943.

Le 19 mai, à la suite de sa visite en Transnistrie, Cassulo écrivit au ministre des Affaires étrangères pour attirer son attention sur des cas particuliers importants, et d'abord sur les enfants. Parmi les Juifs déportés en Transnistrie, il y avait 8000 orphelins, dont 5000 avaient perdu le père et la mère. Ne serait-il pas possible de les ramener en Roumanie pour les faire éventuellement émigrer en Palestine ? Dans l'intervalle, ils pourraient être confiés à des familles juives. C'était le plan Fildermann, qui se heurtera au cours des années 1943 et 1944 à une opposition tenace et à un véritable sabotage. Cassulo présenta au commissaire pour les affaires juives les suggestions des dirigeants juifs, et en retira l'impression qu'il était bien disposé. Il l'avait même assuré « qu'un bon nombre d'orphelins seraient envoyés en Palestine ». Mais le 6 septembre, rien n'avait encore été fait pour les enfants, et Antonescu répondit à Cassulo qu'aucun plan concret n'avait été présenté pour le transport des enfants de Transnistrie.

S'il n'oubliait pas l'ensemble de la communauté juive, Cassulo avait pour charge particulière de défendre les Juifs baptisés, dont beaucoup avaient été déportés en Transnistrie, et en faveur desquels il avait dans le concordat une base plus solide pour intervenir. Le 26 février 1943, il transmettait au cardinal Maglione les assurances renouvelées du ministre des Affaires étrangères que le concordat serait observé point par point. Mais le 20 mai, il se trouvait obligé de se plaindre que les promesses n'étaient pas tenues. Aussi le 25 mai, écrivait-il aux évêques catholiques de Roumanie qu'en dépit de ce que dirait tel ou tel fonctionnaire, ils pouvaient légitimement recevoir dans l'Église catholique les Juifs qui auraient été convenablement instruits. L'instruction religieuse des enfants et la profession quotidienne de la foi de ceux qui viennent du judaïsme étaient sanctionnées par le gouvernement.

Le 7 décembre, finalement, Cassulo pourra transmettre au Vatican une circulaire du ministère de l'intérieur, « claire et catégorique », expédiée à la suite d'une réunion de cabinet : « Le ministre des Cultes a

précisé, dans une note du 13 février 1943, qu'il est reconnu à l'Église catholique le droit de baptiser les Juifs, étant bien entendu que ce changement n'a aucun effet sur l'état civil du nouveau baptisé. » Dans son rapport joint à la pièce, le nonce concluait : « Je souhaite donc qu'à la suite de cette mesure si importante du gouvernement, les abus cessent et qu'on laisse l'Église jouir librement des droits qui lui étaient reconnus depuis longtemps. »

Jusqu'en 1944, la Roumanie avait échappé au contrôle militaire allemand, et les commandos SS n'y avaient pas les mains libres pour mettre à exécution une politique de déportation en direction de la Pologne occupée. Mais la Transnistrie était toujours le centre des préoccupations de la communauté juive et du nonce, surtout maintenant que la détérioration de la situation militaire faisait craindre qu'en se retirant, les Roumains ne laissent les Juifs tomber entre les mains des forces allemandes déjà présentes dans la région. Les Juifs se donnèrent pour objectif dans ce secteur d'assurer le transfert des Juifs vers le « royaume » (de Roumanie), ou au moins vers la partie occidentale de la Transnistrie, jugée plus sûre, et d'organiser l'émigration des Juifs ou au moins des orphelins vers la Palestine. Car le gouvernement roumain n'avait aucune objection fondamentale à l'émigration des Juifs vers la Palestine. Pour atteindre ce double but, la communauté juive, représentée surtout par Alexandre Safran, rabbin en chef de Roumanie, continua à solliciter l'appui du nonce et du Saint-Siège.

Le 22 janvier, le rabbin Safran venait porter à la nonciature un mémorandum relatif à 4000 orphelins juifs qu'il se préoccupait de faire revenir de Transnistrie en Roumanie, mais le gouvernement avait fixé la limite d'âge à douze ans, et il pria Cassulo d'intervenir pour que l'âge limite fût reporté à seize ans. Le 26 janvier, le nonce adressa au ministre des Affaires étrangères un appel réclamant qu'il fût procédé rapidement à l'évacuation et que fût relevée la limite d'âge pour les orphelins destinés à rentrer dans le royaume. Et le 2 février, il intervenait en faveur des Juifs roumains qui avaient eu la malchance d'être poussés au-delà du Bug entre les mains des Allemands.

Le cas des 4000 orphelins offrait plus de chance de succès ; mais l'ensemble de la population des déportés n'était pas oublié. Le 28 février arrivait à la Secrétairerie d'État un télégramme de Mgr Roncalli, délégué apostolique à Istanbul. Le grand rabbin de Jérusalem, Isaac Herzog, était venu à la délégation pour remercier le Saint-Père de la charité qu'il avait déployée au cours des derniers mois, et il demandait l'intervention urgente du Saint-Siège en faveur des Juifs de Transnistrie. Dès le 2 mars, le Vatican transmettait le message à Bucarest, avec instruction au nonce Cassulo d'effectuer toutes les démarches possibles. Comme en bien d'autres cas, où divers canaux étaient employés, le nonce se trouvait déjà au courant de la situation. Il serait superflu, écrivait-il le 16 mars, de faire des démarches en plus de celles qui avaient été faites à la demande du rabbin Safran. Le gouvernement inclinait à la conciliation et il ferait davantage s'il ne craignait pas la réaction de ceux qui sont les ennemis acharnés des Juifs, c'est-à-dire des Allemands. Le nonce ajoutait des nouvelles de grande importance l'administration civile de Transnistrie avait été rappelée et la population, y compris le groupe juif, évacuée en deçà du Dniestr, c'est-à-dire dans une zone sûre. Réprimant néanmoins tout optimisme prématuré, le nonce promettait de continuer à veiller sur la situation et à informer. Le gouvernement roumain n'ayant aucune objection essentielle contre l'émigration des Juifs, le War Refugee Board loua un bateau turc, le Tari, qui pourrait servir à évacuer en plusieurs voyages les Juifs roumains, à partir du port de Constantza, sur la mer Noire. Le comité international de la Croix-Rouge, au nom de qui l'opération devait s'effectuer, insista d'abord pour que le bâtiment obtînt un sauf-conduit du gouvernement allemand, et l'on pensa que l'influence du Saint-Siège pourrait être utile à cet effet. Le 21 avril, le Board demanda au Vatican d'intervenir en faveur du bateau et de ses 500 passagers. Finalement, avec ou sans sauf-conduits, des bateaux furent mis en service avec le consentement exprès ou tacite du gouvernement roumain. Le 11 juillet, le nonce informait ses supérieurs que le premier transport de réfugiés roumains, 750 émigrés, dont 250 de Transnistrie, était arrivé à Istanbul quelques jours auparavant. Le rabbin Safran lui avait apporté la nouvelle, et le rabbin Herzog lui avait adressé un télégramme de remerciements.

Pour une raison particulière, le sort des Juifs hongrois intéressait directement la communauté hébraïque de Roumanie. En août 1940, la partie nord de la Transylvanie avait été détachée de la Roumanie et attribuée à la Hongrie. La population juive de cette région, 150 000 âmes, avait été parmi les premières à être transportée vers Auschwitz en mai-juin 1944. Une lettre du rabbin Safran au nonce Cassulo du 30 juin manifestait la plus grande inquiétude. Le rabbin disait que ses coreligionnaires de Transylvanie se trouvaient « en butte à de grandes privations et souffrances ». Cassulo traduisait dans un rapport du 11 juillet : « il

paraît qu'ils se trouvent depuis quelque temps dans une situation très difficile et pénible », et il complétait le 28 juillet, en parlant de « mesures coercitives exceptionnelles ». Il transmettait un appel adressé au pape sous la signature de six Israélites, qui avaient des parents en Transylvanie : « Depuis un temps considérable, nous ne savons rien de nos parents, car tous nos efforts pour apprendre quelque chose sur leur sort sont demeurés vains. » Les signataires désiraient savoir ce qu'étaient devenus leurs parents, comment ils pourraient communiquer avec eux et leur faire parvenir des secours.

Le 8 août, Cassulo mandait par télégramme à la Secrétairerie d'État la substance d'une lettre à lui adressée par le Dr Ernest Grossmann, comme délégué du groupe des Juifs de Transylvanie Nord, ayant là-bas leurs parents. Deux mille familles juives du nord de la Transylvanie étaient menacées de déportation par les Hongrois. Il pria le Saint-Siège d'obtenir des autorités allemandes un permis pour envoyer ces familles juives en Palestine en empruntant la voie du Danube, ce qui requérait le contrôle des autorités allemandes en Roumanie. La lettre de Grossman est significative de la façon dont les milieux juifs concevaient alors aussi bien les dispositions du Vatican que les intentions allemandes :

Je tiens à souligner que l'émigration de l'élément juif de l'Europe entre dans les vues des autorités allemandes et comme je sais ce que l'Église catholique a fait jusqu'à présent pour les Israélites de tous les pays, je suis convaincu qu'aussi en cette occurrence, nous aurons tout son concours, d'autant plus qu'il s'agit d'une oeuvre de profonde humanité pour laquelle 6 000 âmes remercieront Dieu.

La Secrétairerie d'État répondit le 21 avril qu'elle avait aussitôt intéressé à l'affaire la nonciature de Budapest.

Cependant, l'incertitude continuait à peser sur le sort des Juifs roumains évacués de la Transylvanie du Nord. Le 11 décembre encore, leurs parents demeurés en Roumanie s'adressaient au pape en leur faveur. Dans une lettre portant l'en-tête du « Curatorio generale ebraico per la Transylvania del Nord », le président et le secrétaire, Ernest Martón et Leo Goldenberg, demandaient une intervention du Vatican. Ils disaient que 150 000 Juifs avaient déjà été déportés en mai-juin et depuis, on n'avait rien entendu sur leur compte, sinon les rumeurs les plus alarmantes. Les signataires de l'appel disaient que ni les organisations juives, ni les gouvernements alliés n'arrivaient à les rejoindre. Le Saint-Siège ne pouvait-il pas solliciter de Berlin la permission de distribuer des paquets, des remèdes et des vêtements pour Noël ? En fait, sous la date du 14 novembre, à l'approche de l'hiver, le Vatican avait déjà adressé en faveur de tous les prisonniers et internés un appel général. Quoi qu'il en soit, dans sa lettre du 13 décembre, le nonce Cassulo résumait ses informations sur la situation :

En Transylvanie du Nord, où se trouvaient depuis longtemps des familles juives très nombreuses, et généralement bien pourvues de moyens matériels, les Allemands unis aux Hongrois ont pris des mesures si graves qu'en peu de temps, presque toutes ces familles ont dû abandonner leurs biens et le pays pour se transporter d'abord en Silésie, puis en Allemagne. La façon dont ces familles ont été traitées est connue de tous. Il est inutile que j'en parle. Les vieillards et les bébés sont morts en chemin ou dans les camps de concentration ; ceux qui sont restés sont maintenant privés de tout et souffrent beaucoup.

Ce rapport du 13 décembre, arrivé probablement au bout d'un long délai, montre l'espoir tenace qui persistait chez les parents des Juifs disparus de Transylvanie. Le 31 janvier 1945, le nonce en Suisse transmettait une offre de secours venant de Carl Burkhardt, président du comité international de la Croix-Rouge : la Croix-Rouge serait heureuse d'apporter sa collaboration au soulagement des Juifs de Transylvanie.

À la réception, tardive, de ce rapport, Mgr Tardini donnait l'instruction, datée du 27 février 1945, au nonce Orsenigo, évacué à Eichstatt après la destruction de la nonciature de Berlin par les bombardements des Alliés, « de voir quelles autres démarches il est possible d'effectuer ultérieurement ».

Il est clair que dans de telles circonstances, il était difficile d'attendre beaucoup des démarches qu'aurait encore pu faire le nonce en Allemagne.

En Hongrie, une législation raciale était prête dès le printemps 1939, et elle avait fini par être votée en dépit de l'opposition des évêques, qui avaient voix à la Chambre haute. En 1941, il y eut des expulsions de Juifs polonais réfugiés en Hongrie. Mais les déportations massives de Juifs n'auront pas lieu tant que le Reich n'aura pas pris le contrôle complet du pays en 1944.

Au début de 1944, la menace pesait sur les Juifs polonais qui avaient cherché refuge en Hongrie. Le 29 janvier, le délégué apostolique Cicognani transmettait de Washington un appel du World Jewish Congress : le Saint-Siège ne pourrait-il user de son influence sur le gouvernement hongrois pour appuyer un plan de secours matériels, dont les frais seraient couverts par des fonds envoyés des États-Unis ? Mais le 23 mars, la Wehrmacht entra en Hongrie et les Allemands prirent le contrôle du pays. Le 25 mars, Mgr Cicognani informait le Vatican que le War Refugee Board priait le Saint-Siège de prendre des mesures urgentes pour venir au secours des quelque deux millions de Juifs de Hongrie et de Roumanie, menacés d'extermination sous l'occupation allemande. Le Board insistait pour obtenir la collaboration du nonce à Budapest. Cet appel, accompagné d'une instruction adéquate, fut immédiatement transmis par la Secrétairerie d'État aux nonces Rotta et Cassulo.

Le 31 mars arrivait au Vatican, par l'intermédiaire du délégué apostolique à Istanbul, un message du rabbin de Jérusalem, Herzog. Le même jour, le délégué Godfrey communiquait un appel du chef rabbin de Londres. Le 1er avril, le ministre britannique Osborne portait à la Secrétairerie d'État l'instance de son gouvernement, que le Saint-Siège usât de son influence pour empêcher les Juifs réfugiés en Hongrie d'être livrés au pouvoir nazi.

Les premières informations envoyées en cette période par le nonce Rotta étaient relativement optimistes. Décrivant le 30 mars la situation politique, Rotta écrivait que les Juifs n'auraient pas été immédiatement menacés, mais que le combat allait s'exaspérer et que beaucoup de Juifs avaient déjà été arrêtés. Le 7 avril, il rapportait que toutes ses précédentes interventions auprès des autorités n'avaient obtenu que des modifications de détail aux lois antisémites en faveur des Juifs baptisés. L'atmosphère de la capitale, pensait-il, déconseillait pour le moment toute démarche ultérieure. Dans un rapport du 19 avril, Rotta expliqua que dès la formation du nouveau gouvernement Dome Sztójay, le 23 mars, il avait demandé audience au Premier ministre, qui détenait en même temps le ministère des Affaires étrangères, afin de protester contre le traitement infligé aux membres de l'ambassade d'Italie, qui avaient été arrêtés ou internés. En même temps, il avait recommandé au nouveau gouvernement le sens de la modération envers les Juifs, et une attention spéciale pour les Juifs baptisés. Et lorsque, quelques jours plus tard, le 30 mars, on avait connu les décrets antisémites attendus, il avait renouvelé sa protestation. Jusqu'à ce moment la question ne s'était pas encore posée de la déportation de l'entière population juive, vers une « destination inconnue ». Mais le 28 avril, après une accalmie trompeuse, la pression s'accroissait, spécialement sur les catholiques d'origine juive.

Hier encore, écrivait Rotta, j'ai réclamé sérieusement auprès du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères contre une mesure du gouvernement, soulignant encore une fois tout ce qu'il y avait d'inhumain et d'antichrétien dans la manière et dans l'étendue de la lutte menée contre les Juifs. J'ai dit que le Saint-Père ne pourrait qu'être profondément attristé de voir que la Hongrie aussi, qui s'était jusqu'alors glorifiée d'être une nation chrétienne, s'était engagée sur une voie qui conduisait à se mettre en contradiction avec la doctrine de l'Évangile.

Cependant, Rotta espérait que l'action combinée de la nonciature et du cardinal primat obtiendrait quelques avantages en faveur des Juifs baptisés et, pour les autres, le respect des droits élémentaires de l'humanité. Le cardinal Serédi eut effectivement une longue conversation avec le Premier ministre au sujet des lois antisémites, mais il en ressortit sans espérer aucun résultat. La pression allemande, au dire de Rotta, était très forte et les Allemands n'admettaient aucune distinction entre Juifs non baptisés et Juifs baptisés.

Le 14 mai commença la déportation, depuis longtemps préparée, vers Auschwitz. Le lendemain 15 mai, Rotta adressa une double protestation : une lettre au Premier ministre et une note au ministère des Affaires étrangères. Le fait de persécuter des hommes pour le seul motif de leur race, disait la lettre, était une violation du droit naturel. Prendre des mesures contre les Juifs, sans tenir compte du baptême que nombre d'entre eux avaient reçu, était en contradiction avec le caractère d'État chrétien revendiqué par la Hongrie. Le nonce précisait qu'il avait mis le pape au courant de ce qui se passait en Hongrie. « J'espère, concluait-il,

que dans sa qualité de pasteur suprême de l'Église, tuteur des droits de tous ses fils et défenseur de la vérité et de la justice, il [le Saint-Père] ne sera pas obligé de lever sa voix de protestation.

Dans sa note remise au ministère des Affaires étrangères, le nonce demandait en faveur des Juifs baptisés l'exemption des lois antisémites et il réclamait qu'en toutes les mesures que prendrait le gouvernement, fussent respectés les droits fondamentaux de l'humanité. La réponse du ministre fut sèche et négative. Datée du 27 mai, elle ironisait sur la sincérité des nouveaux convertis du judaïsme au catholicisme. Leur conversion, en tout cas, répondait-il, ne leur servait à rien, car le problème était un problème racial, qui n'était pas modifié par le baptême. Néanmoins, le gouvernement allait créer un département spécial pour les Juifs convertis : on consentirait certaines exceptions en leur faveur, comme de ne pas porter l'étoile jaune. Quant à la déportation, prétendait le ministre, le fait était que le gouvernement avait fourni de la main-d'œuvre au Reich. On lui avait déjà fourni des travailleurs chrétiens, et pour répondre à de nouvelles demandes, on envoyait maintenant un certain nombre de Juifs.

Rotta ne fut pas dupe de ces explications. Il savait que ses supérieurs approuvaient son action, et une dépêche du 29 mai signée Tardini l'engageait « à continuer à faire tout son possible pour soulager les souffrances de tant de malheureux », et l'invitait même à adresser quelque discrète exhortation aux évêques hongrois. Fort de cette approbation, Rotta adressa au ministre des Affaires étrangères une longue note, rédigée en français, datée du 5 juin et dont la vigueur trouve peu d'exemples dans les échanges diplomatiques.

La nonciature apostolique, écrit Rotta, avait été informée que le gouvernement hongrois avait décidé la déportation de tous les Juifs hongrois, sans distinction de religion. La déportation était déjà en cours, et dans des conditions telles que plusieurs étaient morts en chemin. Et des méthodes inhumaines étaient pratiquées dans les camps de concentration. À la version officielle, qui prétendait qu'il ne s'agissait pas de déportation, mais de travail obligatoire, le nonce Rotta opposait une cinglante ironie :

L'on dit qu'il ne s'agit pas de déportation, mais de travail obligatoire. On peut discuter sur les mots, mais la réalité est égale. Lorsqu'on emporte des vieux de plus de soixante-dix et même de quatre-vingts ans, des femmes âgées, des enfants, des malades, l'on se demande : pour quel travail peuvent-ils servir, ces êtres humains. On répond que l'on a donné aux Juifs la possibilité de porter leurs familles ; mais alors le départ de celles-ci devrait se faire librement. Et que dire des cas où ces vieux, malades, etc., sont les seuls à être déportés, ou lorsqu'il n'y a pas de parents qu'ils devraient suivre ? Et quand on pense qu'aux ouvriers hongrois qui se rendent en Allemagne pour raison de travail, il est défendu de porter leurs familles, on est vraiment étonné de voir que seulement aux Juifs est accordée cette grande faveur.

Rotta insistait avec une vigueur particulière sur son droit et son devoir d'intervenir en faveur de tous les Juifs qui étaient devenus catholiques par le baptême ; il rejetait les doutes émis contre la sincérité de telles conversions. Les concessions promises par la note gouvernementale du 27 mai, continuait Rotta, étaient insuffisantes ; les Juifs baptisés devaient être exemptés des lois antisémites, et tous les Juifs devaient être l'objet d'un traitement humain, respectueux de la justice et des droits fondamentaux de la personne humaine. Il concluait en exprimant l'espoir

que le peuple hongrois, qui s'est justement acquis le titre de défenseur de la foi et de la civilisation, ne voudrait pas souiller sa réputation en suivant des méthodes que la conscience du monde chrétien ne pourrait pas approuver, même si l'on disait de les pratiquer pour se défendre du bolchevisme, et qui enlèveraient presque toute sa valeur morale à la campagne qu'aujourd'hui encore il poursuit pour la défense de la civilisation chrétienne.

En communiquant à Rome sa protestation, Rotta ajoutait que vexations et déportations continuaient de façon inhumaine, bien que masquées sous le titre d'envoi au travail obligatoire : « La force et la violence ont prévalu sur le bon sens et sur les droits de la vérité et de la justice. »

Le 18 juin, Rotta télégraphiait à Maglione que 300 000 Juifs avaient déjà été déportés. Le bruit courait qu'un tiers d'entre eux avaient été mis au travail au-delà des frontières hongroises, mais pour les deux autres tiers, toutes les suppositions étaient permises. Des gens sérieux parlaient même de « camps d'extermination

». En tout cas, les conditions du transport étaient « vraiment épouvantables ». Le prince primat, le cardinal Serédi, avait protesté au nom de l'épiscopat, mais aucune déclaration publique n'avait paru, en dépit de l'insistance du nonce. Rotta disait qu'une intervention directe du Saint-Siège serait extrêmement utile, pour ne pas dire nécessaire, car on mettait en place les wagons pour la prochaine vague de déportations.

Six jours plus tard, le 24 juin, Rotta télégraphiait de nouveau : les déportations continuaient, et les protestations demeuraient inutiles. Un convoi devait partir dans quelques jours. Les fidèles étaient surpris de la passivité de leurs évêques. À cette heure, la hiérarchie hongroise se trouvait divisée : les uns voulaient une énergique protestation, alors que le cardinal primat n'était pas convaincu que le temps fût venu. Une lettre pastorale avait déjà été rédigée, mais non publiée à cause des objections du gouvernement et parce que Serédi pensait que la menace de la publication pouvait être aussi efficace, sinon plus, que la publication même. Le 25 juin, le secrétaire d'État donna l'ordre au nonce Rotta de pousser les évêques à l'action. Immédiatement, Rotta envoya au cardinal primat un message catégorique : les évêques hongrois devaient intervenir, et même ouvertement, pour la défense des principes chrétiens et pour la protection de leurs compatriotes, en particulier pour les chrétiens, injustement frappés par les décrets raciaux. Ils devaient le faire pour éviter que leur complaisance ne les fit apparaître sous un jour défavorable, et ne leur portât tort, à eux-mêmes et au catholicisme hongrois. Du coup, la lettre pastorale, déjà presque terminée, fut signée et datée du 29 juin. Cependant, Serédi considérait toujours que le message était plus efficace en demeurant à l'état de menace. Il promit au gouvernement que la lettre serait retenue si la déportation cessait et si l'on accordait aux Juifs baptisés les concessions désirées.

Pendant ce temps, le 24 juin, le chargé d'affaires de Roosevelt au Vatican, Tittmann, apportait au cardinal Maglione un message du War Refugee Board qui déclarait que « d'après des rapports selon toute apparence authentiques », les autorités hongroises avaient déclenché la persécution des 800 000 Juifs de Hongrie et projetaient leur extermination en masse, tant en Hongrie qu'après les avoir déportés en Pologne. Le Board exprimait l'espoir que le pape lancerait un appel aux autorités et au peuple hongrois, soit par radio, soit par l'intermédiaire du nonce et du clergé ou d'un envoyé spécial.

La requête du Refugee Board ne prit pas le pape au dépourvu. Dès le 12 juin, peut-être à la suite du télégramme de Rotta du 24 mai, la Secrétaire d'État avait rédigé le brouillon d'un appel au régent Horthy. Le 25 juin, Pie XII adressait en clair à l'amiral Horthy, régent de Hongrie, le télégramme suivant, rédigé en français :

De plusieurs côtés, on nous supplie de tout mettre en œuvre pour que, dans cette noble et chevaleresque nation, ne soient étendues et aggravées les souffrances déjà si lourdes, endurées par un grand nombre de malheureux à cause de leur nationalité ou de leur race. Notre cœur de Père ne pouvant demeurer insensible à ces instantes supplications en raison de Notre ministère de charité qui embrasse tous les hommes, Nous Nous adressons personnellement à Votre Altesse, faisant appel à ses nobles sentiments, dans la pleine confiance qu'elle voudra bien faire tout ce qui est en son pouvoir pour que soient épargnés à tant de malheureux d'autres deuils et d'autres douleurs.

Le régent Horthy qui, on le sait, n'était pas catholique, répondit le 1er juillet et remercia le pape en ces termes :

Je viens de recevoir le message par fil de Votre Sainteté avec la plus profonde compréhension et remerciements et prie Votre Sainteté d'être convaincue que je fais tout ce qui m'est possible, surtout de faire valoir les exigences chrétiennes des principes humanitaires. Qu'il me soit permis de prier encore Votre Sainteté de bien vouloir garder en sa grâce le peuple hongrois dans ses heures de lourde épreuve.

Le régent, ému en outre par une tentative de coup d'État dirigée contre lui par des antisémites fanatiques, ressaisit le pouvoir et intervint avec vigueur : les déportations furent arrêtées.

D'autres interventions, à côté de celle du pape, ont pu exercer leur influence. Cinq jours après celui de Pie XII, Horthy reçut un message du roi de Suède, suivi le 5 juillet par un autre de Max Huber, président du comité international de la Croix-Rouge. Le 9 août, le délégué Cicognani rapportait que le American Jewish Committee et le Committee to save the Jewish of Europe l'avaient prié de faire parvenir au Saint-Père et au cardinal Maglione l'expression des sentiments de profonde reconnaissance pour l'amélioration décisive obtenue.

nue en Hongrie. Les nouvelles confirmaient que la déportation avait cessé et ledit comité reconnaissait que tout cela se devait au Saint-Père.

Le cauchemar hongrois n'était pas pour autant achevé. Les déportations vers Auschwitz étaient suspendues, mais les enlèvements subreptices continuaient et les atrocités redoublaient sur le sol hongrois. Horthy demeurait régent, mais son pouvoir réel diminuait progressivement sous la pression allemande, qui tendait à faire reprendre les déportations. Lorsque le nonce en fut informé, il mobilisa les chefs de quatre autres missions diplomatiques en vue d'une protestation commune. Le 21 août, le nonce Rotta, le ministre de Suède, Carl Danjelsson, le chargé d'affaires espagnol, Miguel Sanz-Briz, le chargé d'affaires portugais, Carlos de LizTeixeira Branquinho et le chargé d'affaires suisse Antoine Kilchmann présentèrent leurs remontrances au régent. Ils avaient appris « avec un sentiment de douloureuse surprise » qu'ils allaient recommencer les déportations de Juifs. Or ils étaient renseignés, disaient-ils, et de sources absolument dignes de confiance, sur ce que signifiait la déportation dans la plupart des cas, même si elle était déguisée sous le nom de travail à l'étranger. Il était en outre inadmissible que des hommes fussent persécutés et mis à mort pour le seul motif de leur origine raciale. Horthy répondit qu'il était résolu à résister à la reprise des déportations, malgré la pression allemande.

Le 30 août, Horthy renvoya le gouvernement Sztojay et installa le général Geisa Lakatos, qui ne demeura au pouvoir que six semaines. Mais ce furent des semaines cruciales. Le 5 septembre, le nonce rapportait que les ministres avaient confiance en Horthy, qu'ils étaient plus modérés sur la question juive et qu'aucune déportation n'aurait lieu.

Seulement, les armées russes foulaient le sol hongrois. Le 15 octobre, l'amiral Horthy annonça en un message radio que la Hongrie accepterait un armistice avec l'Union soviétique. La réaction allemande fut immédiate : Horthy fut arrêté, le régime renversé et le parti des Croix fléchées fut installé au pouvoir, avec Ferenc Szalasi comme « guide de la nation, Nationsfahrer ». Pour les Juifs, ce nouveau changement remettait tout en question. Le 14 octobre, Alex Easterman, du World Jewish Congress, télégraphiait que, selon ses informations, 300 000 Juifs se trouvaient de nouveau en danger. Il demandait un appel public. Le 17 octobre, au cours d'une audience, le représentant du président Roosevelt remit au pape le télégramme qu'il avait reçu du World Jewish Congress. Ce document doublait un message directement envoyé au pape par la même organisation, qui croyait que les déportations allaient reprendre et demandait au pape de « lancer un appel public au nom de l'humanité pour détourner cette épouvantable tragédie ». Le 19 octobre, Cicognani télégraphiait que les dirigeants juifs insistaient pour un appel radio au peuple hongrois. Ils estimaient que la nonciature ne pouvait plus rien, tandis que la radio du Vatican, avec l'aide d'une organisation secrète de propagande, pouvait mieux faire connaître l'appel du pape. Le 28 octobre enfin, Myron Taylor soumettait au pape le texte d'un appel rédigé par le War Refugee Board, qui pressait le pape de s'adresser par radio au peuple et au clergé hongrois, pour les exhorter à aider ces infortunés en les cachant et en s'opposant à leur déportation et à leur extermination.

Pie XII choisit une autre voie. Rotta avait informé le pape qu'il y aurait le 29 octobre dans toutes les églises de Hongrie une quête pour les réfugiés. Un message fut immédiatement préparé et le 26 octobre, l'appel du pape fut adressé au prince primat, qui ne l'avait pas demandé. Le pape commençait en disant qu'il lui arrivait de Hongrie de pressants appels implorant son intervention pour la défense de personnes exposées à des persécutions et à des violences, à cause soit de leur confession religieuse, soit de leur race ou de leurs convictions politiques. Le pape joignait son appel à celui des évêques hongrois et concluait en formant des vœux « pour que, en conformité avec les principes d'humanité et de justice, les souffrances déjà très graves de ce formidable conflit ne deviennent pas plus dures encore ». Pie XII invitait évêques et fidèles à redoubler d'aide envers toutes les victimes de la guerre, sans tenir compte de leur race, autrement dit envers les Juifs, baptisés ou non.

C'était aussi une invitation pour le nonce à continuer son action auprès du gouvernement. Le 10 novembre, Rotta téléphona au ministre des Affaires étrangères et protesta de nouveau contre le traitement infligé aux Juifs :

D'un point de vue humanitaire, mais aussi pour la sauvegarde de la morale chrétienne, le Saint-Siège élève sa protestation contre l'attitude inhumaine adoptée vis-à-vis des Juifs, et même en prenant acte de la déclaration du ministre des Affaires étrangères, il prie le gouvernement d'intervenir avec la plus grande décision.

Le 17 novembre, cette fois en compagnie de l'ambassadeur de Suède, Danielsson, il retourna chez le Premier ministre Szalasi pour présenter un mémorandum des cinq puissances neutres. On y résumait l'état présent des choses, sans se faire beaucoup d'illusions sur un résultat pratique, étant donné la haine fanatique des Croix fléchées contre les Juifs. La nonciature, de son côté, avait fait son possible en intervenant auprès des ministères intéressés et en délivrant plus de treize mille lettres de protection : au moins provisoirement, ces lettres avaient évité la déportation à beaucoup de Juifs baptisés.

À cette époque, Auschwitz avec sa chambre à gaz avait été démantelé, mais le fanatisme des chasseurs de Juifs n'était pas éteint. Les Juifs de Budapest, au nombre de 40 000 selon les estimations, furent envoyés à pied vers l'Ouest, en direction de l'Autriche, où ils devaient travailler à préparer la défense du pays contre les armées soviétiques. Le 8 décembre 1944, le nonce transmettait au Vatican un mémorandum rédigé par un religieux envoyé de la nonciature jusqu'aux frontières de Hongrie pour soulager les déportés. L'auteur du mémorandum, qui parle en témoin oculaire, commente : « Seule la plume de Dostoïevski serait capable de décrire les horreurs qui accompagnent la déportation de Budapest à Hegyeshalom, station de la frontière. En route avec le camion, on passe groupe après groupe des déportés, qui se traînent affamés, gelés, boitants, au bout de leurs forces. »

Les armées soviétiques approchaient de Budapest, mais les mesures antijuives n'en continuaient pas moins. Le 8 décembre, les diplomates des puissances neutres demeurés sur place, Saint-Siège, Suède, Turquie, Suisse et Portugal, se retrouvèrent encore une fois tous les cinq chez le ministre des Affaires étrangères. Entre-temps, l'évêque de Veszprém, le futur cardinal Mindszenty, avait été arrêté par les Croix fléchées. Le nonce, qui avait été invité à quitter Budapest avec le gouvernement pour chercher une autre résidence à l'Ouest, répondit qu'il ne pouvait accompagner le gouvernement tant qu'on détenait prisonnier un évêque catholique, sans parler des prêtres incarcérés. Il se plaignit aussi du manque de nourriture convenable pour les Juifs vivant sous la protection du Vatican. Ce ne fut pas là la dernière démarche dont le nonce Rotta, comme doyen du corps diplomatique, se fit le porte-parole, sinon l'auteur. Des mois plus tard, après son expulsion de Budapest par les Soviétiques, il envoya la copie d'une troisième protestation écrite, qui avait été présentée le 23 décembre au gouvernement des Croix fléchées.

Le gouvernement avait décidé d'enfermer tous les Juifs dans le ghetto. Les enfants au moins, insistèrent les diplomates, devaient être épargnés. On ne sait quel effet fit cette dernière démarche sur le gouvernement car, le 23 décembre, l'armée Rouge encerclait la ville et la résistance dura jusqu'au 12 février. Cet ultime effort des diplomates témoignait pour le moins que s'était poursuivie jusqu'au bout l'action qu'ils avaient menée au cours des mois précédents pour essayer de retenir dans leur patrie les Juifs voués à la déportation.

Ainsi, jusqu'au bout, les représentants du Saint-Siège menaient leur combat pour arracher les Juifs au sort qui leur avait été réservé dans les desseins des chefs nazis. Même si Pie XII évitait les déclarations publiques que d'aucuns voulaient lui arracher, il pouvait à bon escient écrire le 30 avril 1943 à l'évêque de Berlin, parfois enclin lui aussi à réclamer des discours retentissants : « Pour les catholiques non-aryens et pour ceux de religion juive, le Saint-Siège a fait en fait d'aide charitable ce qu'il était en mesure de faire [...]. Les organisations centrales juives ont exprimé au Saint-Siège leur plus chaleureuse reconnaissance pour son oeuvre de secours. »

La correspondance échangée entre le Saint-Siège et ses représentants confirme amplement cette constatation.

Dès le mois de février 1943, le nonce à Bucarest, Mgr Cassulo, avait transmis les remerciements du président de la communauté israélite de Roumanie :

« Le président de la communauté israélite de Roumanie [...] est déjà venu deux fois pour me remercier de l'assistance et de la protection du Saint-Siège en faveur de ses coreligionnaires, me priant de transmettre au Saint-Père l'expression de la gratitude de toute sa communauté qui, en ces temps difficiles, avait trouvé dans la nonciature un appui efficace. » Et le même Cassulo communiquait quinze jours plus tard que, juste la veille, le Dr Safran, grand rabbin de Bucarest, était venu le voir pour le prier « de transmettre au Saint-Père l'hommage de dévouement et les vœux sincères et déférents de toute la communauté, qu'il sait être l'objet d'une telle sollicitude paternelle de la part de l'auguste pontife ».

Vers la même époque, le représentant du Saint-Siège en Croatie, l'abbé Marcone, écrivait dans un sens identique : « Le rabbin de Zagreb m'a prié d'exprimer ses remerciements les plus vifs au Saint-Siège pour l'aide efficace qu'il a apportée au transport d'un groupe d'enfants juifs. »

Le délégué apostolique en Turquie, Mgr Roncalli, écrivait le 22 mai de la même année 1943 : « Aujourd'hui même, le secrétaire de l'agence juive pour la Palestine, M. Ch. Barlas, est venu pour me remercier et pour remercier le Saint-Siège pour l'heureux résultat de ses interventions en faveur des Israélites de Slovaquie. » Et en juin, il communiquait deux lettres qui lui avaient été adressées, l'une le remerciant pour son intervention en faveur des réfugiés juifs, et l'autre contenant un remerciement exprès pour l'œuvre de secours de l'archevêque de Zagreb, Mgr Stépinac.

Le capucin Marie-Benoît, surnommé le Père des Juifs, se faisait, dans une lettre au pape du 15 juillet 1943, l'interprète des Juifs français et « de la reconnaissance qu'ils éprouvent envers l'Église catholique pour la charité qu'elle leur témoigne ».

Le grand rabbin de Jérusalem, Herzog, exprimait dans une lettre du 19 juillet au secrétaire d'Etat sa reconnaissance envers le pape dont les efforts en faveur des réfugiés « ont éveillé un sentiment de gratitude dans le cœur de millions d'homme ». Et le même Herzog, en une lettre du 22 novembre suivant adressée à Pie XII, lui disait « ses remerciements sincères ainsi que son appréciation profonde de son attitude si bienveillante envers Israël et de l'aide tant valable rendue par l'Église catholique au peuple juif en péril ». Et sous une forme substantiellement identique, des communautés juives d'Amérique du Sud, Chili, Uruguay, Bolivie, écrivirent aux représentants du Saint-Siège pour exprimer leur reconnaissance envers le pape.

Assez significatif encore, l'article paru le 27 septembre 1944 dans le journal *Mantuirea* sous la signature du rabbin Safran. Le titre à lui seul disait tout : *Le nonce apostolique a obtenu que l'on renonçât à la déportation des Juifs en Transnistrie. Dieu le récompense de ce qu'il a fait.*

Sans majorer l'importance de ces remerciements, souvent accompagnés de demandes de nouvelles interventions, il faut bien admettre que les dirigeants juifs reconnaissaient les efforts du pape en faveur de leurs communautés persécutées, et qu'en dépit des échecs répétés et des résultats limités, l'action du Saint-Siège n'était pas complètement vaine. Plus remarquable encore, d'une certaine façon, est le fait que malgré tant d'interventions répétées n'aboutissant qu'à des résultats bien tenus relativement aux efforts déployés, au milieu de l'incertitude et de l'obscurité dans laquelle il devait agir, le Vatican ait persévéré sans relâche et jusqu'au bout dans son oeuvre de sauvetage.

Le sort de la Ville éternelle

Tandis que le Saint-Siège se préoccupait de répondre aux appels qui lui arrivaient d'Europe et d'Amérique en faveur des Juifs victimes de la déportation, il se trouvait confronté sur place aux menaces qui pesaient sur Rome, capitale de l'Italie. La question s'était posée dès le 10 juin 1940, lorsque l'Italie s'était rangée aux côtés de l'Allemagne en guerre. Elle devint particulièrement actuelle lorsque, dans les premiers jours de novembre 1942, des bombardements massifs furent effectués sur les villes de Gênes, Turin et Milan par des escadres venant d'Angleterre.

Ayant reçu des archevêques des villes bombardées des rapports sur les dommages subis par les édifices du culte et les hôpitaux, et sur les pertes en vies humaines, le cardinal Maglione convoqua le ministre Osborne et le chargé d'affaires Tittmann, et répéta à l'intention de leurs gouvernements « le désir et la prière du Saint-Siège que soient épargnées les populations civiles ». Osborne avait répondu le lendemain que Gênes était un port très important pour l'approvisionnement de l'Afrique, et que le nombre des victimes civiles était bien inférieur à celui qu'avaient connu les villes anglaises. Et Osborne précisa la semaine suivante que les raids aériens visaient la destruction des objectifs militaires, comme il s'en trouvait aussi dans Rome. Il rappelait en outre la requête adressée par Mussolini à Hitler en 1940 de participer au bombardement de Londres. Bref, la question du bombardement de Rome, posée lors de l'entrée de l'Italie dans le conflit, revenait sur le tapis.

D'autant que des voix assez nombreuses s'élevaient dans la presse anglaise et à la Chambre des communes pour réclamer que Rome aussi fût bombardée. À la fin d'octobre 1942, Maglione avait expédié au délégué apostolique à Washington l'ordre de communiquer à Taylor qu'en cas de bombardement de Rome, le pape aurait protesté. Devant la situation qui s'aggravait, Maglione donna pour instruction à Cicognani d'agir personnellement sur le gouvernement, de recourir aux bons offices de l'ambassadeur Taylor, de faire intervenir l'archevêque de New York, Spellman, et même d'examiner l'opportunité d'une démarche collective de l'épiscopat au nom du clergé et des fidèles américains. Maglione rappelait les arguments déjà avancés : Rome était le diocèse du souverain pontife et la capitale de la catholicité ; le pape aurait le devoir de protester en cas de bombardement. Le même discours fut tenu au gouvernement britannique par l'intermédiaire de Mgr Godfrey, en requérant aussi l'intervention du cardinal Hinsley, archevêque de Westminster. Enfin, le 4 décembre, Maglione pria l'ambassadeur Guariglia, représentant de l'Italie près le Saint-Siège, d'avertir son gouvernement que s'il voulait éviter le bombardement de Rome, il était nécessaire de déplacer les objectifs militaires qui s'y trouvaient.

Le délégué apostolique à Washington se mit en contact avec Taylor, avec le Département d'Etat et avec l'épiscopat. Roosevelt, communiqua Cicognani, était personnellement hostile au bombardement de Rome, mais il ne lui était pas possible de fournir des assurances dont l'ennemi aurait tiré profit. Plus raide fut la réaction anglaise. Le 28 décembre, Osborne confirmait les déclarations antérieures du Premier ministre. Churchill avait dit l'année précédente que les Anglais n'hésiteraient pas à bombarder Rome du mieux qu'ils pourraient et aussi pesamment que possible, si le cours de la guerre le requérait. Une protestation du pape contre le bombardement de Rome serait considérée comme une prise de position en faveur de l'État italien et

du gouvernement fasciste. Lorsque, en janvier, à la Chambre des communes, Eden revint sur la question des bombardements, il ne fit que répéter les déclarations antérieures.

À la suite du bombardement d'Ostie dans la nuit du 16 mai 1943, Maglione adressa de nouvelles notes aux deux parties. Deux jours plus tard, la radio de Londres diffusait la déclaration du sous-secrétaire de l'Aviation, Balfour, selon laquelle le gouvernement n'hésiterait pas à faire bombarder Rome si la conduite de la guerre le réclamait. Le 3 juin, Ciano assurait le cardinal Maglione que les postes de commandement italiens avaient été transférés hors de Rome, mais il ajouta confidentiellement que Mussolini n'avait aucune intention de quitter la ville, parce qu'un hiérarque fasciste avait réclamé violemment pour Rome « l'honneur d'être bombardée comme les autres villes italiennes ».

Tandis que le Vatican multipliait les notes diplomatiques et les télégrammes pour détourner de Rome les bombardiers anglo-américains, une autre question s'était imposée à son attention, aussi bien par la proximité géographique que par les sollicitations dont elle était l'objet, celle de la situation intérieure de l'Italie. Pie XII écarta les avances de Badoglio et de Bastico, cherchant à engager le discours sur la nécessité de changer le gouvernement en Italie. Mais il considéra plus sérieusement des suggestions arrivées d'Amérique. Le délégué apostolique Cicognani avait communiqué le 18 février 1943 que Taylor lui avait plusieurs fois répété que, dans l'intérêt même de l'Italie, il eût été utile aux autorités américaines d'avoir des indications fiables sur la forme d'un nouveau gouvernement, sur le maintien de la couronne, sur qui pourrait être Premier ministre.

En exprimant un avis, le Saint-Siège semblerait intervenir dans les affaires intérieures de l'Italie, et les plus fondamentales, comme le changement du régime. Mais pouvait-il se dérober si l'occasion s'offrait à lui d'épargner au peuple italien d'autres mines et un sort plus funeste ? Néanmoins, Maglione ne se hâta pas de satisfaire aux demandes de Taylor.

Au début de mai, la bataille se terminait en Tunisie et on pouvait prévoir que tout le poids de l'aviation anglo-américaine allait se concentrer sur l'Italie pour préparer un débarquement dans la péninsule ; la détermination de Mussolini de continuer la lutte ne promettait que ruines et victimes sans nombre. Tardini se demanda si l'heure n'était pas venue d'une intervention du Saint-Siège. Il fallait mettre le chef du gouvernement en face de ses responsabilités vis-à-vis du peuple italien, en faveur duquel le pape se déclarerait disposé à faire tout son possible. Au nom du pape, le cardinal secrétaire d'État transmettrait verbalement un message à l'ambassadeur Ciano, qui le ferait parvenir directement à Mussolini. Pie XII agréa le projet et décida d'adresser en même temps un message personnel à Roosevelt.

Le 12 mai, à 12 h 30, le cardinal Maglione lut au comte Ciano le message du pape destiné à Mussolini. Pie XII y rappelait sa lettre au Duce d'avril 1940, et déclarait qu'il « prenait part avec une profonde amertume à tant de souffrances très dures que le conflit a causées et cause à nos chers fils d'Italie ». L'avenir menaçait de deuils et de ruines toujours plus terribles, et, en conséquence de ses liens spéciaux d'évêque de Rome et de primat d'Italie, le pape voulait une fois encore « déclarer à M. Mussolini qu'il était disposé comme toujours à faire son possible pour venir en aide au peuple qui souffre ». Ciano trouva d'abord la déclaration trop vague. Puis il la jugea très opportune, mais il prévint que Mussolini n'était pas psychologiquement en état de comprendre la nécessité, qui se trouvait sous-entendue, « de penser sans retard à tirer le pays de la situation désastreuse dans laquelle on l'a mis ». Ciano traça un cadre réaliste des conditions réelles : les villes italiennes se trouvaient sans défense, Mussolini songeait à trois ou quatre années encore de lutte, le roi ne bougeait pas, et les Alliés allaient attaquer l'Italie, pensant qu'en l'occupant ils provoqueraient l'effondrement du Reich : « il faudrait négocier, mais Mussolini ne veut pas et les Alliés ne traiteront jamais avec lui. » Ciano s'en alla en répétant : « C'est tragique ! »

Les prévisions de Ciano se réalisèrent. Le lendemain, il déclara officiellement au cardinal Maglione que Mussolini remerciait le pape de son souvenir, de sa sollicitude pour le peuple italien et pour ses souffrances, dont il souffrait lui aussi ; mais « dans l'état des choses il n'y a pas d'alternative et l'Italie continuera donc à se battre ». Ciano ajoutait que Mussolini, jaloux du prestige du pape, avait peu goûté la démarche du Vatican, et qu'il était décidé à combattre jusqu'au dernier Italien.

La lettre de Pie XII à Roosevelt, expédiée huit jours plus tard, était en revanche un appel à la clémence. Rappelant au président les déclarations faites en son nom par l'ambassadeur Taylor, que « l'Amérique ne nourrit aucune haine contre le peuple italien », le pape exprimait son espoir que l'Italie serait traitée avec considération et compréhension, que lui seraient épargnées autant que possible de nouvelles souffrances et de nouvelles ruines, et enfin, que ses trésors de religion et d'art seraient sauvés d'une irréparable destruction.

L'intervention directe auprès de Mussolini n'avait pas fait oublier les insistances de Taylor pour avoir l'avis du Saint-Siège sur les perspectives d'un changement politique. Le cardinal secrétaire d'État traça les grandes lignes d'une réponse et Tardini rédigea un premier projet en quatre points, qu'il présenta à Maglione le 18 mai. 10 Le Saint-Siège réaffirmait sa volonté de rester au-dessus et en dehors des compétitions purement politiques des États. 20 Le peuple italien semblait attaché à la monarchie et bien disposé à son égard. 30 C'était donc au roi, et non à des influences extérieures, que la Constitution reconnaissait le droit de nommer un chef du gouvernement. 40 Quant à la personne à désigner, le Vatican ne se sentait pas en mesure de formuler des suggestions. Le texte fit l'objet de discussions entre Pie XII, Maglione et Tardini. Le pape penchait pour suggérer quelques noms, puis il y renonça en cédant aux objections de Tardini.

La réponse destinée à Taylor fut envoyée le 21 mai vers Lisbonne par un courrier spécial qui portait une lettre de Pie XII au président Roosevelt. Le 29 mai, le délégué Cicognani télégraphiait un nouveau message de Taylor. Le Saint-Siège, considérant que l'heure présente était indubitablement pour l'Italie l'une des plus graves de son histoire, devait faire remarquer « à qui pouvait avoir le moyen d'agir » que, la victoire des Alliés étant désormais certaine, il était urgent pour les Italiens de se séparer de l'Allemagne et de former un nouveau gouvernement. Les États-Unis seraient disposés à traiter avec lui, à lui assurer appui et protection, et à cesser immédiatement les bombardements. Dans le cas contraire, les mines et les victimes ne feraient qu'augmenter, et il ne resterait plus pour l'Italie que le sort des vaincus.

Le télégramme de Washington arriva au Vatican le 30 mai à 19 heures. En le remettant à Mgr Tardini le lendemain à midi, le cardinal Maglione, qui avait reçu les premières instructions du pape, lui déclara qu'il fallait faire près du roi une démarche secrète, à titre d'information. Examinant la question, la plume à la main, Tardini se demandait à quelles représailles s'exposerait le Saint-Siège en effectuant pareille démarche. Par ailleurs, une tentative pour empêcher la « pulvérisation » des villes italiennes, comme avait dit Eden, était une chose tout à fait conforme au caractère du Saint-Siège. C'est de quoi convinrent Maglione et Montini le matin du 1er juin. Pie XII décida que l'on chargerait d'abord Cicognani de demander à Taylor s'il agissait à titre personnel, ou en accord avec Roosevelt. Le télégramme pour Cicognani parfit dans l'après-midi du jour même, et la réponse arriva au Vatican dans la soirée du 6 juin. Taylor avait parlé de sa propre initiative, mais il était d'accord avec Roosevelt pour venir au Vatican si on le jugeait utile, et servir d'intermédiaire entre le Saint-Siège et Washington « pour toute initiative que prendrait l'Italie pour sortir de la guerre ».

Le surlendemain, 8 juin, Pie XII décida de préparer une communication pour le roi d'Italie. Un texte fut rédigé par Tardini, revu par le pape. Pie XII en parla avec Maglione dans la matinée du 11 juin et remit sa décision au lendemain.

Pendant que l'on délibérait au Vatican sur la manière d'aborder Victor-Emmanuel, l'amiral commandant l'île de Pantelleria hissait le drapeau blanc. Quelques heures plus tard, Roosevelt, dans une conférence de presse aussitôt reprise par les stations radio, s'adressait au peuple italien, l'invitant à éliminer le régime fasciste et à mettre fin à la domination allemande dans la péninsule. En ce cas, les Alliés assureraient à l'Italie la liberté de se donner un gouvernement de son choix, en espérant qu'elle reprendrait sa place dans la famille des nations. Taylor vint expliquer à Cicognani le sens du discours de Roosevelt : c'était un ultimatum. S'il n'était pas accepté, les Alliés, décidés à abattre à tout prix le fascisme et le nazisme, bombarderaient tous les objectifs militaires et non militaires, sans excepter Rome. Le 12 juin au début de l'après-midi, en un télégramme noté urgent et réservé au cardinal secrétaire d'État, le délégué apostolique communiquait au Vatican les précisions que lui avait données Taylor sur le message de Roosevelt aux Italiens.

Le télégramme fut reçu au Vatican le lendemain 13 juin à 19 h 30. Les déclarations de Roosevelt fournissaient un point de départ à la démarche prévue auprès du roi. Pie XII décida que le nonce demanderait audience à Victor-Emmanuel et lui confirmerait officiellement les nouvelles communiquées par les agences de presse. Le 17 juin, le nonce de Pie XII fut reçu au Quirinal par le roi Victor-Emmanuel. Se référant au discours de Roosevelt, Borgongini Duca déclara : « Le message du président correspond aussi aux intentions des Alliés, que le Saint-Siège connaît de source officielle. » Le roi comprit : « Ainsi vous connaissez le message de deux côtés, par les agences et par voie diplomatique. » Mais il demeura impénétrable et méfiant : « Dire : nous vous traiterons bien peut signifier : au lieu de vous pendre, nous vous couperons la tête. » L'entretien se prolongea entre le nonce, qui cherchait à dire tout ce qu'il avait mission de transmettre au roi,

et ce dernier, qui éludait les questions brûlantes par des digressions sur les forces militaires et les plans de débarquement. Plutôt froid par nature, écrit le nonce, il parlait avec vivacité et ne laissait guère à son interlocuteur le temps de placer un mot. Enfin le nonce trouva le moment de glisser son message : « À un certain moment j'ai dit que l'Éminentissime cardinal Maglione a eu diverses occasions de faire savoir au président que le Saint-Siège qui n'entre pas dans le régime interne des États, pouvait déclarer qu'en Italie la monarchie est bien vue et aimée du peuple italien. Le roi m'a interrompu : "Merci, merci, j'ai beaucoup d'estime pour l'Ém. card. Maglione : tout le monde en dit du bien. Il est bon avec tout le monde." J'ai repris le fil du discours : "La monarchie est bien vue et aimée du peuple italien et que le gouvernement dépend de Votre Majesté." À ce point, le roi a souri et m'a dit textuellement : "Je ne suis pas comme le pape. »

Le soir même, le nonce remit son rapport au cardinal secrétaire d'État. Le Saint-Siège était allé aux limites de ses possibilités.

La semaine suivante, le 23 juin, arriva un télégramme de Cicognani redisant la position des Alliés relativement au bombardement de Rome. Les gouvernements anglais et américain ne désiraient pas bombarder Rome, mais ils le feraient si les nécessités de la guerre l'exigeaient. Les commandants militaires insistaient pour avoir carte blanche, car Rome était un nœud ferroviaire, centre vital des communications. Après la conquête de la Sicile, les coups seraient décisifs. À son tour, Eden, dans une réponse au délégué Godfrey, réaffirmait les droits de son gouvernement de bombarder la capitale d'un pays ennemi.

Eden écrivait ces lignes le 9 juillet. À l'aube du jour suivant, les Alliés débarquaient sur les côtes de la Sicile et, en peu de jours, ils passaient à l'offensive.

Dans une lettre à Pie XII, datée du 10 juillet et communiquée à la radio peut-être encore avant qu'elle n'arrivât entre les mains de Mgr Cicognani, Roosevelt proclamait très haut que les troupes alliées venaient « libérer l'Italie du fascisme et de ses malheureux symboles » et que lui-même, tout comme le pape, soupirait après le jour où la paix de Dieu lui irait à nouveau sur le monde, une paix juste et durable.

Pie XII se limita d'abord, cinq jours plus tard, à un accusé de réception. Mais pendant que l'on réfléchissait au Vatican sur les termes de la réponse à donner à Roosevelt, des événements décisifs se produisaient à Rome.

Eisenhower, qui avait décidé de suspendre toute action contre la capitale jusqu'au débarquement, passa à l'action. Le 19 juillet, cinq cents appareils attaquèrent la gare romaine de triage, de 11 h 10 à 15 heures, avec les installations ferroviaires. Les quartiers populaires limitrophes furent touchés, ainsi que la basilique Saint-Laurent-hors-les-murs et le cimetière voisin du Campo Verano. Le nombre des victimes fut évalué à environ 1 500 morts et un peu plus de blessés. Pie XII, accompagné de Mgr Montini, arriva à 16h30 dans le quartier de San Lorenzo, qu'il parcourut lentement jusqu'à la basilique à demi minée par les bombes, et il demeura sur place jusqu'à 20 heures. Accompagné d'une foule émue, il s'agenouilla sur les mines pour prier. La presse des gens qui le serraient fut telle que l'automobile du pape fut endommagée, et il dut regagner le Vatican dans une voiture de service.

Le lendemain, le cardinal Maglione expédia un télégramme circulaire aux nonces à Madrid, à Lisbonne, Dublin, Buenos-Aires, Santiago du Chili, Bogota, Rio de Janeiro, Lima, Caracas, et aux délégués apostoliques à Ottawa et à Washington :

Hier, pendant environ trois heures, les avions alliés ont lourdement bombardé Rome. Bien que l'on eût affirmé que l'on voulait frapper uniquement des objectifs militaires, on a démoli des maisons d'habitation, ravagé le cimetière, détruit la basilique Saint-Laurent-hors-les-murs, l'une des églises les plus antiques et les plus vénérables de Rome. Le Saint-Père en est resté profondément amer, car il espérait pouvoir compter sur davantage de compréhension et de considération pour ses instances répétées. L'événement confirmait la quasi-impossibilité d'éviter de détruire des édifices sacrés en bombardant la cité qui est le centre de la catholicité.

La circulaire ajoutait que le pape s'était rendu sur les lieux pour se rendre compte des dommages et pour consoler ses fils dans leur malheur.

Puis le Vatican se retourna vers le gouvernement italien. Dans une note adressée à l'ambassade d'Italie le 23 juillet, il invitait les Italiens à vérifier s'ils avaient réellement maintenu leurs engagements d'écarter de Rome tous les objectifs militaires, de telle manière qu'elle pût être déclarée ville ouverte. Si le

gouvernement entraînait dans ces vues, « le Saint-Siège se ferait un devoir d'en donner immédiatement communication aux gouvernements alliés ».

Mais le débarquement en Sicile avait porté un coup sérieux au prestige de Mussolini et les Alliés, au lieu d'être arrêtés « à la limite de la marée », comme avait promis le Duce, s'étaient rapidement avancés dans l'île. Dans la nuit du 24 au 25 juillet, le roi demandait sa démission à Mussolini et donnait au maréchal Badoglio mission de former un nouveau gouvernement.

Il paraît clair que le Vatican n'avait pas été mis au courant de ce qui se tramait, et c'est au matin du 25 que Mgr Montini fut informé des événements de la nuit par un membre du Grand Conseil. En revanche, les proclamations du roi et de Badoglio, affirmant la volonté de continuer la lutte aux côtés du Reich, laissaient inchangés les problèmes que le Saint-Siège avait pris à cœur, la guerre et les menaces de bombardements, surtout de bombardements de Rome.

À cet égard, le Vatican résolut d'agir sans perdre de temps. Le 26 juillet, une note de la Secrétairerie d'État à l'ambassade d'Italie déclarait que le Saint-Siège « estimait nécessaire que le nouveau gouvernement se hâte de déclarer et de rendre effectivement Rome ville ouverte ». Le lendemain, Tardini écrivait à titre personnel à Babuscio Rizzo en insistant pour que ce geste « fût l'un des tout premiers du nouveau gouvernement ».

La note du Vatican arrivait à point. On connaissait maintenant les déclarations faites par Roosevelt au cours de sa conférence de presse du 23 juillet. Après avoir déploré que les fascistes n'aient pas voulu déclarer et rendre Rome ville ouverte, il répétait l'espoir qu'ils s'y résoudraient enfin, d'autant qu'après l'occupation de la Sicile, la cité devenait un centre militaire très important. Quelques jours plus tard, le 27 juillet, dans un discours à la Chambre des communes, Churchill avait pris un ton particulièrement menaçant~ Si l'Italie avait l'intention de poursuivre la guerre sous le joug allemand, elle ne changerait pas l'issue de la lutte, mais « elle serait brûlée, détruite et anéantie d'un bout à l'autre ».

Le 31 juillet, le gouvernement de Badoglio fit communiquer au Vatican la décision de principe de déclarer Rome ville ouverte. On le pria de faire connaître cette résolution à la partie adverse, pour savoir aussi à quelles conditions cette déclaration serait reconnue. Le lendemain, le cardinal Maglione envoya des instructions dans ce sens au délégué à Washington, et le 2 août à celui de Londres, en les chargeant de se mettre en rapport avec les gouvernements et de le tenir au courant.

Le 4 août, Maglione réunit dans son appartement les cardinaux présents à Rome pour les informer de la situation. Quatorze cardinaux étaient présents, avec le secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il rappela d'abord les démarches entreprises par le Saint-Siège pour la sauvegarde de Rome, tant auprès des Alliés que du gouvernement italien. Ce dernier, invité à éloigner les objectifs militaires les plus importants, avait promis, mais n'avait pas tenu sa promesse. Relativement à la situation politique italienne, le Saint-Siège s'était maintenu en dehors des discussions, mais cela ne l'empêchait pas d'être exposé aux conséquences des récents événements. Hitler en a été irrité au dernier point. Il a refusé d'écouter les explications de l'attaché militaire à Berlin et il a rejeté l'idée d'une entrevue avec le roi et avec Badoglio. Il a tout juste permis une rencontre des deux ministres des Affaires étrangères, Guariglia et Ribbentrop, et des généraux Ambrosio et Keitel. Pendant ce temps des divisions cuirassées se dirigeaient sur Rome. Le gouvernement italien craignait un coup de force sur la Ville et même l'invasion du Vatican. Cette dernière éventualité n'était pas à exclure, quand on pense aux menaces proférées ces dernières années par les Allemands. Parmi les rumeurs qui couraient, on disait que le Saint-Père serait emmené à Munich. Les troupes italiennes, plus nombreuses que les allemandes, étaient dépourvues d'armes lourdes et de chars, et hors d'état de leur résister. À Rome même, il se trouvait 60 000 soldats allemands très bien armés. Dans ces conditions, le gouvernement italien était contraint de continuer la guerre. Le Saint-Siège essayait d'observer la plus grande prudence, mais la situation était douloureuse et menaçante.

Pendant ce temps, aux délégués Godfrey et Cicognani, qui avaient demandé quelles seraient les conditions des Alliés pour reconnaître Rome ville ouverte, les gouvernements de Londres et de Washington répondaient que la question était à l'étude. Et tandis que les télégrammes s'entrecroisaient entre le Vatican et ces deux capitales, Rome était bombardé une seconde fois le 13 août. Les quartiers qui entouraient la gare furent atteints. L'alerte à peine terminée, Pie XII se rendit sur les lieux sinistrés, suscitant la même émotion que le 19 juillet. Le lendemain le gouvernement communiquait officiellement la déclaration de Rome ville ouverte. Le cardinal Maglione en avisa aussitôt le délégué à Washington. Mais la réponse de Cicognani expédiée le 16 août au soir fut peu encourageante. Les déclarations italiennes ne servaient à rien et même

elles inspiraient de la défiance, spécialement après les proclamations que la guerre continuait aux côtés de l'Allemagne. « C'est pourquoi les Alliés paraissent décidés à pilonner l'Italie, épuiser la population, contraindre par la destruction et le massacre à la reddition complète si ce gouvernement tarde à trouver une issue. »

Le 19 août arrivait de Washington un nouveau télégramme de Cicognani. Les autorités américaines s'étonnaient de voir l'actuel gouvernement italien continuer la politique du précédent et se demandaient pourquoi il ne se séparait pas immédiatement de l'Allemagne. Le délégué voulait pouvoir répondre précisément à la question de savoir si c'était de son plein gré que ce gouvernement demeurait aux côtés de l'Allemagne ou s'il y était contraint. La Secrétaire d'État hésita :

Tardini était persuadé de la nécessité d'une réponse ; Maglione était moins convaincu. Pie XII décida de répondre. Un télégramme du 21 août, rédigé dans le style et le latin de la curie, donnait les indications réclamées :

Au doute proposé par Votre Excellence, touchant ce qu'ils voudraient ici connaître, on doit répondre *negative* (= non) *ad primam partem* (= l'apparente collaboration italienne est-elle spontanée), *affirmative* (= oui) *ad secundam* (= est-elle contrainte ?).

Pendant ce temps, la conférence de Québec s'était achevée sans apporter de décisions sur la question de Rome et, malgré les mesures prises pour la démilitarisation de la ville et portées par la Secrétaire d'État à la connaissance des délégués apostoliques et des diplomates alliés, les communications venant de Washington étaient toujours plus menaçantes.

Le gouvernement Badoglio n'avait pas tardé à prendre contact avec les Alliés, mais les négociations d'armistice traînèrent. Le 3 septembre, un envoyé de Badoglio, le général Castellani, rencontra Eisenhower en Sicile et signa un armistice qui devait être publié au moment où les Américains débarqueraient à Salerne. Et le 8 septembre à 18 h 30, Eisenhower annonçait à la radio d'Alger « que le gouvernement italien s'est rendu sans conditions à ces forces armées. Les hostilités entre les forces des Nations Unies et celles de l'Italie cessent à l'instant ». Une heure plus tard, à 19 h 45, le maréchal Badoglio lançait la même annonce sur la radio italienne. C'est à cette date, mais à une heure qui n'est pas précisée, qu'une note de l'ambassade d'Italie fit connaître les faits à la Secrétaire d'État. Le lendemain matin, la famille royale et une partie du gouvernement, dont Badoglio, quittaient Rome et se rendaient à Pescara pour s'embarquer à destination de Brindisi.

Depuis la chute de Mussolini, Hitler s'attendait à ces événements et déjà des unités de la Wehrmacht étaient en mouvement en Italie. Au matin du 10 septembre, les troupes du maréchal Von Kesselring étaient aux abords de Rome. Le cardinal secrétaire d'État convoqua l'ambassadeur d'Allemagne et le pria de recommander à Kesselring d'avoir égard à la cité du Vatican. Weizsäcker répondit qu'il n'avait aucun contact avec le maréchal, mais il promit de faire son possible pour le joindre. À 11 h 30, un envoyé de l'état-major italien vint dire à Montini que l'accord conclu avec le commandement allemand, de ne pas faire entrer les troupes allemandes dans Rome, n'était pas observé et qu'une division de parachutistes était en marche sur la via Aurelia, en direction du Vatican. Il ajoutait que les troupes italiennes se comportaient bien, mais elles avaient subi de fortes pertes et on doutait qu'elles pussent tenir.

Finalement, à 16 h 15, Weizsäcker téléphona qu'il n'avait pu joindre Kesselring, car les routes étaient bloquées par les combats, et que des unités de la Wehrmacht pénétraient dans Rome : il s'en trouvait au Colisée et à Sainte-Marie-Majeure. Dans la soirée du 10 septembre, les forces armées du Reich contrôlaient la Ville éternelle.

Le Vatican se trouvait maintenant placé dans un face-à-face direct avec les forces du Reich, son armée, la Wehrmacht, sa police d'État, la Gestapo, et en relations plus suivies qu'auparavant avec son ambassadeur, l'ancien secrétaire d'État à la Wilhelmstrasse, Ernst von Weizsäcker. Depuis son arrivée à Rome, Weizsäcker s'était fixé pour politique d'éviter une rupture entre son gouvernement et le Saint-Siège. Il l'avait définie comme une politique de non-interférence mutuelle (*Nichteinmischung*). Dans ce but, il faisait entrevoir au Vatican que les représailles de Hitler contre les prises de position du pape, d'ailleurs parfaitement inefficaces, pourraient être d'une violence incalculable. Du côté de Berlin, en revanche, il s'efforçait de présenter

l'attitude du Saint-Siège comme étant sinon favorable à l'Allemagne, au moins compréhensive et radicalement neutre.

Déjà, le 9 septembre, à la veille de l'entrée des troupes allemandes dans la Ville, l'ambassadeur était venu à la Secrétairerie d'État pour demander des explications sur les bruits répandus par le journal *Il popolo di Roma* qui attribuait au Saint-Siège un rôle important dans la conclusion de l'armistice. Le substitut Montini le rassura : un démenti allait paraître le soir même dans l'*Osservatore Romano*. Et effectivement, le journal du Vatican daté du 10 septembre, mais paru dès le 9 au soir, publiait en première page :

Il popolo di Roma publie ce matin un long article sur « l'activité politique au Vatican durant les derniers jours de guerre ». Nous sommes autorisés à déclarer que ces nouvelles sont absolument fantaisistes.

Le 20 septembre, ce fut le cardinal Maglione qui fit appel à l'ambassadeur du Reich : il lui demandait une intervention urgente pour empêcher les Allemands d'exiger 6 000 otages italiens pour 6 soldats allemands qui auraient été assassinés dans un hôpital de Rome. Weizsäcker répondit qu'il avait « pour norme constante de tenir le Saint-Siège à l'écart de telles questions », qu'il pouvait être dangereux d'attirer à Berlin l'attention sur le Vatican, au moment où les Alliés approchaient de Rome. Il s'occuperait des otages, mais par l'intermédiaire de ses amis : ainsi obtiendrait-il plus qu'en parlant au nom du pape.

Maglione, songeant aux 6 000 jeunes gens en péril, finit par faire confiance à Weizsäcker, pour le laisser agir comme il croirait le plus opportun. Au reste, la rumeur des 6 Allemands assassinés dans un hôpital se révéla fausse, et les otages ne furent pas réclamés.

Puis la radio de Londres avait pris occasion de sentinelles postées place Saint-Pierre, aux confins de la Cité du Vatican, pour affirmer que le pape était otage de la puissance occupante.

Lorsque, par surcroît, Roosevelt eut affirmé, dans une conférence de presse du 1er octobre, que la campagne des Alliés en Italie était une croisade pour libérer Rome, le Vatican et le pape de la domination nazie, Ribbentrop ordonna à Weizsäcker de demander l'audience du pape. Le 9 octobre, l'ambassadeur présenta à Pie XII une déclaration de son gouvernement, qui démentait la propagande ennemie et affirmait que l'Allemagne avait pleinement respecté la souveraineté et l'intégrité de l'État du Vatican, et il demanda une déclaration identique de la part du Saint-Siège. Le pape donna son accord de principe, en se réservant le temps et la forme de la publication. Les termes en furent discutés entre l'ambassadeur et le cardinal secrétaire d'État et on finit par s'accorder sur un texte qui parut dans l'*Osservatore Romano* du 30 octobre. La note commençait par démentir les fausses nouvelles de la propagande alliée, et faisait état de la démarche effectuée par l'ambassadeur d'Allemagne. Puis on constatait que la Cité du Vatican avait été effectivement respectée et l'on voulait voir dans la démarche de l'ambassade un engagement pour l'avenir.

Dans l'intervalle, il s'était passé à Rome des événements plus graves que la mise en place de sentinelles aux abords de la place Saint-Pierre. L'occupation allemande avait naturellement mis en émoi la communauté israélite de Rome, mais les Juifs hésitaient à fuir au loin. Au contraire, c'était le moment où les réfugiés de France se re versaient sur la Ville, où ils se croyaient plus en sécurité. Pie XII s'était aussitôt préoccupé des Juifs italiens, désormais menacés de tomber aux mains de la police nazie. Une note du 17 septembre intitulée *Mesures redoutées contre les Juifs d'Italie* contenait les directives du pape : « Étudier la question de savoir s'il ne convient pas de faire une recommandation en termes généraux à l'ambassadeur d'Allemagne près le Saint-Siège en faveur de la population civile de toute race, spécialement pour les plus faibles, femmes, vieillards, enfants, gens du peuple. »

Le 20 septembre, les chefs de la communauté israélite de Rome furent convoqués au quartier général des SS par le lieutenant-colonel Herbert Kappler, qui les somma de livrer dans les vingt-quatre heures cinquante kilos d'or, sous peine de la déportation immédiate pour tous les hommes de la population juive de la Ville. C'était un genre d'exaction auquel les Juifs étaient habitués ; mais en dépit d'efforts désespérés, ils ne purent recueillir que trente-cinq kilos d'or. Le grand rabbin de Rome, Zolli, fit directement appel à Pie XII, qui donna l'ordre de faire le nécessaire pour rassembler les quinze kilos manquants. Les documents sur cet épisode sont rares. Un mémorandum du *commendatore* Nogara, délégué à l'administration spéciale du Saint-Siège, rapporte à la date du 29 septembre que le rabbin Zolli était venu lui dire que les quinze kilos avaient été fournis par des « communautés catholiques ». Il n'était donc plus besoin d'une contribution du Vatican.

Cependant, durant les premiers jours d'octobre, les Juifs de Rome se mirent à regarder vers les couvents comme vers des lieux de refuge. Le 1er octobre, Mgr Montini référerait au pape qu'un ménage juif, assez âgé et mal portant, désirait se retirer chez les sœurs oblates de la via Garibaldi, sur le Janicule. Les religieuses étaient disposées à recevoir la femme, mais non le mari. Le pape donna ses instructions pour leur venir en aide. Deux semaines plus tard, lorsque les Juifs de Rome, s'étant finalement rendu compte du danger imminent, abandonnèrent leurs domiciles et cherchèrent refuge auprès de leurs amis et sympathisants, et surtout dans les communautés religieuses, les barrières de la clôture canonique furent levées pour autoriser les hommes à pénétrer dans les couvents de religieuses, et réciproquement.

Dans la nuit du 15 au 16 octobre, un groupe de SS, amenés à Rome dans ce but quelques jours plus tôt, commencèrent la recherche des Juifs, maison par maison, en s'aidant de listes préparées à l'avance. Les victimes de la razzia, au nombre d'un millier, furent rassemblées au Collegio Militare, sur le Lungotevere, d'où, au bout de trois jours, privés de tout et brutalisés, ils furent enfermés dans des wagons scellés et expédiés en Allemagne, où ils disparurent. La première information sur la razzia semble avoir été portée au pape par une jeune princesse italienne, Enza Pignatelli-Aragona. Elle se précipita au Vatican tôt le matin et elle fut introduite à l'audience du pape par le maestro di Camera.

A peine la nouvelle connue au Vatican, le cardinal Maglione convoqua l'ambassadeur d'Allemagne, et lui parla du mieux qu'il put au nom de l'humanité et de la charité chrétienne. La première réaction de ce haut fonctionnaire du Reich, intérieurement hostile à la politique de son gouvernement, fut une confession personnelle : « Je m'attends toujours à ce que vous me demandiez : pourquoi donc restez-vous à votre place ? » Non, répondit Maglione : « Je vous dis simplement : Excellence, vous qui avez un cœur tendre et bon, essayez de sauver tant d'innocents. Il est douloureux pour le Saint-Père, douloureux au-delà de ce qu'on peut dire, qu'à Rome même, sous les yeux du Père commun, on fasse souffrir tant de personnes, uniquement parce qu'elles appartiennent à une certaine race. » Alors l'ambassadeur posa la question pratique : « Que ferait le Saint-Siège si les choses devaient continuer ? » Maglione répondit : « Le Saint-Siège ne voudrait pas être placé devant la nécessité de dire son mot de désapprobation. » Weizsäcker observa que jusqu'alors le Saint-Siège avait su guider sa barque en évitant les écueils ; fallait-il maintenant tout risquer, au moment d'arriver au port ? Car les directives venaient de très haut. Et il conclut : « Que Votre Éminence me laisse libre de ne pas faire état de cette conversation officielle. » Le cardinal Maglione accepta. Il souligna que le Saint-Siège avait toujours pris soin de ne pas donner au peuple allemand l'impression d'avoir fait ou de vouloir faire la plus petite chose contre l'Allemagne durant une guerre terrible. Mais il ne fallait pas mettre le Saint-Siège dans la nécessité de protester ; s'il s'y trouvait obligé, il s'abandonnerait pour les conséquences à la divine Providence. Et le cardinal conclut : « Votre Excellence m'a dit qu'elle chercherait à faire quelque chose pour les pauvres Juifs. Je l'en remercie. Je m'en remets pour le reste à son jugement. Si vous croyez plus opportun de ne pas faire mention de notre conversation, soit. »

Malgré la confiance que l'on avait au Vatican dans l'intervention de l'ambassadeur, Pie XII voulut la doubler par des recours officiels. Le jour même de la razzia, un prélat d'origine autrichienne et connu pour son attachement au Grand Reich, Mgr Aloys Hudal, recteur de l'église nationale allemande de Rome, recevait la visite du neveu de Pie XII, Carlo Pacelli. À la suite de cet entretien, Hudal écrivit au général Stahel, gouverneur militaire de Rome, et le pressa de suspendre l'action contre les Juifs. Si les arrestations devaient continuer, avertissait Hudal, le pape pourrait en venir à une protestation publique, en un moment où l'Allemagne avait tout intérêt à le ménager. Le général Stahel aurait immédiatement transmis le message de Hudal aux instances compétentes et à Himmler lui-même, qui aurait donné l'ordre de suspendre les arrestations, « en considération du caractère particulier de Rome ».

Cependant, le ministre d'Angleterre, Osborne, attribue plutôt la suspension de la rafle à l'intervention de son collègue Weizsäcker : « Aussitôt qu'il fut informé des arrestations des Juifs de Rome, le cardinal secrétaire d'État convoqua l'ambassadeur d'Allemagne et formula une sorte de protestation. L'ambassadeur intervint immédiatement avec le résultat qu'un bon nombre fut relâché. » Osborne précisait au Foreign Office que son information était strictement confidentielle, car n'importe quelle indiscretion aboutirait probablement à de nouvelles persécutions. En tout cas, la razzia se termina aussi brusquement qu'elle avait commencé. Le plan primitif était de se saisir de tous les Juifs romains, estimés au nombre de 8 000, mais l'action éclair du 16 octobre ne fut jamais recommencée.

Le départ des prisonniers loin de Rome n'arrêta pas les efforts déployés en leur faveur par leurs parents et par le Vatican. Le P. Tacchi Venturi fut à nouveau mis à contribution. Le 26 octobre, le jésuite rapportait

que les Juifs de Rome souhaitaient savoir au moins où étaient allés leurs parents. Le lendemain, le rabbin David Panzneri, qui faisait fonction de grand rabbin, demandait si l'on ne pourrait pas envoyer des vêtements chauds aux déportés, en vue de l'hiver qui approchait. Mais le 1er novembre, le sénateur Riccardo Motta dit à Mgr Montini qu'au moment de l'arrestation des Juifs, il s'était rendu chez le général Stahel. Ce dernier lui déclara que quant à lui il n'était pas responsable des actions de la police, et il lui avait fait dire un peu plus tard qu'il n'y avait aucun espoir : « Ces Juifs ne reviendront jamais chez eux. » Néanmoins, Maglione adressa une note officielle à l'ambassade d'Allemagne, réclamant des informations et demandant si une assistance matérielle pouvait être envoyée aux déportés juifs de Rome. Le 15 novembre, Weizsäcker faisait savoir qu'il pourrait faire bien peu, sinon rien, ne fût-ce que pour obtenir des informations.

Au cours des mois de l'occupation allemande de Rome, les établissements ecclésiastiques donnèrent refuge à nombre de personnes recherchées par les Allemands, réfugiés politiques, carabiniers qui avaient refusé de servir la république fasciste, Juifs et d'autres qui ne se sentaient pas en sûreté. Quelques-uns logèrent au Vatican, une centaine de personnes, dont la présence fut officiellement ignorée. D'autres se trouvaient dans les édifices extra-territoriaux adjacents aux basiliques de Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Paul-hors-les-murs. D'autres furent placées en des abris moins privilégiés, auxquels l'ambassade d'Allemagne avait accordé des lettres de protection. Plusieurs de ces refuges furent néanmoins violés. Dans la nuit du 21 au 22 décembre, l'Institut oriental, le Russicum et le Collège lombard, trois édifices contigus, furent forcés. Il y eut des Juifs arrêtés et l'un d'eux mourut d'une attaque cardiaque. Dans la nuit du 3 au 4 février, la police fasciste républicaine fit irruption dans le monastère de Saint-Paul-hors-les-murs, et ne fut pas surprise d'y trouver des officiers supérieurs, des réfugiés politiques et des Juifs ; quelques-uns d'entre eux étaient revêtus de la coule monacale. Cette violation des propriétés pontificales couvertes par l'immunité diplomatique fut de la part du Saint-Siège l'objet de vigoureuses protestations. Divers autres incidents aux dépens de l'extra-territorialité des immeubles romains du Saint-Siège se produisirent encore, alors que, situé à une centaine de mètres du quartier général de Kappler, via Tasso, la basilique Saint-Jean-de-Latran et les bâtiments adjacents ne furent jamais inquiétés : ils abritèrent durant des mois tout le Comité national de libération. Enfin, dans l'ensemble, les couvents et instituts religieux semblaient jouir d'une mystérieuse immunité, en dépit des individus qui dénonçaient à prix d'or les Juifs qui s'y trouvaient cachés. La rafle du 16 octobre avait été dirigée contre les Juifs italiens. Les Juifs non italiens, nouveaux venus à Rome, ne furent pas alors inquiétés. Pourtant, avec le temps, leur situation devenait périlleuse. Ils étaient aidés par un capucin français, le P. Marie-Benoît, arrivé à Rome dans les derniers jours du régime fasciste. À partir de sa base d'opération, dans le Collège international des capucins de la via Sardegna, il dirigeait un programme d'assistance clandestine, pour fournir aux réfugiés des papiers d'identité. Le 19 novembre, un fonctionnaire informa la Secrétairerie d'État que le capucin avait été dénoncé comme fabriquant des cartes d'alimentation sous le nom et le cachet du commissariat pour l'émigration et la colonisation. La plupart des bénéficiaires de ces faux documents étaient des Juifs, qui seraient livrés aux Allemands, avec le P. Marie-Benoît, si la dénonciation suivait son cours. En conclusion de sa conversation au Vatican, le fonctionnaire accepta d'étouffer l'affaire, « tant que durait la situation actuelle relative aux Juifs ». Il suspendrait également toute action contre le capucin, qui avait falsifié la signature et le cachet du commissariat.

Ces préoccupations pour les personnes particulières ne faisaient pas perdre de vue le souci du salut de la Ville. La progression des Alliés dans le sud de la péninsule rapprochait chaque jour de Rome le front des combats. Dès le 2 octobre 1943, Tardini notait que « la bataille pour Rome allait commencer ». En conséquence, il se mit à préparer une note verbale à l'intention des deux partis. Retouchée par Maglione, la note rappelait que le Saint-Siège était déjà intervenu pour éviter la destruction de Rome, tant à cause de sa valeur artistique et historique que parce qu'elle était le siège du souverain pontife et le centre du monde catholique. Maintenant que la guerre semblait se rapprocher et que le gouvernement italien avait déclaré la cité ville ouverte, « le Saint-Siège se croit en devoir de renouveler aux parties en lutte les plus vives instances afin que soient faits tous les efforts pour éviter que Rome ne devienne un champ de bataille, ce qui pourrait causer des dommages incalculables à la civilisation humaine et chrétienne et soulèverait aujourd'hui et pour le futur la réprobation de tous les honnêtes gens ». Le 7 octobre, le document fut remis par le cardinal Maglione, à midi à l'ambassadeur Weizsäcker, à 16 h 30 au ministre Osborne et un quart d'heure plus tard à Tittmann. Le soir même, Weizsäcker l'expédiait à Berlin en traduction allemande.

Or voilà qu'au soir du 5 novembre, un avion inconnu largua quatre bombes sur le territoire de la Cité du Vatican. Aucun édifice ne fut atteint, mais les bombes tombèrent aux environs de la station radio, du palais du gouverneur et d'un immeuble où logeaient quelques-uns des diplomates, hôtes du Saint-Siège. Aux réclamations d'enquête pour établir les auteurs de l'attentat, les Allemands comme les Alliés répondirent en rejetant la responsabilité sur la partie adverse, sans qu'il fût possible de parvenir à une certitude. Désormais, la bataille diplomatique, engagée pour détourner de Rome les bombardiers anglo-américains, allait reprendre pour éviter que la Ville ne devînt un champ de bataille. Néanmoins, les derniers mois de l'année 1943 et les premiers de 1944 passèrent sans apporter de changement notable à la situation locale.

Un autre souci de Pie XII, tout au long de l'occupation allemande de Rome, fut celui de l'approvisionnement de la population, grossie par l'afflux des réfugiés des provinces. Le ravitaillement de Rome rencontrait beaucoup de difficultés, que le transport par mer à partir des ports du Nord, comme celui de Gênes, aurait pu simplifier. Les discussions du Vatican avec les Alliés se prolongèrent inutilement jusqu'au 3 juin, lorsque finalement ces derniers déclarèrent que l'approvisionnement de Rome était pour les Allemands un poids supplémentaire qu'il ne convenait pas d'alléger.

L'échec du projet de transport maritime fut une désillusion pour Pie XII, mais il insista pour obtenir des Allemands un effort sérieux pour ravitailler la Ville. Le 26 février, le comte Galeazzi fut reçu par le général Westphal, chef d'état-major du feld-maréchal Kesselring. Entre autres questions, Galeazzi insista sur celle du ravitaillement. Le général Westphal se plaignit que malheureusement la coopération volontaire des Romains fit défaut et il demanda que le Saint-Père usât de son influence pour la susciter.

Cependant, les soucis de Pie XII pour la sauvegarde de Rome avaient redoublé lorsque, le 23 janvier 1944, un corps d'armée américain eut débarqué à Nettuno, à quelque soixante kilomètres au sud de Rome. Trois semaines plus tard, le 15 février, le mont Cassin fut pris pour objectif par les bombardiers alliés. Grâce aux caves creusées dans le roc, les pertes en vie humaines furent limitées mais, au soir du 16 février, l'abbaye du mont Cassin, berceau des moines d'Occident, n'était plus qu'un monceau de ruines.

Dans le même temps, certaines zones des environs immédiats de Rome étaient soumises à des bombardements quasi continuels. Si bien qu'avant même de connaître la destruction de l'abbaye, au moins dans ses détails, Pie XII faisait préparer un télégramme à l'adresse du délégué apostolique à Washington. Le message composé par Tardini, revu par Maglione et recorrecté par le pape lui-même, évoquait le bombardement et le mitraillage de plusieurs zones proches de Rome, et adressait au président des États-Unis un appel pressant pour que les bombardements cessassent. Le télégramme fut expédié le 17 février. Comme la question du sort de Rome était discutée à la Chambre des lords et dans la presse des Alliés, le Saint-Siège décida de mettre en branle l'opinion publique. Sous la date du 29 février, une circulaire fut adressée aux nonces et délégués apostoliques au Canada, en Argentine, au Chili, au Brésil, en Colombie, au Portugal et en Irlande pour les inviter à persuader les catholiques de ces pays du « caractère sacré de la Cité éternelle, centre du catholicisme et siège du souverain pontife et sur le devoir qui revient aux belligérants de sauvegarder son intégrité ».

À la même date arriva la réponse de Roosevelt. Le président confirmait « l'ardent désir des Alliés de sauver les édifices religieux et les monuments de notre commune civilisation ». Les chefs militaires avaient l'ordre de ne pas les endommager ; seulement, si l'ennemi s'y retranchait, il faudrait bien l'en déloger. Que le pape persuade donc les Allemands de décamper de Rome, et il aura du même coup assuré l'immunité de la ville.

Maglione fit remettre une note datée du 11 mars à l'ambassade d'Allemagne. Le déroulement des opérations militaires laissait prévoir que Rome se trouverait un jour prochain au centre des combats : épargner Rome, ville « unique et incomparable dans l'évolution politique et culturelle du genre humain et depuis près de vingt siècles centre et mère de la civilisation chrétienne », constituerait pour l'Allemagne un mérite exceptionnel. La Secrétairerie d'État nourrissait l'espoir que le commandement allemand donnerait les ordres nécessaires pour que Rome et la zone de Rome ne devînt en aucun cas théâtre d'opérations militaires.

Le 12 mars, Pie XII reçut place Saint-Pierre une foule nombreuse, pour apporter quelques mots de consolation aux milliers de personnes qui avaient fui vers ce qu'elles pensaient être la protection de Rome, ville ouverte. Les Anglais et les Américains avaient rejeté sa requête de suspendre à cette date les incursions aériennes, mais, quand le jour arriva, le ciel était couvert au point que les formations de bombardiers ne purent prendre l'air. A la multitude rassemblée devant lui, le pape répéta que Rome était une ville sainte, dont les valeurs culturelles et la signification religieuse exigeaient le respect de tous, et il exprima l'espoir

que personne n'oserait jamais transformer Rome en un champ de bataille et se rendre responsable d'une action « aussi peu glorieuse au point de vue militaire qu'abominable aux yeux de Dieu et d'une humanité consciente des valeurs spirituelles et morales les plus hautes et intangibles ».

Le 14 et le 19 mars, des bombes tombèrent encore sur la ville de Rome, suscitant de nouvelles protestations de Pie XII. Dans le télégramme expédié à Washington, Maglione soulignait que si les Américains entendaient avec raison ménager la vie de leurs soldats, ils devaient comprendre « la réprobation et la préoccupation du pape devant l'inutile massacre de vies humaines ».

Mais tandis que le pape multipliait les efforts pour conserver indemnes Rome et les Romains, un petit groupe de la résistance italienne, dit le GAI>, Groupe d'action patriotique, dirigé par les communistes romains, souhaitait provoquer dans Rome un soulèvement populaire. Le 23 mars à 3 heures de l'après-midi, une bombe éclata via Rasella, une rue étroite du centre de la ville, au passage d'une colonne allemande, et provoqua 32 morts parmi les hommes de troupe. Du haut commandement de la Wehrmacht et au nom de Hitler arriva l'ordre d'exécuter 10 Italiens pour chaque mort allemand, et cela dans les vingt-quatre heures. Au début de l'après-midi du 24 mars, 335 Italiens détenus en différentes prisons, condamnés et suspects politiques, Juifs et autres, qui n'avaient rien à voir avec l'attentat, furent conduits hors de la ville, aux Fosses ardéatines, et mis à mort par une escouade de SS commandés par le lieutenant-colonel Herbert Kappler, chef de la police 55 de Rome. C'est seulement le lendemain que la presse sous contrôle allemand annonça le massacre des otages dans la proportion de dix pour un. Les documents conservés ne disent rien d'une intervention du Saint-Siège, qui fut apparemment devancé par la rapidité de l'exécution. Une seule pièce d'archives a été retrouvée sur ce sujet, portant la date du 24 mars, 10h 15. C'est la note d'un minutante, auquel un fonctionnaire de la mairie de Rome avait communiqué quelques détails sur l'explosion de via Rasella et sur les victimes. L'informateur avait conclu : « Jusqu'à maintenant on ignore les mesures qui seront prises en retour ; on prévoit que pour chaque Allemand tué, dix Italiens seront passés par les armes. » il ne semblait pas envisager une riposte ai immédiate.

De par le monde, en France, aux États-Unis, en Australie, en Espagne l'opinion publique commençait à s'émouvoir en faveur de la Ville éternelle. Evêques et fidèles invitaient leurs gouvernements à intervenir énergiquement auprès des belligérants, pour les amener à considérer Rome « comme une ville ouverte, qui ne doit pas être transformée en champ de bataille », ainsi que le disaient les évêques espagnols au général Franco.

Ces manifestations ont-elles encouragé le secrétaire d'État à tenter une nouvelle démarche diplomatique ? En tout cas, le 7 avril, il fit enfin communiquer à la légation de Grande-Bretagne, et deux jours plus tard au représentant des Etats-Unis, les informations que lui avait fournies Weizsäcker sur les décisions prises par les Allemands pour éloigner de Rome tout objectif militaire, cantonnements de troupes, services de ravitaillement des forces armées, passages de renforts destinés au front. Une attaque aérienne sur Rome n'atteindrait donc des objectifs civils.

Au même moment, l'Espagne et l'Irlande intervenaient à leur tour à Berlin et à Washington. Le gouvernement de Berlin avait redit dans une note verbale du 18 avril que les autorités de la Wehrmacht avaient procédé à une démilitarisation complète de la ville, en sorte qu'il ne restait aucun prétexte à une attaque meurtrière et destructrice sur Rome. La réponse de Washington avait été plus sèche ; néanmoins, les Américains voulaient bien prendre en considération la constitution d'une commission neutre.

Pendant que télégrammes et notes diplomatiques se croisaient, les troupes alliées progressaient en direction du nord. Malgré ses réflexions ironiques sur leur marche vers Rome, marche « plus éternelle que la Ville éternelle », Tardini comprenait que le moment décisif approchait. Le 27 mai à 11 h 15, il eut une longue conversation avec l'ambassadeur du Reich. Pariant au nom du cardinal secrétaire d'État, mais en donnant à la conversation les accents qui lui étaient propres, Tardini rappela qu'en ce moment le front des combats se rapprochait de Rome. Le Saint-Siège avait déployé tous ses efforts afin que la Ville ne fût pas transformée en un champ de bataille ; Churchill, dans un discours aux Communes, avait exprimé son espoir que les horreurs de la guerre seraient épargnées à Rome, et le Saint-Siège avait déclaré aux Alliés :

faites en sorte de réaliser cette espérance. Maintenant, il disait aux Allemands : vous avez fait tant de déclarations de respecter Rome et de vous intéresser à son intégrité, voilà le moment de vous comporter en conséquence. En outre, au cours de la retraite des troupes allemandes, on pouvait craindre des provocations, des représailles et encore des destructions. Le Saint-Siège avait chargé les curés de recommander le calme à leurs ouailles : il importe en contrepartie que les troupes en retraite évitent tout acte de violence. L'am-

bassadeur, dit encore Tardini à son interlocuteur, se doit d'apporter son concours à l'action du Saint-Siège «- de sorte que le Saint-Siège lui-même puisse plus facilement, ou moins difficilement », remplir le programme qu'il s'est fixé, travailler pour la pacification et la modération.

Au soir du 31 mai, la 36e division américaine entrait dans Velletri, à soixante kilomètres au sud de Rome. Sans peut-être connaître exactement ces détails, le cardinal Maglione préparait ce même jour, 31 mai, un nouveau télégramme pour le délégué apostolique à Washington : « Le Saint-Siège veut être sûr que les autorités militaires, par d'opportunes manoeuvres, éviteront la terrible responsabilité et le crime inexcusable de transformer Rome en un champ de bataille : néanmoins, on croit devoir renouveler à cet effet les recommandations et les instances les plus vives. » Pie XII raya sur la minute du télégramme les mots « et le crime inexcusable ». Le 2 juin, deux régiments américains reprenaient leur avance au nord de Velletri, en direction de Monte Cavo et de Rocca di Papa, tandis qu'un troisième avançait jusqu'aux collines à l'est du lac Nemi. Pendant ce temps, le pape Pacelli célébrait la fête de son saint patron, saint Eugène. Répondant aux vœux du Sacré Collège, il ne pouvait manquer d'évoquer la ville de Rome dont le destin allait se jouer dans les heures à venir. Dans son discours qui, au-delà des prélats romains, s'adressait à l'opinion mondiale, Pie XII réintroduisit la dure condamnation qu'il avait éliminée du télégramme de son secrétaire d'État :

Nous nourrissons l'espoir que la tendance la plus équitable et la plus modérée l'emportera sur les considérations contraires d'utilité apparente et sur les soi-disant exigences militaires, et que la ville sera en tout cas et à tout prix préservée de devenir un théâtre de guerre. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à répéter encore une fois et avec une égale impartialité et avec la fermeté voulue : quiconque oserait porter la main contre Rome serait coupable de matricide devant le monde civilisé et au jugement éternel de Dieu.

Les espoirs de Pie XII ne furent pas déçus : sans avoir réussi à obtenir un accord bilatéral précis, il avait inspiré aux deux parties, comme l'écrit Weizsacker, une sorte de respect révérentiel pour Rome. Au soir du 2 juin, le 2e et le 6e corps d'armée américains avaient contraint les Allemands à se replier sur une ligne ultime de résistance, et ces derniers n'avaient plus le choix qu'entre défendre Rome ou l'évacuer au plus tôt. La première solution aurait permis à Kesselring de gagner un peu de temps, mais en laissant derrière lui une ville en mines. Or il avait reçu de Hitler l'ordre de chercher, à travers le Vatican, à concerter avec les Alliés les mesures susceptibles de tenir Rome en dehors de la zone des combats. Le général en chef retira ses troupes au nord de Rome, sur une nouvelle ligne de défense, tandis que le commandement américain se préoccupait de se saisir des ponts du Tibre.

Ainsi Rome assista, à partir de la soirée du 2 juin, et jusqu'au 4, au passage ininterrompu des troupes, des chars, des camions, des chevaux de l'armée en retraite. Les Allemands avaient réquisitionné tous les moyens de transport, autos, fiacres et jusqu'à des chars à bœufs, qui défilèrent sous les yeux de la population silencieuse : « Le spectacle est désolant, commente Tardini, parce que l'on voit des militaires avilis, démoralisés, épuisés... mais il est aussi consolant, parce que l'on voit humiliés les superbes, anéantis les violents. »

Le 4 juin au matin, les troupes américaines étaient dans les faubourgs de Rome, où leur avance se solda par la perte de quelques chars, et à 19 h 15, des éléments de la 88e division américaine arrivaient place de Venise. Le 5 juin au matin, les troupes alliées occupaient la Ville éternelle.

À 7 heures, Pie XII parut à la fenêtre de son appartement pour bénir la foule déjà rassemblée place Saint-Pierre et il répéta son geste à 10 heures. Le soir, à 18 heures, Pie XII reparut, cette fois à la loggia centrale de la basilique. Le dimanche 4 juin était en cette année 1944 la fête de la très sainte Trinité : le souverain pontife s'y référa dans son discours d'action de grâces :

D'un cœur profondément reconnaissant, Nous élevons en esprit de louange et d'adoration Notre esprit et Notre cœur vers le Dieu un et trine, au Père, au Fils et au Saint-Esprit : le jour de leur fête solennelle, la miséricorde divine inspirant aux deux parties belligérantes des conseils de paix et non d'affliction, la Ville éternelle a été préservée d'incommensurables périls.

Rome était sortie à peu près intacte de la Seconde Guerre mondiale. L'ambassadeur Weizsäcker y voyait le couronnement des efforts du Saint-Siège, et les Romains saluaient en Pie XII le défenseur de la cité.

Les affaires de France

La France, avec ses deux zones, l'une placée sous le régime de l'occupation militaire, l'autre soumise au gouvernement de Vichy, mais néanmoins étroitement surveillée par celui de Berlin, avait pu continuer à bénéficier de la présence d'un nonce apostolique. Le même Mgr Valerio Valeri, accrédité en 1936 auprès du gouvernement socialiste, avait suivi le gouvernement Reynaud qui se retirait devant l'invasion allemande, et c'est de Bordeaux qu'il annonça, le 17 juin, la demande d'armistice adressée à l'Allemagne et à l'Italie, puis, dans des télégrammes des 22, 24 et 26, les incertitudes qui accompagnaient la discussion et enfin la conclusion des armistices avec l'Allemagne et avec l'Italie. Le 24, il parlait déjà d'un départ du gouvernement, présidé maintenant par le maréchal Pétain, pour Vichy. C'est bientôt de cette ville, où il aura rejoint le nouveau pouvoir, qu'il continuera à exercer ses fonctions de nonce apostolique en France.

Un de ses premiers soucis avait été de solliciter du Vatican quelques moyens financiers pour soulager des misères, dont la perte d'une lettre, connue par la seule réponse de Maglione, ne permet pas de préciser la nature. Mais bientôt, la France occupée et non occupée connut de graves difficultés de ravitaillement. Du fait du blocus et de l'interruption des rapports avec les colonies, la situation alimentaire de l'Europe occidentale était des plus préoccupantes. Le Saint-Siège n'attendit pas des requêtes officielles d'intervention, et c'est une note de l'ambassadeur de France, Wladimir d'Ormesson, qui révèle que le Vatican avait pris l'initiative d'une première démarche. Le cardinal secrétaire d'État avait signalé à l'ambassadeur de France « qu'il s'était préoccupé de la situation économique redoutable dans laquelle se trouvait la population française du fait du manque ou de l'insuffisance du ravitaillement par les colonies et par l'importation habituelle, et qu'il avait spontanément attiré l'attention de Son Excellence M. l'Ambassadeur d'Italie sur cette question, qui risquait de devenir tragique l'hiver prochain ». Le comte d'Ormesson n'avait pas manqué de porter à la connaissance de son gouvernement l'intervention du cardinal Maglione, et, dans une note du 30 août, il transmettait d'abord à Son Éminence l'expression de la profonde gratitude du chef de l'État, maréchal Pétain, et du ministre des Affaires étrangères. Mais puisque le Saint-Siège voulait bien se préoccuper de cette question du ravitaillement de la population française, on se permettait de faire observer que des recommandations de cette sorte étaient bien nécessaires auprès de l'Italie comme auprès de l'Allemagne. « Toutefois, dans les conjonctures actuelles, ce serait plutôt du côté de l'Angleterre que se trouverait la clé du problème. Le blocus britannique constitue, en effet, le principal obstacle à une reprise partielle du ravitaillement nécessaire. » Le gouvernement français serait donc reconnaissant au Saint-Siège d'attirer l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur l'urgence de cette question, « dont dépendent la santé et l'existence même de millions de familles ».

Le Vatican s'empressa de saisir cette suggestion. Mais dès les premières ouvertures faites par le cardinal secrétaire d'État au ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne, sir Osborne, il se heurta à une objection qui, au cours des mois suivants, devait être souvent reprise à l'égard d'autres pays, à savoir que l'Angleterre craignait que l'Allemagne n'accaparât pour elle-même les vivres introduits en France. Le Vatican reçut fin novembre la réponse officielle. Le gouvernement de Sa Majesté appréciait hautement les motifs qui avaient inspiré l'appel du cardinal, mais il se considérait lié à la politique hautement déclarée par le Premier

ministre, autrement dit le maintien du blocus. « Et puisque cette politique est destinée à accélérer la défaite de l'ennemi, le gouvernement de Sa Majesté croit qu'elle sert les meilleurs intérêts de tous les peuples qui désirent la liberté et une paix prochaine. »

La question du ravitaillement revint à l'ordre du jour dans un rapport du nonce en France, qui référerait cette fois une proposition du chef de l'État, visant à soulager non seulement la France, mais les peuples d'Europe en général, du manque de vivres et de médicaments. Le 7 mars 1942, Mgr Valerio Valeri avait été convoqué par le maréchal Pétain qui lui montra deux documents, que le nonce unissait à sa lettre. Il s'agissait d'une minute de lettre du maréchal au pape, et d'une note explicative. Dans sa lettre à Pie XII, le maréchal Pétain proposait la création d'une flotte vaticane, en vue de laquelle il offrait de mettre des bâtiments à la disposition du pape. L'objectif était « que cette flotte neutre ramène des continents américains, sous un pavillon universellement vénéré, les vivres et les médicaments dont l'Europe a tant besoin. Nous aurions une joie profonde, ajoutait le maréchal, à mettre à la disposition de Votre Sainteté les navires dont elle pourrait avoir besoin pour réaliser cette oeuvre de charité internationale ».

Dans une note jointe à la minute, Pétain expliquait qu'il en était venu à cette idée en considérant que seul le Saint-Siège, État neutre et vénéré, pourrait entreprendre ces transports sans qu'aucun des belligérants osât refuser absolument. Le maréchal avait donc communiqué sa minute au nonce en lui demandant s'il était opportun d'adresser la lettre officielle à Pie XII. Le nonce avait immédiatement répondu que le geste lui semblait fort beau et inspiré par les plus nobles sentiments, mais qu'il lui semblait également irréalisable. Cependant, Valerio Valeri avait voulu en référer à ses supérieurs avant de donner une réponse définitive.

La lettre du nonce Valeri, datée du 10 mars, était le 24 du même mois entre les mains de Mgr Tardini. En traçant à l'usage d'un *minutante* les grandes lignes d'une réponse, le chef de la première section, qui retenait difficilement sa plume devant une boutade, jetait sur le papier :

« Dans le cas [d'une réponse positive] on pourrait :

1° Annoncer un concours pour le poste d'amiral.

2° Préparer un article pour l'OR [Osservatore Romano] : “ De la barque de saint Pierre à la flotte vaticane “ »

Pourtant, Tardini se reprit quelques jours plus tard, et se mit à réfléchir plus posément en écrivant dans une note le 2 avril : du point de vue idéal, le geste du maréchal serait un aveu de la grande, très haute estime dont est entouré aujourd'hui plus que jamais le Saint-Siège et le souverain pontife Pie XII. En accueillant cette initiative, le Saint-Siège aurait l'occasion de réaffirmer les principes supérieurs de la charité évangélique, et de montrer qu'il est disposé à adhérer aux initiatives de bienfaisance. Et si, pour donner un commencement de réalisation à l'idée du maréchal, on commençait à recueillir des médicaments pour les enfants, l'intervention du pape apparaîtrait encore plus émouvante.

Si bien que la réponse officielle, envoyée au nonce en France sous la signature du cardinal Maglione, n'était pas aussi négative que les premières réactions suscitées par la proposition du maréchal. Et pour donner au nonce un moyen d'expliquer à Pétain les obstacles que son projet aurait à surmonter, la lettre du secrétaire d'État faisait un exposé détaillé des efforts déployés par le Saint-Siège pour venir au secours de la Grèce, affamée par un blocus implacable. C'est encore toute une page de l'activité charitable que le Saint-Siège a déployée sur un autre terrain qui se trouve ainsi évoquée à l'occasion des affaires de France.

Le nonce assurerait d'abord le chef de l'État que le Saint-Père, qui s'était toujours préoccupé depuis le début de la guerre d'en adoucir les souffrances, avait hautement apprécié le projet, comme conforme à la généreuse tradition de la France catholique. Le nonce exprimerait donc au maréchal la joie du pape en considérant le projet, et l'estime qu'il manifestait pour la mission pacificatrice remplie par le Saint-Siège dans le monde en guerre. Mais il fallait avoir à l'esprit les grandes difficultés de réalisation qu'il présentait. Et rien ne démontrait mieux ces difficultés que ce qui s'était passé quand le Vatican avait voulu soulager la Grèce aux abois.

Dans une note du 20 septembre 1941, adressée au ministre britannique près le Saint-Siège, la Secrétairerie d'État avait demandé au gouvernement anglais de laisser passer des vivres pour la Grèce, et en particulier de donner la voie libre à trois cent cinquante mille tonnes de grain, déjà achetées par le gouvernement grec. Et dans le même temps, le Vatican intervenait près des pouvoirs occupants afin d'en obtenir la garantie que ces vivres seraient distribués exclusivement à la population grecque. Mais bien que le cardinal Maglione eût assuré tant sir Osborne que le sieur Tittmann que les garanties avaient été données, le gouvernement anglais répondait par un refus. Selon la loi internationale, la responsabilité du ravitaillement incombait aux

puissances occupantes, et le blocus ne pouvait être levé pour personne, pas même pour la Grèce. Le secrétaire d'État répéta en privé à Osborne et à Tittmann sa peine profonde de l'attitude britannique, qui avait pour le peuple grec les plus tristes conséquences. Et dans une note verbale du 21 octobre, la Secrétairerie d'État insistait près du gouvernement anglais pour que, laissant de côté les questions de droit, « il se rendît au fait que si les secours n'arrivaient pas, ces populations seraient mortes de faim : et l'on faisait appel aux sentiments humanitaires et chrétiens du gouvernement ». Dans le même temps, le délégué apostolique à Londres était chargé de dire au Foreign Office que Mgr Roncalli, délégué apostolique à Athènes, avait été prié par les représentants civils et religieux du peuple grec d'aller à Rome pour implorer l'intervention du Saint-Père. Mais, le 11 novembre, le gouvernement anglais répondait qu'il appréciait les soucis du Saint-Siège en faveur des Grecs, mais il répétait « que n'importe quelle brèche ouverte dans le blocus ne servirait qu'à procurer des moyens aux ennemis de l'Angleterre pour prolonger la guerre ».

En dépit de tout, la Secrétairerie d'État envoya une troisième note au gouvernement anglais, en expliquant que le Saint-Siège n'était animé que de motifs de charité chrétienne, sans distinction de race, de nationalité ni de confession religieuse, et elle rappelait les démarches entreprises par plusieurs nations afin d'obtenir des vivres pour la Grèce. Le cardinal Maglione joignait à sa lettre pour le nonce en France un exemplaire de cette dernière note pour mieux informer le maréchal, à titre confidentiel, de l'action du Saint-Siège dans ces oeuvres charitables.

Vers la fin de janvier 1942, la radio anglaise puis la presse annoncèrent, sans faire allusion aux démarches du Vatican, que le gouvernement aurait pris en considération l'opportunité de permettre l'envoi d'une certaine quantité de vivres pour la Grèce. Finalement, le 2 février, le ministre Osborne transmet au cardinal Maglione un télégramme de Londres communiquant la décision des gouvernements de Londres et de Washington d'autoriser, par une mesure tout à fait exceptionnelle, le passage de huit mille tonnes de grains à destination de la Grèce.

« Ceci posé, concluait la lettre de Maglione à Valerio Valeri, il est facile de conclure à quelles difficultés se trouverait exposé le Saint-Siège s'il voulait entreprendre une initiative du genre de celle qui est suggérée par la magnanimité du maréchal. » Peut-être y aurait-il moins de difficultés si l'on se limitait à l'envoi de vivres et de médicaments destinés aux enfants. Le nonce pourrait donc se servir de ces renseignements pour expliquer au maréchal Pétain la situation réelle, sans vouloir pourtant le dissuader d'envoyer la lettre au Saint-Père, si tout bien considéré il le jugeait bon, car le nonce sait bien que lorsqu'il s'agit d'entreprendre des oeuvres de charité le Saint-Siège ne recule pas devant les difficultés et même les insuccès. Et il arrive que ses efforts aboutissent, comme ces jours-ci où il a obtenu un échange de prisonniers de guerre, grands invalides, entre l'Angleterre et l'Italie.

Le nonce rendit compte à la fin du mois de la façon dont il avait rempli sa mission. Dans une audience que lui avait accordée le maréchal Pétain, il lui avait exprimé la satisfaction qu'avait éprouvée le pape devant son projet, et en même temps lui en avait expliqué les difficultés. Le maréchal avait parfaitement compris et il avait finalement décidé de ne pas expédier la lettre, en considérant les derniers événements politiques qui s'opposeraient maintenant aux démarches du Saint-Siège.

Cependant, dans les étroites limites laissées à son initiative par le gouvernement de Berlin, le pouvoir de Vichy n'avait guère d'occasion de mener avec le Saint-Siège de négociations d'importance, et le nonce avait en général tout le loisir de se consacrer aux affaires internes de l'Église de France. À l'occasion seulement, il rapporte ses rencontres avec le chef de l'État et les ministres. Un mot recueilli de la bouche du maréchal Pétain, à l'issue d'un déjeuner offert au corps diplomatique en septembre 1941 est significatif de la situation. Les difficultés de son gouvernement étaient grandes, disait le maréchal dans un petit groupe où le nonce se trouvait en compagnie de l'ambassadeur du Brésil et de l'ambassadeur d'Espagne. Les Anglais l'accusaient de naviguer vers l'Allemagne, et les Allemands de naviguer vers l'Angleterre. En réalité, disait Pétain, « je ne navigue pas, je fais la planche ». Quelques jours plus tard, le 26 septembre, le nonce est reçu en audience, et les événements militaires sont évoqués dans la conversation. Les nouvelles des succès de la Wehrmacht en Russie impressionnent le vieux soldat : il craint que, revenus en triomphateurs, les Allemands ne proposent une paix séparée, prélude au renversement des alliances : « J'espère, dit-il au nonce, que les conditions seront telles que je ne puisse accepter. » Et en même temps, il penche pour une paix de compromis ; autrement, pense-t-il, l'Angleterre sera écrasée.

De Paris, il arrive au nonce des nouvelles montrant combien, en cette heure troublée, les esprits sont divisés sur la façon de concevoir la mission nationale. Le moins surprenant n'est pas de voir le vieux

cardinal Baudrillart céder aux mirages de la croisade antibolchevique, et encourager de la plume et de la parole ceux qui s'enrôlent aux côtés des Allemands pour aller combattre la Russie bolchevique. Une telle attitude préoccupe le cardinal archevêque de Paris, qui voudrait voir le pape lui-même intervenir auprès de son éminentissime collègue. Rome garde le silence. Finalement, le cardinal Baudrillart affirme que le pape approuve ce qu'il dit. Le nonce prend alors sur soi d'écrire à l'archevêque de Paris : « Le nonce estime opportun que l'on s'abstienne de donner des interviews, soit en considération des circonstances actuelles, soit en raison des différentes interprétations qu'on pourrait en fournir. Archiepiscopus utatur jure sua. » C'est-à-dire, si l'archevêque estime inopportunes les déclarations de son collègue, il lui appartient d'intervenir en sa qualité de chef du diocèse. La lettre du nonce fut pleinement approuvée à Rome. En mai, le cardinal Baudrillart rendait le dernier soupir : on remarqua que les autorités d'occupation se tinrent à l'écart de la cérémonie des funérailles d'un prince de l'Église. D'aucuns attribuèrent cette absence à un ordre personnel du Führer, qui aurait voulu manifester sa rancune envers le Saint-Siège, coupable à ses yeux de fomenter contre lui l'opposition des catholiques.

Cependant, le nonce en France avait déjà eu à parler avec le chef de l'État français de questions encore plus délicates que la constitution d'une flotte sous pavillon pontifical. La France, avec sa zone nord occupée par l'année allemande et la zone sud en liberté surveillée, ne pouvait échapper au mouvement déclenché contre les Juifs par le pouvoir nazi.

À Vichy, une législation antisémite fut promulguée le 2 juin 1941, remplaçant une loi antérieure d'octobre 1940. Deux mois plus tard, l'ambassadeur au Vatican, Léon Bérard, fut chargé de s'enquérir des difficultés que la loi pouvait soulever de la part du Saint-Siège. Au cours d'une réception donnée à Vichy au milieu de septembre, le maréchal Pétain s'approcha du nonce et lui dit qu'il avait reçu une lettre de l'ambassadeur Bérard, relative à la récente législation raciale. Selon Bérard, le Vatican « tout en trouvant quelques dispositions dures et un peu inhumaines, n'avait pas, dans l'ensemble, d'observations à faire ».

Peut-être à dessein, le maréchal avait accosté le nonce en présence des ambassadeurs d'Espagne et du Brésil. Valerio Valeri ne voulut laisser place à aucun malentendu : « Je réagis assez vivement, écrit Valeri le 30 septembre, surtout à cause des personnes présentes, déclarant que le Saint-Siège avait déjà manifesté ses idées sur le racisme, qui est à la base de toutes les dispositions prises vis-à-vis des Juifs, et que par conséquent M. Bérard ne pouvait s'être exprimé de façon aussi simpliste. » Le maréchal plaisanta que peut-être le nonce n'était pas d'accord avec ses supérieurs, et invita Valeri à venir voir le rapport de Bérard. Le nonce accepta l'invitation, et fit son rapport à Maglione le 30 septembre : « Comme vous le noterez, le *pro memoria* est beaucoup plus nuancé que le maréchal ne me l'avait fait croire. » Valeri remit au maréchal une note brève, dans laquelle, écrit-il, « je relevais les graves inconvénients que fait surgir du point de vue religieux la législation actuellement en vigueur, par ailleurs plutôt confuse ». Le maréchal Pétain lui répondit qu'il déplorait lui-même beaucoup de mesures prises contre les Juifs, mais qu'elles étaient adoptées sous la pression du pouvoir occupant.

L'ambassadeur Bérard avait bien, comme le notera Maglione, parlé de la question avec Mgr Tardini et Mgr Montini. À la suite de ces conversations, Bérard écrivit dans son rapport, daté du 2 septembre 1941, que le Vatican ne lui avait exprimé aucune critique sur la loi du 2 juin, et que, de France même, le Saint-Siège n'avait reçu aucune plainte ni demande d'intervention. L'Église a condamné le racisme comme elle a condamné le communisme, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elle condamne toute disposition particulière d'un État relative aux Juifs. Dans la loi du 2 juin, il signalait comme opposé à la doctrine de l'Église le premier article, qui n'accordait aucun effet légal à la conversion d'un Juif au christianisme. Mais d'autre part, la loi française n'interdisait pas le mariage entre Juifs et non-Juifs. En conclusion, on lui aurait dit au Vatican qu'il n'y aurait pas de réclamation pour ce statut sur les Juifs. Mais il fallait ne pas imposer de règlement sur les mariages, et dans l'application de la loi on devait considérer les préceptes de justice et de charité.

Aucun document du Vatican ne vient confirmer la version que donne Bérard de son échange de vues. En tout cas, le cardinal Maglione approuva, dans une lettre du 31 octobre, la réplique qu'avait donnée le nonce au maréchal, et il concluait en exprimant l'espoir que les interventions conjuguées du cardinal Gerlier de Lyon et du nonce conduiraient à adoucir l'application des mesures les plus dures de ce qu'il appelait « la malencontreuse loi ».

Moins d'un an plus tard la situation prit une tournure autrement grave. Dans un rapport du 29 juillet 1942, le nonce Valerio Valeri communiquait de Vichy que le 20 du même mois, les autorités d'occupation, en se servant de la police française, avaient procédé à Paris à l'arrestation de quelque douze mille Juifs, qui avaient été rassemblés provisoirement au Vélodrome d'Hiver. Il s'agissait pour la plupart de Polonais et de Tchèques, que l'on destinait à être envoyés en Ukraine. Cette mesure avait indigné la population parisienne, déjà émue par l'obligation imposée aux Juifs de porter l'étoile de David, et maintenant par le bruit qui courait que les enfants au-dessus de deux ans seraient séparés de leurs parents.

Ces événements furent discutés dans une réunion des archevêques de France. On envisagea une protestation publique et l'on conclut que le cardinal archevêque de Paris enverrait une lettre au chef de l'État. La lettre de protestation, que le nonce juge d'ailleurs assez platonique, fut effectivement remise par Mgr Chappoulié au maréchal, et celui-ci promit de porter la question au Conseil des ministres. Dans cette réunion, Laval aurait déclaré que les autorités d'occupation revenaient sur la décision relative à la séparation des enfants d'avec leurs mères.

Dans un rapport suivant, daté du 7 août, Valerio Valeri communiquait que les arrestations de Juifs étrangers étaient maintenant étendues à la zone non occupée. Deux trains de non-aryens, qui se trouvaient dans le camp de Ours et dans d'autres camps, avaient quitté la zone libre en direction de l'Allemagne. « La destination définitive, cependant, qui leur sera assignée, n'est pas encore connue : on pense qu'ils seront dirigés vers la Pologne dans le Gouvernement général, ou bien en Ukraine. »

Ces dispositions, expliquait le nonce, avaient provoqué beaucoup de mécontentement dans la population, d'autant plus que le fait de déporter les malades et les vieillards, tout autant que les autres, montrait qu'ils n'étaient pas destinés à un travail forcé. Le 6 août, une commission de catholiques et de protestants avait été reçue par le maréchal Pétain, pour lui manifester la peine des chrétiens. Le père jésuite Arnou, qui faisait partie du groupe, avait rapporté au nonce que le maréchal s'était montré très peiné (adoloratissimo), de tout ce qui arrivait, mais lui-même et ses plus intimes collaborateurs avaient confirmé que ces mesures avaient été imposées par les Allemands. Au contraire, Laval aurait dit qu'il prenait sur lui la responsabilité de toute l'affaire. Finalement, la délégation aurait seulement obtenu la promesse qu'un millier d'internés, dont les papiers étaient en règle, pourraient quitter la France pour l'Amérique. Enfin, le nonce Valeri communiquait au cardinal Maglione ses propres interventions :

De mon côté, j'ai parlé plusieurs fois au ministre des Affaires étrangères, comme Votre Éminence le sait bien, et avec le chef de l'État lui-même, du très douloureux problème. Je n'ai pas manqué non plus de faire remarquer à plusieurs reprises, en particulier à des diplomates de l'Amérique du Sud, qu'il n'est pas vrai que le Saint-Siège se soit renfermé dans le silence en face d'une persécution aussi inhumaine, car plusieurs fois le Saint Père y a fait une allusion très claire pour la condamner, tandis que, d'autre part, le danger de nouvelles rigueurs et d'une extension de mesures draconiennes à d'autres parties de l'Europe, comme par exemple à l'Italie et à la Hongrie, peuvent le conduire à une attente prudente et à une sage réserve.

Dans une lettre du 24 août, Valeri relatait une conversation qu'il avait eue l'avant-veille avec le président du Conseil. Les Juifs, disait Laval, étaient un danger pour la France. Le nonce répliqua que ce n'était pas les détenus des camps de concentration qui menaçaient la France. La discussion a été inutile, écrivait Valeri, et la seule chose qu'il avait pu obtenir c'était quelques concessions sur des cas particuliers. Laval prétendait que Hitler en était arrivé à la décision de mettre tous les Juifs ensemble dans une région parce qu'il avait appris que la propagande anti-allemande s'était intensifiée chez les Russes.

Trois jours plus tard, Mgr Pacini, conseiller de la nonciature, prenait la plume à la place du nonce, qui se trouvait indisposé. Laval avait convoqué un secrétaire de la nonciature pour lui faire une communication destinée au cardinal Maglione. Au cours de l'audience, le ministre avait donné lecture au secrétaire de la lettre que l'archevêque de Toulouse avait envoyée à tous les curés de son diocèse, avec ordre de la faire connaître aux fidèles le dimanche suivant, 23 août, et dans laquelle il dénonçait les mesures prises contre les Juifs. Laval était irrité contre l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, car il prévoyait que les Anglais donneraient bientôt à sa lettre une large publicité dans la radio et dans la presse. Aussi le gouvernement aurait-il vu d'un très bon oeil une mise à la retraite de l'archevêque. Par ailleurs, il répétait sa décision de faire participer la police et l'administration aux déportations, c'est-à-dire de remettre aux Allemands tous les

Juifs non français. Ceux même qui avaient trouvé refuge dans les maisons religieuses en seraient arrachés. La dernière destination serait la Pologne, où les Allemands, disait Laval, pensaient créer « une espèce de maison mère » (!).

Durant les semaines qui suivirent, on assista en France à une série d'initiatives pour sauver ce qui pouvait être sauvé. Le 31 août, le vicaire général de Fribourg à Genève communiquait au nonce en Suisse un projet pour aider les Juifs de France. Le gouvernement Laval, expliquait-il, docile aux désirs des Allemands, renvoie les Juifs d'Allemagne et d'Europe centrale. Il en est parti environ vingt mille ces jours derniers. Leur projet n'était pas de tenter une démarche, absolument inutile, en faveur de ces adultes, mais que les enfants au-dessous de seize ans puissent rester. On pensait pouvoir faire quelque chose pour les enfants, dont le nombre était évalué de trois à cinq mille. On songeait à les envoyer aux États-Unis ou en Amérique du Sud et, en attendant le permis d'entrer, on les installerait au Portugal. En même temps, on suggérait au Saint-Siège de charger les nonces au Portugal, au Brésil, en Uruguay, en Argentine, au Venezuela et au Chili d'amener les évêques à préparer l'opinion publique. En fait, cette proposition était pratiquement irréalisable, mais bon nombre de ces enfants trouvèrent l'hospitalité dans des familles ou dans des institutions françaises.

Dans un télégramme du 5 septembre, Pacini mettait Maglione au courant d'une lettre de protestation du cardinal archevêque de Lyon contre les dispositions antisémites du gouvernement, et trois jours plus tard il donnait des précisions dans un rapport détaillé. L'archevêque de Lyon, cardinal Gerlier, et l'évêque de Montauban, Mgr Théas, avaient fait lire dans les églises de leurs diocèses des lettres dirigées contre la persécution des Juifs. On parlait beaucoup de ces lettres, et certains milieux les attaquaient comme des manœuvres qui menaçaient l'œuvre de rénovation du gouvernement.

Cependant, les enfants juifs continuaient de retenir l'attention du Saint-Siège. Le cardinal Maglione télégraphiait le 17 septembre au nonce en France pour demander des informations sur leur sort. De Port-au-Prince, le chargé d'affaires Bertoli communiquait que le général Trujillo, président de Saint-Domingue, offrait l'hospitalité de son pays à trois mille cinq cents enfants juifs.

Quelques jours plus tard, Mgr Pacini donnait de nouvelles informations sur la lettre de l'évêque de Montauban. Elle était plus forte que les deux précédentes du cardinal Gerlier et de Mgr Saliège, à tel point que l'on disait que le prélat avait été arrêté, ce qui n'était pas exact. Mais la radio gouvernementale attaquait tous ceux qui se montraient opposés aux mesures adoptées par le gouvernement, et le Saint-Siège était également pris à partie, à cause des protestations que l'on attribuait au nonce.

Enfin, le 24 septembre, Pacini télégraphiait au cardinal Maglione sa réponse aux demandes d'informations sur le sort des enfants juifs : « Les enfants juifs demeurés en France ont été réunis dans des centres spéciaux et confiés à diverses associations israélites. D'autres organisations coopèrent à cette assistance. »

Le 9 octobre, Valeri pouvait reprendre la plume pour adresser sous le même pli un numéro de l'hebdomadaire *Je suis partout*, avec un dessin représentant le cardinal Gerlier en posture de protéger les Juifs, et en seconde page, on trouvait une violente attaque contre l'archevêque de Rouen, Mgr Petit de Julleville. A propos de ce dernier, ajoutait le nonce, il apprenait que les autorités d'occupation avaient voulu lui imposer de publier dans sa *Semaine religieuse de Rouen* un article intitulé « Mesures prises par Paul IV contre les Juifs. » À la suite de quoi, l'archevêque avait supprimé sa semaine religieuse. Enfin, Valerio Valeri remarquait que ces derniers temps, on avait beaucoup insisté dans la presse sur les mesures adoptées au cours des siècles dans les États pontificaux à l'égard des Juifs. Il se promettait de protester énergiquement auprès du président du Conseil aussitôt que sa santé le lui permettrait. Mais le 22 octobre, en envoyant avec son pli un exemplaire de la *Semaine religieuse de Rouen*, dans lequel se trouvait la note imposée par les Allemands, suivie de l'avis que la publication du prochain numéro de la revue diocésaine était renvoyée *sine die*, le nonce avisait que la déportation semblait suspendue : le problème urgent était maintenant l'envoi de travailleurs en Allemagne.

À se limiter aux indications de Mgr Valerio Valeri sur sa propre activité, il ne semblerait pas que le représentant du Saint-Siège ait eu beaucoup de part dans cette suspension.

Pourtant, quelques jours plus tôt, le délégué apostolique dans l'État sud-africain d'Orange communiquait au Vatican le 11 octobre 1942 que « cinquante-neuf députés réunis de la communauté juive avaient pris acte avec estime de la vigoureuse résistance opposée par le Saint-Siège à l'extradition des Juifs réfugiés en France ». Ajoutée aux attaques dirigées contre lui par la presse au service des nazis, l'adresse de cette communauté israélite sud-africaine donne à croire que le nonce en France, lui aussi, menait une action sur laquelle il a

préférèrent observer la plus grande discrétion. Les ambassadeurs prudents ne se font pas trop d'illusions sur le secret garanti par le chiffre et la valise diplomatiques.

Un peu plus tard, un groupe de Juifs internés en France fut l'objet de la sollicitude de leurs frères des États-Unis et mit en mouvement la diplomatie du Vatican. Le 27 décembre 1943, le délégué apostolique Cicognani faisait savoir par radio à ses supérieurs que les représentants de l'union orthodoxe des rabbins des États-Unis et du Canada étaient venus plaider la cause de quelques milliers de Juifs polonais, internés au camp de Vittel en France, et maintenant menacés de déportation, parce que le gouvernement du Paraguay avait retiré la reconnaissance des passeports délivrés par ses consuls. Quatre jours plus tard, le 31 décembre, le nonce en Suisse Bernardini rédigeait un rapport sur ces mêmes Juifs de Vittel :

Ces pauvres gens, internés dans les camps d'Allemagne, obtinrent voici des mois en payant des sommes énormes, qui ne font certes pas honneur au sens chrétien des sieurs consuls, des passeports de plusieurs nations de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Avec ces passeports, ils n'ont pas été libérés, mais furent transférés en France ou ailleurs et traités assez humainement. En ces derniers temps, je ne sais pas bien pourquoi, ces passeports ont été retirés et la puissance protectrice, en bien des cas l'Espagne, a suspendu sa protection. Maintenant, ils se trouvent en danger imminent d'être massacrés.

Déjà, au reçu du télégramme de Cicognani, Maglione avait immédiatement donné pour instruction au nonce de Madrid d'intervenir auprès du gouvernement espagnol, puissance protectrice des intérêts paraguayens. Au moins fallait-il obtenir un délai pour clarifier la question du côté du Paraguay. Le jour suivant, le représentant pontifical dans la capitale du Paraguay fut chargé de réclamer des informations.

Le chargé d'affaires du Vatican à Asuncion rapporta presque aussitôt que le gouvernement avait décidé de reconnaître les passeports controversés. Mais le problème n'était pas simplement un problème de la diplomatie paraguayenne. D'autres républiques sud-américaines étaient intéressées dans l'affaire, et elles tendaient à se montrer plus dures. Le point de vue de Haïti était exposé par le chargé d'affaires Paolo Bertoli le 27 janvier. Il expliquait que les autorités haïtiennes confirmaient avoir annulé la naturalisation de beaucoup de personnes, à cause de la façon illégale dont elle avait été obtenue. « En fait, on sait que plusieurs consuls et fonctionnaires de la légation haïtienne ont distribué ou plutôt ont vendu à des étrangers, surtout à des Juifs, des certificats de naturalisation. » En conséquence une loi avait été publiée un an plus tôt, laquelle privait de la nationalité haïtienne ceux qui n'avaient pas rempli certaines formalités et n'avaient pas encore touché le sol de Haïti. La multiplication des passeports illégaux faisait du tort au gouvernement. Par exemple, à Rome même, un réfugié juif avait frauduleusement obtenu un passeport par corruption et il était suspecté de se livrer à l'espionnage en France et en Suisse pour le compte de l'Allemagne. Le ministre des Affaires étrangères de Haïti disait que, de tous les Juifs polonais munis de passeports haïtiens, deux seulement pouvaient être confirmés, les autres avaient perdu leur naturalisation. De toute façon, disait le ministre, les Allemands semblaient ne pas reconnaître les passeports haïtiens et il n'y avait aucun espoir pour ceux qui en avaient.

Le 14 janvier 1944, Bernardini rapportait de nouveau que le comité international de la Croix-Rouge lui-même envisageait un appel à son propre gouvernement à Berne, mais il disait savoir que le Saint-Siège allait entreprendre une action pour son propre compte. Maglione annotait : « Nous avons déjà télégraphié au Paraguay ; que peut-on faire maintenant ? » Cependant, le 24 janvier, le cardinal secrétaire d'État envoya des instructions identiques à la plupart des pays d'Amérique latine intéressés à la question. Le Paraguay, le Chili, la Bolivie, le Costa Rica et le Nicaragua répondirent affirmativement, c'est-à-dire qu'ils continuaient à reconnaître ces papiers, même s'ils avaient été obtenus de façon irrégulière. D'autres pays, comme le Brésil et l'Uruguay, ne donnèrent qu'une réponse évasive. D'autres enfin refusaient absolument : Pérou, Cuba, Guatemala, Haïti et Salvador.

La politique de Berlin à cette époque n'est pas claire. C'est un fait que les passeports, valables ou non, se trouvaient aux mains des autorités allemandes. Berlin se préoccupait-il de ses bonnes relations avec l'Amérique latine, même si quelques-uns de ces États avaient déclaré la guerre au Reich ? Tenait-il compte surtout de l'intervention de l'Espagne comme puissance protectrice ? Au cours de ces mois, le gouvernement espagnol, profitant de sa situation de fournisseur de matériel de guerre, intervenait aussi en faveur des Juifs sépharim de la Méditerranée orientale, descendants des Juifs expulsés d'Espagne au XVI^e siècle. Les Juifs

de Vittel étaient-ils gardés comme otages, en vue d'échanges avec les Allemands internés en Amérique latine ?

L'alarme qu'on avait donnée à la fin de 1943 semblait passée, lorsque, en mars, le péril ressurgit. Le 7 mars, le délégué à Washington télégraphiait qu'un groupe de Juifs demandait une intervention près du gouvernement suisse. Le 30 mars, Bernardini, qui avait été alerté, communiquait à ses supérieurs qu'il fallait intervenir non auprès du gouvernement suisse, mais auprès du gouvernement espagnol. Pour prévenir les mesures de déportation, les représentants espagnols à Berlin et à Vichy devaient, sur la base des négociations en cours, insister pour un échange entre Juifs et civils allemands. Le nonce à Madrid, auquel s'était adressée la Secrétairerie d'État, télégraphia le 12 avril que le gouvernement allemand n'acceptait pas volontiers l'intervention espagnole en faveur des Juifs autres que les Juifs séphardims. « Néanmoins, continuait Gaetano Cicognani, relativement aux Juifs de Vittel ce gouvernement fera les démarches opportunes en vue d'un échange entre les civils allemands internés en Amérique et les Juifs. »

Finalement, des personnages officiels du gouvernement des États-Unis intervinrent à leur tour en faveur des Juifs de Vittel. Le 18 avril, le délégué relatait que «des personnalités et des représentants des associations juives l'avaient assuré que le gouvernement des États-Unis était prêt à assister ces Juifs une fois libérés, c'est-à-dire s'ils étaient autorisés à quitter la France. Le Saint-Siège était prié d'intervenir soit directement, soit à travers l'Espagne et la Suisse. »

Mais le 26 avril, le nonce Bernardini rapportait dans un télégramme que l'influence des puissances protectrices (Espagne et Suisse) était insuffisante et inefficace. Les Juifs en question avaient déjà été transférés de Vittel au camp de Drancy. Le Saint-Siège était prié, par une personne que le nonce n'a pas désignée, d'intervenir pour empêcher une déportation ultérieure en Allemagne.

L'effort continua. Pour la première fois, *le War Refugee Board* entra en scène. Le 16 mai, il se tourna vers Mgr Cicognani avec une nouvelle proposition. Il disait que la reconnaissance des passeports ne signifiait pas que les porteurs de ces documents émigreraient nécessairement vers les pays qui les leur avaient délivrés. Une fois échappés des mains des Allemands, les États-Unis en prendraient soin. Il réclamait une intervention du Vatican à Madrid en faveur de ceux que l'on disait former un groupe de 238 Juifs transférés de Vittel vers une destination inconnue. Ils devaient d'abord être reconduits à Vittel. Cette information fut transmise à Madrid avec l'appel demandé le 20 mai. Mais en écrivant au nonce, Maglione ne se faisait aucune illusion : « Je ne me cache pas la difficulté d'obtenir ce que l'on demande : néanmoins, je prie Votre Excellence Rév.me de considérer s'il est possible d'effectuer une démarche ultérieure à cet égard. » Le débarquement des Alliés en France le 6 juin mit un point final à la correspondance du Vatican relativement aux Juifs de Vittel : désormais, les Allemands avaient en France d'autres soucis.

Le débarquement sur les côtes normandes fut suivi d'une pénétration rapide des Alliés en territoire français, et le 25 août les blindés du général Leclerc entraient à Paris. Bientôt après, le gouvernement du général de Gaulle s'installait dans la capitale recouvrée : l'année 1944 ne tarda pas à poser de nouveaux problèmes dans les rapports du Saint-Siège avec la France.

Le nonce Valerio Valeri continuait cependant de tenir le Vatican au courant des vicissitudes de la situation française. Le 5 janvier 1944, il informait de l'arrivée d'un nouveau représentant de Berlin auprès du gouvernement de Vichy, le sieur von Renthe-Fink, qui imposa aussitôt l'élimination d'une demi-douzaine de ministres. Désormais, estimait le nonce, la politique de collaboration avait fait son temps, et les Allemands voulaient être en mesure de se débarrasser du maréchal à tout moment, par exemple en cas de débarquement des Alliés. Peut-être alors ce dernier se retirerait-il de lui-même, encore qu'il fût bien tard, remarquait le nonce qui notait que la présence à Vichy d'un représentant du pape assurait au chef de l'État l'adhésion au moins partielle d'un certain nombre de catholiques et de membres de la hiérarchie. En revanche, il constatait « l'opposition violente et unanime du pays contre le chef du gouvernement, M. Laval ». Après cette dernière observation, on comprend que le nonce se soit peu hâté d'appuyer les projets qu'aurait nourris le président du Conseil de se mêler de près des affaires de l'Église.

Prenant occasion de deux requêtes présentées au gouvernement, celle des Frères des Écoles chrétiennes, qui demandaient la reconnaissance officielle de leur congrégation, et celle de l'épiscopat, qui sollicitait une augmentation de l'aide de l'État à l'École privée, Laval répondit en mettant sur le tapis la question des nominations épiscopales. La reconnaissance légale des Frères était en difficulté au Conseil d'État, où le conseiller Louis Canet y mettait comme condition la prononciation française du latin dans les classes. Laval à

son tour entendait défendre la position de Canet, tant qu'il n'aurait pas satisfaction sur la nomination des évêques. Le maréchal Pétain, se faisant le porte-parole de son président du Conseil, avait demandé à Mgr Chappoulie si les candidats à l'épiscopat ne pourraient être présentés par une commission formée par lui-même, par Laval, par le cardinal archevêque de Paris et par le nonce. Au vrai, Laval n'avait pas abordé ce sujet avec Valerio Valeri, lequel était bien décidé à répondre qu'il ne croyait pas que le Saint-Siège « voulût modifier ses principes en une matière si délicate en un moment comme celui-ci ».

Mgr Valerio Valeri informait aussi la Secrétaire d'État sur les faits et gestes du maréchal Pétain aux prises avec l'occupant. Le 19 avril, il racontait comment le chef de l'État avait dû insérer dans un message à la nation une phrase à la louange de l'Allemagne, qui sauvait la civilisation européenne (!) en combattant le bolchevisme. Un second message était prêt pour l'éventualité du débarquement des Alliés. Quelques jours plus tard, il relatait le voyage du maréchal Pétain qui s'était rendu à Paris le 25 avril pour assister aux funérailles des victimes du bombardement de La Chapelle. C'était la première fois, notait le nonce, que le chef de l'État franchissait la ligne de démarcation, et bien des membres du gouvernement, qui eux séjournaient le plus souvent à Paris, auraient aimé voir le maréchal s'y fixer. Mais dès le 27 avril, il était de retour à Vichy.

Le jeudi 4 mai, le bruit se répandit que le maréchal Pétain serait invité à aller s'établir au château de Voisins, situé à une dizaine de kilomètres de Rambouillet. Les autorités d'occupation, craignant en cas de débarquement allié un coup de main de parachutistes pour s'emparer du maréchal, avaient déjà songé à un transfert. Cette fois, les bruits de départ étaient sérieux et le nonce en reçut la confirmation de la bouche du secrétaire général Rochat. Le lendemain vendredi, le nonce fut prié, à titre confidentiel, de dire aux ambassadeurs d'Espagne et de Turquie de ne pas s'éloigner de Vichy le dimanche suivant. Valeri n'en fit rien, car il s'attendait à un contrordre. Mais le samedi, vers 18 heures, il fut officiellement averti que le chef de l'État le recevrait le lendemain à 10h 15, car le départ était décidé pour 13 heures. Quand Valeri sut que l'invitation le regardait lui seul, il se rendit à l'hôtel du Parc. Le maréchal paraissait assez ému : il lut en présence de Rochat et de Tracou trois documents : une dépêche adressée aux représentants français à l'étranger pour préciser que le déplacement du chef de l'État n'impliquait aucune modification essentielle de la situation, un communiqué de presse, et enfin une déclaration, prévue pour être lue à Renthe-Fink qui était attendu à 11 h 15. Le chef de l'État y exprimait la contrainte qu'il subissait pour se rendre à Voisins. « Devant le désir qui lui est exprimé et en raison des circonstances, le maréchal se transportera dans la région parisienne, mais le siège légal du gouvernement est à Vichy et le maréchal y reviendra dès que les raisons qui ont motivé son éloignement auront cessé d'exister. » Quand le nonce eut reçu copie de cette déclaration, la conversation se prolongea sur un ton familier en attendant l'arrivée du ministre allemand. Le maréchal s'excusa auprès du représentant du Saint-Siège de n'avoir pu assister à la messe en ce dimanche, et il lui demanda si toutes les messes qu'il avait ouïes jadis au collège les jours de semaine ne pouvaient y suppléer. Il ajouta qu'il se souvenait fort bien des hymnes à la Vierge, et se mit à en chanter une à mi-voix. Et comme, pendant ce temps, le secrétaire général faisait mine de se lever, Pétain lui demanda s'il y avait des clous sur sa chaise. Puis il s'informa pour savoir si Laval serait présent à l'audience de Renthe-Fink. À la réponse négative de Rochat, le maréchal se tourna vers le nonce : « Peut-être il ne sera pas content d'entendre dire du mal de ses amis les Allemands. » À l'heure prévue, 11 h 15, arriva Renthe-Fink, et le nonce se retira. Valerio Valeri terminait son rapport du 9 mai en relatant le voyage du maréchal, acclamé tout au long du parcours, spécialement à Orléans, où l'on célébrait ce jour-là la fête de Jeanne d'Arc. En conclusion, le nonce se demandait si Pétain était encore libre et si les chefs des missions diplomatiques pourraient se rendre auprès de lui.

Mais le séjour à Voisins fut de courte durée. Dès le 26 mai, les Allemands, craignant un débarquement allié dans le nord de la France, décidèrent le retour à Vichy. Pétain était à Lyon le 6 juin, lors du débarquement en Normandie, et, après une absence d'un peu plus d'un mois, il retrouvait sa résidence habituelle.

Dans la fermentation qui accompagna le débarquement, des prêtres et les évêques de Montauban, d'Agen et de Clermont, et Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, furent arrêtés. Le 20 juin, le cardinal Maglione télégraphia au nonce d'intervenir énergiquement pour leur libération. En même temps, il l'avertissait « qu'il semblait opportun qu'il prît un congé temporaire pour se rendre en Suisse ». Valerio Valeri se déclara prêt à obtempérer. Toutefois, il fit remarquer que le ministre de Suisse demeurait sur place. Au reçu de cette réponse, le 2 juillet, Pie XII donna un contrordre : « Tout considéré, il convient

que V. E. suspende son congé. » Le nonce Valeri demeura donc à son poste. Il estimait que dans la situation du moment, le mieux pour la France eût été une entente entre Pétain et de Gaulle, et il était au courant d'une chose que, croyait-il, le gouvernement ignorait, à savoir que le maréchal Pétain y inclinait assez, mais il doutait fort que le général de Gaulle fût dans les mêmes dispositions. En tout cas, il demandait si le Saint-Siège ne pourrait favoriser ce rapprochement. Seulement sa lettre, datée du 10 juillet, parvint au Vatican en octobre : à pareille date, le maréchal Pétain se trouvait à Sigmaringen.

Car la puissance occupante avait pris ses précautions. Le 17 août, le nonce fut averti que les Allemands voulaient conduire vers l'est le chef de l'Etat et le corps diplomatique, et il se mit à d'informer le Vatican de cet « éventuel inqualifiable acte de violence ». Le maréchal serait alors manifestement prisonnier, et les diplomates n'auraient plus qu'à demeurer sur place ou à passer en Suisse. Effectivement, dans l'après-midi du 17 août, le maréchal reçut l'ultimatum d'abandonner Vichy et de prendre la direction de l'est. En dépit de ses protestations, Renth-Fink fixa le départ au 19 août, à 7 heures du matin. Averti dans l'après-midi du 18, le nonce se rendit aussitôt au ministère des Affaires étrangères, d'où il fut invité avec le ministre de Suisse à se rendre auprès du maréchal. Ce dernier était en train de déclarer aux deux Allemands (Renth-Fink et le général von Neubronn) qu'il ne partait pas de sa propre volonté et qu'il ne pouvait exercer ses fonctions hors de Vichy. Les Allemands se retirèrent, et le nonce et le ministre de Suisse comprirent que le départ ne serait pas retardé : ils décidèrent en conséquence de revenir le lendemain matin à l'hôtel du Parc.

De fait, malgré les efforts de son entourage, le maréchal Pétain dut se mettre en route le lendemain matin, 19 août. Pour montrer qu'il ne cédait qu'à la force, il avait fait fermer les portes d'entrée de l'hôtel, mais il avait donné l'ordre d'enlever les armes à sa garde personnelle. Quelques minutes avant 7 heures, une dizaine de SS forcèrent les portes et Neubronn entra et enjoignit au maréchal de se préparer au départ. Ce dernier prit encore une heure pour arranger ses affaires et juste avant de monter en auto. un peu après 8 heures, il remit au nonce un texte de sa « Déclaration à M. le Chef de l'État Grand Allemand ». Avant de se retirer, Valerio Valeri reçut encore une copie du discours que le maréchal Pétain avait préparé pour les Français.

Le gouvernement de Vichy ayant cessé d'exister, le nonce s'interrogea sur l'opportunité de demeurer en cette ville. Par l'intermédiaire du nonce à Berne, il communiqua au Vatican qu'il lui semblait bon de laisser à Vichy un conseiller et un secrétaire de la nunciature afin d'assurer la liaison avec l'épiscopat, et il suggérait de mettre en place un autre agent diplomatique, au moins en qualité d'observateur, auprès du gouvernement provisoire qui allait s'installer à Paris. Le télégramme parvint au Vatican le 29 août à midi ; le jour même, Tardini répondait : « il convient que V. Exc. Rév.me se rende à Paris comme représentant officieux du Saint-Siège auprès du gouvernement provisoire, de même que le ministre Guérin est représentant officieux de ce gouvernement près le Saint-Siège. »

Ce n'était pas la première fois que se posait au Vatican la question de ses rapports avec le nouveau gouvernement français. Peu de temps après son installation à Alger, le 4 mai 1943, le général Giraud avait écrit au cardinal Maglione pour lui exprimer son désir de déléguer un représentant auprès du pape, ou au moins auprès d'un nonce apostolique en pays neutre. Maglione avait répondu en chargeant l'archevêque d'Alger, Mgr Leynaud, d'assurer la liaison entre Alger et le Vatican. Mais le général Giraud se retira bientôt du Comité français de libération nationale, que présidera seul le général de Gaulle. À la fin de l'année, le 17 novembre 1943, le commissaire chargé des Affaires étrangères, Massigli, écrivit à Mgr Leynaud que ledit Comité nourrissait « le plus vif désir d'établir avec le Saint-Siège des relations directes dès que la situation à Rome le permettra ». La situation permit ces relations directes lorsque les troupes des Alliés, dont celles du général Juin, entrèrent dans la ville.

Au soir du 4 juin 1944, l'armée des Alliés occupait la ville de Rome. Le lendemain matin, à 8h30, le cardinal Tisserant arrivait à la Secrétairerie d'État et remettait à Tardini une lettre du général de Gaulle au pape Pie XII.

Datée d'Alger du 29 mai, la lettre était entièrement autographe sur papier portant simplement comme en-tête « Le général de Gaulle ».

Très Saint Père,
Placé à la tête du gouvernement provisoire de la République française, je tiens à porter à Votre Sainteté l'assurance du respect filial de notre peuple et de son attachement filial au Siège apostolique.

Les épreuves endurées par la France depuis de longues années, les souffrances de chacun de ses enfants ont été atténuées par les témoignages de votre paternelle affection. Nous entrevoyons la fin du conflit.

Mais nos malheurs pourraient se prolonger après le terme des combats si les bouleversements moraux, économiques et sociaux consécutifs à cette guerre ne nous trouvaient pas prêts à éviter tout désordre, à travailler ans la paix rétablie entre les peuples et entre les diverses catégories sociales. Parmi celles-ci nous pensons, suivant l'enseignement qui nous a été donné, que les plus déshérités méritent la sollicitude la plus grande.

En ce moment, les opérations militaires dans lesquelles sont engagées nos armées sont et seront menées avec tout le respect que nous portons aux souvenirs de notre foi chrétienne ainsi qu'au patrimoine religieux, intellectuel et moral qu'ils représentent. Nous comptons que ces opérations, avec la permission de Dieu, nous conduisent bientôt à la victoire.

Après une allusion à la situation politique de la métropole, le général disait sa confiance dans l'avenir, et il promettait :

Dès la délivrance, les intérêts spirituels du peuple français retrouveront leur primauté, que met en péril l'oppression de l'ennemi. Nous sommes résolus à les sauvegarder et nous souhaitons infiniment pouvoir être en mesure de le faire en profitant de la spéciale bienveillance que Votre Sainteté veut bien accorder à la France.

Daigne Votre Sainteté bénir nos projets et la foi du peuple français dont je dépose ce témoignage à Ses pieds.

Le surlendemain, Tardini notait les instructions qu'il avait reçues de Pie XII pour préparer une réponse, « une lettre à faire très bien ; c'est chose délicate et importante ».

Dans sa lettre datée du 15 juin, Pie XII répondait au général de Gaulle :

C'est avec grand plaisir que Nous avons pris connaissance, cher fils, du message personnel que vous Nous avez adressé d'Alger en date du 29 mai et que le commandant Panaficu Nous a remis ces jours-ci de votre part.

Le pape avait apprécié l'hommage de reconnaissance pour son oeuvre de charité envers les victimes de la guerre, « au nombre desquelles vous placez à bon droit ceux de France ». Il était aussi très sensible au dessein manifesté par le général d'éviter de porter atteintes aux monuments de foi et d'art que rencontreraient encore les armées. Et il disait ensuite les vœux qu'il formait pour la France :

Nous implorons chaque jour la Divine Miséricorde pour que la terrible tragédie qui a fait déjà tant de victimes arrive bientôt à sa fin et formons des vœux particulièrement affectueux pour que la France qui Nous est si chère sorte de la douloureuse épreuve spirituellement renouvelée et continue sa marche à travers l'histoire sur la trace glorieuse des traditions chrétiennes qui la rendirent jadis forte, grande et respectée parmi les nations.

Comme vous l'observez justement, la fin des combats ne suffirait pas à redonner à la France l'ordre et la tranquillité de la paix, qu'elle désire si vivement, si elle conservait dans son sein des germes funestes de discorde civile et de conflits sociaux qui pourraient lui faire perdre tout le fruit des sacrifices imposés par la plus dure des guerres. Aussi est-ce avec ferveur que Nous demandons à Dieu d'épargner à votre patrie ces troubles néfastes, d'éclairer ceux qui seront chargés de la conduire et de faire prévaloir dans le cœur de tous les sentiments non de rancœur et de violence, mais de charité et de réconciliation fraternelle.

C'est avec cette prière et ces vœux dans le cœur que Nous vous envoyons, cher fils, en retour de votre filial hommage et en gage des grâces de choix que Nous appelons d'En Haut sur vous et sur votre patrie, Notre bénédiction apostolique.

Le 16 juin, la lettre fut remise par Montini à M. de Blesson, qui partait pour Alger.

A la fin du mois, le général de Gaulle était à Rome, et le 30 juin, il se rendit au Vatican. Lui-même fournit dans ses Mémoires un récit de cette rencontre. L'audience du pape était fixée à 9 heures. De Gaulle semble avoir été impressionné par la personnalité de Pie XII :

Le Saint-Père me reçoit. Sous la bienveillance de l'accueil et la simplicité du propos, je suis saisi par ce que sa pensée a de sensible et de puissant. Pie XII juge chaque chose d'un point de vue qui dépasse les hommes, leurs entreprises et leurs querelles. Mais il sait ce que celles-ci leur coûtent et souffre avec tous à la fois. La charge surnaturelle, dont seul au monde il est investi, on sent qu'elle est lourde à son âme, mais qu'il la porte sans que rien ne le lasse, certain du but, assuré du chemin. Du drame qui bouleverse l'univers, ses réflexions et son information ne lui laissent rien ignorer. Sa lucide pensée est fixée sur la conséquence : déchaînement des idéologies confondues du communisme et du nationalisme sur une grande partie de la terre. Son inspiration lui révèle que seules pourront les surmonter la foi, l'espérance et la charité chrétiennes, lors même que celles-ci seraient partout et longtemps submergées. Pour lui, tout dépend donc de la politique de l'Église, de son action, de son langage, de la manière dont elle est conduite. C'est pourquoi le Pasteur en fait un domaine qu'il se réserve personnellement et où il déploie les dons d'autorité, de rayonnement, d'éloquence que Dieu lui a impartis. Pieux, pitoyable, politique, au sens le plus élevé que puissent revêtir ces termes, tel m'apparaît, à travers le respect qu'il m'inspire, ce pontife et ce souverain.

Le pape et le général évoquèrent le destin de l'Europe, la France, l'Allemagne, l'Italie. Pie XII percevait l'occasion qui s'offrait à la France de jouer un grand rôle dans le monde, mais il craignait de la voir retomber dans ses divisions, il frémissait à la pensée des souffrances qui allaient encore s'abattre sur le peuple allemand, et l'invasion des Soviétiques dans les terres polonaises et dans toute l'Europe centrale le remplissait d'angoisse.

Au sortir de l'audience du pape, le général se rendit chez le secrétaire d'État. Il trouva le cardinal Maglione convaincu de la victoire des Alliés et de la disparition du régime de Vichy. Le cardinal considérait dès lors de Gaulle comme le chef du gouvernement français. Il dit son espoir que le changement de régime s'opérerait « sans graves secousses, spécialement pour l'Église de France ». Sur quoi de Gaulle répondit que telle était l'intention du gouvernement, « bien que certains milieux ecclésiastiques français aient pris à son endroit une attitude qui demain ne lui facilitera pas les choses ».

L'*Osservatore Romano* daté du 30 juin mentionna l'audience du général en termes dignes de la visite d'un chef d'État :

Ce matin à 9 heures le Saint-Père a reçu en audience privée Son Excellence le général Charles de Gaulle, lequel ensuite a présenté à Sa Sainteté les officiers supérieurs de sa suite. Après quoi, le général de Gaulle s'est rendu à faire visite à l'éminentissime cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'État de Sa Sainteté, et enfin il est descendu dans la basilique vaticane [étape protocolaire dans les visites de chefs d'État] pour vénérer le tombeau du Prince des Apôtres.

Tardini dut essuyer les plaintes de l'ambassadeur du gouvernement de Vichy, Léon Bérard : « il déplore, note le prélat, la façon dont l'*Osservatore Romano* a annoncé la visite de De Gaulle. Elle a tout à fait l'air de la visite officielle d'un chef d'État. » Ce que ne pouvait nier Tardini, qui en renvoya la responsabilité sur le journal du Vatican.

Quelques jours plus tard, le 4 juillet, Couve de Murville, délégué français de la commission de contrôle pour l'Italie, fut reçu par Mgr Tardini et lui communiqua l'intention du Comité d'Alger de mandater auprès du Saint-Siège un représentant officieux qui serait le ministre Guérin, ancien conseiller à l'ambassade de France en Italie. Hubert Guérin fut agréé. Le 15 août, il entretint Tardini des incidents de Rabat où avait été célébrée une messe pour Philippe Henriot, ministre de l'Information de Vichy, assassiné à Paris. Le curé qui avait dit la messe avait été arrêté et l'évêque intervenait vivement en sa faveur, en menaçant d'excommunier quiconque mettait des prêtres en prison. Guérin demandait une visite apostolique à Rabat, et il parlait aussi du vicaire apostolique de Dakar et d'un troisième évêque qu'il voulait soumettre à une visite apostolique. Avec son ironie habituelle, Tardini répondit au nouveau représentant français que « commencer en menant l'assaut contre trois évêques était... un peu trop... fasciste ».

Le 26 août, Pie XII reçut Guérin et lui annonça que Mgr Valeri avait pour instruction de se rendre à Paris et de prendre contact avec le nouveau gouvernement, d'abord à titre officieux et, quand le moment opportun serait venu, à titre officiel. Guérin se montra satisfait, voyant là un premier pas vers la reconnaissance officielle de son gouvernement, ce qui était justement l'un de ses premiers objectifs.

Le 9 septembre, Guérin expliquait à Mgr Montini qu'il souhaitait donner un caractère officiel à ses fonctions. Le substitut lui objecta le principe général du Saint-Siège, de ne reconnaître les gouvernements que lorsque leur existence dépend d'un titre juridique, et non d'une guerre en cours. De toute façon, le Vatican devait d'abord prendre contact avec la nonciature et entendre également les évêques. Par ce préalable, le substitut entendait mettre en garde le nouveau pouvoir contre les exigences qu'il pourrait manifester à l'égard des évêques, d'autant que Guérin ne craignait pas de renouveler ses réclamations contre le vicaire apostolique de Rabat.

Cependant, le 25 septembre, le nonce Valerio Valeri, accompagné du conseiller de nonciature Pacini et du secrétaire Rocco, quitta Vichy en direction de Paris. Le chargé d'affaires d'Espagne et le ministre d'Irlande étaient du même convoi, ils durent parcourir dans la journée les quelque quatre cent cinquante kilomètres qui séparent Vichy de Paris. Le lendemain, le nonce demanda audience au secrétaire général du quai d'Orsay, l'ambassadeur Brugère, et il fut reçu vers 5 heures de l'après-midi. Brugère déclara à Mgr Valeri qu'il le recevait comme personne privée, car, sans faire exception de personne, le gouvernement n'agréait aucun des diplomates qui avaient été en poste à Vichy. Brugère fit aussi allusion aux évêques qui devraient être éloignés. Mgr Valeri répondit qu'il n'avait rien à redire à la décision du gouvernement concernant sa personne, mais il s'étonnait qu'elle lui fût communiquée après qu'il eut été invité à revenir à Paris. À Vichy, le consul général lui avait en effet lu un câblogramme du ministère, qui demandait pourquoi le nonce ne rentrait pas à Paris et qui donnait l'ordre de mettre à sa disposition des moyens de transport. De même, la presse du matin donnait une large place au retour des diplomates dans la capitale. En conclusion, le nonce demanda à voir le ministre.

Le télégramme du nonce en Suisse, qui informa la Secrétairerie d'État des mésaventures du nonce en France, était à Rome le 9 octobre, et il ne manqua pas d'exciter la verve de Tardini. Qu'il fallût de nouvelles lettres de créance lorsque changeait le chef de l'État était chose à étudier. De toute façon, pour le moment, Mgr Valeri n'était que représentant officieux du Saint-Siège : il n'avait donc pas besoin de lettres de créance, il suffisait d'une communication que pouvait faire Guérin, ou Valerio Valeri lui-même, ou le délégué apostolique à Londres au représentant français en cette capitale.

Le 13 octobre, à travers le nonce à Berne, arrivaient au Vatican à quelques heures d'intervalle deux nouveaux télégrammes de Valerio Valeri, qui précisaient les intentions du gouvernement de Paris : le nouveau pouvoir ne voulait agréer aucun chef de mission qui eût été accrédité auprès du gouvernement de Vichy, même s'il l'avait été auparavant auprès de la IIIe République, comme c'était le cas du nonce et du ministre de Monaco. D'autre part, le gouvernement voulait discuter avec le Saint-Siège la question de l'épiscopat qui, à son avis, avait suscité un très grave scandale.

Les télégrammes furent aussitôt portés au pape et, le lendemain, Pie XII donna sa réponse à Tardini : pour le nonce, on pourra se plaindre de l'injustice, mais on ne pourra faire autrement que de le rappeler. « Pour les évêques au contraire, on ne pourra même pas admettre la discussion, parce qu'ils ont suivi leur conscience. » Cependant, le pape était d'avis de patienter un peu, afin de donner au gouvernement le temps de changer d'avis.

Le 14 octobre, Valerio Valeri fut reçu par le ministre des Affaires étrangères, Georges Bidault, qui aborda divers sujets : le désir du gouvernement d'entretenir de bons rapports avec le Saint-Siège, les congrégations missionnaires, les écoles catholiques, les prélats qui ne s'étaient pas montrés à la hauteur de la situation, le tout sans insister, car il voulait laisser à l'entretien le caractère d'une visite de politesse. Dix jours plus tard, le 25 octobre, Mgr Valeri rencontra le directeur politique du ministère, Chauvel, qui lui confirma que le général de Gaulle ne faisait aucune difficulté à le recevoir en audience, mais maintenait sa décision de ne pas admettre près de lui comme doyen du corps diplomatique celui qui l'avait été à Vichy. Dans le même temps, à Rome, le 26 octobre, le ministre Guérin faisait la même déclaration à Mgr Montini, à savoir que le gouvernement français ne pouvait agréer Mgr Valeri comme représentant du Saint-Siège à Paris, parce qu'il avait exercé ses fonctions auprès du gouvernement de Vichy.

Le 1er novembre, la Secrétairerie d'État recevait un télégramme expédié quatre jours plus tôt par Mgr Valeri, à la suite de ses rencontres avec le ministre Bidault et avec le secrétaire général du quai d'Orsay.

Malgré leur refus de le recevoir comme nonce, Valerio Valeri se prononçait en faveur d'une reconnaissance rapide du nouveau gouvernement.

Comme la voie la plus rapide pour atteindre Paris semblait alors celle de Londres, le délégué apostolique en Angleterre fut chargé de communiquer à l'ambassadeur Massigli la réponse officielle du pape. Le Saint-Siège prenait acte du fait que le gouvernement français n'avait rien à reprocher à la personne du nonce, qu'il désirait entretenir des rapports cordiaux avec le Saint-Siège, mais qu'il exigeait le rappel de Mgr Valerio Valeri, accrédité en France depuis 1936, pour le seul fait de sa présence à Vichy. Cette exigence, déclarait la Secrétairerie d'État,

serait contraire aux normes et habitudes internationales, spécialement pour ce qui regarde le Saint-Siège. De fait, le Saint-Siège a l'habitude de faire demeurer ses représentants dans les pays où ils se trouvent, même quand il s'y produit les bouleversements politiques les plus profonds. Ainsi, par exemple, le Saint-Père demeura nonce à Munich d'abord pendant le gouvernement royal, puis sous tous les gouvernements qui lui succédèrent, c'est-à-dire socialiste indépendant, puis communiste, puis de nouveau gouvernement à majorité socialiste et enfin gouvernement républicain de droite. Et aucun ne pensa jamais à mettre en doute son caractère diplomatique.

Enfin, c'était un précédent fâcheux pour l'avenir, et un acte peu amical envers le Saint-Siège.

Les mêmes choses furent répétées le lendemain au ministre Guérin par Mgr Tardini. Mgr Valeri avait été accrédité auprès du Front populaire, sa présence à Vichy ne le rendait pas responsable de la politique de ce gouvernement et, du point de vue pratique, sa connaissance de la France, la confiance dont il jouissait dans l'épiscopat auraient facilité son action pour guérir les blessures de la guerre. Quant à la reconnaissance du gouvernement de Gaulle, Tardini n'eut pas de peine à faire observer « que justement le gouvernement français s'employait... à retarder la reconnaissance du Saint-Siège : laisser le nonce à son poste, le reconnaître comme représentant du Saint-Siège serait le meilleur moyen de faciliter la chose... Licencier le nonce n'est pas le meilleur moyen de solliciter ou d'offrir un échange pour la reconnaissance de la part du Saint-Siège ».

Bien que conscient d'avoir triomphé dans la discussion, Tardini savait que si le gouvernement français ne voulait pas de Mgr Valeri, il faudrait le rappeler. Un télégramme signé par le même Tardini partit donc le 4 novembre, invitant Valerio Valeri à rentrer à Rome. La dépêche redisait au nonce que la mesure exigée par le nouveau gouvernement ne touchait pas sa personne, et soulignait que l'on n'avait pas manqué de dire au ministre Guérin que le procédé du gouvernement provisoire était inamical envers le Saint-Siège et en contradiction avec les normes internationales. Néanmoins, le Saint-Père autorisait le nonce à venir à Rome en congé, à moins qu'il n'eût en vue une amélioration de la situation.

Mgr Valeri pensait qu'il existait au sein du gouvernement deux tendances, l'une exigeant son remplacement, l'autre disposée à le recevoir. Valerio Valeri voulut encore attendre pour voir laquelle des deux l'emporterait. Toutefois, il conseillait « que la reconnaissance juridique du gouvernement provisoire de la part du Saint-Siège ne tardât plus et qu'elle devrait avoir lieu même si je devais venir ici en congé ». Les autres puissances avaient déjà procédé à cette reconnaissance, à l'exception de la Suisse qui s'appêtait à le faire. Mais au ministère des Affaires étrangères, pensait Valeri, on demeurait inexorable sur le principe de ne pas agréer de chef de mission qui eût été précédemment à Vichy. En particulier, on ne voulait pas que le doyen du corps diplomatique, qui avait présenté au maréchal Pétain les vœux d'usage dans les discours protocolaires, revint les offrir au général de Gaulle. Mgr Valerio Valeri en prit noblement son parti, comme en témoigne sa lettre autographe du 19 novembre à Mgr Tardini : « En un moment aussi tragique et plein de souffrances pour tant de peuples et tant de nations, comment pourrais-je me plaindre ? Je devrais plutôt remercier le Seigneur d'avoir moi aussi quelque chose à souffrir et je voudrais le faire d'un cœur joyeux et tranquille, comme il convient à notre sublime vocation. »

Le 29 novembre arrivait au Vatican le rapport de Valerio Valeri, indiquant les ultimes positions du gouvernement français. Le jour même, un télégramme confirma au nonce en France les instructions antérieures, en l'invitant à rentrer en congé et à laisser Mgr Pacini comme chargé d'affaires. Trois jours plus tard, le 2 décembre, la Secrétairerie d'État expédia un autre télégramme à Buenos Aires, pour informer le nonce Fietta que le pape le nommait nonce en France. Il devrait aussitôt se mettre en route, afin d'être à Paris le premier de l'an dans les fonctions de doyen du corps diplomatique. Le surlendemain, 4 décembre,

dans une note remise à Guérin, qualifié cette fois de « ministre plénipotentiaire », le Saint-Siège déclara qu'il « reconnaît officiellement le gouvernement provisoire présidé par le général de Gaulle ».

Ce même 4 décembre arrivait au Vatican le refus de Mgr Fietta. Le lendemain, un nouveau télégramme partit pour Ankara : Pie XII nommait nonce en France le délégué apostolique en Turquie, Mgr Angelo Roncalli. Roncalli devait répondre aussitôt s'il acceptait, et en tel cas se tenir prêt à partir dès qu'il aurait l'agrément de Paris. Le 13 décembre à 10 heures du matin, Pie XII reçut le ministre Guérin et l'informa qu'un nonce avait été pressenti pour Paris, mais n'avait pas accepté pour raison de santé, que l'on avait alors désigné un délégué apostolique dont on attendait la réponse. L'acceptation de ce dernier étant arrivée le soir même, Tardini convoqua Guérin le lendemain et le pria de demander l'agrément en faveur de Mgr Angelo Roncalli. Le général de Gaulle se trouvait en ce moment à Moscou et ne rentra à Paris que le 17. Enfin, le 21 décembre, Guérin communiqua au Vatican l'agrément du gouvernement français en faveur de Mgr Roncalli, et le jour même un télégramme de la Secrétairerie d'Etat partit pour Ankara, enjoignant au délégué apostolique de « rejoindre Rome le plus rapidement possible ».

La veille, à Paris, le général de Gaulle avait reçu Mgr Valerio Valeri. Il assura qu'il regrettait son départ. « uniquement dû aux événements qui s'étaient déroulés ces dernières années », que le gouvernement savait parfaitement ce qu'il avait fait pour le bien du pays. Le nonce répondit que ses sentiments pour la France demeuraient inchangés et qu'il s'était d'ailleurs employé à la reconnaissance du nouveau gouvernement. Le général parla ensuite de la Russie, des relations entre la France et l'Italie, lesquelles se trouvaient encore juridiquement en état de guerre l'une contre l'autre, mais étaient destinées à se rapprocher. Après cet entretien, le nonce fut reçu par le général de Gaulle, qui lui remit la grand-croix de la Légion d'honneur.

Le 23 décembre, le nonce Valerio Valeri était à Rome. Dans l'après-midi du 28, Roncalli y arrivait à son tour. Le temps pressait. Les deux discours que le nouveau nonce aurait à prononcer à peine arrivé à Paris, l'adresse de la remise des lettres de créance et les vœux du premier de l'an, avaient été préparés à la Secrétairerie d'État et revus par son prédécesseur. Les deux textes lui furent remis le 29 décembre, après être passés sous les yeux du pape.

Le 1er janvier 1945, le nonce Roncalli, arrivé à Paris deux jours plus tôt, se rendit auprès du général de Gaulle et lui remit ses lettres de créance comme nouvel ambassadeur. Une heure plus tard, en qualité de doyen du corps diplomatique, il lui présenta les vœux du premier de l'an. Les relations normales entre la France et le Saint-Siège étaient rétablies.

Derniers combats et destinée des peuples

Tandis que les relations entre le Saint-Siège et la France passaient par une zone de turbulences, l'ouragan de la guerre n'avait pas cessé de gronder à travers le monde, encore que le terme parût bien se rapprocher. Mais ce terme même et la destinée qu'il réservait aux peuples ne laissaient pas de préoccuper le Saint-Siège, aussi bien que les ambassadeurs présents à Rome et au Vatican. L'une des missions les plus actives fut tout au long de la guerre l'ambassade d'Allemagne, surtout lorsque l'ambassadeur von Bergen eut été remplacé par l'ancien secrétaire d'État de la Wilhelmstrasse, Ernst von Weizsäcker, qui avait choisi d'aller occuper le poste du Vatican dans l'espoir d'y travailler plus efficacement qu'à Berlin en faveur de la paix. Malgré son statut diplomatique plus modeste de représentant personnel du président. Myron Taylor occupa une place de premier plan dans le corps diplomatique présent auprès du Saint-Siège durant la dernière année de guerre. Et l'ambassadeur de Pologne, Papée, qui n'était jamais demeuré silencieux, n'oubliait pas de rappeler les intérêts de sa patrie.

La fortune des armes avait changé de camp depuis l'arrivée des Anglo-Américains en Afrique du Nord, puis en Italie, et un équilibre provisoire des forces aurait pu conduire à des négociations si les dirigeants du Reich n'avaient pas été prisonniers d'une idéologie avec laquelle leurs adversaires refusaient tout compromis. Weizsäcker, pourtant, cherchait, à travers le Vatican, à prendre contact avec les Alliés, dans l'espoir de ménager à son pays une paix de compromis. Il comptait aussi que le thème du péril soviétique lui faciliterait l'audience du pape et de ses collaborateurs. Reçu par le cardinal Maglione le 6 janvier 1944, il évoqua la conférence tenue à Moscou en octobre 1943 par les Anglo-Américains et les Soviétiques et se lamenta de l'aveuglement des premiers devant les dangers d'une victoire russe : « Si l'Allemagne, rempart contre le bolchevisme, devait succomber, l'Europe entière deviendrait communiste. » À quoi le cardinal de répondre : « Quel malheur qu'avec sa politique antireligieuse, l'Allemagne ait suscité des préoccupations aussi graves. »

La semaine suivante, le 14 janvier, Weizsäcker remettait au substitut Montini la réponse à une série de questions particulières et il revenait sur son thème favori du péril oriental. Cette fois, il parla de la menace communiste qui planait sur l'Allemagne : au cours de cette année 1944, l'Allemagne devrait se décider entre l'Est et l'Ouest, et beaucoup pensaient qu'elle aurait avantage à choisir l'Est, « avec les conséquences pour toute la civilisation que chacun peut prévoir ». Le Saint-Siège pourrait avoir une notable influence pour conjurer ce péril, en montrant de bonnes dispositions vis-à-vis de la partie la plus saine de l'Allemagne.

Revenant sur ces questions six semaines plus tard avec Mgr Tardini, Weizsäcker souligna que l'impossibilité de faire la paix avec les Anglo-Saxons risquait de précipiter l'Allemagne dans les bras des Russes, et par conséquent du communisme. Tardini reconnut qu'il ne serait pas aisé pour le Reich de faire la paix avec les puissances occidentales ; mais, objecta-t-il, les Russes feraient-ils de meilleures conditions ? Weizsäcker le prétendait, et, pour obvier au péril, il faudrait que l'Angleterre se montrât européenne, c'est-à-dire cessât d'abord de fournir du matériel à l'Union soviétique.

L'ambassadeur eut à la fin du mois de mars l'occasion de développer son point de vue, sur lequel il était déjà revenu avec Tardini, dans un entretien avec Mgr Di Meglio, qui avait passé plusieurs années à la

nonciature de Berlin et se trouvait maintenant attaché à la première section de la Secrétairerie d'État. Après s'être plaint des ecclésiastiques de la curie romaine, dont la majorité montraient ouvertement leur sympathie pour l'Angleterre et leur désir d'une défaite allemande, et du clergé de l'Italie du Nord, qui soutenait au moins moralement les actions des partisans contre les troupes allemandes, Weizsäcker confia son désir de rentrer dans la politique active pour collaborer efficacement à la conclusion de la paix. Le Saint-Siège, disait-il, devrait persuader les Alliés, et en premier lieu le gouvernement anglais, qu'il était de leur intérêt de conclure la paix avec l'Allemagne pour opposer une barrière commune au bolchevisme. Di Meglio rappela à l'ambassadeur les efforts déployés en 1939 par le Vatican pour détourner le péril de la guerre. Weizsäcker, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères à Berlin, ne les avait pas ignorés. Et l'entretien se termina en évoquant l'éventualité d'un gouvernement allemand de transition et les chances de Weizsäcker d'en faire partie.

Le 26 avril, l'ambassadeur du Reich se retrouva chez le cardinal Maglione à qui Di Meglio avait adressé son rapport sur l'entretien précédent, et lui demanda s'il pensait que les Alliés, et spécialement les Anglais, fussent maintenant disposés à traiter avec l'actuel gouvernement allemand. Maglione répondit qu'il n'avait aucun indice d'un changement à cet égard. Il avait su que le gouvernement allemand avait récemment sondé les Alliés et que ces derniers demeuraient sur leurs positions. Le diplomate démentit toute espèce de sondage, mais conclut mélancoliquement : « L'actuel gouvernement allemand ne veut pas traiter avec les Russes, et ne peut pas traiter avec les Anglais, parce que ceux-ci ne veulent pas, à ce qu'il semble. »

Pendant ces conversations sur l'avenir de l'Europe, les armées alliées s'approchaient de Rome et firent pour un temps passer la sauvegarde de la Ville au premier rang des préoccupations du Saint-Siège. Encore le 2 juin, dans le discours prononcé à l'occasion de la Saint-Eugène, Pie XII avait pris la défense de Rome sur un ton particulièrement énergique. Cependant, dans le même discours, le pape avait abordé le problème général de la paix, et il s'était élevé contre l'idée d'une paix dictée par l'esprit de vengeance, qui met l'adversaire devant le dilemme : ou pleine victoire, ou destruction complète. Une telle attitude ne peut que prolonger la guerre, même chez ceux que des considérations réalistes inclineraient à rechercher une paix raisonnable. Cette alternative, expliquait le pape qui semblait prévoir l'acharnement ultime des chefs du IIIe Reich, suscite chez les vaincus le courage du désespoir : « Ceux qui sont animés d'un tel sentiment avancent comme dans un sommeil d'hypnose à travers les abîmes d'indicibles sacrifices et contraignent aussi les autres à une lutte exterminatrice et sanglante. » C'était de toute évidence une prise de position contre l'*unconditional surrender* que les Alliés avaient décidé d'imposer à l'Allemagne et le discours ne rencontra pas aux Etats-Unis une approbation générale. Si la presse catholique comprit le souci du pape pour la ville de Rome, et en même temps son désir ardent d'une paix universelle dans la justice et la charité, d'autres journaux proches du gouvernement publièrent des réserves et des critiques.

Non que les Alliés fussent tous inconditionnellement convaincus de la valeur de la formule de Roosevelt, *unconditional surrender*. Staline à Téhéran, le 28 novembre 1943, avait mis en question le principe de l'*unconditional surrender*. Il estimait que laisser dans le vague (*unclarified*) les conditions de la reddition ne servait qu'à unir le peuple allemand, tandis que rédiger les termes précis, si durs fussent-ils, d'une capitulation, et dire au peuple allemand ce qu'il devait accepter, hâterait la fin des combats. Tout en admettant le principe de la reddition inconditionnelle, Churchill avait dit plusieurs fois qu'il n'était pas besoin de répéter continuellement le slogan *unconditional surrender*. Le 1er juin 1944, à la veille même du discours de Pie XII, une réunion interdépartementale s'était tenue au *Foreign Office* pour discuter des sondages opérés dans les milieux militaires allemands hostiles au régime nazi, et des réponses qui pourraient leur être faites sur les conditions de paix. Mais aucune résolution pratique ne fut prise pour mitiger ou préciser le principe de l'*unconditional surrender*.

L'archevêque de New York, Spellman, considérait aussi que la formule de la reddition sans conditions faisait croire que les Alliés visaient à la complète destruction de l'Allemagne, et il résolut d'en parler à Roosevelt. Le président ne lui cacha pas sa mauvaise humeur contre le discours pontifical du 2 juin. L'archevêque lui fit remarquer que les Alliés voulaient éliminer le nazisme, mais non pas exterminer le peuple allemand, et qu'il serait utile d'exprimer clairement cette distinction. L'idée plut à Roosevelt, qui promit de la prendre en considération. De son côté, Cicognani rencontra le secrétaire d'État, Cordell Hull, et celui-ci expliqua que les Alliés voulaient la complète destruction du nazisme, mais non du peuple allemand.

Après le 4 juin, la présence des Alliés à Rome facilita les contacts entre le Vatican et la Maison-Blanche. Le 14 juin, Roosevelt écrivait à Pie XII pour lui dire que maintenant que les portes de la liberté s'étaient

ouvertes pour Rome, l'une de ses premières pensées avait été de lui renvoyer dès que possible son représentant personnel, Myron Taylor. Taylor répondit sans tarder aux désirs de Roosevelt comme de Pie XII : le 19 juin, il arrivait à Rome, et le surlendemain 21, il était reçu par le pape.

L'audience de Pie XII dura une heure et quart et fut suivie d'un entretien d'une heure avec le cardinal secrétaire d'État. Pie XII manifesta à l'envoyé de Roosevelt sa joie pour la sauvegarde de Rome et de ses monuments, et demanda des nouvelles de la santé du président. Taylor, quant à lui, aurait fait allusion au discours du 2 juin, « pour souligner longuement que la destruction de l'armée allemande et sa reddition inconditionnelle demeuraient la politique de notre gouvernement ». À quoi Pie XII répondit en distinguant entre le peuple allemand, l'armée allemande et le régime nazi. Un peuple laborieux de 60 ou 70 millions d'âmes pourrait devenir un membre respecté de la communauté internationale, quand il aurait montré qu'il répudiait la politique d'agression et de conquête. D'autre part, Pie XII se montra préoccupé de la situation religieuse en Russie et du sort de la Pologne exposée aux ambitions russes. En vue de la première audience de Taylor, le 21 juin, Pie XII avait fait préparer par la Secrétairerie d'État un mémorandum dont une page était consacrée à la politique soviétique : « Le Saint-Siège considère avec beaucoup de préoccupation les objectifs de guerre du gouvernement soviétique. L'intention d'occuper les États baltes, une partie de la Pologne et des Balkans, ne serait pas en accord avec la Charte atlantique et pourrait sérieusement compromettre la cause de la paix. » Le Saint-Siège ne pouvait se bercer de l'espoir de voir l'actuel gouvernement russe tolérer le travail missionnaire, ni même permettre que la religion catholique fût libre et respectée dans les territoires sur lesquels il étendrait son contrôle. Le pape et le diplomate furent d'accord pour revenir sur ces problèmes la semaine suivante.

La Maison-Blanche voulait se convaincre et voulait convaincre le Vatican que la bonne entente était possible entre l'Union soviétique et les peuples libres. Le 23 juin, Tardini reçut la visite de Robert Murphy, alors membre du comité politique pour l'Italie. Vers la fin de la conversation, qui roula en bonne part sur les conditions économiques de la péninsule, Murphy dit au prélat qu'il avait pour collègue à Rome le représentant soviétique, qui s'était plusieurs fois montré intéressé par les rapports entre son gouvernement et l'Église catholique. Et comme Murphy lui avait objecté la persécution antireligieuse déchaînée par les Soviétiques, le Russe avait répondu : « Ce sont choses du passé », et Bogomolov avait exprimé le désir de prendre contact avec le Vatican. Tardini répliqua que le communisme n'apparaissait nullement changé et que la liberté religieuse n'était pas plus assurée en Russie aujourd'hui qu'hier. Murphy insista sur ce que Bogomolov désirait voir au moins les musées et la chapelle Sixtine, que cette visite pourrait être considérée comme un premier pas. Tardini rétorqua que tout le monde pouvait visiter les musées, que les galeries et les tableaux n'avaient rien à voir avec les contacts diplomatiques.

Lors de deux nouvelles audiences du 29 juin et du 12 juillet, Taylor réaffirma le principe de la capitulation sans condition, la nécessité d'éliminer Hitler et ses cohortes et de détruire le parti nazi. Le 12 juillet, Taylor parla encore avec Pie XII du problème russe. En sortant de l'audience du pape, il revint à l'improviste visiter Mgr Tardini, et lui tint un discours que le prélat résumait en trois points : 1° Les États-Unis veulent une collaboration sincère de tous les peuples, après que l'Allemagne sera arrivée... « à la reddition inconditionnelle », compléta le prélat, à quoi acquiesça aussitôt l'Américain. 2° Cette sincère collaboration suppose l'adhésion de la Russie : on ne peut s'en passer. 3° La Russie est en train d'entrer en Pologne et en Allemagne, en des pays où les catholiques sont nombreux. L'Église devrait donc faciliter la collaboration de la Russie avec une Europe pacifiée ; de leur côté, les États-Unis faisaient leur possible pour que la Russie s'obligeât à respecter la liberté religieuse. Tardini répondit que lui aussi souhaitait une sincère collaboration entre les peuples, encore qu'il vît mal comment la reddition inconditionnelle y pût conduire ; qu'assurément la paix en Europe n'était pas possible sans la Russie, mais qu'il lui semblait douteux que la Russie répondît aux espoirs américains.

À la suite de ses entretiens avec les plus hautes autorités du Vatican, Taylor écrivait à Roosevelt le 17 juillet : « Mes principaux efforts sont orientés : premièrement, à convaincre le pape et les autorités vaticanes que l'armée allemande doit se rendre sans condition. Deuxièmement, que la coopération avec la Russie dans l'intérêt de la victoire et d'une paix mondiale permanente est essentielle. Troisièmement, qu'il faut créer le plus rapidement possible une organisation internationale pour la solution des problèmes de la guerre et pour assurer la paix future.»

Le 19 juillet, Taylor fit remettre à Pie XII un mémorandum sur les problèmes débattus dans les audiences précédentes, et en particulier sur les questions que poserait à l'Église l'expansion du communisme en

Europe. Que pouvait-on attendre de la politique des Soviétiques en Pologne et dans les territoires habités par une population en majorité catholique, qui allaient être annexés à l'Union soviétique ? Que pouvait-on attendre de Staline en matière de religion ? La question avait été débattue à Washington entre le président Roosevelt, le secrétaire d'État Hull et des prélats. On envisageait d'inviter le gouvernement russe à publier une déclaration proclamant la complète liberté d'enseignement religieux et la liberté de culte dans tout le territoire soviétique. On avait conclu à Washington que dans un stade ultérieur des discussions, « la question de la liberté religieuse pourra très bien être mise en avant ». Et Taylor n'hésitait pas à se référer à un discours du leader communiste italien Togliatti, qui venait de déclarer que les obstacles empêchant une action commune des catholiques et des communistes étaient désormais surmontés. Puis le mémorandum de Taylor ne manquait pas de revenir sur la reddition inconditionnelle : « Étant admis que l'année allemande ne peut gagner la guerre, plus tôt l'armée se rendra, non seulement des vies humaines et les biens seront épargnés, mais d'autant plus tôt sera engagé le processus conduisant à la stabilité politique et à l'amélioration économique pour le peuple allemand et pour le monde. »

En réponse à ce mémorandum, Pie XII en fit préparer un autre par l'un des collaborateurs habituels de Mgr Tardini, Mgr Samoré, qui avait rédigé l'année précédente la lettre à Ribbentrop sur la situation polonaise. Le mémorandum de Samoré opposait la réalité des faits connus aux promesses dont voulait se bercer le président Roosevelt. La situation religieuse en Union soviétique ne donnait aucun signe d'amélioration. La législation antireligieuse demeurait en vigueur. Les membres du clergé catholique encore vivants en Russie n'avaient pas été mis en liberté et aucune possibilité ne leur avait été offerte d'exercer leur ministère. Les prêtres déportés de Pologne n'avaient pas tous été libérés et l'on demeurait sans nouvelles de l'administrateur apostolique Profittlich. Il était vrai que, depuis décembre 1940, la propagande athée avait été suspendue, mais ce fait s'expliquait assez par la situation présente. La revue *Coller's*, parlant de mille huit cents églises catholiques ouvertes en Russie, donnait une information complètement fautive. Tout portait à croire que la Russie diffusait les principes auxquels elle n'avait jamais renoncé, principes essentiellement matérialistes et opposés à la religion.

Ces rapports avec la Maison-Blanche, empreints malgré tout de franchise et de confiance réciproques, n'empêchaient pas le Saint-Siège de conserver avec le gouvernement de Berlin des relations diplomatiques correctes. Lorsque fut connu à Rome l'attentat manqué contre Hitler, du 20 juillet, la Secrétairerie d'État prépara d'abord un télégramme prescrivant au nonce de « faire ce que les convenances diplomatiques lui paraîtraient exiger en pareil cas ». Puis la radio de Florence annonça que le Führer avait reçu les félicitations du corps diplomatique, y compris du nonce. Pie XII fit alors donner à Orsenigo l'ordre de s'en tenir là. En réalité, les ambassadeurs s'étaient simplement rendus à la chancellerie pour signer un registre disposé à cet effet, et la Secrétairerie d'État, informée, prescrivit au nonce de suspendre toute démarche ultérieure.

Le 17 septembre, la Secrétairerie d'État recevait du nonce à Madrid Cicognani un télégramme réservé au substitut. Gaetano Cicognani tenait à peu près le même discours que Weizsäcker : il serait urgent d'arriver à une entente entre les Anglo-Saxons et les Allemands, si l'on ne voulait pas voir l'Europe envahie par les Russes. Ces derniers auraient avancé des propositions au gouvernement du Reich : on reconnaîtrait à la Russie les frontières antérieures à 1939 et, une fois l'accord conclu, Russie et Allemagne s'allieraient avec le Japon. Le gouvernement allemand avait rejeté ces propositions, car il préférait s'entendre avec les Alliés, mais ceux-ci devaient lui laisser les mains libres pour s'opposer à la Russie. En revanche, si les Alliés continuaient à exiger la capitulation, le Reich se verrait contraint de choisir l'accord avec la Russie. Par ailleurs, les dirigeants allemands auraient reconnu les erreurs commises à l'égard du Saint-Siège et seraient disposés à les réparer.

Dès le lendemain, un télégramme rédigé par Pie XII lui-même répondait au nonce en Espagne que, malgré le peu de perspectives d'aboutir, le Saint-Siège tenterait une démarche.

Le 21 septembre au matin, le pape recevait en audience le représentant du président Roosevelt. Fidèle à la promesse envoyée à Madrid, Pie XII communiqua à Taylor, comme venant d'une source considérée comme sérieuse, la substance du télégramme de Cicognani.

Dans le même temps, le nonce de Suisse demandait des instructions à propos d'un message du délégué apostolique en Turquie. Roncalli avait été prié par une personne « absolument digne de confiance » de faire parvenir à Ribbentrop une communication confidentielle. Cette personne digne de confiance, non identifiée, avait reçu le 14 septembre la visite d'un Américain, connu du ministre des Affaires étrangères du Reich. Cet Américain avait expliqué que la situation politique et militaire de l'Allemagne avait considérablement

empiré. L'Allemand avait répliqué que le moral des soldats de la Wehrmacht était au-dessus de tout ce que l'on pouvait imaginer, que la bataille décisive n'était pas encore engagée, parce que les meilleures troupes du Reich, dotées d'armes nouvelles et terribles, étaient concentrées en Allemagne, derrière les fortifications les plus modernes et les plus fortes.

Mais l'Américain avait répondu que le moral le plus élevé des troupes allemandes ne pouvait compenser l'infériorité de leur matériel : « Par exemple, disait-il, notre supériorité aérienne est si grande que votre aviation ne comptera plus comme adversaire sérieux. » il invitait donc les Allemands à mettre fin à la guerre avant que leur pays ne fût complètement détruit. L'Allemand rétorqua que les conditions que l'on promettait au Reich étaient telles qu'il ne lui restait plus que la lutte à outrance ; cependant, il ferait parvenir à son gouvernement toutes les suggestions qu'il recevrait. L'Américain conclut : « Je suis toujours prêt à télégraphier toute proposition allemande avec un chiffre spécial à mon ami Roosevelt. » Le télégramme était signé « Marmara » (?).

Une dépêche de Tardini répondit au nonce de Berne que le Saint-Siège n'était pas directement intéressé dans l'affaire, mais qu'il n'y avait pas de difficulté à ce que le message d'Ankara fût transmis par la nonciature de Berne à celle de Berlin, pour être porté à la connaissance de Ribbentrop.

Au milieu de ces anxiétés et de ces discussions, la diplomatie vaticane subit une perte cruelle. Le 22 août, le cardinal secrétaire d'État Maglione mourait d'une attaque cardiaque à Casoria, sa ville natale, où il s'était retiré pour une période de repos. Durant la dernière année de guerre, et pour le reste de son pontificat, le pape Pacelli sera à lui-même son propre secrétaire d'État.

Cependant, les semaines et les mois passaient sans que nul ne pût encore prévoir le terme de la guerre. Sans doute les troupes allemandes reculaient-elles sur tous les fronts, en France, où la division Leclerc libérait Paris le 25 août, en Pologne, où les Russes se trouvaient aux portes de Varsovie. Mais combien de temps faudrait-il pour forcer l'Allemagne dont Hitler se vantait d'avoir fait une forteresse inexpugnable ?

À l'automne 1944, comme des troupes allemandes se mettaient, particulièrement dans l'Est, à détruire ce qu'elles ne pouvaient pas emporter, les milieux alliés furent pris de la crainte que dans leur fanatisme, les nazis ne voulussent massacrer leurs otages et même tous les étrangers se trouvant en Allemagne. Nul doute que cette crainte ne fût inspirée par ce que l'on commençait à entrevoir du sort des Juifs. Mais on voyait aussi que les chefs nazis étaient décidés à mener leur propre peuple jusqu'à l'anéantissement. La préoccupation croissait avec les nouvelles qui arrivaient sur des mesures prises pour fermer les camps de concentration, y compris les camps d'Auschwitz et de Brzezinka. Les autres camps, plus voisins de la frontière russe, avaient été submergés par l'armée Rouge, et les restes de celui de Maidanek, près de Lublin, avaient déjà été visités par les journalistes. On apprit plus tard que l'ordre avait été donné de détruire les chambres à gaz et le camp d'Auschwitz-Birkenau tout entier. En fait, les occupants ne furent pas massacrés sur-le-champ, mais transférés d'urgence, souvent dans des conditions homicides, à Bergen-Belsen près de Hanovre.

L'origine des nouvelles alarmantes semble avoir été le gouvernement polonais de Londres, qui disposait de sources de première main. L'avis en fut porté au Vatican par l'ambassadeur Casimir Papée le 25 septembre. Le jour suivant, le nonce à Berlin fut chargé d'intervenir en la façon qu'il estimait la plus efficace. Cette fois, la Secrétairerie d'État ne lui prescrivit pas de vérifier d'abord la valeur des informations, mais elle écrivit au nonce qu'elle avait été informée « que les autorités allemandes préparaient le massacre des prisonniers du camp de concentration d'Oswiecim ». Ces prisonniers, arrêtés pour délits politiques, seraient 45 000, polonais en majorité, mais aussi italiens et autres. Quelques jours plus tard, le délégué apostolique à Washington, Cicognani, rapportait qu'un groupe de représentants des Juifs avait demandé un appel du pape au gouvernement et au peuple allemands, « comme unique moyen de sauver la vie des Juifs et en particulier de 45000 Juifs et chrétiens, de nationalité polonaise, française et tchèque, internés à Auschwitz, et en danger de mort imminent ». Plus tard, Cicognani compléta son télégramme en mentionnant, en plus du camp de Birkenau-Nauss, les camps de travail lituaniens.

L'ambassadeur Papée communiqua ses informations dans un mémoire présenté à Mgr Tardini le 4 octobre : les occupants des camps de Pologne, disait-il, étaient voués à l'extermination. Auschwitz était le principal objet d'inquiétudes, 16 000 hommes et 39 000 femmes s'y trouvaient en danger de mort. Selon Papée, le commandant du camp, comme ceux des autres, avait pris toutes les mesures pour être prêt à tuer tous les détenus dans un minimum de temps et il n'attendait plus qu'un ordre écrit pour passer à l'exécution. De nouveau, le 12 octobre, Papée disait à Montini qu'il existait un plan d'extermination pour les camps de

civils comme Auschwitz et Birkenau, afin d'éliminer toutes les traces des atrocités antérieures. Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes seraient massacrés et leurs corps brûlés. La monstruosité du crime, concluait Papée, n'était pas une raison de croire qu'il ne serait pas commis. Dans les milieux alliés, les informations polonaises furent prises au sérieux et, le 10 octobre, des déclarations furent publiées de Washington et de Londres, menaçant les Allemands de châtiments exemplaires si les massacres que l'on disait prévus étaient mis à exécution. De Berne, Mgr Bernardini télégraphiait le 18 octobre : « La situation des déportés en Allemagne, déjà lamentable, pourrait, les événements se précipitant, devenir tragique et finir par un massacre. » Ce cri d'alarme était-il justifié ou était-il inspiré par la propagande alliée ? Le Saint-Siège ne recevait quant à lui aucune information directe sur les intentions homicides attribuées aux chefs nazis, mais l'expérience ne l'avait que trop convaincu qu'aucune atrocité ne les faisait reculer.

Même le nonce Orsenigo, en rapportant les déclarations rassurantes qu'il avait reçues de ses interlocuteurs de la Wilhelmstrasse, ne pouvait écarter la possibilité que la Gestapo eût reçu des ordres particuliers. Le ministre des Affaires étrangères, expliquait-il dans son rapport du 13 octobre, assurait que ces bruits venaient de la propagande ennemie ; d'ailleurs, les camps en question avaient été récemment visités par la Croix-Rouge internationale. Cependant, Orsenigo commentait : « Tout en admettant la sincérité du ministre des Affaires étrangères, il n'est pas exclu que les trop fameuses formations SS n'aient au contraire des instructions très secrètes toutes différentes. » Dans sa réplique du 19 octobre, Tardini demandait ironiquement à Orsenigo à quelle date précise la Croix-Rouge avait jamais visité ces camps. Il arrive toujours, disait-il, des plaintes relatives aux camps de Lituanie, au camp de Birkenau et au sujet des Polonais pris et emmenés après la bataille de Varsovie.

En réponse à une nouvelle plainte d'Orsenigo, la Wilhelmstrasse répondit que les Polonais faits prisonniers après la bataille de Varsovie étaient probablement les personnes évacuées avant le soulèvement et envoyées au camp de Sagan où elles étaient visitées par la YMCA (Young Men's Christian Association). Le 14 novembre, la Secrétairerie d'État remettait une nouvelle note verbale à l'ambassadeur du Reich : les assurances données au nonce par le ministre des Affaires étrangères fournissaient une base pour insister une fois encore sur le traitement humain des détenus. Relativement aux rumeurs alarmantes d'un massacre imminent, la note poursuivait dans le même style : « Quant aux bruits répandus ces temps derniers sur le sort qui serait réservé, selon des plans prévus d'avance, aux prisonniers et internés de certaines races et nationalités, le Saint-Siège a pris acte avec satisfaction de la déclaration faite à cet égard au nonce apostolique par le ministre des Affaires étrangères du Reich. » Mais cette phrase fut éliminée dans la version abrégée que l'ambassadeur rédigea et transmit à son gouvernement.

L'inquiétude, qui n'était pas tout à fait dépourvue de fondement, se réveilla dans les derniers mois de la guerre. Le 25 janvier 1945, Tardini, alerté par Papée, envoyait à Orsenigo des instructions qu'il renouvelait le 3 mars :

Il arrive au Saint-Siège de nombreux appels, pressants et dignes de considération, afin que soient faites des démarches auprès des autorités compétentes afin que soient prises des mesures pour la protection des prisonniers, déportés, internés, travailleurs étrangers résidant en Allemagne, tant pour ce qui regarde la façon de les traiter que leur vie.

Le bruit répandu sur le massacre de mille officiers italiens en Pologne a créé en Italie une grande indignation et a causé aussi une forte impression à l'étranger.

Que Votre Excellence voie s'il est possible d'intervenir efficacement, dans l'intérêt même du peuple allemand.

Tardini ne se faisait guère d'illusions sur la portée des démarches du nonce. Il annotait la minute du télégramme : « Cela [le télégramme] a été préparé à la 2C [section de la Secrétairerie d'État]. Je ne sais pourquoi il a ma signature. Je n'aurais pas mis "dans l'intérêt même du peuple allemand", car il est inutile de se faire des illusions. »

À pareille date, en effet, Orsenigo, pour lors retiré à Eichstatt, pouvait-il encore se faire écouter ? Le 18 mars, le délégué apostolique à Washington rapportait que les Juifs étaient terrifiés par les bruits qui couraient selon lesquels tous les Juifs alors aux mains des Allemands, environ six cent mille, allaient être liquidés. Cependant, il était arrivé un rapport sur le prétendu massacre de mille officiers italiens dans le camp de Siedlice. Dans ses réponses des 27 et 28 mars, Tardini exposait les différentes démarches que le Saint-Siège

avait effectuées pour la sauvegarde des personnes, puis, faisant allusion aux bruits selon lesquels des Allemands seraient envoyés au travail en Russie, il soulignait que ce n'était pas le meilleur moyen d'empêcher le massacre des Juifs et des Polonais : « D'éventuelles déportations indiscriminées de prisonniers et de civils allemands aux travaux forcés compromettraient gravement telle oeuvre humanitaire en offrant au gouvernement allemand le prétexte à de violentes représailles, en sorte qu'on augmenterait encore le nombre des victimes innocentes. »

Cependant, Myron Taylor, désormais résidant à Rome, maintenait ses contacts avec le pape pour lui exposer la politique des Alliés dans le présent conflit. Le 28 novembre, il avait expliqué à Pie XII la façon dont il concevait la fin de la guerre : 1° Reddition sans conditions ; la défaite complète fera disparaître le mythe de l'invincibilité de l'armée allemande. 2° L'Allemagne devrait remettre tous ses droits et pouvoirs en des termes simples et brefs. 3° Signature par le haut commandement allemand et par le gouvernement pour lors existant. Ensuite les Alliés, qui auront reçu la capitulation, se préoccuperaient de maintenir les structures administratives, mais sous le contrôle du gouvernement militaire allié, qui devra déraciner le national-socialisme. Avec le temps, le gouvernement militaire passera la main au gouvernement civil.

Taylor ayant laissé au pape une note résumant son point de vue, Pie XII chargea Tardini de préparer une réponse. Le prélat rédigea deux notes, qui exprimaient son avis, l'une sur la formule *unconditional surrender* et l'autre sur la question de la remise des pouvoirs à l'étranger vainqueur. Et il les porta au pape le 10 décembre. L'expression *unconditional surrender*, estimait Tardini, n'excluait pas que le vainqueur eût préparé des conditions, ni que le vaincu les connût à l'avance, mais cette clause faisait craindre à celui qui se rendait des conditions encore plus dures. Et après avoir souligné le danger de précipiter le vaincu dans une résistance désespérée, Tardini enfermait dans un dilemme final toute l'aversion que lui inspirait la formule de la reddition sans conditions : « Les conditions que le vainqueur a déjà préparées pour le vaincu sont ou justes ou injustes. Dans le premier cas, on ne voit pas pourquoi elles ne peuvent être connues à l'avance ; dans le second cas, on ne voit pas comment elles pourraient être approuvées par la conscience humaine. »

Examinant ensuite la clause de la remise des pouvoirs au vainqueur, Tardini remarquait que selon les principes démocratiques, les détenteurs du pouvoir gouvernement par la volonté du peuple : les gouvernants peuvent démissionner, mais non pas céder le pouvoir à d'autres. De même, l'autorité militaire n'a pas la faculté de céder le pouvoir civil à une nation étrangère, et en tout état de cause, le vainqueur a toujours l'obligation morale de ne pas outrepasser les limites de la justice humaine et civile.

Après avoir vu les deux notes, Pie XII dit à Tardini qu'il remettrait à Taylor la seconde, comme rédigée par un expert, mais qu'il éviterait de lui communiquer l'autre, car l'*unconditional surrender* était pour lui un dogme indiscutable, sur lequel il ne demandait aucun avis.

Dans l'autre camp on n'y était pas encore disposé. Jusqu'à la fin de 1944, les hiérarques du IIIe Reich conservèrent leurs rêves d'une revanche assurée par les armes nouvelles que préparaient leurs savants, et dont les V1 et les V2 ne donnaient qu'une faible idée. Mais après l'échec de l'offensive de von Rundstedt dans la seconde quinzaine de décembre, il devenait évident que le Reich avait perdu la partie et, de sa propre initiative, Ribbentrop envoya en différentes directions des agents chargés de sonder les Alliés sur les conditions de paix. Le 17 février, la Wilhelmstrasse expédiait à Weizsäcker un télégramme de seize pages. Le diplomate en fut si peu enthousiasmé qu'il en parla d'abord deux jours plus tard au P. Leiber, le secrétaire privé de Pie XII, pour expliquer qu'il considérait ce texte comme un galimatias. Il ne pouvait se dispenser de le communiquer, mais il ne voulait pas être pris pour l'auteur du discours.

Le lendemain 20 février, à 12 h 45, l'ambassadeur se présentait chez Mgr Tardini avec une liasse d'une dizaine de feuilles. C'était, expliqua-t-il, un télégramme que ses collaborateurs avaient mis trente-huit heures à déchiffrer et qui contenait les idées des « Berlinoises », non les siennes. Ces idées étaient les suivantes. L'Allemagne se battra jusqu'à ce que ses adversaires comprennent qu'ils ne pourront pas la vaincre. La Russie vise à bolcheviser toute l'Europe et Staline est déjà en train d'organiser une armée allemande bolchevique. Le moment approche pour l'Allemagne de faire le choix entre les deux camps, et si l'Allemagne passe à l'Est, l'Angleterre et les États-Unis eux-mêmes n'échapperont pas à la marée bolchevique. Au reste, l'Allemagne et le Japon entendent intervenir dans le concert des grandes puissances ; l'Allemagne ne désire pas autre chose que de conserver sa population à l'intérieur de ses frontières et veut la liberté de toutes les nations européennes. Le nazisme a été mal compris. La question juive peut être réglée par un accord entre les nations ; et vis-à-vis de l'Église aussi, on constate dans le parti nazi une évolution favorable. La collaboration entre les grandes puissances est nécessaire pour empêcher une guerre perpétuelle. Une

capitulation sans conditions apparaît inacceptable aux Allemands, parce qu'ils peuvent croire que des millions de leurs compatriotes seraient déportés pour des travaux forcés.

Avec sa causticité habituelle, Tardini fit observer au diplomate « que cet immense télégramme » lui faisait penser aux interminables discours de Hitler, où, à côté de quelques choses justes, il y avait quantité de paradoxes et de folies. Le prélat reconnaissait la gravité du double péril, le nazisme et le communisme, qui ne sont que la double face de l'erreur matérialiste. Mais il semblait impossible que Churchill et Roosevelt voulussent négocier avec les nazis. À qui ferait-on croire que le nazisme a été mal compris, qu'il veut la liberté de toutes les nations d'Europe ? « Quant aux Juifs, que de fois le Saint-Siège a recommandé de s'abstenir d'actes de cruauté, et il n'a rien obtenu. » Pour l'Église, « le nazisme a interdit les écoles catholiques, a détruit les organisations catholiques, a fermé les couvents, et chassé les religieux, a traduit devant les tribunaux, emprisonné, exécuté tant de prêtres : verra-t-on aujourd'hui cette évolution favorable à l'Église ? ». Weizsäcker demanda alors si les Alliés seraient prêts à « payer quelque chose », si on éliminait Hitler et si on entamait des pourparlers. Tardini répondit que certainement ils n'abandonneraient pas facilement la formule de la reddition sans conditions.

Le soir même, Tardini remit ses notes sur l'entretien à Pie XII, qui les rendit dès le lendemain : le pape ne voyait pas ce que l'on pouvait faire, mais il promettait cependant de recevoir l'ambassadeur du Reich.

En attendant l'audience du pape, Weizsäcker vint revoir Tardini dans la matinée du 25 février, répétant le dilemme : ou bien les Alliés se rendaient compte du danger communiste, et alors ils relâchaient leur action contre l'Allemagne, en sorte que les Allemands pourraient chasser les Russes et l'on pourrait parvenir à une paix de conciliation ; ou bien l'Allemagne deviendrait communiste, au grand dam de l'Angleterre et des États-Unis. Pour Mgr Tardini, le projet allemand n'était pas bien clair ; plutôt qu'un plan diplomatique, il y voyait un plan militaire des Allemands qui cherchaient à obtenir un relâchement de la pression des Alliés à l'Ouest pour concentrer leurs forces à l'Est, si bien que le Saint-Siège ne pouvait s'engager dans cette voie. Ce qui fut aussi apparemment la conclusion de Pie XII, auquel Tardini avait remis ses notes dès le soir de l'entretien.

Néanmoins, lorsque Pie XII reçut Myron Taylor le 28 février, il lui demanda s'il y avait quelque lointaine possibilité de conversation avec les Allemands ou pour les Allemands, dans le but de finir la guerre. Taylor exclut toute possibilité d'entente ou de conversation. « Rien d'autre que l'*unconditional surrender*. » Aussi, lorsque le lendemain, 1er mars, à 9h30, le pape reçut l'ambassadeur du Reich, il était en mesure de lui confirmer : « Après avoir sondé le terrain, il constatait qu'il n'y avait aucune possibilité de conversation ou de discussion avec les États-Unis et l'Angleterre. »

Parmi les préoccupations du pape pour l'avenir des peuples, celles qui concernaient la Pologne continuaient à tenir une place toute particulière, et le gouvernement polonais en exil à Londres avait ses inquiétudes par l'intermédiaire de Mgr Godfrey, délégué apostolique en Angleterre et chargé d'affaires *ad interim* pour la Pologne.

À la fin de janvier 1944, Mgr Godfrey avait rencontré le ministre des Affaires étrangères de Pologne, Romer. Entre son gouvernement et les Soviétiques, expliquait Romer, la tension était forte et il espérait que les Américains soutiendraient fermement le gouvernement polonais de Londres ; mais il exprimait sa crainte de voir s'établir en Pologne un gouvernement fantoche communiste, appuyé par les Soviétiques. Cependant, les Polonais gardaient confiance en Churchill et en Roosevelt, car le sort réservé à leur peuple serait l'occasion de vérifier si les Nations unies demeuraient fidèles aux principes de la Charte atlantique.

À la même époque, deux prélats polonais, Radonski et Kaczynski, écrivaient à Mgr Godfrey qui transmettait leur message avec son rapport du 1er février. Si les prétentions du gouvernement soviétique étaient acceptées, 51 % des territoires polonais avec 12 millions d'âmes, dont 8 millions de catholiques, tomberaient sous la domination russe. En outre, la Russie avait décidé d'annexer l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, une partie de la Finlande et une partie de la Roumanie. En ce cas, l'Église catholique serait éliminée de tous ces territoires, car Molotov avait déclaré qu'il ne tolérerait que l'Église orthodoxe, placée sous le contrôle de l'État. Les deux évêques avertissaient en outre que Moscou établirait en Pologne un gouvernement fantoche. Le cardinal secrétaire d'État fit part au délégué apostolique à Washington des préoccupations des Polonais relativement aux frontières orientales de leur patrie. La question était en soi politique, mais si étroitement liée aux questions religieuses qu'elle devait intéresser les catholiques des États-Unis, et elle concernait toute une partie de l'Europe, exposée à la menace communiste. Le Saint-Siège

comptait sur les catholiques américains pour inspirer à leur gouvernement les décisions dont dépendait le sort de l'Europe, et en particulier le sort de l'Eglise en Pologne.

Au début de juin 1944, le Premier ministre polonais Mikolajczyk se rendit à Washington pour traiter la question des frontières orientales de son pays. Les Soviets prétendaient mettre pour condition à l'établissement de relations diplomatiques avec la Pologne la reconnaissance de la ligne Curzon comme frontière entre les deux États, frontière qui différait peu de la ligne de partage Ribbentrop-Molotov. Le Premier ministre polonais expliquait au Département d'État que sa patrie désirait entretenir de bonnes relations avec l'Union soviétique ; mais après les terribles épreuves qu'elle avait endurées, la Pologne ne devait pas se retrouver à l'issue de la guerre avec un territoire réduit. Il fallait en outre exclure toute interférence étrangère dans le gouvernement intérieur. Le ministre ne cachait pas son amertume en constatant que les trois grands avaient discuté de l'avenir de son pays sans sa participation. Par le truchement du délégué apostolique de Washington, Mikolajczyk fit parvenir un message au pape. Le peuple polonais soupirait après la reconstruction de sa patrie, et « à cette fin met une confiance illimitée dans la protection de Sa Sainteté ». Dans un télégramme du 12 juin, Maglione rappela à Cicognani celui du 1er février et réitéra son instruction d'intéresser à la question polonaise les catholiques américains.

Le 28 juillet 1944, Pie XII reçut en audience solennelle une représentation de l'armée polonaise. Le général Sosnkowski, commandant en chef de l'armée polonaise, et le général Anders, commandant du corps polonais en Italie, se présentèrent à la tête de cinq cents de leurs soldats, accompagnés du nonce Cortesi et de l'ambassadeur Papée. Pie XII rappela en paroles émues l'audience du 30 septembre 1939, accordée à la colonie polonaise de Rome au moment où leur patrie succombait sous les assauts des armées nazies et soviétiques. Après cinq ans de lutte, l'espérance était plus forte que jamais, et le souverain pontife réaffirma vigoureusement les droits de la Pologne :

Votre droit est si certain que nous avons le ferme espoir que toutes les nations prendront conscience de leur dette envers la Pologne, théâtre et trop souvent enjeu de leurs conflits, et que quiconque garde au cœur une étincelle de sentiment vraiment humain et chrétien tiendra à revendiquer pour elle toute la place qui lui est due selon les principes de la justice et d'une véritable paix.

À l'exemple du pape, les évêques écossais publiaient en faveur de la Pologne une déclaration qui ne fut pas du goût du public britannique, encore enthousiasmé par les exploits de l'armée Rouge. Et lorsque fut annoncée à Rome une visite de Churchill, la Secrétairerie d'État prépara sur toutes les affaires en suspens une note dans laquelle la question polonaise figurait en bonne place. Le Saint-Siège était anxieux du sort de tant de catholiques et serait heureux d'avoir, grâce aux bons offices de l'Angleterre, des nouvelles sérieuses sur la situation religieuse dans la zone occupée par les Soviets ; et il aimerait y envoyer quelque ecclésiastique pour s'en rendre compte. Dans l'audience de trois quarts d'heure qu'il accorda au Premier britannique le 23 août, Pie XII évoqua les problèmes relatifs à l'Allemagne, à la Pologne, à la Russie, au communisme et à l'Italie.

Deux jours plus tard, la Secrétairerie d'État recevait de Washington une réponse peu rassurante à la situation polonaise. Interrogé par Cicognani, le secrétaire d'État, Cordell Hull, avait expliqué que, sous la domination allemande, on réussissait à avoir quelques nouvelles par les mouvements clandestins, mais sous les Russes, toutes les communications étaient coupées. Il semblait que les Soviets ne troublaient pas la pratique religieuse à l'ouest de la ligne Curzon, mais « on ignore complètement ce qui se passe à l'est ».

Ce n'est qu'avec un grand retard, le 17 octobre, que la Secrétairerie d'État reçut un rapport de Mgr Godfrey, lequel avait rencontré à la fin d'août le ministre des Affaires étrangères polonais. Romer avait alors surtout parlé de la situation tragique de Varsovie où les partisans, encouragés par la proximité des troupes soviétiques et les appels de la radio, s'étaient soulevés contre les Allemands. Mais les forces russes, ni celles de terre, ni celles de l'air, n'intervenait dans la bataille ; seule la RAF, qui devait à cet effet parcourir des milliers de kilomètres, essayait d'appuyer les insurgés. Romer était aussi revenu sur la question des frontières ; il expliquait que les Polonais voulaient réserver cette discussion pour l'après-guerre, estimant « qu'un gouvernement en exil n'est pas en position pour marchander relativement aux frontières de la patrie ». Enfin, on craignait l'installation d'un gouvernement de paille, imposé par les communistes.

Le rapport de Mgr Godfrey n'était pas encore parvenu au Vatican lorsque, le 16 août, l'ambassadeur Papée y remit un message du président Raczkiewicz. Les Allemands étaient en train de détruire la capitale polonaise et d'en exterminer les habitants, et le président suppliait le pape d'intervenir pour leur protection.

En recevant cet appel, le 18 août, Pie XII observa : « Que puis-je dire de plus pour la Pologne ? » Le pape avait cependant ordonné de préparer une réponse lorsque, quelques jours plus tard, le 23 août, Papée revint au Vatican porteur d'un nouvel appel. C'était cette fois les femmes de Varsovie qui recouraient au pape, les mères « de ces enfants qui combattent et qui détruisent les tanks avec des bouteilles d'essence ». Elles accusaient les armées russes qui campaient depuis trois semaines aux portes de Varsovie sans avancer d'un pas.

En date du 31 août, le pape répondit longuement au président de la République polonaise, exprimant son désir de ne rien négliger pour sauver tant de vies humaines menacées. Le lendemain, la Secrétairerie d'État communiquait à Myron Taylor et à Osborne l'appel des femmes de Varsovie, en priant les diplomates de le porter à l'attention de leurs gouvernements. C'était évidemment Washington et Londres qui pouvaient agir. Cependant, l'appel du président au pape, la réponse de Pie XII à Raczkiewicz et l'appel des femmes de Varsovie furent publiés en première page dans *l'Osservatore Romano* du 15 septembre. Pie XII voulut encore, lors de l'audience générale du 15 septembre, adresser aux deux mille soldats polonais qui y participaient, avec des militaires anglais, français et américains, des paroles toutes spéciales d'estime et de sympathie, que rapporta également le même *Osservatore Romano* : « Sachez que Notre coeur a saigné sur les ruines de votre grande capitale, dans les murs de laquelle s'est déroulée l'une des tragédies les plus douloureuses, mais aussi les plus héroïques de toute l'histoire de votre nation. »

Mais à la fin du mois, la Wehrmacht déclencha une attaque, préparée par un formidable bombardement d'artillerie, qui réduisit en ruines le centre de Varsovie, et après soixante-trois jours d'une lutte que le commandement allemand ne craignit pas de déclarer héroïque, les hommes du général Bor durent capituler dans la matinée du 2 octobre. Le 15 novembre, Pie XII recevait de nouveau les Polonais de Rome : il exalta une fois encore publiquement l'héroïsme des défenseurs de Varsovie et proclama le droit de la Pologne à la reconnaissance des peuples : « Quand, passé l'ouragan vertigineux de folie, de haine, de cruauté, le monde commencera à se ressaisir, que, spectateur épouvanté de l'étendue de son désastre, il commencera à reprendre son équilibre, il reconnaîtra, il devra reconnaître la part de la Pologne dans l'oeuvre de son salut. »

Au-delà de ses auditeurs, le pape s'adressait évidemment aux gouvernements alliés, dont dépendait encore le sort de la Pologne et des États baltes. Selon un nouveau télégramme de Cicognani, les Soviets agissaient en Pologne comme en terrain conquis, introduisaient une nouvelle administration et déportaient en masse les citoyens. Les évêques américains se rendirent compte à leur tour de la gravité de la situation et exprimèrent publiquement leur souci pour le sort de la Pologne, des États baltes et des autres pays catholiques européens. Et comme le gouvernement américain ne semblait pas mesurer les conséquences de l'invasion soviétique, les prélats décidèrent d'en parler à Roosevelt. Le 15 décembre, Tardini engageait encore Cicognani à persévérer dans son action en faveur de la Pologne. Le délégué ne demeurait pas inactif, et il trouvait au Département d'Etat des fonctionnaires disposés à seconder ses efforts. En janvier 1945, Cicognani recevait de Cordell Hull l'assurance que l'appel du pape en faveur de la Pologne avait été transmis à Roosevelt. Le secrétaire d'État américain laissa entendre qu'il partageait les vues du pape et de son représentant et lui confia que, lors de la prochaine rencontre avec Staline à Yalta, Roosevelt et Churchill chercheraient à concorder un programme commun.

Les résultats de Yalta furent bien loin de correspondre aux vœux du Saint-Siège. La question polonaise y fut longuement débattue, mais la présence de l'armée Rouge sur les lieux mettait les Soviets en position de force. La Russie soviétique revendiquait les territoires polonais jusqu'à la ligne Curzon, que le diplomate anglais de ce nom avait reconnue pour limite ethnique entre Russie et Pologne, et que les Alliés avaient acceptée à Téhéran. Après une réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères à Malte, le 1er février, la conférence entre Roosevelt, Churchill et Staline, accompagnés de Stettinius, Eden et Molotov, s'ouvrit à Yalta sur la mer Noire dans l'après-midi du 4 février 1945.

Le sort de la Pologne fut discuté à partir du 6 février. Roosevelt admit la ligne Curzon comme frontière orientale de la Pologne, en suggérant quelques correctifs, en sorte que Lvov demeurât polonaise. Par ailleurs, il souhaitait la création d'un gouvernement qui fût composé des représentants des principaux partis du pays. Churchill admit aussi la ligne Curzon comme frontière orientale, mais il s'intéressait davantage à la souveraineté et à l'indépendance de la Pologne qu'à sa frontière. Pour former le gouvernement, il recommandait les Polonais qu'il avait connus à Londres, Mikolajczyk, Grabski, Romer. Staline entendait s'en tenir à la ligne Curzon comme frontière orientale de la Pologne. Quant au gouvernement, il ne voulait pas des hommes de Londres, dont l'un avait traité le comité de Lublin de bande de brigands. Pour Staline,

le gouvernement de Lublin, maintenant installé à Varsovie, était le gouvernement polonais. Afin de tenir compte de ses alliés, il admit quelques correctifs à la ligne Curzon, et l'adjonction de quelques « émigrés » au nouveau gouvernement provisoire, qui appellerait aussitôt que possible le peuple aux urnes en vue de la formation d'un gouvernement permanent. Roosevelt critiqua le mot émigré. Churchill fit la même critique, et il voulait appeler au gouvernement des personnalités démocrates de l'intérieur de la Pologne. Roosevelt écrivit à Staline une lettre assez énergique, redisant qu'il ne pouvait admettre le comité de Lublin sous sa forme actuelle. Le gouvernement britannique savait que ce comité n'était nullement représentatif du peuple polonais, et il ne pouvait abandonner le gouvernement polonais de Londres, qu'il avait reconnu pendant cinq ans de guerre : le peuple anglais y verrait une trahison. Staline prit la défense du comité de Lublin, qui recueillait selon lui l'adhésion enthousiaste du peuple polonais. Roosevelt demanda à Staline combien de temps à son avis il faudrait attendre des élections libres et Staline répondit : « Ce pourrait être possible dans un mois. » il ne précisa pas que ces élections se feraient alors que l'armée Rouge occuperait le pays. Churchill admit que les élections feraient disparaître toute difficulté du côté des Anglais.

La discussion se poursuivit les 9 et 10 février. C'est au soir du 10 que fut adopté le document final. Les Alliés y réaffirmaient leur « commun désir de voir établie une Pologne forte, libre, indépendante et démocratique ». Le nouveau gouvernement serait formé sur la base du comité de Lublin, « réorganisé sur des bases démocratiques plus larges en incluant des leaders démocrates [pris] en Pologne et parmi les Polonais de l'extérieur ». Staline avait concédé aux Anglo-Saxons de remplacer le terme « émigrés » par « Polonais de l'extérieur ». Ce gouvernement serait tenu de procéder aussitôt que possible à des élections libres et sans contraintes, sur la base du suffrage universel et du vote secret, et les Alliés lui accorderaient leur reconnaissance diplomatique. En matière de frontières, les Alliés considéraient que la frontière orientale devait suivre la ligne Curzon, avec quelques correctifs de cinq à huit kilomètres en faveur de la Pologne. Celle-ci recevrait de substantielles compensations de territoires à l'Ouest, sur lesquelles le nouveau gouvernement serait consulté, et la frontière occidentale de la Pologne ne serait fixée qu'à la conférence de paix.

Pie XII n'oubliait pas ce pays catholique qui passait de la persécution nazie à la l'oppression communiste. Les nouvelles de Pologne avaient complètement cessé d'arriver depuis l'entrée des troupes russes. On savait à Rome que nombreux étaient les diocèses sans pasteurs, que les séminaires étaient vides, le clergé dispersé. Il était urgent d'envoyer sur les lieux un ecclésiastique pour enquêter et suggérer les mesures adéquates. Cicognani fut chargé de prier le gouvernement de Washington de choisir, parmi les membres de la commission alliée qui devait se rendre en Pologne, un prélat américain, si possible d'origine polonaise. Cicognani obtint d'abord de l'ambassadeur polonais à Washington un document qui analysait la situation des onze diocèses situés à l'est de la ligne Curzon. Puis, le 24 février, il adressa au Département d'État un mémorandum contenant les questions et les desiderata du Saint-Siège, et le 5 mars il vint demander la réponse. Il répéta à M. Grew l'inquiétude croissante du Vatican devant l'absence de nouvelles des territoires occupés par les armées russes, et son désir d'y introduire un ecclésiastique, de préférence américain et d'origine polonaise. Grew reconnut le manque de nouvelles, mais il croyait fort difficile d'envoyer un ecclésiastique en Pologne, tant que le nouveau gouvernement national ne serait pas constitué ; il promit néanmoins d'en parler à son supérieur direct, Stettinius. Cicognani consulta l'archevêque de Detroit sur la personne qu'il pensait susceptible de remplir cette mission, Mgr Noa, du diocèse de Grand Rapids. L'archevêque, ainsi que son collègue de Chicago, approuvèrent sans réserve le choix de la personne, aussi bien que l'idée de la mission.

En ces semaines cruciales, d'autres régions plus éloignées retenaient encore l'attention du Saint-Siège. Depuis Pearl Harbor, l'Extrême-Orient était en feu. Grâce à la légation spéciale du Japon, dont l'établissement avait excité jadis l'indignation des Américains, le Saint-Siège avait pu porter quelques secours aux prisonniers des camps japonais. En juillet 1944, le délégué apostolique au Japon, Mgr Marella, communiquait que les autorités du pays avaient décidé d'isoler les missionnaires citoyens de nations ennemies du Japon. Marella soulignait que la mesure n'avait d'autre motif que la conduite de la guerre et que cela ne modifiait en rien l'attitude du gouvernement, toujours favorable au catholicisme. L'Indochine française se trouvait à la merci du Japon, qui ménageait en apparence le gouvernement de Vichy, en sorte que le délégué apostolique Drapier pouvait communiquer à la fin de novembre 1944 que la situation en Indochine était tolérable. Mais il ne cachait pas ses appréhensions sur les répercussions que pourrait avoir un changement dans la politique française. Cependant, le délégué Marella continuait sa mission de pacification

dans ses conversations avec les autorités japonaises. En décembre, il rencontra le vice-ministre des Affaires étrangères, Renzo Sawada, ancien ambassadeur à Paris et à Rangoon, chrétien aux idées larges et au bon cœur. Mgr Marella avertissait pourtant la Secrétairerie d'État que la guerre suivait inexorablement son cours « et le seul fait de prononcer le mot de paix mettait en mouvement policiers et gendarmes, avec les plus sérieuses conséquences ». Le vice-ministre des Affaires étrangères observait que les Alliés ne songeaient qu'à imposer une paix sur le principe de la supériorité des races. Tandis que, disait le Japonais, son gouvernement voudrait réaliser un ordre fondé sur l'égalité complète de tous les peuples et de toutes les races. À quoi Marella de répondre que ces principes « n'étaient autres que des principes chrétiens, plusieurs fois proclamés et expliqués par les souverains pontifes Benoît XV, Pie XI et Pie XII ».

Le Vatican ne pouvait se flatter d'agir sérieusement sur la politique de Tokyo. Du côté des nations occidentales, en revanche, la question pouvait se poser de la participation du Saint-Siège aux conférences de paix qui devraient conclure cette guerre mondiale. Un siècle plus tôt, le secrétaire d'État de Pie VII avait été l'une des figures marquantes du congrès de Vienne, et avait siégé avec les représentants des grandes puissances dans les débats sur la réorganisation de l'Europe au lendemain des guerres napoléoniennes. Au terme de la Première Guerre mondiale, Benoît XV avait été tenu à l'écart des conférences de Versailles par un article secret du traité signé à Londres en 1915 entre l'Entente et l'Italie. En 1945, la question romaine étant réglée, rien ne semblait s'opposer à la présence du Saint-Siège dans une conférence internationale. D'autant que les vues de Pie XII sur les rapports internationaux se rencontraient sur bien des points avec celles des Alliés.

Le 1er septembre 1944, en un message-radio prononcé à l'occasion du cinquième anniversaire du début de la guerre, le pape avait évoqué le lendemain des hostilités. L'abîme de misères dans lequel l'esprit de violence et le primat de la force avaient précipité l'humanité était une invitation à revenir aux principes chrétiens. Pie XII approuvait ceux qui étaient « désireux de trouver encore en d'autres camps, jusqu'à présent séparés et éloignés les uns des autres, des collaborateurs, des compagnons de vie et de lutte ». Il rappelait que, dans son message de Noël 1939, il avait souhaité la création d'organismes internationaux, « réellement aptes à préserver la paix selon les principes de la justice et de l'équité contre toute menace possible pour le futur ». Lors de l'audience qu'il accorda à Tittmann le lendemain, 2 septembre 1944, Pie XII laissa entendre que c'était en connaissance de cause qu'il avait inséré dans son discours une mention des organismes internationaux, dont Taylor l'avait entretenu à plusieurs reprises. Taylor tint à remercier le pape dans une lettre du 4 septembre : « J'ai été profondément touché quand M. Tittmann m'a informé de la remarque que vous lui avez faite samedi, que vous avez accepté ma suggestion relative à l'organisation internationale pour la paix et l'avez insérée dans votre allocution. Cela me donne une infime satisfaction. »

Le 18 octobre suivant, Taylor remit à Pie XII de la part de Roosevelt le projet d'organisation internationale mis au point dans une réunion tenue en septembre et octobre avec les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique et de la Chine. Le schéma prévoyait une assemblée générale, un conseil exécutif restreint et une cour de justice ; la fonction de sécurité appartiendrait au conseil exécutif qui disposerait d'une force d'intervention, mais son emploi requerrait le consentement des quatre nations principales. La question de la limitation des armements avait été remise à plus tard.

Lorsque fut en vue la fin des hostilités, la question de la participation du pape aux conférences de paix se fit plus urgente. L'archevêque de Liverpool la posa ouvertement dans sa lettre pastorale de carême, en écrivant que la Société des nations avait été affaiblie par l'absence du pape. Il s'ensuivit une discussion avec lord Cecil et l'affaire n'en prit que plus de relief. Pie XII en entretint le 2 avril Mgr Tardini qui résuma la substance de la conversation. Il faut distinguer, avait dit le pape, entre conférence de paix et organisation future de la paix. À la conférence de paix, le Saint-Siège n'a pas demandé et n'entend pas demander de participer. S'il était invité, il se réserverait d'examiner la question, et sa participation ne pourrait avoir d'autre but que de défendre les principes de la justice et de l'équité. Quant à l'organisation générale des nations, si elle était ouverte à tous les États, grands et petits, l'État de la cité du Vatican aurait le droit de faire les démarches adéquates pour y prendre part.

L'examen de ces problèmes internationaux fut interrompu par une triste nouvelle : le 13 avril, le pape lui-même adressait au nouveau président des États-Unis, Harry Truman, l'expression de ses condoléances pour la mort inattendue de Franklin Roosevelt. Un autre télégramme, également signé du pape, partit à l'adresse de la veuve ; le délégué apostolique présenterait les condoléances du pape aux autres membres du gouvernement. La disparition de Roosevelt ne put qu'être profondément ressentie par le pape Pacelli. Malgré

les déceptions et les divergences qui avaient pu naître entre eux, par exemple dans les discussions sur le sort de Rome, sur l'état religieux de la Russie, sur l'*unconditional surrender*, sur l'avenir de la Pologne, les rapports personnels entre les deux hommes s'étaient toujours maintenus dans un climat d'estime et de cordialité réciproques. Roosevelt avait su en outre choisir en Myron Taylor un représentant à la hauteur de sa tâche. Lorsque l'un des collaborateurs de Taylor téléphona à Mgr Tardini que l'ambassadeur conservait sa fonction après la mort de Roosevelt, étant donné qu'il était « représentant personnel du président, non de Roosevelt », Tardini commenta : « Le raisonnement me persuade peu, mais je remercie Gowen de la nouvelle, que j'estime très bonne. »

En Europe, les opérations militaires touchaient à leur terme. Le 30 avril, Hitler se dérobait par la mort à l'effondrement du III^e Reich. Le 7 mai à 2 heures du matin, le général Jodl signait à Reims la capitulation de toutes les forces armées allemandes, et l'annonce officielle en était diffusée le lendemain après-midi 8 mai. Le 9 mai à midi, le pape Pie XII adressait à tous les peuples un message radio : « Voici enfin terminée cette guerre qui a tenu l'Europe dans l'étreinte des plus atroces souffrances et des plus amères tristesses. » Après une prière d'action de grâces pour la fin des épreuves et une prière de suffrages pour les morts, le pape adressait aux peuples ses consignes pour l'avenir. Fidèle à ses intentions premières de demeurer au-dessus des querelles et des divisions, Pie XII se gardait de condamner les vaincus comme d'exalter les vainqueurs, mais il les engageait tous à participer à l'œuvre de reconstruction :

La guerre a accumulé tout un chaos de ruines, ruines matérielles et ruines morales, comme jamais le genre humain n'en a connu dans le cours de toute son histoire. Il s'agit aujourd'hui de reconstruire le monde. Comme premier élément de cette restauration, Nous désirons voir après une si longue attente le retour prompt et rapide, pour autant que les circonstances le permettront, des prisonniers, des internés, tant combattants que civils, à leurs foyers domestiques, vers leurs épouses, vers leurs enfants, vers les nobles travaux de la paix.

Le lendemain 10 mai, trois télégrammes signés du pape lui-même partaient du Vatican à l'adresse du roi des Belges, de la reine des Pays-Bas et de la grande-duchesse de Luxembourg. Évoquant les télégrammes qu'il leur avait adressés à pareille date cinq ans plus tôt, Pie XII voulait prendre part à la joie de l'indépendance et de la liberté recouvrées, telles qu'il en avait exprimé le vœu aux heures tragiques de mai 1940.

Conclusion

Dans les jours de mars 1939 où le cardinal Pacelli devint le pape Pie XII, le monde était en paix. Mais, dira-t-il plus tard dans son discours aux cardinaux le 2 juin 1945, quelle paix ? « Nous nous penchions sur cette paix, comme on se penche au chevet d'un agonisant qu'un ardent amour s'obstine à disputer, même contre toute espérance, aux étreintes de la mort. » Effectivement, Pie XII mit tout en oeuvre pour écarter le péril, démarches secrètes de la diplomatie, discours solennels, appel pathétique aux peuples et aux gouvernants. Il adopta d'abord, au début de mai, l'idée d'une réunion à cinq, dans laquelle les gouvernements de Rome, de Paris, de Londres, de Berlin, et de Varsovie seraient invités « à résoudre entre [eux] au moyen d'une conférence les questions qui menaçaient de déchaîner le conflit ». Les réponses aimables, mais négatives, des gouvernements ne découragèrent pas le pape. Durant les semaines suivantes, il ne cessa d'insister pour que fussent au moins évitées les provocations, spécialement entre la Pologne et l'Allemagne. Il s'appliqua à dissiper les illusions dangereuses que nourrissaient Hitler et son entourage de pouvoir attaquer la Pologne sans déclencher la guerre. Lorsque l'annonce du pacte germano-soviétique porta la crise à son point de rupture, Pie XII comprit que le moment était venu de lancer un ultime et solennel appel en faveur de la paix, comme l'avaient suggéré Bonnet et Halifax. Le 23 août à 19 heures, le pape s'adressa par radio aux responsables de la paix et de la guerre : « Rien n'est perdu avec la paix. Tout peut être perdu avec la guerre. »

Quinze jours après que, en dépit de tout, la Wehrmacht eut franchi les frontières de la Pologne, Pie XII définissait sa politique du temps de guerre dans l'allocution prononcée le 14 septembre en recevant l'ambassadeur de Belgique : « Nous ne cesserons pas d'épier attentivement pour les seconder de tout Notre pouvoir les occasions qui s'offriront : avant tout d'acheminer à nouveau les peuples, aujourd'hui soulevés et divisés, vers la conclusion d'une paix honorable pour tous [...] et puis tant que cela n'est pas possible, tout au moins de soulager les terribles blessures déjà infligées ou celles qui le seront dans l'avenir. » C'est là le programme que s'était donné Pie XII et auquel il se tint jusqu'au bout.

Sa première préoccupation fut de retenir l'Italie à l'écart de la mêlée. Le 21 décembre, accueillant au Vatican le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène, il en profita pour féliciter chaudement les dirigeants italiens, qui avaient gardé leur pays en dehors de l'ouragan qui s'abattait sur l'Europe. Et afin de donner plus de force à son discours pacifique, passant outre au protocole, il se rendit lui-même au Quirinal pour rendre sa visite au roi d'Italie et y renouveler son éloge de « la paix sauvegardée par la sagesse de ses dirigeants, [qui] rend l'Italie forte et respectée ».

Puis, quand Ribbentrop vint à Rome en mars 1940, Pie XII accueillit sa demande d'audience avec l'espoir, aussitôt déçu, de dire un mot utile en faveur de la paix. Et, les bruits de l'entrée prochaine de l'Italie dans la guerre se faisant plus insistants, il concerta avec Roosevelt une double intervention, une lettre de lui et un message du président au chef du gouvernement italien pour le persuader de maintenir son pays dans la paix.

Dans le même temps, il transmettait à Londres les propositions des généraux allemands qui voulaient se libérer de Hitler, mais demandaient les garanties d'une paix honorable pour leur pays.

Après l'attaque allemande contre la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, Pie XII, qui en avait prévenu quelques jours plus tôt l'ambassadeur de France et le ministre d'Angleterre, signa trois télégrammes qui, sous la forme de condoléances aux trois souverains, condamnaient sans équivoque l'invasion des États neutres. Il avait en cela répondu à la requête française et anglaise. Pie XII expliquait à ce propos au cardinal archevêque de Munich l'attitude qu'il voulait garder en face des parties en lutte : non pas la neutralité, qui pourrait être comprise comme une indifférence passive, inconvenante pour le chef de l'Église, mais l'impartialité, qui juge les choses selon la vérité et la justice. En revanche, l'année suivante, Pie XII refusa

d'accéder aux instances de l'ambassadeur d'Italie qui sollicitait une déclaration en faveur des soldats allemands et italiens engagés dans la campagne contre la Russie bolchevique. Le pape était bien au courant de la persécution religieuse bolchevique, mais il ne se faisait aucune illusion sur les dispositions des nazis, qui n'attendaient que la victoire pour en finir avec l'Église catholique. La croix gammée n'était pas précisément celle de la croisade.

Le représentant personnel de Roosevelt, Myron Taylor, fut mieux reçu quand il vint demander à Pie XII de lever les scrupules des catholiques américains à propos de l'aide que leur gouvernement se proposait de fournir à la Russie : l'honnêteté obligeait à reconnaître que l'encyclique de Pie XI contre le communisme ne considérait pas la situation présente.

Tandis que le Reich prétendait mener la croisade contre le bolchevisme, il exerçait une persécution impitoyable contre l'Église et contre le peuple de Pologne. Les choses horribles qu'avait évoquées Pie XII en recevant l'ambassadeur d'Italie le 13 mai 1940 étaient bien loin d'avoir cessé, et si le pape se retenait de les stigmatiser en des paroles de feu, c'était par crainte de rendre pire le sort des victimes. Alors le cardinal primat, puis l'archevêque de Cracovie, et surtout en février 1943 deux prélats réfugiés en Angleterre, se plaignent que le pape ne dise rien en faveur de l'Église de Pologne ni pour condamner ses bourreaux.

Pie XII et ses conseillers se posèrent la question d'une déclaration publique contre la persécution de l'Église en Pologne. Déjà, l'encyclique *Summi Pontificatus* avait évoqué l'héroïsme passé et les souffrances actuelles de la nation polonaise, et paraissait si bien avoir embrassé leur cause que l'aviation française lança sur l'Allemagne de l'Ouest des milliers d'exemplaires du document. En plusieurs occasions, le pape avait fait des allusions discrètes, mais non équivoques, au sort de la Pologne. Les Polonais en exil souhaitaient un discours plus fort. Les Polonais de Pologne se montraient bien plus réservés. Et Tardini concluait : en face d'une condamnation solennelle, la puissance occupante appesantirait encore sa main sur les victimes et interdirait le peu de bienfaisance que le Saint-Siège peut encore leur apporter. On se replia sur une lettre à Ribbentrop, signée de Maglione, qui énumérait tous les sévices que l'Église souffrait en Pologne de la part des nazis, mais la lettre ne fut pas acceptée, et de toute façon elle demeurait dans le secret des chancelleries. Finalement, dans son discours aux cardinaux du 2 juin 1943, Pie XII exalta les souffrances actuelles et les gloires passées de la Pologne, et les hauts dignitaires de l'Église polonaise en exprimèrent la reconnaissance la plus chaleureuse.

C'est peu après l'attaque allemande contre la Russie que redoubla la persécution des Juifs. Dès le mois d'août 1941, le pape fut supplié d'intervenir en faveur des Juifs de Croatie. En mars 1942, le chargé d'affaires du Saint-Siège en Slovaquie avertit le Vatican d'une déportation imminente des Juifs de ce pays. Les chefs des communautés israélites en Europe et en Amérique lancèrent vers le Saint-Siège et ses représentants des appels au secours en faveur de leurs frères de race menacés de déportation et effectivement déportés, en Allemagne, en Slovaquie, en Croatie, en Roumanie, en France, en Hongrie. L'incertitude régnait sur leur sort, mais avec le temps, les soupçons d'un destin tragique devenaient plus pesants. Dans une lettre au pape du 19 décembre 1942, l'ambassadeur Papée affirmait que les Juifs étaient « mis à mort dans des lieux spécialement préparés à cette fin ». Le 5 mai suivant, la Secrétairerie d'État recevait communication du message adressé par le *World Jewish Congress* aux gouvernants britanniques et américains, pour avertir que la campagne d'extermination des Juifs était à son paroxysme. C'est à cette date que la Secrétairerie d'État résumait en une note brève, mais impressionnante, les communiqués qui lui parvenaient sur le sort des Juifs : on parlait de camps de la mort, de victimes enfermées par centaines dans des chambres, où elles mouraient par l'action des gaz ou entassées dans des wagons hermétiquement clos. Quelle était la portée exacte de ces informations, qui laissaient les gouvernements alliés, et bien des milieux juifs eux-mêmes, hésitants sur ce qu'ils devaient croire et sur ce qu'ils pouvaient faire ?

Dans son message de Noël 1942, Pie XII dénonça toutes les cruautés de la guerre en cours, la violation des conventions internationales, qui auraient dû en limiter les horreurs, et il évoqua « les centaines de mille de personnes qui, sans aucune faute propre, parfois uniquement en raison de leur nationalité ou de leur race, sont destinées à la mort ou au dépérissement ».

Dans son allocution consistoriale du 2 juin suivant, 1943, le pape revint encore sur ceux qui se tournaient vers lui parce que, à cause de leur nationalité ou de leur race, ils étaient « destinés, même sans faute de leur part, à des contraintes exterminatrices ». Et il avertit que celui qui porte le glaive ne pouvait en disposer que selon la loi de Dieu. i

Si claires que fussent ces allusions pour qui voulait bien les entendre, ce n'était pas les condamnations explicites que certains le priaient de fulminer. Mais dans le même discours, Pie XII avait expliqué que chaque mot de ses déclarations publiques « devait être considéré et pesé avec un sérieux profond dans l'intérêt même de ceux qui souffrent ».

Pie XII s'en tint désormais à cette réserve, en dépit des instances, plus ou moins désintéressées, qui lui furent adressées. Elle a déçu ceux qui voyaient dans des déclarations retentissantes un moyen efficace de s'opposer aux massacres de Polonais, aux exécutions d'otages, à l'extermination des Juifs.

Le pape avait envisagé l'éventualité de déclarations publiques, et ce n'est pas à la légère qu'il trancha en faveur d'une action silencieuse. Dans plusieurs lettres aux évêques allemands, il a confié ses hésitations et ses doutes. Il écrivait ainsi le 20 février 1941 : « Là où le pape voudrait crier haut et fort, c'est malheureusement l'expectative et le silence qui lui sont souvent imposés ; là où il voudrait agir et aider, c'est la patience et l'attente (qui s'imposent). » Et il répétera le 3 mars 1944 : « Fréquemment, il est douloureux et difficile de décider ce que commande la situation : une réserve et un silence prudents, ou au contraire une parole franche et une action vigoureuse. »

Les motifs qui dictèrent le choix de Pie XII sont bien clairs. La Croix-Rouge les avait énoncés pour son compte en une formule lapidaire les protestations ne servent de rien et elles peuvent rendre un très mauvais service à ceux que l'on penserait aider. La seule façon d'aider les Juifs, répondait de son côté le Département d'État, c'est de gagner la guerre. Après la guerre, bien des voix autorisées, venant d'horizons différents, ont opiné dans le même sens que le pape. Pour s'en tenir à l'exemple de quelqu'un qui eut l'occasion d'étudier sur pièces la mentalité des chefs nazis, on peut citer Robert M. W. Kempner, ancien délégué des États-Unis au Conseil du tribunal des crimes de guerre de Nuremberg, qui écrit :

« Tout essai de propagande de l'Église catholique contre le Reich de Hitler n'aurait pas été seulement un suicide provoqué, comme l'a déclaré actuellement Rosenberg, mais aurait hâté l'exécution d'encore plus de Juifs et de prêtres. »

Mais Pie XII devait en outre considérer qu'une déclaration publique de sa part eût fourni des armes à la propagande nazie qui s'appliquait à présenter le pape comme un ennemi de l'Allemagne. Un discours pontifical pouvait devenir entre les mains expertes d'un Goebbels une arme de choix contre le christianisme, susceptible d'ébranler les fidèles, qui n'étaient pas tous insensibles aux succès du régime, dans leur confiance envers leur Église et envers son chef. C'est aux catholiques allemands que Pie XII avait égard, non point au régime et à ses dirigeants. Car le pape ne se faisait pas d'illusions sur les intentions profondes des hiérarques du IIIe Reich. La persécution contre l'Église n'avait fait qu'empirer avec la guerre, et elle se manifesta jusque dans ces derniers mois, dira Pie XII le 2 juin 1945, « quand ses adhérents se flattaient encore de pouvoir, la victoire militaire une fois remportée, en finir pour toujours avec l'Église. Des témoignages autorisés et incontestables Nous tenaient informé de ces desseins ».

Cette retenue était tout le contraire d'une indifférence à l'égard des victimes. Tandis que le pape donnait en public l'apparence du silence, sa Secrétairerie d'Etat harcelait nonces et délégués apostoliques en Slovaquie, en Croatie, en Roumanie, en Hongrie, leur prescrivant d'intervenir près des gouvernants et près des évêchés afin de susciter une action de secours dont l'efficacité fut reconnue à l'époque par les remerciements réitérés des organisations juives et dont un historien israélien, Pinchas Lapide, n'a pas craint d'évaluer le nombre à 850 000 personnes sauvées.

Tandis que parvenaient à Pie XII les appels au secours des Polonais et des non-aryens menacés d'extermination, la guerre continuait sur tous les fronts avec ses destructions et ses massacres. Dans son message de Noël 1942, le pape avait réclamé un effort pour ramener la société « à l'ordre juridique voulu de Dieu, d'où découle le droit inaliénable de l'homme à la sécurité juridique et à une sphère concrète de droit protégée contre toute attaque arbitraire ». Les mois suivants furent bien éloignés de cet idéal, lorsque les Anglo-Américains publièrent leur déclaration de Casablanca sur la reddition sans conditions qu'ils exigeaient de l'ennemi et qu'ils tentaient d'imposer en faisant crouler le moral des populations au moyen de bombardements massifs sur les villes allemandes. « Ce qui parvient à nos oreilles depuis longtemps en fait d'horreurs inhumaines, écrivait Pie XII le 30 avril 1943, et qui dépassent absolument les exigences réelles de la guerre, ne peut que saisir de stupeur et d'effroi. » Et de nouveau, le 1er septembre suivant, il s'adressait aux deux parties. Comme Benoît XV en 1917, il invitait les combattants à se poser la question : « La continuation de la guerre, et d'une telle guerre, est-elle et peut-elle encore se dire conforme aux intérêts nationaux, raisonnable et justifiable devant la conscience chrétienne et humaine ? »

Seulement les Anglo-Américains répondaient que toute conversation devait être précédée de l'élimination du nazisme et de la reddition inconditionnelle de l'armée allemande. Pie XII n'entendait pas prôner une paix boiteuse. Sur le texte dactylographié, préparé pour le message de Noël 1943, il a ajouté de sa main : « Naturellement, la conclusion d'une telle paix ne signifierait nullement l'abandon des garanties nécessaires et des sanctions en face de n'importe quel attentat de la force contre le droit. » Mais il pensait que les exigences affichées bien haut de la reddition sans conditions ne pouvait que prolonger inutilement les ruines et les massacres.

Le 2 juin 1944, alors que les Alliés étaient aux portes de Rome, il prit publiquement position contre la conception de la reddition sans conditions qui, en laissant croire à la partie perdante qu'elle n'a d'autre alternative que la victoire complète ou la destruction totale, lui inspire le courage du désespoir et prolonge ainsi destructions et massacres. Mais, à la fin du mois, le représentant de Roosevelt répéta au pape que l'*unconditional surrender* demeurait la politique de son gouvernement. Sur ce point, le pape se heurtait à l'intransigeance des Anglo-Saxons, si bien qu'il renonça à remettre à Taylor la note que Mgr Tardini avait préparée sur l'argument. Une protestation réitérée, même secrète, ne ferait que heurter inutilement l'interlocuteur et le rendre inaccessible à toute démarche ultérieure.

C'était aussi le moment où les Polonais faisaient appel à Pie XII et à son intervention auprès des Alliés occidentaux contre les prétentions de la Russie soviétique. Le pape s'efforça d'intéresser le Département d'État et l'opinion catholique des États-Unis au sort de la Pologne, mais à Yalta, en dépit des intentions initiales de Roosevelt et de Churchill, la Pologne et l'Europe de l'Est furent abandonnées au pouvoir soviétique.

Le regard de Pie XII embrassait la guerre dans toute son ampleur et sous tous ses aspects. Les nations soumises à l'occupation militaire et à la famine, les populations civiles, vieillards, femmes et enfants qui périssaient par milliers dans les bombardements des villes allemandes, les Polonais décimés, les Juifs déportés et massacrés, les combattants qui tombaient en première ligne des deux côtés du front, les prisonniers séparés de leurs épouses et de leurs enfants, ces mères, ces épouses et ces enfants séparés de ces captifs étaient les objets de son souci et, dans la mesure où il pouvait quelque chose pour eux, de sa sollicitude. À tous ces maux, il aurait voulu apporter le remède de la paix.

En attendant cette paix, objet premier de ses vœux, de ses discours et de ses démarches, Pie XII ne relâcha jamais son effort pour alléger les souffrances de la guerre.

Il n'est pas étonnant que la diplomatie vaticane, avec les ressources dont elle disposait, et le pape n'aient obtenu que des résultats limités. Le plus étonnant, peut-être, c'est que malgré tout, le Saint-Siège soit parvenu à donner espoir et consolation à tant de familles anxieuses du sort de leurs prisonniers, à porter en tant de camps ou de villes affamés quelques soulagements matériels, et finalement malgré tout à sauver un nombre considérable de vies humaines.

S'il est impossible de dresser un bilan des résultats, il est permis de se faire une idée d'ensemble de l'activité charitable et humanitaire du Saint-Siège, c'est-à-dire de Pie XII lui-même, durant la Seconde Guerre mondiale. La masse des documents est par elle seule un éloquent témoignage de l'intensité du souci que le pape prit aux problèmes humains posés par la guerre dans le monde entier. Malgré la laïcisation de la société, l'Église catholique demeura toujours consciente de sa mission humanitaire, intimement liée à sa mission religieuse. D'où la détermination de Pie XII d'étendre son action charitable à toutes les victimes de la guerre, sans distinction de nationalité, de race, de religion ni de parti. Cette universalité n'était pas le fruit d'un calcul de politique ou d'intérêt. Rien n'était plus contraire aux intentions du pape que d'utiliser la souffrance humaine comme une occasion d'accroître son prestige et son pouvoir. Pie XII procéda silencieusement, discrètement, au risque de paraître inactif ou indifférent. Pourtant, l'œuvre de secours aux victimes de la guerre était pour lui la prunelle de ses yeux, et le souvenir de ses expériences comme nonce en Bavière pendant la Première Guerre mondiale fut certainement décisif à cet égard. Le Saint-Siège, habitué qu'il était aux déceptions, aux refus, aux échecs, ne nourrissait guère d'illusions sur la portée de son influence, même si d'autres, mus par de bonnes intentions ou au contraire par des intentions hostiles, lui prêtaient un pouvoir illimité. Au reste, son action, tout en étant indépendante et la plupart du temps spontanée, n'était pas isolée, mais au contraire coordonnée avec les efforts, souvent plus efficaces, déployés par d'autres forces humanitaires, telles que le comité international de la Croix-Rouge ou diverses organisations juives, consacrées depuis longtemps au soutien des Juifs dispersés à travers le monde. Les efforts du Saint-Siège pour soulager tous les membres souffrants de l'humanité ne se heurtaient pas seulement à des

malentendus et à des incompréhensions, mais aussi à des résistances positives, soit au nom des nécessités militaires, soit même par suite des passions non déguisées de la haine et du fanatisme. En face de tous ces obstacles, le Saint-Siège déploya une ténacité obstinée et une persévérance digne de la noblesse du but qu'il s'était fixé, tel que Pie XII le définissait au mois d'avril 1941, « rendre la guerre plus humaine, adoucir les maux de la guerre, secourir et consoler les victimes de la guerre ».

Revenant quelques années plus tard sur ces années de fer et de feu, en un discours à des infirmières au mois de mai 1952, Pie XII osa poser la question : qu'aurions-nous dû faire que nous n'avons pas fait ?

Le pape Pacelli se déclarait conscient d'avoir accompli pour éviter la guerre, pour en alléger les souffrances, pour diminuer le nombre des victimes, tout ce qu'il avait cru pouvoir faire. Pour autant que les documents permettent de pénétrer les cœurs, ils portent à la même conclusion.

Dans l'ordre des résultats, affirmer que lui-même, ou un autre en sa place, aurait pu faire bien davantage, c'est sortir du champ de l'histoire pour s'aventurer dans la broussaille des suppositions et du rêve.

En terminant ces pages sur Pie XII et la guerre, il semble suggestif d'évoquer le souvenir qu'il laissa de lui à deux hommes qui le connurent, et qui connurent aussi la guerre. Au lendemain de la mort du pape, survenue le 9 octobre 1958, le maréchal de Montgomery écrivait dans le *Sunday Times* de Londres du 12 octobre : « C'était un grand homme et un homme bon et je l'aimais, *He was a great and good man and I loved him.* » Et on a vu plus haut comment, racontant son audience du 30 juin 1944 au Vatican, le général de Gaulle a noté dans ses Mémoires de guerre : « Pie XII juge chaque chose d'un point de vue qui dépasse les hommes, leurs entreprises et leurs querelles. »

Cette hauteur de vues, au-dessus des intérêts opposés et des passions rivales, rendra toujours ardue la tâche de comprendre la politique et la personnalité du pape Pie XII.

Aperçu Bibliographique

NB. Il ne s'agit pas de donner ici du sujet une bibliographie, que l'on trouve dans plusieurs des ouvrages indiqués ci-dessous, mais essentiellement les éditions de documents ou de mémoires utilisés comme sources.

Documents édités

- Acta Apostolicae Sedis, XXXI-XXXVII (1939-1945)*, Libreria Editrice Vaticana, Citta del Vaticano, 1939-1945.
- Akten zur deutschen auswärtigen Politik (1918-1945), Aus dem Archiv des deutschen auswärtigen Amtes. Serie D, E (1937-1945)*, Baden-Baden et Francfort, 1956.
- Churchill (Winston S.), *The War Speeches*, éd. par Charles Eade, Londres, 1963-1965, 2 vol.
- Der Notenwechsel zwischen dem Hl. Stuhl und der deutschen Reichsregierung*, éd., par Dieter Albrecht, t. II, 1937-1945, Mayence, 1969.
- Documenti diplomatici italiani*, 8 et 9 Serie (1935-1943), Rome, 1954.
- Documents on British Foreign Policy 1919-1939*, third series, vol. V-VII, Londres, 1952.
- Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, éditions Saint-Augustin, Saint-Maurice (Suisse), 1939-1958, 20 vol.
- Foreign Relations of the United States, Diplomatic papers, 1939-1945*, Washington DC, 1956.

Mémoires et essais

- CHADWICK (Owen), *Britain and the Vatican during the second World War*, Cambridge, 1986.
- CHARLES-ROUX (François), *Huit ans au Vatican, 1932-1940*, Paris, 1947.
- CHAUNU (Pierre) [sous la direction de], *Les Enjeux de la paix. Nous et les autres. XVIIIe-XXe siècles*, Paris, 1995.
- CHÉLINI (Jean) et D'ONORIO (Joël-Benoît), éd., *Pie XII et la Cité*, Paris-Aix-Marseille, 1988.
- CIANO (Galeazzo), *Diario*, Milan-Rome, 1946, t. 1er (1939-1940).
- DUROSELLE (Jean-Baptiste), *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, 1953.
- FRANÇOIS-PONCET (André), *Au palais Farnèse. Souvenir d'une ambassade à Rome 1939-1940*, Paris, 1961.
- GAULLE (Charles de), *Mémoires de guerre*, Paris, 1956, t. II.
- GRAHAM (Robert A.), *The Pope and Poland in World War two*, Londres, 1968.
- , « *La missione di W. d'Ormesson in Vaticano nel 1940* », dans *Civiltà Cattolica*, 1973/4, p. 145.
- , « *L'enciclica Summi Pontificatus e i belligerenti nel 1939* », dans *Civiltà Cattolica*, 1984/4, p. 137-151.
- HENDERSON (Sir Neville), *Deux ans avec Hitler* (trad. française), Paris, 1940.
- LAPIDE (Pinchas E.), *The last three Popes and the Jews*, Londres, 1967.
- LEIBER (Robert), « *Pius XII.* », dans *Stimmen der Zeit* 163 (1958-1959), p. 81-100.
- MACCARRONE (Michele), *Il nazionalsocialismo e la Santa Sede*, Rome, 1947.
- MARTINI (Angelo), « *La Santa Sede e gli ebrei della Romania durante la seconda guerra mondiale* », dans *Civiltà Cattolica* 112/3 (1961), p. 449-463.
- , « *La fame in Grecia nel 1941 nella testimonianza dei documenti inediti vaticani* », dans *Civiltà Cattolica* 118/1 (1967), p. 213-227.
- NOBÉCOURT (Jacques), « *"Silence" de Pie XII* », dans *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1995.
- SCHAMBECK (Herbert), éd., *Pius XII. zum Gedachtnis*, Berlin, 1977.

TAYLOR (MYRON C.), *Wartime correspondence between President Roosevelt and Pope Pius XII*, New York, 1947.

WEIZSÄCKER (Ernst von), *Erinnerungen*, München, 1950.

Numérisation au mépris de la loi républicaine : VEXILLA REGIS, 2002

**Merci de signaler les éventuelles erreurs qui resteraient
dans ces lignes à l'adresse : vrblet@hotmail.com**